Romanisation de l'Afrique

TUNISIE, ALGÉRIE, MAROC

par

Le P. J. MESNAGE
des Pères Blancs

CARTES : Afrique punique — Afrique Romaine

PARIS
Gabriel BEAUCHESNE, Éditeur
[illegible], Rue de Rennes, 117
1917

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

ROMANISATION
DE L'AFRIQUE
TUNISIE, ALGÉRIE, MAROC

PAR

LE P. J. MESNAGE

des Pères Blancs.

CARTES : AFRIQUE PUNIQUE — AFRIQUE ROMAINE

PARIS

Gabriel **BEAUCHESNE**, Éditeur

117, rue de Rennes, 117

—

1913

IMPRIMATUR.

Maison-Carrée, le 30 Août 1912.

† LÉON LIVINHAC,

Évêque de Pacando,

Supérieur général.

PRÉFACE

Pour compléter « l'*Afrique chrétienne*[1] », j'avais commencé « l'*Évangélisation de l'Afrique romaine* ». Mais j'ai dû m'arrêter....

En constatant dans telle région, par les ruines de nombreuses basiliques, un développement considérable du christianisme, et dans telle autre, toute voisine cependant, l'absence presque complète de restes chrétiens, je me demandais souvent le motif de cette différence.

Après quelques recherches, je voyais que la première avait été colonisée, tandis que la seconde ne l'avait pas été.

Cette constatation plusieurs fois répétée m'a conduit à cette sorte de loi historique: La christianisation a suivi, en Afrique, la colonisation; elle semble même avoir été en raison directe de l'intensité de cette même colonisation, c'est-à-dire, en somme, de la Romanisation du pays.

Ce fait une fois bien établi, il ne me restait qu'une chose à faire: laisser le terrain mouvant sur lequel je marchais, et en chercher un plus solide en établissant, au préalable, jusqu'à quel point l'Afrique romaine a été colonisée, avec quelle intensité, non seulement dans chaque province, mais encore dans les diverses régions de chacune de ces provinces.

Il ne suffisait pas de constater la présence ou l'absence de ruines romaines dans telle ou telle région, il fallait encore en chercher la cause, je veux dire l'état de paix ou l'état de guerre

1. E. Leroux, éditeur, Paris, 1912.

où le pays avait dû se trouver aux diverses époques de l'histoire. C'est ce que j'ai essayé spécialement pour la Petite et la Grande Kabylie, les Hauts Plateaux d'Alger et d'Oran, etc.

Telle est la raison d'être du présent travail et aussi peut-être son excuse.... car, si je l'ai entrepris, ce n'a été que pour donner à « l'Évangélisation de l'Afrique » un fondement plus solide, plus de netteté dans l'exposition et plus de clarté dans les nombreuses allusions à la colonisation romaine qui s'imposeront au cours de ce dernier ouvrage.

J'avais espéré pouvoir faire de la « Romanisation de l'Afrique » un simple chapitre de « l'Évangélisation de l'Afrique romaine ». L'abondance des matières ne l'a pas permis ; elle en reste quand même, pour ainsi dire, l'*Introduction*.

J. MESNAGE,
des Pères Blancs.

ROMANISATION DE L'AFRIQUE

Son Extension et son Intensité

CHAPITRE PREMIER

CONQUÊTES ET ANNEXIONS

C'est au printemps de l'an 146 avant Jésus-Christ (608 de Rome) que le lugubre *delenda Carthago* de Caton a été réalisé.

Après une défense héroïque de trois années, Carthage succombe et s'abîme dans un incendie qui promène ses ravages à travers la malheureuse ville pendant seize jours et seize nuits [1].

Rome est désormais délivrée de toute crainte et seule maîtresse du bassin de la Méditerranée. Que va-t-elle faire ?

Cinquante-cinq ans auparavant, à la fin de la seconde guerre punique (218-201), c'est-à-dire après la victoire de Zama, elle n'avait voulu s'annexer aucun territoire. Elle s'était contentée de donner à Massinissa, roi des Numides Massyliens, son fidèle allié, le royaume de Syphax [2], roi des Massessyliens, qui avait combattu aux côtés des Carthaginois.

1. Florus, *Epitomae* de Tit. Liv., XXXI. 18.

2. Syphax occupait toute la région comprise entre la *Malva* (Moulouia) et l'*Ampsaga* (Oued el Kebir). Il avait pour voisins, à l'O. les Maures, sujets de Bocchus Ier, et à l'E. les Massyliens, sujets du roi Gala, père de Massinissa. Après avoir enlevé aux Carthaginois leur comptoir de *Siga* (Takembrit), sur la rive gauche de la Tafna, à 4 kil. de l'embouchure de cette rivière, il s'y était établi et en avait fait sa résidence. Il s'était d'abord déclaré pour Rome ; mais cédant aux instances d'Asdrubal, dont il avait épousé la fille Sophonisbe, il fit alliance avec Carthage, contre les Romains, peu de temps après que Massinissa eût pris le parti de ceux-ci (204 av. J.C.). Une lutte terrible s'engagea aussitôt entre eux. Battu par Syphax dans plusieurs rencontres et poursuivi avec acharnement, le roi des Massyliens fut obligé d'abandonner son

Il est vrai que Massinissa n'était guère là que le chargé d'affaires provisoire du peuple romain, en attendant que celui-ci pût songer, sans trop de risques, à une annexion pure et simple. Mais en cette année 146, Carthage n'existe plus. Rome va-t-elle donner le territoire de son antique rivale, à Micipsa [1]? C'eût été la plus grande des imprudences, car elle aurait ainsi fait seul maître de l'Afrique un prince déjà trop puissant, qui possédait, à part la petite enclave carthaginoise, tout le pays depuis Cyrène jusqu'à la Moulouia : *Gætulorum pars magna et Numidæ usque ad flumen Mulucham sub Jugurtha erant ; Mauris omnibus rex Bocchus imperitabat* [2].

Il lui fallut donc de toute nécessité occuper l'Afrique, mais pour diminuer les risques de l'occupation et ne pas s'exposer à entrer trop vite en lutte avec les peuples barbares de l'intérieur, elle se contenta de s'annexer le territoire proprement dit de Carthage [3], non pas même tel qu'il lui avait été reconnu par le traité de 201, mais tel qu'il se trouvait après les entreprises victorieuses de Massinissa qui, depuis la seconde guerre punique, lui avait, au dire de Tite-Live, [4] enlevé 70 villes, parmi lesquelles *Vaga* (Béja).

En somme, elle ne garda pour elle que la bande étroite de terres qui se trouve entre la mer, au nord et à l'est, et une ligne qui, partant de *Thabraca* (Tabarka) laissait à Micipsa les plaines de la Dakhla, avec *Bulla Regia* et *Vaga*, suivait le Dj. Chetlou [5] et le Dj. Cheid, probablement jusqu'à la hauteur de *Tabbora* (H. Tambra), se dirigeait vers *Abthugni* (H es Souar) et, de là, gagnait

royaume et de se réfugier chez les Garamantes. Ayant appris que Scipion était débarqué en Afrique, il vint le rejoindre et prit une part brillante à la bataille de Zama (202). Reconduit dans son royaume par Lœlius, il battit à son tour Syphax, sous les murs de Cirta, le prit et le livra enchaîné aux Romains. Syphax mourut à Albe, au moment où il allait paraître au triomphe de Scipion.

Les Massessyliens refoulés d'un côté par les Massyliens, à l'E., les Maures, à l'O., les Gétules, au S., ne tardèrent pas à disparaître de la scène de l'histoire.

1. Massinissa était mort avant de voir la ruine de Carthage, en 148, et avait laissé le trône à ses fils Micipsa, Mastanabal et Gulussa. SALLUSTE, *Bell. Jug.*, 5, 11, 13 ; STRABON, *Geogr.*, XVII ; APPIEN, *Pun.*, 106.

2. SALLUSTE, *Bell. Jug.*, 19. Cf. SALL., *l. c.*. 92 ; APPIEN., *Pun.*, 106; POULLE, *Bull. arch. de Constantine*, 1863, pp. 1-159.

3. SALLUSTE, *Bell. Jug.*, 19.

4. *Hist.* 42, 23.

5. *Atl. Arch.*, f. 33, *Teboursouk*, nos 108, 229, 230, 227, 215 ; *Bull. Arch. du Comité des Trav. Hist.*, 1893, p. 239 et suiv. ; 1894, p. 415 ; *C. I. L.*, VIII, 14882; CAGNAT, C. R. *Acad. des Insc.*, XXII, 1894, p. 43 ; *Mélanges de l'Ecole de Rome*, 1902, p. 328.

Thenæ (H Tina), en face des îles Kerkennah. Cette limite fut fixée par un fossé [1].

Ce territoire fut appelé *Africa*, « nom un peu prétentieux, dit Gaston Boissière [2], puisqu'il comprenait une si faible partie de ce continent, mais plein de menaces, puisqu'il semblait indiquer que cette limite n'était rien moins que définitive. »

Rome fit d'*Utica* (S[1] bou Chateur) la capitale de sa nouvelle province. Cette ville, colonie tyrienne comme Carthage, mais plus ancienne qu'elle de deux ou trois siècles, paraît-il, avait deviné, avant le commencement de la troisième guerre punique, de quel côté pencherait la fortune. Aussi, avant même qu'aucun vaisseau romain n'eût paru à l'horizon, avait-elle envoyé à Rome des ambassadeurs chargés de faire leur soumission complète par le don de leurs personnes et de leurs biens : *Se suaque dedentes* [3].

S'il faut en croire Orose [4], le Sénat y envoya, pour occuper le pays une armée de 30.000 hommes.

Quant à son territoire, il fut tellement agrandi que les limites en furent reportées d'un côté à la banlieue de Carthage, de l'autre, jusqu'à *Hippo Diarrhytus* [5] (Bizerte).

Rome récompensa aussi les sept villes qui, dès le début de la guerre, s'étaient ralliées à elle : *Hadrumetum* [6] (Sousse), *Lepti minus* [7] (Lemta), *Thapsus* [8] (Ras Dimas), *Achulla* [9] (El Alia), au N. de Ruspe, *Uzalis* [10] (El Alia), près d'Utique, et *Theudalis* [11] (Hr el Aouam, au S. de Bizerte), en leur conservant leur autonomie, et en les exemptant de l'impôt. S'il faut en croire l'auteur de la *Guerre d'Afrique*, elles furent en effet *civitates liberæ et immunes*.

1. Pline, *H. N.*, V, 3, 3. *Ea pars quam Africam appellavimus dividitur in duas provincias, veterem et novam discretas fossa, inter Africanum sequentem et reges, Thenas usque perducta, quod oppidum a Carthagine abest CCXVI millia passuum.* Cf. Toutain, *Cités Rom.*, p. 19.

2. *Conquête et Administration romaine*, p. 182. Cf. Audollent, *Carthage romaine*, p. 27.

3. Tite Live, *Epit.*, XLIX.

4. *Hist.*, V, 11, 4.

5. Appien, *Punic.*, CXXXV.

6. *C. I. L.*, I, 200 ; *De bello Afric.*, 97 ; Pline, *H. N.*, V, 3; *C. I. L.*, VI, 1687 ; VIII, 3020, 3062.

7. *C. I. L.*, I. 200 ; *De bello Afric.*, 97 ; Pline, *H. N.*, V, 3.

8. *C. I. L.*, I, 200 ; *De bello Afric.*, 97 ; Pline, *H. N.*, V, 3.

9. *C. I. L.*, I, 200 ; *De bello Afric.*, 97 ; Pline, *H. N.*, V, 4.

10. *C. I. L.*, I, 200 ; *De bello Afric.*, 97; Pline, *H. N.*, V, 4; *C. I. L.*, VIII, 14331.

11. *C. I. L.*, I, 200 ; *De bello Afric.*, 97 ; Pline, *H. N.*, V, 4.

A l'égard des autres villes restées fidèles à Carthage, le Sénat se montra dur et cruel. Quatre d'entre elles, par l'entremise desquelles Carthage avait reçu les subsides et les vivres qui lui avaient permis de résister pendant trois ans, furent détruites [1] : *Clypea* (Kelibia) et *Neapolis* (Nebeul), dans la presqu'île du Cap Bon, *Neferis* (Bou Beker ?) entre les golfes de Tunis et d'Hamamet, et *Tunes* (Tunis). Les habitants de ces villes ne furent, il est vrai, ni massacrés ni déportés, mais leur territoire fut incorporé au domaine public, et, comme tel, loué à prix d'argent, aux fermiers de l'Etat.

Pour les autres villes et bourgs, ils furent de droit privés de leur sol et de leurs franchises. Jusqu'à nouvel ordre, pourtant, on les laissa à titre précaire, en possession de leurs champs et de leurs institutions locales, mais ils durent payer une rente annuelle, *stipendium*, que les magistrats prélevaient sur les fortunes particulières [2]. C'est la loi Thoria [3].

Après une paix de trente-cinq ans, Rome est obligée de recommencer la guerre. Salluste nous a retracé en détail les péripéties de cette lutte dans laquelle Jugurtha déploya toutes les ressources de son habileté et, on peut dire, de son génie.

Il devait enfin être vaincu, car il avait contre lui les plus illustres généraux que Rome comptât alors : les Metellus, les Marius, les Sylla. La guerre pourtant ne prit fin que par la trahison de son beau-père Bocchus (106). Jugurtha abandonné et trahi fut pris, et, après avoir orné le triomphe de Marius son vainqueur, mis à mort dans la prison Mamertine. C'est dans ce même cachot que, quelques années plus tard, Vercingétorix, défenseur de l'indépendance de la Gaule comme Jugurtha l'avait été de celle de l'Afrique, devait, lui aussi, être jeté et périr.

Rome débarrassée de son ennemi se trouva, relativement à l'occupation de l'Afrique, presque dans la même anxiété que quarante ans auparavant. Occuper le pays, c'était aller au devant de luttes peut-être interminables, car si la partie orientale de la Numidie, ancien royaume de Massinissa et de Micipsa était quelque peu civilisée, l'autre extrémité était encore complètement sauvage. Le laisser tout entier entre les mains d'un seul et même roi, c'était courir le risque de voir se lever devant elle un nouveau Jugurtha.

1. Strabon, *Geogr.*, XVI, 3, 13.

2. Le stipendium était la contribution en argent exigée du vaincu. Mommsen, *Hist. Rom.*, trad. fr., L. III ; C. I. L., I, p. 75, n° 200.

3. Cf. *Zeitschrift für gesch. Rechtswissenchaft*, Band. X.

Cette fois encore, elle prend un moyen terme. Elle annexe les Syrtes à sa province d'Afrique [1] (106). Quant à la Numidie proprement dite, elle la démembre : La partie occidentale, elle la donne à Bocchus, pour le récompenser de sa trahison. Ce prince n'avait régné jusque-là que sur les tribus sauvages situées à l'O. de la Moulouïa, c'est-à-dire dans le Maroc actuel. Son royaume formera désormais la Maurétanie [2]. Il n'y a plus de Numidie Massessylienne.

Cette Maurétanie sera plus tard subdivisée en plusieurs provinces : *Sitifienne, Césarienne, Tingitane*, mais ce sera, tant que Rome la possédera, la Maurétanie.

Quant à la partie orientale, ce ne sera plus que la Numidie pure et simple. Rome la donna à Gauda, neveu de Micipsa, prince faible et maladif, qui ne pouvait lui porter ombrage et qui lui préparait la voie à une domination immédiate et prochaine.

Du reste, poussée par ses généraux qui s'appuyaient sur l'Afrique pour vider leurs querelles personnelles et satisfaire leurs ambitions, Rome fut obligée de multiplier les annexions peut-être plus vite qu'elle n'aurait voulu.

C'est ainsi que l'Afrique devint un champ de bataille pour les partisans de Marius et de Sylla, de César et de Pompée, d'Antoine et d'Octave.

Hiempsal II, partisan de Sylla, est détrôné par un de ses parents, un nommé Hiarbas, partisan de Marius et de Domitius Ahenobardus, son lieutenant. Pompée, envoyé par Sylla, débarque en Afrique (81) avec six légions et refoule l'armée d'Hiarbas.

De leur côté, les rois de Maurétanie Bocchus II et Bogud I [3],

1. C'est du moins ce que l'on peut conjecturer de quelques faits connus : nous savons en effet que, pendant la guerre de Jugurtha, *Leptis magna* (Lebda) s'était déclarée pour les Romains et en avait reçu une garnison (SALLUSTE, *Bell. Jug.*, 77, 78). Il est bien à croire qu'après la guerre, Rome continua à occuper non seulement cette ville, mais encore celles d'*Œa* (Tripoli) et de *Sabrata* (Zouagha) qui au IVe siècle, formaient une confédération sous le nom de *Tripolis* et qui étaient probablement confédérées depuis leur fondation (MOVERS, *Die Phœnizier*, II, 2, p. 482). Cf. TOUTAIN, *Cités Rom.*, p. 20.

2. D'après MOMMSEN, la Maurétanie, dans ce partage de l'an 105, ne s'avança que jusqu'au *Nasavath* (Oued Sahel). Ce qui fut plus tard la Maurétanie Sitifienne, c'est-à-dire la région qui s'étend entre l'O. Sahel et l'O. el Kébir (*Ampsaga*) ne lui fut adjoint qu'à la dissolution définitive du royaume numide (46 av. J.-C.).

3. Avant de mourir, (91), Bocchus Ier avait partagé son royaume entre ses deux enfants : à l'aîné, Bogud, il avait donné la Maurétanie occidentale avec

Pour qu'on puisse suivre plus facilement les vicissitudes politiques des princes numides, nous allons donner ici, en la complétant, la généalogie présumée de la famille de Massinissa, d'après G. BOISSIÈRE, *Conquête et Administration romaine*, p. 418.

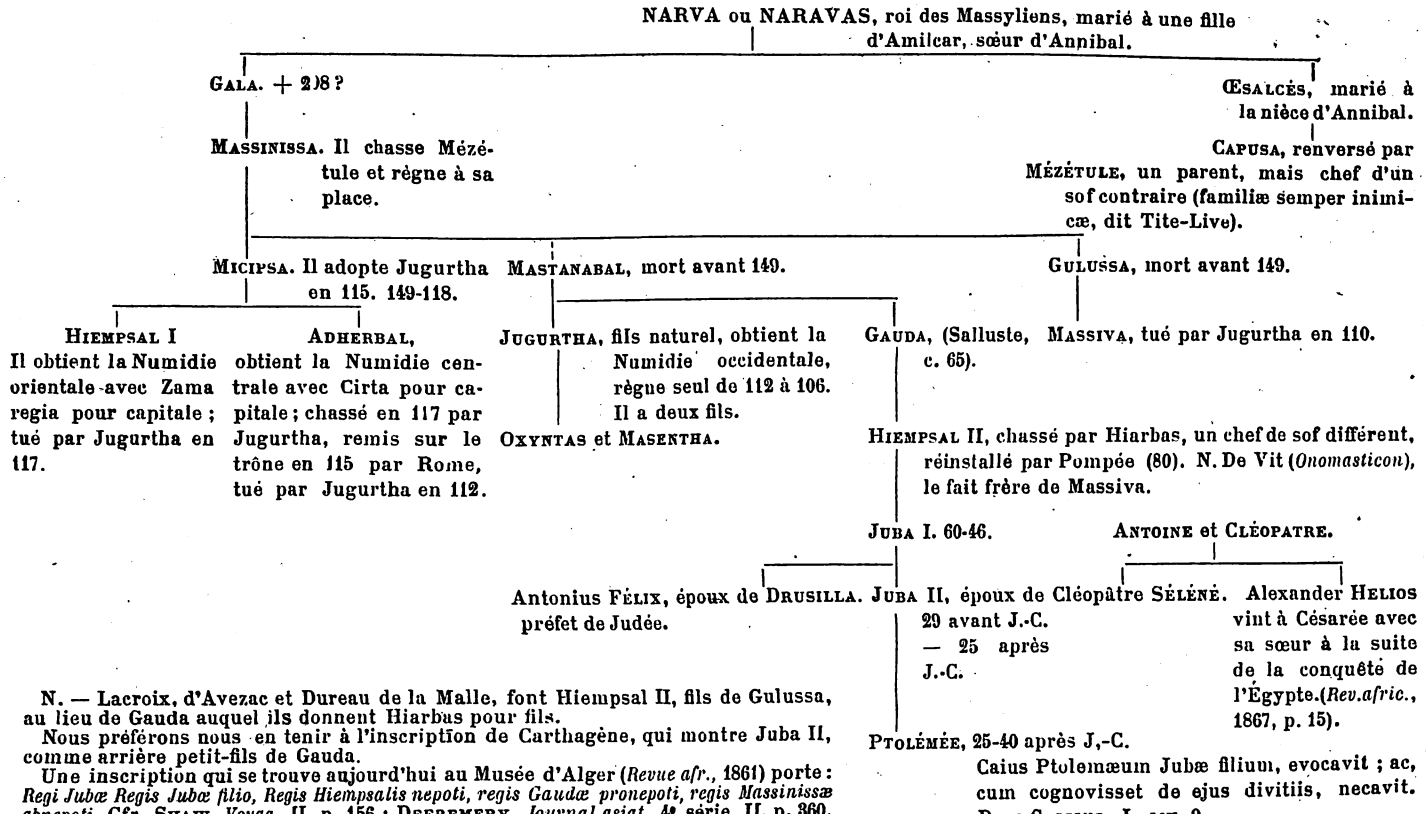

N. — Lacroix, d'Avezac et Dureau de la Malle, font Hiempsal II, fils de Gulussa, au lieu de Gauda auquel ils donnent Hiarbas pour fils.

Nous préférons nous en tenir à l'inscription de Carthagène, qui montre Juba II, comme arrière petit-fils de Gauda.

Une inscription qui se trouve aujourd'hui au Musée d'Alger (*Revue afr.*, 1861) porte : *Regi Jubæ Regis Jubæ filio, Regis Hiempsalis nepoti, regis Gaudæ pronepoti, regis Massinissæ abnepoti.* Cfr. SHAW, *Voyag.*, II, p. 156 ; DEFREMERY, *Journal asiat.*, 4e série, II, p. 360.

veulent se mêler à la lutte. Ils hésitent quelque temps, ne sachant de quel côté il leur est plus avantageux de se ranger. Mais, à la vue des premiers succès de Pompée, leurs hésitations cessent. Ils arrivent à temps pour combattre sous ses ordres à la bataille d'Utique où Ahenobardus est tué. Hiarbas, assiégé ensuite dans sa capitale, *Vaga* (Béja), est pris avec elle, mis à mort et remplacé par Hiempsal II qui remonte ainsi sur le trône, 80 av. J.-C. [2].

Juba I, qui lui succéda en l'an 60, s'attacha d'autant plus fortement au puissant bienfaiteur de sa famille que Curion, tribun du peuple et lieutenant de César, avait osé demander aux Comices sa destitution et l'annexion pure et simple de son royaume à la Province d'Afrique. Aussi, lorsque le grand duel commença, entre les deux compétiteurs, Juba n'hésita-t-il pas un instant à prendre le parti de Pompée.

C'était un motif pour Bocchus et Bogud qui convoitaient son royaume, de se ranger du parti de César. Il faut avouer que leur concours lui fut des plus utiles.

Après sa victoire, à Pharsale (9 août 706 de R., 48 av. J.-C.) César avait été retenu près d'une année en Orient par la révolte d'Alexandrie et la défection de Pharnace. Les troupes pompéiennes avaient donc eu le temps de se réorganiser sous la direction de Q. Cæcilius Metellus Pius Scipion [3], de Caton, des deux fils de Pompée, etc. De toutes les provinces du monde romain, l'Afrique était celle qui leur offrait la base d'opérations la plus solide, grâce à l'appui qu'ils pouvaient attendre du roi Juba, ennemi personnel de César. Le roi Numide venait du reste de se compromettre sans retour par la défaite qu'il avait infligée à Curion, lieutenant du dictateur, sur les rives du Bagradas et le massacre inutile qu'il avait

Tanger pour capitale ; à l'autre, Bocchus II, la Maurétanie orientale, avec Iol (Cherchel), pour résidence.

2. Bocchus et Bogud s'étaient ralliés à temps au vainqueur d'Utique, pour ne pas attirer sur eux les foudres de Pompée et ne pas provoquer un démembrement de leurs états. Leurs hésitations avaient-elles été remarquées par le général romain ? Toujours est-il qu'on profita de cette occasion pour resserrer les liens de vassalité des rois indigènes à son égard.

En effet les monnaies de Juba I et de Bogud I frappées à cette époque avec des coins romains, les légendes latines qui les accompagnent impliquent bien clairement la reconnaissance de la suprématie romaine. Ce n'est pas tout à fait la conquête, mais c'est la suzeraineté de plus en plus imposée et acceptée.

Peut être ces faits indiquent-ils une sorte d'organisation nouvelle opérée par Pompée en Afrique, à cette époque. Cf. *Antiq. afric.*, 1885, p. 270.

3. Fils de P. Scipio Nasica et de Licinia, fille de L. Crassus, adopté par Q. Metellus Pius, beau-père de Pompée et son collègue dans le consulat (52).

fait de ceux qui s'étaient rendus (49) [1], de sorte que l'issue de cette guerre ne lui offrait d'autre alternative que l'agrandissement ou la perte totale de son royaume.

Réparant à force d'activité le temps perdu, César débarque en plein hiver près d'*Hadrumetum* (Sousse), le 30 décembre, 45 av. J.-C. Mais bientôt il a devant lui toutes les forces de la coalition, 22 légions, sans compter les troupes irrégulières que Juba doit bientôt amener à Scipion. César est obligé de temporiser, en attendant des renforts qui ne viennent pas, à cause de la mauvaise mer, car il n'avait avec lui que 3.000 hommes et 150 chevaux.

Pendant qu'il est aux prises avec un ennemi si supérieur en nombre, et redoute à chaque instant que l'armée de Scipion ne se renforce de l'innombrable cavalerie numide annoncée, voilà qu'une grande nouvelle lui arrive : Juba s'était mis en route avec de nombreux contingents. Il était sur le point de rejoindre ses alliés quand on lui apprit que Bocchus était entré en Numidie à la tête de toutes ses forces et qu'un des partisans de César, un certain Sittius, avec sa bande d'aventuriers s'était emparé de sa capitale *Cirta* (Constantine) (46).

Juba était retourné en arrière pour faire face au danger et confier à son lieutenant, Saburra, les forces nécessaires. Pour César, c'était le salut, car, lorsque, sur les pressants appels de Scipion, Juba revint vers ses alliés, il était trop tard. César s'était fortifié et, quelques semaines après, 6 avril, 46, la victoire de Thapsus le rendait maître de l'Afrique.

Juba se tua de désespoir ; Caton en fit autant à Utique. Quant à Scipion qui avait pu se rembarquer, il fut repoussé par la tempête sur les côtes d'Afrique et périt près d'*Hippo Regius* (Bône).

Le dictateur fut magnanime. Scipion Emilien avait brûlé avec Carthage quatre autres villes, César se contenta d'imposer une amende à celles qui avaient fait cause commune avec ses ennemis et un prince étranger. *Hadrumetum* (Sousse) dut payer au vainqueur en raison de sa richesse 3.000.000 de sesterces [2] pour elle et 5.000.000 pour son territoire ; *Thapsus* (Ras Dimas), 2.000.000 de sesterces pour elle et 3.000.000 pour son territoire. *Lepti minus* (Lemta) fut obligée de fournir annuellement 300.000 mesures [3]

1. Cæs., *Comment. de bello civ.*, XXIII, 44. — Appien, *Bell. civ.*, II, 45.

2. Le sesterce, formant le quart du *denarius* valait à peu près 0,12 de notre monnaie.

3. Le *modius* valait 8 l. 754.

d'huile ; mais villes, biens et personnes ne subirent aucun dommage.

Pourtant, cette fois, c'en était fait de la Numidie : César en réunit la partie orientale jusqu'à l'*Ampsaga* (Oued el Kebir) aux possessions romaines (46) [1]. Celles-ci prirent le nom d'*Africa vetus*, tandis qu'on donna le nom d'*Africa nova* à la nouvelle province. L'Afrique nouvelle enveloppait ainsi à l'O. l'ancienne province d'Afrique. Au Sud, les limites assez imprécises ne furent autres probablement que le versant septentrional de l'Aurès.

Chacune de ces deux provinces eut son existence propre. Ce fut l'historien Salluste [2] que César choisit pour être le premier gouverneur de l'*Africa nova*.

Quant à la partie située entre l'*Ampsaga* et le *Nasavath* (Oued-Sahel), César la donna à Bocchus pour le récompenser des services rendus. Mais celui-ci ne la garda pas longtemps : Arabion, prince indigène la lui enleva après la mort de César (44). Reprise par le proconsul Sextius, elle fut par lui annexée à l'*Africa nova* (41).

Octave devenu maître du monde par la victoire d'Actium (31) voulut s'épargner le souci de défendre cette frontière occidentale de la Numidie et en confia la surveillance à un roi indigène. Celui qu'il choisit fut le fils du vaincu de Thapsus, Juba II. Jeune enfant de sept ans, au moment de la défaite et du suicide de son père, il avait figuré au triomphe de César, devant le char du vainqueur. Resté à Rome, il y avait été élevé *à la romaine* [3] par les soins d'Octave et s'y était fait remarquer par son amour pour l'étude, et l'étendue de ses connaissances. C'était bien là le *rex inserviens* qu'il fallait au Maître du monde pour achever de *romaniser* la Numidie.

Auguste lui fit épouser Cléopâtre Séléné, fille de la fameuse Cléopâtre et d'Antoine et lui rendit le royaume de ses pères, comme le dit Dion Cassius (29 av. J.-C.).

Comment faut-il entendre cette expression ? Juba II eut-il tout le royaume paternel, l'*Africa nova* incorporée en 46 à l'*Africa*

1. Pline, *H. N.*, V, 22, 25 : *Ab Ampsaga, Numidia est... in Mediterraneo, colonia Cirta... Tusca fluvius Numidiæ finis. Ea pars quam Africam appellavimus, dividitur in duas provincias, veterem et novam ;* Ptolémée, *Geogr.*, IV, 3, 21; Solin, *Polyhistor.*, XXV, 15 : *Quod est a flumine Amsiga Numidiæ datur.* Cf. Appien, *Bell. civ.*, II, 100.

2. *De Bell. Afric.*, 97 ; Dion Cassius, *Hist. Rom.*, XLIII, 9.

3. Rome essayait ainsi de faire pénétrer sa civilisation, ou du moins son influence par en haut, dans la masse des indigènes. Cet usage a été imité par l'Angleterre, aux Indes, par la France en Algérie, etc.

vetus ? On l'a affirmé [1] mais cela est peu admissible. En effet, dans la partie annexée par César, se trouvait, au cœur même du pays, la colonie de Cirta, avec une multitude de citoyens romains. Est-il croyable qu'Auguste les ait fait retomber sous la domination d'un prince étranger ? Il paraît plus probable que le royaume de Juba II ne comprit que la partie occidentale de la Numidie, cédée par César à Bocchus, c'est-à-dire la région comprise entre l'*Ampsaga* (Oued el Kebir) à l'E. et le *Nasavath* (O. Sahel) à l'O. [2].

Du reste, ce ne fut que provisoire. Au bout de quatre ans, Auguste reprit cette partie de la Numidie et la réunit définitivement à la province d'Afrique appelée *Africa* qui comprit ainsi toutes les possessions africaines de Rome [3] (25).

Quant à Juba II, Auguste lui donna en échange [4] la lointaine et sauvage Maurétanie que, depuis huit ans, c'est-à-dire depuis la mort de son dernier roi (33) il administrait directement par des délégués. Des colonies romaines avaient été installées sur la côte ou dans les régions voisines pour préparer la fusion du peuple indigène avec le peuple romain. Mais les résultats n'avaient pas répondu aux espérances conçues et Auguste dut se résoudre à faire achever par un autre l'œuvre commencée.

L'instrument choisi fut donc Juba II. Nul plus que ce prince n'était capable de répondre aux vues égoïstes de l'empereur. Par suite de son éducation, il était en effet devenu tout romain. Peut-être à son insu, mais par la force des choses, il pourrait ainsi façonner au joug la Maurétanie, comme son père et son grand-père

1. Marquardt, *Organisation et administr. de l'Empire romain*, II, p. 452.

2. Aux Hassenaoua, N. E. de Bordj bou Arreridj, on a trouvé une Insc. très incorrecte où il est fait mention d'un marché annuel *quod præcepit Jovis et Juba, et genius Vanisnesi, quod præceperint Dii...* Probablement, il s'agit ici de Juba II, quand il était roi d'une partie de la Numidie, et qui fut ensuite divinisé. Gsell, *Recherches Arch.*, p. 286. Cf. *C. I. L.*, VIII, 17159 ; Pallu de Lessert, *Fastes de Numidie*, pp. 13-15, où sont exposées les diverses opinions émises, avec une bibliographie de la question.

3. Strabon, *Geogr.* XXVII, 25. L'*Africa* constituée par Auguste n'était donc que la réunion de l'*Africa vetus* et de l'*Africa nova* ou Numidie.

4. Dion Cassius (Lib. LIII, c. 26) dit ἀντὶ = au lieu de.

Strabon (Lib. XVII, c. 7) dit πρὸς = outre, en sus de. Mais, il s'était déjà lui-même corrigé plus haut (Lib. XVII, c. 3) en disant que *Saldæ* (Bougie) formait la limite entre les Etats de Juba et les possessions romaines.

Entre Cæsarea et le cap Tritum, il y a un grand port appelé Saldæ qui forme la limite entre les Etats de Juba II, et les terres de la domination romaine. (Geogr., Lib. XVII, 3, 11).

l'avaient fait pour la Numidie. Lorsque l'œuvre semblerait suffisamment avancée, le Maître du monde n'aurait plus qu'un mot à dire et le royaume deviendrait sans secousse une nouvelle province de l'Empire.

Ce mot fut dit soixante-cinq ans plus tard. Après un règne glorieux de 53 ou 54 ans [1] (29 av. J.-C.-25 apr. J.-C.) pendant lequel, du sein de sa brillante capitale de Cæsarea (l'antique Iol, aujourd'hui Cherchel), il s'était acquitté fidèlement de la tâche qui lui avait été confiée, Juba II laissa le trône à son fils Ptolémée. Celui-ci, après un règne de dix-sept ans, fut appelé à Rome et étranglé sur l'ordre de l'empereur Caligula [2] qui, d'après Pline [3], déclara aussitôt la Maurétanie province romaine. Selon Dion Cassius, cette annexion ne fut faite que par Claude [4].

Quoi qu'il en soit, c'est après le partage accompli, vers 43, que Pomponius Mela écrivait cette phrase : *Mulucha... amnis est nunc gentium, olim regnorum quoque terminus Bocchi Jugurthœque* [5]...

Une question se pose ici : Quelle était à ce moment, à l'E. la limite de la Maurétanie ?

Nous venons de voir que lorsque Juba reçut cette province « *donum populi romani* », 25, elle était bornée par le *Nasavath* [6] (O. Sahel). En l'an 37, à la mort de Tibère, l'Afrique était également divisée en deux parts : la Maurétanie, de l'Océan à Saldæ, et la Province romaine, l'*Africa*, de Saldæ aux Syrtes [7].

D'un autre côté, au moment où Pline écrivait (mort en 79), la limite de la Maurétanie était reportée à l'*Ampsaga*, puisque c'est

1. Tacite écrit en 25 : *Mauros Juba rex acceperat. donum populi romani.* (*Ann.* IV, 5). L'année suivante, Tacite représente le proconsul Dolabella faisant appel aux alliés des Romains, pour en finir avec Tacfarinas, *excito cum popularibus rege Ptolemæo* (*Annales* IV, 24). Il résulte de ces passages que Juba régnait en 25 et qu'en 26 c'était Ptolémée. Si Juba avait sept ou huit ans, au moment où il orna le triomphe de César (46), il serait mort à l'âge de soixante-dix-huit ou soixante-dix-neuf ans (7 + 46 av. J.-C. + 25 apr. J.-C.).

2. *Caius Ptolemæum, Jubæ filium evocavit, ac cùm cognovisset de ejus divitiis necavit.* Dion Cass., *Hist. Rom.*, LX, 9.

3. *H. N.*, V, 1, 1.

4. *Hist. Rom.*, *l. c.*

5. *De situ Orbis*, I, 5. Cf. Pline, *H. N.*, V, 2.

6. Strabon, *Geogr.* XVII, 3, 11.

7. Tacite, *Annales*, VI, 50 ; Suétone, 12 *Cés.*, *Tiber.*, c. 73.

à ce fleuve que commençait la Numidie : *Ab Ampsaga, Numidia est... Tusca fluvius, Numidiæ finis* [1]. — *Tucca, fines Africæ* [2].

Cet état de choses subsistait encore sous Dion Cassius, en 230 [3]. Solin dit aussi : *Quod est a flumine Ampsaga, Numidiæ datur* [4].

Quand et par qui ce changement de limites avait-il été opéré ?

On sait que la province romaine d'Afrique, classée par Auguste, (27 av. J.-C.) parmi les provinces sénatoriales [5], possédait malgré cela une armée, ce qui était une dérogation à la règle qui voulait que toutes les forces militaires dépendissent de l'Empereur. Le Proconsul, ayant entre les mains les deux pouvoirs civil et militaire, le double *imperium*, était donc en somme le vrai maître de l'Afrique.

Caligula, effrayé de la puissance qu'il avait entre les mains, partagea dès l'an 37 ou 39, la province romaine en deux. Il ne laissa au proconsul L. Pison que la Proconsulaire qui s'étendait de la Tusca (laquelle se jette près de Tabarca) jusqu'à la Tripolitaine inclusivement, et donna la Numidie à un autre officier de rang sénatorial, mais non personnage consulaire, appelé légat. Les limites de cette province étaient fixées à l'Ampsaga, comme nous l'avons dit plus haut, d'après Pline, et Solin [6].

1. *H. N.*, V, 3, 2.
2. *Table de Peutinger.*
3. *Hist. Rom.*, LVIII, 28.
4. *Polyhist*, 27.
5. « Quatre ans après sa victoire d'Actium, Octave qui avait reçu avec l'*imperium*, le titre d'Auguste, déposa le pouvoir exceptionnel qui lui avait été accordé et procéda à la réorganisation administrative du monde romain. Il avait à ce moment sous son autorité toutes les provinces. Il les rendit au sénat pour les partager immédiatement avec lui. Il y eut alors les provinces de César, c'est-à-dire celles qui, exposées aux attaques des ennemis, avaient besoin d'être gardées par des troupes permanentes, et celles du sénat, c'est-à-dire celles qui étaient complètement pacifiées. Par une anomalie unique dans l'empire, l'Afrique bien que non pacifiée échut au sénat. » CAGNAT, *Armée Rom.*, p. XVIII. Cf. STRABON, *Geogr.*, XVIII, 25 ; LENAIN DE TILLEMONT, *Hist., des Emp.*, I, pp. 5 et 6.
6. Le pouvoir du légat s'étendit plus tard au sud jusqu'à Cydamus (Ghadamès), au S.E. jusqu'à Bondjem, et, au S. O., jusqu'à Aflou sur l'O. Agueneb, dans la région des Chott de la province d'Oran.

Quant à la limite qui séparait le territoire réservé au proconsul de celui où commandait le légat, elle n'est connue que très approximativement par les inscriptions. Cf. *C. I. L.*, VIII, pp. XV, 468 ; carte II ; MOMMSEN, *Römische Geschichte*, V ; trad. franc. de CAGNAT et TOUTAIN, IX, carte II.

D'après le *Corpus*, le proconsul avait sous sa juridiction Œa (24), Tacapæ (41), Turris Tamalleni (84), Capsa (98, 110, 10018, 10023), Planities Fusciana (287), Ammædera (307), Lares (1782, 1783), Sicca (1639, 1640), Thagora (4643, 4645, 4647), G. bou Atfan (4845), Calama qui ne nous a donné,

On peut donc croire [1] que c'est Caligula qui, en cette même année 37 ou 39, reporta jusqu'à cette rivière les limites orientales du royaume maurétanien. Il l'augmentait, il est vrai, de tout ce qui, plus tard, devait former la Maurétanie sitifienne, mais on peut croire que l'empereur était déjà dans l'intention arrêtée de reprendre sans tarder, par l'assassinat, non seulement ce qu'il avait cédé mais encore tout le reste de la Maurétanie.

Il jugeait apparemment qu'elle était alors suffisamment romanisée par les colonies civiles ou militaires qu'Auguste et Claude y avaient établies, comme nous le dirons plus loin, et qui avaient infiltré dans le pays l'usage de la langue, le désir des lois, le goût des habitudes et des mœurs du peuple conquérant.

C'est ainsi que Rome avait mis cent quatre-vingt-six ans (146 av. J.-C.-40 apr. J.-C.) à préparer sa domination directe sur toute l'Afrique septentrionale en se servant des luttes intestines des rois indigènes bien plus que des armes de ses propres légions.

Ce fait historique se rattache à un des caractères les plus sail-

il est vrai, que des inscriptions du IVe siècle (5290, 5334-5337, 5341, 5343, 5344, 5347, 5348, 5357-5358, etc.) mais que nous pouvons croire avoir appartenu, dès le Ht Empire au proconsul ainsi qu'Hippo Regius.

D'un autre côté nous savons que le légat a eu sous sa juridiction : Rusicade (7965, 7975, 7976, 7979), Thibilis (5526), Madauros (4676), Theveste (1829, 1839, 1851, 1869, 10658, 10667).

D'après ce qui précède il est permis d'établir ainsi la limite des deux territoires. Elle partait d'un point de la côte entre Hippo-Regius et Rusicade, peut-être l'embouchure de l'O. el Kebir dont elle remontait le cours, jusqu'en face de l'O. Cherf, qu'elle rejoignait et remontait également puisqu'on a trouvé à Renier une inscription qui nomme un *legatus Augusti pro prætore III Aug.*, (*Bull. Arch. Com.*, 1896, p. 198, nº 124).

De l'O. Cherf, la limite descendait au sud, en suivant peut-être l'O. Trouch, à l'O. de Youks, si l'on s'en tient aux bornes 22292-22294 qui marquent le 16e, le 17e et le 23e mille, à partir de Theveste ; mais plutôt à l'Est de cette ville, puisque d'après quelques inscriptions Youks lui-même (*Bull. Arch. Com.*, 1896, p. 171, nº 46), ainsi que H. Metkidès (*C. I. L.*, VIII, 2196, 10692 ; *Rec. Const.*, 1899, p. 183) et Chéria (*C. I. L.*, VIII, 2217) étaient en Numidie au IVe siècle. Ces inscriptions parlent en effet du gouverneur de la Numidie. Cf. Gsell, *Atl. Arch.*, f. 28, Ain Beida, nos 253, 280 ; f. 39, Chéria, nº 164.

A partir de ce point, la limite allait droit au S. E., entre le plateau des Nememcha et les régions accidentées de Thelepte et de Capsa, pour atteindre la pointe occidentale du Chott Djerid. Quant aux postes fortifiés, qui protégeaient le pays contre les nomades du désert, ils dépendaient du légat. Cette frontière devint probablement, sous Dioclétien, la limite entre l'*Africa Proconsularis* et la *Numidia*.

1. Cf. Fournel, *Les Berbers*, I, p. 32, note 2.

lants du tempérament berbère : l'esprit de *Sof.* « Les Africains, dit Gsell [1], éprouvent un besoin impérieux de se détester [2] et de se battre, et, pour satisfaire ce besoin, toutes les occasions leur sont bonnes : telle est la raison profonde de la plupart des querelles religieuses, mouvements sociaux, troubles politiques qui ont éclaté parmi eux... »

« Dans leurs rapports avec Rome et Carthage, dit encore G. Boissière [3], ce n'est qu'une politique de bascule, de volte-face, de changements de front, et de retours, adoptée par les chefs indigènes à l'égard de leurs envahisseurs romains, ou de leurs ennemis carthaginois. Carthage la première et Rome après elle, ont démêlé et exploité ce trait essentiel de la race berbère, elles ont reconnu et trouvé, dans cette désunion intestine, dans ce défaut de cohésion patriotique, une de leurs plus grandes chances de succès. »

C'est parfaitement vrai. Ainsi par exemple, Syphax, roi des Massessyliens est gagné par Scipion, Massinissa, roi des Massyliens, embrasse la cause de Carthage et attaque Syphax qui est vaincu. Il passe même avec ses alliés en Espagne où il fait beaucoup de mal aux Romains. Un retour de fortune ayant semblé sourire à Carthage, Syphax consent à prendre en mariage la fille d'Asdrubal, la belle Sophonisbe et fait siens, par le fait même, les intérêts des Carthaginois. C'est un motif pour Massinissa de s'en détacher et de prendre ceux des Romains. On sait ce qui arriva. Carthage est vaincue à Zama, puis détruite et Massinissa reçoit comme récompense le royaume de son rival.

Jugurtha tue son cousin Adherbal et entre en guerre contre Rome ; Bocchus I, son beau-père, le trahit et le livre à Marius. Il reçoit son royaume comme prix de son crime.

Pendant les guerres civiles, Juba I, roi des Numides est avec les Pompéiens ; Bocchus II et Bogud I son frère, rois des Maures, embrassent le parti de César et reçoivent de lui, après Thapsus (46) une partie du royaume de Juba.

L'année suivante, Bocchus et Bogud ne pouvant plus se liguer contre un compatriote étranger à leur famille, puisqu'il n'y a plus de Numidie indépendante, se liguent l'un contre l'autre : A Munda, le premier est dans les troupes de Sextus Pompée, le deuxième dans celles de César. Quelques années plus tard, Bogud II se déclare

1. *Mélanges de l'Ecole de Rome*, 1904, p. 343.

2. *Familiae semper inimicae*, dit Tite-Live. cf. G. Boissière, *Conquête et administration romaine en Afrique*, p. 418.

3. G. Boissière, *Conquête et administration romaine en Afrique*, *l. c.* p. 152.

pour Antoine ; Bocchus III prend fait et cause pour Octave. Il en est aussitôt récompensé : Bogud vaincu est tué dans sa fuite, et son royaume passe tout entier à son frère.

C est ainsi que ces luttes intestines ont annihilé les forces berbères en face des envahissements de Rome. Au moment de l'invasion arabe, les rois de l'Aurès seront entre eux ce qu'ont été, sept ou huit siècles auparavant, les rois de Numidie et de Maurétanie. A n'importe quelle époque de l'histoire, nos Berbères ont toujours été vaincus et asservis parce qu'ils ont toujours eu le malheur de consumer leurs forces, sous l'impulsion de cet esprit stupide de sof, dans des luttes stériles et fratricides [1].

1. Pour plus de clarté, nous allons donner ici la série des rois de Maurétanie, comme nous l'avons fait plus haut pour ceux de Numidie. Nous l'empruntons également à l'ouvrage de Gaston Boissière : *Conquête et administration romaine en Afrique*. Appendice.

De même que les guerres puniques ont ouvert la Numidie aux Romains, c'est celle de Jugurtha qui leur a révélé la Maurétanie. A ce moment y régnait.

Bocchus Ier l'Ancien qui, pour prix de sa trahison, reçoit le royaume de Jugurtha. + vers 80. Selon Demaeght en 91 (*Bull. d'Oran*, 1882, p. 306).

Bocchus II, qui reçoit la Maurétanie Orle avec Iol (Cherchel) pour capitale.	Bogud Ier qui fait de Tingi sa capitale.
Bocchus III, 50 ou 40 (*Rev. afric.* p. 50, à l'an 33.	Bogud II dépossédé en 38, par Bocchus III, pendant qu'il est occupé en Espagne avec les partisans de Pompée. Réfugié à Alexandrie auprès d'Antoine, il obtint un commandement dans son armée. Fait prisonnier par Agrippa, alors qu'il débarquait en Grèce, il eut la tête tranchée, 31 av. J.-C.

Interrègne de 33 à 25. En cette dernière année, Juba II reçoit la Maurétanie en échange de la Numidie.

CHAPITRE II

ÉTAT SOCIAL DES POPULATIONS INDIGÈNES DE L'AFRIQUE AU COMMENCEMENT DE L'EMPIRE

§ 1. Civilisation carthaginoise.

Quand Rome se décida à occuper les vastes régions qu'elle s'était annexées en 105, 46, 25 av. J.-C. et 40 ap. J.-C., tout n'était pas à faire au point de vue de ce que l'on pourrait appeler la *civilisation*.

On serait vraiment partial et injuste, soit à l'égard de Carthage, soit même à l'égard de la race indigène, si l'on attribuait à Rome tous les triomphes que la culture intellectuelle et morale a remportés sur la barbarie, dans l'Afrique septentrionale.

En disparaissant, Carthage y a en effet laissé une empreinte que Rome elle-même n'a pas pu effacer : Sur plus de 3.000 kil. de côtes depuis *Leptis magna* (Lebda) jusqu'à l'Océan, en établissant ses comptoirs, elle avait en même temps presque partout favorisé le développement de la vie urbaine. Plusieurs de ces villes gardèrent jusqu'au IIIe siècle un cachet tout punique, sous l'administration de leurs *suffètes* [1], comme à Carthage.

On connaît, dit Movers [2], plus de cinquante villes [3] établies sur

1. *Leptis magna* (Lebda), jusqu'au milieu du Ier siècle (*C. I. L.*, VIII, 7).— *Avitta Bibba* (Bou Ftis) jusqu'au commencement du IIe siècle (*C. I. L.*, VIII, 100 ; *Bull. Antiq. Afric.*, 1883, p. 306). — *Thibica* (BirMagra) jusqu'à Antonin 138-161, (*C. I. L.*, VIII, 765).— *Tepelte* (Bel Aït) jusqu'au milieu du IIe siècle, *Archiv. des Miss.*, 1883, p. 329; *Bull. Antiquités afric.*, 1883, p. 316; Tissot, *Géogr.*, II, p. 596. — *Thaca* (H. Zactoun) jusqu'à Caracalla, 211-217. Tissot, *l. c.*, p. 556 ; Cagnat, 2e fasc., 1884, p. 31. — *Limisa* (H. Boudja et H. Lemsa) où l'on a trouvé cette Ins. : *Julius Perpetuus et Saturninus, Masopis filius suffetes. Bull. Antiq. afric.*, 1884, p. 83.

2. *Die Phœnizier*, II, pp. 363, 412, etc.

3. Ce nombre de comptoirs en Afrique si considérable qu'il soit, n'était qu'une partie de ceux que Carthage possédait tout autour du bassin occidental de la Méditerranée. Elle en avait encore en Sicile, en Sardaigne, en Espagne... Ce n'était, il est vrai, la plupart du temps qu'une zone étroite de terrain qui s'arrêtait à la limite même de la ville phénicienne ou berbère placée sous sa suzeraineté.

le rivage méditerranéen, la plupart fondées par elle, où Rome n'eut pour ainsi dire rien à faire au point de vue du régime municipal, quand elle hérita de sa rivale.

Voici les principales villes de la côte africaine où nous pouvons distinguer, plus ou moins apparent, un cachet punique.
Leptis magna [1] (Lebda), *Œa* [2] (Tripoli), *Sabrata* [3] (Zouagha), *Zita* [4] (Hr Zian), Gigthi [5] (Salem bou Ghrara), Djerba [6], *Tacapae* [7] (Gabès), *Macomades minores* [8] (Hr Ghorib, Meharès), *Thenæ* [9] (Hr Tina), *Thysdrus* [10] (El Djem), *Ruspœ* [11] (Hr Sbia), *Achulla* [12] (Hr el Alia), Mahedia [13], *Thapsus* [14] (Ras Dimas), *Lepti minus* [15] (Lemta), *Ruspina* [16] (Monastir), *Hadrumetum* [17] (Sousse), El Kenisia, *Siagu* [18] (Kasr ez Zit), *Missua* [19] (Si Daoud), *Utica* [20] (bou Chateur),

1. Elle a des suffètes jusqu'au Ier siècle. *C. I. L.*, VIII, 7. Cf. Salluste, *Bell. Jug.*, 77.
2. Une des plus anciennes colonies phéniciennes. Tissot, *Géogr.*, II, p. 218.
3. Nom phénicien, d'après Movers, *l. c.*, II, p. 491 ; Tissot, *l. c.*, p. 211 ; Meltzer, *Gesch. der Karthager*, I, note 25.
4. Nom punique. Tissot, *l. c.*, p. 206.
5. Nom punique. Tissot, p. 200.
6. Tipasa, une des localités de l'île, est un nom punique. Tissot, *l. c.*, p. 205.
7. Tacapæ est un nom berbère ; mais dans cette ville libyenne, il y eut un *emporium* phénicien, *Bull. Arch. du Comité des Trav. Histor.*, 1885, p. 128.
8. Nom peut être phénicien, Movers, *l. c.*, II, p. 440.
9. Les monnaies de cette ville, à l'époque d'Auguste, portaient une légende punique. Tissot, *l. c.*, p. 190, Colonie phénic., *Bull. Arch. du Comité*, 1910, p. 82.
10. Bien que cette ville ne soit pas un port, nous la mentionnons cependant ici à cause de son voisinage de la mer. Ville phénicienne. Müller, *Numismat.*, II, p. 58. — Vestiges d'une triple enceinte punique. Tissot, *l. c.*, p. 170.
11. Nom punique. Tissot, *l. c.*, p. 180.
12. Nom punique. Tissot, *l. c.*, p. 180.
13. *Bull. Arch. du Comité*, 1897, pp. 464-466 ; 1898, p. 81 ; *Mélanges de l'Ec. de Rome*, 1899, p. 43.
14. Nom punique. On a retrouvé quelques restes de l'enceinte de la ville, à cette époque reculée. Tissot, *l. c.*, p. 172, 176.
15. On a également retrouvé des restes de sa triple enceinte punique. Tissot, *l. c.*, p. 170. Cf. Salluste. *Bell. Jug.* c. 15.
16. Nom punique. Tissot, *l. c.*, p. 165.
17. Vestiges de sa triple enceinte punique. Tissot, *l. c*, pp. 151, 170. Salluste, *Bell. Jug.* c. 15. Cf. Non loin d'Hadrumetum, dans la localité appelée Kenisia, restes puniques. *Mél. de l'Ec. de Rome*, 1904, p. 337.
18. Etait administrée par des suffètes, sous Tibère. *C. I. L.*, VIII, 4922.
19. Nom punique. Tissot, *l. c.*, p. 138.
20. Colonie phénicienne antérieure de deux cent quatre-vingt-sept ans à Carthage. Tissot, *l. c.*, p. 57. Elle serait de l'an 1105 av. J.-C..

Rusucmona [1], *Hippo-Diarrhytus* [2] (Bizerte), *Thabraca* [3] (Tabarca) ; dans l'Algérie actuelle : *Tuniza* [4] (La Calle), *Hippo Regius* [5] (Bône), *Tacatua* [6] (ras Takouch), *Rusicade* [7] (Philippeville), Stora [8], *Chullu* [9] (Collo), *Igilgili* [10] (Djidjelli), *Choba* [11] (Ziama), *Saldæ* (Bougie)[12], *Rusubisir* [13], *Rusazus* [14] (Port Gueydon), *Rusuccuru* [15] (Taksebt), *Cissi* [16] (Dellys ?), *Rusubbicari* [17] (Mers el Hadjedj, *Rusguniæ* [18] (Lapérouse), *Icosium* [19] (*Alger*), *Tipasa* [20] (Ti-

1. Nom punique. TISSOT, *l. c.*, p. 87.

2. Nom punique. TISSOT, *l. c.*, p. 90. SALLUSTE, *Bell. Jug.*, cap. 25 ; PLINE, *H. N.*, V, 19.

3. Monnaies avec légende punique. TISSOT, *l. c.*, p. 94 ; *Mélanges de l'Ecole de Rome*, 1891, p. 85.

4. Monnaies à légendes puniques. MÜLLER, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, III, p. 52 ; *suppl.*, p. 65.

5. Appartenait aux Carthaginois, car en 205, lors de la 2e guerre punique, Lælius débarqua à Hippone et ravagea les campagnes voisines (TITE LIVE, *Hist.*, XXIX, 3). En 206, bataille entre Cirta et Hippone. TITE LIVE, *op. cit.*, XXIX, 32. Cf. GSELL, *Atl. Arch*, f. 9, n° 59. Stèles puniques retrouvées. *Bull. Arch. du Comité*, 1896, p. 221.

Monnaies avec légendes puniques. MÜLLER, *l. c.*, III, p. 53 ; *suppl.*, p. 66.

6. POUYDRAGUIN, *Recueil Const.*, XXXII, p. 182 ; TISSOT, *l. c.*, p. 101.

7. Le Périple de Scylax mentionne au IVe siècle avant notre ère une ville carthaginoise appelée *Thapsa. Geographi græci minores*. Edit. Müller, I, p. 90. Ce nom, dit GSELL, (*Atl. Arch.*, f. 9, n° 196) désignait probablement une ville voisine du fl. *Thapsus* (O. Safsaf ?), dont parle Vibius Sequester. (*Geographi latini minores*, édit, Riese, p. 151) : *Thapsus Africæ, juxta Rusicadde*. Cf. TISSOT, *Géogr.*, I, p. 44. La ville à l'époque romaine prit le nom du promontoire qui la dominait et que les indigènes appellent encore Ras Skikda. GSELL, *l. c.*

8. JUDAS, *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1859, p. 191.

9. Nécropole punique. HÉLO, *Bull. Arch. Com.*, 1895, p. 343; GSELL, *Monuments antiques de l'Algérie*, I, p. 58 ; *Rec. Const.*, XIV, p. 89.

10. Tombeaux puniques creusés dans le roc. *Rec. Const., l. c.* Cf. GESENIUS, *Scripturæ linguæ phenicie monumenta*, p. 423 ; MOVERS, *l. c.*, II, 2, p. 517, n° 201 ; JOLEAUD et JOLY, *Rec. Const.*, XLIII, 1909, p. 157.

11. Gesenius a donné à ce nom une origine punique, *l. c.*, p. 422.

12. Peut être la *Sida* que le Périple de Scylax place entre *Thapsa* (voir Rusicade) et *Iol. Geographi græci min.*, édit. Müller, I, p. 90. Cf. GSELL, *Atl. Arch.* En tout cas, on y a trouvé des monnaies carthaginoises et des stèles puniques. *Revue Arch.*, VIII, 1851, p. 574 ; *Rec. Const.*, XIV, 1870, p. 89.

13, 14. Noms puniques.

15. *Bull. des Antiquaires de France*, 1889, p. 181. Peut être l'*Ascurum* du *De Bello afric.*, 23.

16. Stèles puniques. DOUBLET, *Musée d'Alger*, pp. 28, 67.

17. 18. Noms puniques.

19. Stèles de type punique. DOUBLET, *Musée d'Alger*, p. 28.

20. Nom phénicien : MOVERS, *l. c.*, II, 2, pp. 164, 517. — Stèles de type punique : GSELL, *Mél. de l'Ecole de Rome*, 1894, pp. 294-295, 308-310.

pasa), *Iol-Cæsarea* [1] (Cherchel), Gouraya [2], *Gunugu* [3] (St Brahim), *Cartili* [4] (Dupleix), *Cartennas* [5] (Tenès), *Arsennaria* [6] (Bou Ras) ; au Sud d'Arsennaria, à l'intérieur, Kalâa [7], Fornaka [8], *Portus Magnus* [9] (St Leu), *Siga* [10] (Takembrit), *Rusaddir* [11] (Melilla), *Tingi* [12] (Tanger).

Les Phéniciens fondèrent des comptoirs non seulement jusqu'aux Colonnes d'Hercule, mais encore sur l'Océan et bien au delà du point qu'atteignit plus tard l'occupation romaine.

La dernière ville romaine, en effet, mentionnée par les auteurs latins fut *Sala*, à l'embouchure du fleuve *Sala* (O. bou Ragrag), tandis que, d'après le Périple, les comptoirs phéniciens occupèrent toute la côte du Maroc jusqu'à sa limite méridionale, l'oued Draa.

Voici le nom de ceux qui nous sont connus en Tingitane [13] :

1. Cette ville est mentionnée par le Périple de Scylax (IVe siècle av. J.-C.), § III, dans l'énumération des possessions de Carthage. On y a du reste trouvé des inscriptions puniques et néo-puniques.

2. Tombes du IIIe et du IIe siècle av. J.-C. Gsell, *Monum. antiq. de l'Algérie*, II, p. 55 ; *Fouilles de Gouraya, Paris*, 1903.

3. Tombes de type phénicien, du IIIe siècle av. J.-C. Gsell, *Atl. arch.*, f. *Cherchel*, nos 3, 4 ; *Fouilles de Gouraya*, p. 6, etc.

4. Au point de vue étymologique, ce nom signifierait en punique *ville de Dieu*. Movers, *l. c.*, II, 2, p. 516, no 196. Cf. *Atl. arch.*, *l. c.*, no 1.

5. Kart = ville en phénicien. Cf. Tissot, *Géogr.*, II, p. 110 ; Cat, *Essai sur la Maurét. Césarienne*, p. 143. — Tombes puniques. *Rec. Const.*, XIV, 1870, p. 89.

6. Nom phénicien. Cf. *Alt. arch.*, f. 12, no 13.

7. Nécropole punique de 80 stèles. *Bull. arch. d'Oran*, 1903, p. 132.

8. *Bull. arch. du Comité*, 1885, p. 334.

9. On y a trouvé des Insc. néo-puniques. Doublet, *Musée d'Alger*, pp. 27, 63.

10. Fondée par les Carthaginois et prise par Syphax, roi des Maures, qui en fit sa capitale.

11. Tissot, *Acad. des Insc.*, 1878, IX, pp, 1, 139.

12. On y a trouvé des tombes libo-phéniciennes semblables à celles de Mahedia. Tissot, *Géogr.*, II, p. 177.

Plusieurs de ces villes, sur la côte septentrionale de l'Afrique, n'ont été tout d'abord que de simples refuges ou stations des trafiquants tyriens qui se rendaient en Espagne. On sait en effet qu'il y avait de riches mines d'argent dans la vallée du Guadalquivir. Avec le temps, ces escales sont devenues des comptoirs, et quelques-unes d'entre elles des villes assez importantes. Carthage leur imposa sa suzeraineté et fonda à son tour, sur cette même côte, de nouvelles colonies. Cf. Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, II, p. 55.

13. Tissot, *Recherches sur la Géographie comparée de la Maurétanie Tingitane*.

Zilis [1] (Arzilla), *Lixus* [2] (Larache), *Mulelacha* (Moula bou Selham), *Thymiateria*, *Sala* (Salé), *Rutubis* (Mazaghan), *Mysocaras* (Safi ou Asfi), *Tamousiga* (Mogador ou Es Souira), *Suriga* (Koubia), *Risardir* [3].

Entre l'O. Sous et l'O. Draa, les Phéniciens avaient encore quatre colonies : *Gitte*, *Aera*, *Melitta* et *Arambys* qu'il est impossible d'identifier avec nos connaissances actuelles [4].

A l'intérieur, deux villes qui sans être puniques, ont, plus tard, reçu quelques habitants des colonies phéniciennes de la côte et ont donné récemment quelques restes puniques. *Ad Mercuri* [5] (Ain Bellita) et *Volubilis* [6] (Ksar Faraoun).

En multipliant ainsi ses comptoirs, Carthage n'essaya pas d'agrandir dans la même proportion son territoire propre qui resta toujours très restreint : il ne paraît pas en effet s'être avancé plus loin à l'O. que la grande plaine de Bulla Regia que Massinissa lui enleva avec les villes de *Bulla Regia* et de *Vaga* [7].Selon la remarque de Tissot [8], « elle se contenta de mettre la main sur les parties les plus fertiles des territoires voisins, semblant ainsi s'arrêter au point où chacun de ses citoyens suffisamment pourvu pouvait doubler les profits du commerce par ceux de la grande culture. »

De fait, les aptitudes des Carthaginois pour les travaux des champs sont attestées par divers passages de Polybe [9], où la richesse des campagnes de l'Afrique est indiquée en termes empreints d'admiration.

Grâce à cette double source de richesses, l'Afrique carthaginoise s'éleva à un degré inoui de prospérité.

1. La ville de *Tingintera*, en Espagne, patrie du géographe Mela, aurait ét fondée à l'aide des phéniciens de Zilis, transportés sur l'autre côte. (MÉLA, *De situ Orbis*, II, 2 ; STRABON, *Géogr.*, III, 1, 8 ; TISSOT, *l. c.*, p. 65.

2. Insc. votive punique. *Bull. arch. du Comité*, 1891, p. 585. — Insc. romaine écrite de droite à gauche, comme les textes phéniciens. — Acropole et murailles phéniciennes. DE LA MARTINIÈRE, *Journal officiel* du 25 mars, 1890, p. 1605 ; du 2 avril, p. 1784 ; HÉRON DE VILLEFOSSE, *Acad. des Insc.*, 13 févr. 1891 ; *Bull. Arch. du Comité*, 1889, p. 278.

3. TISSOT, *l. c.*, pp. 84-118.

4. TISSOT, *l. c.*, p. 127.

5. Bronzes phéniciens. DE LA BLANCHÈRE, *Bull. arch. du Comité*, 1889, p. 279.

6. *Journal officiel*, *l. c.*

7. TITE LIVE, *Hist.*, XLII, 23.

8. *Géographie comparée*, I, 632.

9. *Historiæ*, I, 29 ; III, 22, 23 ; XXII, 2. Cf. HEEREN. *Idée sur les relations politiques et commerciales des anciens peuples de l'Afrique*, trad. fr., I, p. 67, in-8.

Lorsque le roi de Syracuse, Agathocle, descendit en Afrique, il s'empara, dit Diodore de Sicile [1] de 200 villes, parmi lesquelles *Megalopolis* dans la presqu'île du cap Bon, *Neapolis*, *Tunès*, *Utica*, etc., etc.

Il n'était resté que trois ans en Afrique, août 310-oct. 307.

Cinquante ans après, Regulus imita Agathocle. Il descendit à *Clypea*, sur la côte orientale de la même presqu'île et s'empara, dans les environs de Carthage, de 20.000 esclaves qu'il envoya sur ses vaisseaux à Rome. Combien de villes prit-il ? Polybe ne le dit pas. Appien parle aussi de 200. [2]

Scipion l'Africain, avant sa victoire de Zama, prit maintes places fortes, dit Tite Live [3]. Appien ajoute que « les Grandes plaines » où se trouvait Zama, étaient voisines d'une région nommée Tusca qui renfermait 50 villes . [4]

Massinissa, dans ses attaques répétées contre Carthage, avant la 3e guerre punique lui avait enlevé, avons-nous dit plus haut, 70 villes ou postes fortifiés [5].

En somme, au rapport de Strabon [6], Carthage possédait encore 300 villes en Libye, au commencement de la 3e guerre Punique.

Non seulement l'influence de Carthage s'exerça très vivante jusqu'aux limites de son territoire propre puisque nous voyons à l'O., à *Bulla Regia* [7], *Thucca* [8] (Dougga), *Thignica* (Aïn Tounga) etc. des restes importants de sa civilisation, mais elle s'exerça bien au delà de la région qu'elle occupait effectivement.

Dans l'intérieur de la Tunisie, elle s'avança jusqu'à l'O. Sarrath, affluent de l'O. Mellègue : Saladin [9] remontant de Haïdra vers le Kef, dit à propos de deux stèles funéraires portant un cachet certainement punique : « A partir de ce point (Hr Zouache) [10] nous entrons dans une région où les recherches de monuments puniques ne manqueront pas d'être couronnées de succès. »

De fait, lui-même signale des restes phéniciens à Hr Medeina, à

1. *Hist.*, LXX, 8.
2. *Punic.*, I, 3.
3. *Hist.*, XXX, 9.
4. *Bell, civ.*, VIII, 68.
5. Il est à remarquer qu'Agathocle et Regulus ont surtout opéré à l'E. et au S. E. tandis que Massinissa a bataillé à l'O.
6. *Geogr.* Lib. XVII, 2, 12.
7. Tissot, *l. c.*, pp. 261, 265.
8. Gsell, *Mél. de l'Ecole de Rome*, 1895, p. 330.
9. *Archives des Miss. Scient.*, XIII. Mission, 1882-1883, p. 192.
10. Pied occid. du Djebel Zrissa. Carte 1/10.000.

Ksour, à Ebba, à Bir bou Ahmed [1], au Kef. A Hm Zouakra [2], on a trouvé fichée en terre au milieu de nombreux dolmens, une stèle avec caractères néo-puniques. — A Magraoua, plusieurs poteries semblables à celles découvertes par le P. Delattre à Carthage, et par Gauckler à Gouraya [3] et une monnaie de Carthage.— A Mactar, ont été trouvées 67 inscriptions puniques, dont 62 stèles votives à Baal Hammon, le Saturne Africain et 5 funéraires [4] ; des Insc. avec noms latins écrits en caractères puniques [5], etc.

Toutes ces découvertes prouvent évidemment que l'élément carthaginois avait pénétré jusqu'au cœur de la Tunisie actuelle et s'y était implanté assez fortement.

Bien plus, au Sud, Gafsa passe pour avoir été une ville d'origine punique, une de ces colonies mentionnées par Aristote dans sa Politique [6].

Les habitants phéniciens des Syrtes ont même essaimé jusqu'aux montagnes qui bordent le désert, car au delà du Grand Chott à 10 kil. du Bordj des Matmata, à bir Ghorassen, au N. de *Tlalet* ainsi qu'à El Amrouni, au N. de Ramada, on a découvert des mausolées puniques. Le dernier portait une Insc. funéraire latine et néo-punique [7].

On peut donc dire que, soit avant, soit après la ruine de Carthage, l'élément punique s'est répandu sur de nombreux points de la Tunisie actuelle.

Il en fut de même en Numidie.

Bien que Cirta soit un mot d'origine phénicienne [8], il n'est pas prouvé que les Carthaginois aient été maîtres de cette ville à une époque quelconque de l'histoire [9]. Il est incontestable cependant que la civilisation punique s'y est implantée fortement. On a trouvé à Constantine des monnaies avec légendes néo-puniques datant

1. Saladin, *l. c.*, pp. 193-200.
2. *Bull. arch. du Comité*, 1893, p. 141.
3. *Bull. arch. du Comité*, 1893, p. 140.
4. Ph. Berger, *C.R. Acad. Insc.*,1890, p. 35.— *Bull. arch. Com.*,1891,p.527.
5. *Mél. de l'Ecole de Rome*, 1898, p. 100. Cf. Cagnat, *Arm. Rom.*, p. 775.
6. *Polit.* VII, 3, 5. — Cf. Salluste, *Bell. Jug.*, 94 ; Tissot, *Géogr.* II, p. 668 ; Toutain, *Bull. arch. Com.*, 1903, p. 206.
7. Héron de Villefosse, *C. R. Acad. Insc.*, 1894, pp. 273, 469 ; Gsell, *Mél. de l'Ec. de Rome*, 1895, p. 323. Cf. *Bull. Arch. du Comité*, 1901, pp. clxiv, clxv.
8. *Carth* signifie ville. Gesenius, *Scripturæ Linguæ pheniciæ monumenta*, p. 422. Cf. Clermont Ganneau, *Rec. d'Arch. Or^le*, V, p. 317.
9. Gsell, *Rec. de Mémoires publiés à l'occasion du XIV^e congrès des Orientalistes*, p. 369.

probablement de la première moitié du premier siècle av. J.-C. Deux d'entre elles nomment un Bodmelkart [1] qui était peut-être un prince ou un magistrat local. — Un grand nombre de débris architecturaux de style punique, et de nombreuses stèles votives sur lesquelles les noms puniques sont bien plus nombreux que les noms indigènes [2]. Tite Live, Appien et Strabon parlent des magnifiques édifices de style gréco-punique dont les rois numides avaient orné leur capitale [3].

Tout auprès de Constantine, à 3 kil. du Kroub, on voit un mausolée appelé Souma, qui a peut-être été le tombeau d'un prince régnant dans cette ville ; il est également bâti dans ce style mixte, ainsi que le Medracen que l'on voit dans la région de Batna, au S.-O. du lac Djendeli [4].

La plupart des villes libyennes entre Constantine et la frontière de la Tunisie portent également un cachet punique plus ou moins prononcé : *Calama* [5] (Guelma), *Tigisi* [6] (Aïn el Bordj), *Thibilis* [7] (Announa), *Aquæ Thibilitanæ* [8] (Hm Meskhoutine), *Zattara* [9] (Kef bou Zioun), Guelâa bou Atfan [10], *Thubursicum Numidarum* [11]

1. Müller, *Numismatique*, III, p. 60.

2. Doublet et Gauckler, *Musée de Const.*, pp. 38-39 ; Berger, *Actes du XIe Congrès des Orientalistes*, p. 293 ; *Rec. Const.*, 1853, p. 69 ; 1860-1861, p. 91 ; 1864, p. 37 ; 1865, p. 113 ; 1866, p. 38 ; 1875, p. 339 ; 1876-1877, p. 445 ; 1878, p. 252 ; 1883-1884, p. 124, etc., etc.

3. Tite Live, *Hist.*, XXX, 12 ; Appien, *Pun.*, 27 et 206 ; Strabon, *Geogr.*, XVII, 3, 13.

4. Ce monument indigène est, selon l'expression de Gsell (*Monum. Antiq. de l'Algérie*, I, p. 68) « revêtu d'une chemise gréco-punique : la colonnade est grecque, et la corniche phénicienne ».

5. On peut croire que cette ville a été fondée par Carthage, si l'on admet avec Judas que *Calama* n'est autre que *Malaca*, les Latins ayant lu le mot en sens inverse. *Rev. Arch.*, IV, 1847, p. 191.

Quoiqu'il en soit, il est certain que les institutions, les mœurs et la langue puniques s'y sont implantées fortement. *C. I. L.* VIII, 5306, 5311, 5324, 5392.

6. Procope, *De Bell. Vand.*, II, 10.

7. Nombreuses stèles puniques. *Rec. Const.*, XXVI, 1890-1891.

8. Gsell, *Bull. Arch. Com.*, 1900, p. 379.

9. Insc. néo-puniques. *Atl. Arch.*, f. 18, n° 233.

10. Les noms puniques sont fréquents sur les stèles funéraires. *C .I. L.*, VIII, 4836-4844 a ; 16909-17045 ; *Bull. Acad. d'Hippone*, 1891, pp. L-CIII ; *Rec. Const.*, 1892, p. 94 ; *Bull. Arch. Com.*, 1895, pp. 311-314 ; 1896, pp. 186-191.

11. La fréquence des noms puniques sur les épitaphes prouve que cette ville d'origine libyenne ressentit profondément l'influence de la civilisation carthaginoise. Gsell, *Atl. Arch.*, f. 18, n° 297 ; Masqueray, *Bull. de Corresp. afric.*, I, p. 308.

(Khemissa), Hr el Aria ou Garça [1], *Tipasa* [2] (Tifech), *Thagura* [3] (H. Taoura), *Naraggara* [4] (Sidi Youssef et Ksiba), *Gadiaufala* [5] (Ks. Sbehi), *Madauros* [6] (Montesquieu), *Macomades* (Merkeb-Talha, etc.).

Jusqu'au pied de l'Aurès, la ville de *Theveste* [7] (Tébessa) elle-même n'a pu échapper, au moins pendant près de cinquante ans, à l'influence et même à la domination carthaginoise. Après la guerre des Mercenaires, vers 250 av. J.-C., Carthage s'en empara, pour châtier les Libyens de l'appui qu'ils avaient donné à ces révoltés et protéger de ce côté la limite méridionale de son territoire. Des tombes puniques creusées dans le roc et semblables à celles de Djidjelli, Collo, etc., retrouvées en 1890 sont les preuves qui nous sont restées de l'occupation de cette ville [8] par les Carthaginois.

Du reste, nombreuses sont les traces de la religion punique adoptée par les indigènes de *Mascula* [9] (Khenchela), *Thamugadi* (Timgad), Aïn el Ksar, etc. Dans cette dernière localité en particulier on a découvert une sépulture qui contenait un bandeau d'argent avec des images de divinités d'origine phénicienne, et une pendeloque d'argent avec la tête d'Ammon [10].

A l'O. de la Numidie, c'est la ville de *Milev* (Mila) qui paraît

1. Chapiteau de style punique. *Atl. Arch.*, *l. c.*, nº 390.

2. Nom peut être phénicien. MOVERS, *Die Phœnizier*, II, 2, p. 164. — Inscriptions néo-puniques. GSELL, *Rec. de Mémoires en l'honneur du XIVe Congrès des Orientalistes*, p. 366. — Chapiteau de style punique, *Bull. Arch. Com.*, 1900, p. 381.

3. Müller attribue à Thagura une monnaie avec légende néo-punique. *Numism. de l'Anc. Afrique. Suppl.*, *p.* 67.

4. GSELL, *Atl. Arch.*, f. 19, nº 73, 37.

5. MÜLLER, *l. c.*, III, pp. 65-67.

6. Des étymologies phéniciennes ont été proposées pour *Madauros*, *Macomades*, *Bagaïa*, etc., MOVERS, *l. c.*, II, 2, p. 440, nº 79. — GESENIUS, *l. c.*, p. 420. Mais elles sont très douteuses. Cf. GSELL. *Atl. Arch.*, f. 18, nº 432 ; f. Aïn Beida, nº 68.

7. AU *C. I. L.*, VIII, on trouve dans la Dissertation qui commence le chapitre sur la Numidie, p. 215, le passage suivant : « Nous n'hésitons pas à l'identifier avec Ekatompyle, ancienne capitale de la Libye, prise par Hannon, général carthaginois, après le commencement de la 1re guerre punique. Diodore de Sicile, *Hist.* XXV ; POLYBE, *Hist.*, L. 73 ; MOVERS, *l. c.*, II, 2, p. 519.

8. DUPRAT, *Rec. Const.*, XXVI, 1890-1891, p. 282.

9. *Mél. de l'Ec. de Rome*, 1893, p. 466.

10. *Rec. Const.*, XVIII, 1876-1877, p. 294 ; BERGER, *Gazette Arch.*, 1879, pp. 113, 222.

avoir été, à l'intérieur des terres [1] la limite des Inscriptions de langue phénicienne [2].

Il n'est pas jusqu'à la lointaine Maurétanie qui n'ait vu les marchands de Carthage, non seulement s'établir sur ses côtes, mais encore pénétrer jusque dans les centres indigènes de l'intérieur.

Sans parler de *Tubusuptu* (Tiklat) [3], *Quiza*, (Pont du Chélif,) Kalâa [4], dans le Dahra, qui étaient relativement voisines de la côte, on constate la présence de l'élément phénicien à *Zucchabar* (Miliana) et même à *Auzia* (Aumale). Dans la première de ces villes plusieurs inscriptions portent la trace d'influence punique [5] ; mais c'est surtout à Auzia que cette influence se fait remarquer. N'a-t-on pas cru que cette ville n'était autre qu'Auza de Libye bâtie au IX^e^ s. av. J.-C. par Ithobaal roi de Tyr [6] !

Quoi qu'il en soit on ne peut nier que s'il n'y a eu à Auzia que simple influence par la diffusion d'une civilisation supérieure [7], cette influence s'est fait sentir assez profondément même dans ce coin reculé du pays des Maures [8].

La plupart du temps l'influence de Carthage sur les populations indigènes n'a été que morale, je veux dire qu'elle ne s'est pas exercée autrement que par le moyen de son organisation sociale [9].

Mais dans les ports de mer et certains pays limitrophes, son empreinte a été beaucoup plus profonde. Les nombreux marchands des villes phéniciennes gardèrent scrupuleusement leurs mœurs, leurs coutumes et leur langue. Le mot libo-phénicien disparut vite, il est vrai des pièces officielles (Pline et Ptolémée sont les derniers à employer ce mot), mais leur langue fut admise longtemps encore

1. Gsell, *Mél. de l'Ec. de Rome*, 1900, p. 98.

2. Stèles néo-puniques, *Bull. Arch. Com., Séance de février*, 1899, *de la Commission de l'Afrique du Nord ; Bull. Acad. Hipp.*, 1890, p. LXX.

3. *Atl. Arch.*, f. 7, *Bougie*, n° 27 ; f. 11, *Bosquet*, n° 2 ; f. 12, *Orléansville*, n. 102.

4. Gsell, *Monum. antiq. de l'Algérie*, II, p. 55.

5. *C. I. L.* VIII, 9618 et 21484 ; 21481 ; dédicace à *Abaddiri sancto, divinité phénicienne.*

6. Josèphe, *Antiquités judaïques*, VIII, 13, 2. Cf. Movers, *l. c.*, II, 2, p. 519 ; Cat, *Essai sur la Maurétanie Cés.*, p. 178 ; Meyer, *Geschichte des Altertums*, I, p. 346 ; Maspero, *Hist. Anc. des peuples de l'Orient.* III, p. 279.

7. Gsell, *Atl. Arch.*, f. 14, *Médéa*, n° 105.

8. Fréquence assez grande de noms puniques. *C. I. L.*, VIII, 9085, 9102, 9105, 9106, 9111, 9120, 9146, 20778, 20787, 20795, 20799.

9. Gsell, *Recueil de Mémoires et de textes en l'honneur du XIV^e^ Congrès des Orient. à Alger*, 1905, in-8, p. 612. Alger, Fontana.

dans ces mêmes pièces, puisque Ulpien admet la validité d'une « *verborum obligatio* » même contractée dans la langue punique [1].

Sans doute, dans l'administration, chez les fonctionnaires, on y devait parler latin ; mais le peuple, lui, ne parlait souvent que punique ou libyen. Ainsi, à *Leptis magna* (Lebda), la famille de Septime Sévère. Cet empereur qui avait fait ses études à Rome avait pu s'instruire dans les lettres latines et grecques [2] ; mais sa sœur, bien que née de chevaliers romains, ignorait presque complétement le latin, de sorte que, de Rome, où elle était venue s'établir, son frère dut la renvoyer à Leptis pour lui épargner à elle et à lui la honte des nombreux barbarismes qu'elle faisait [3].

On peut croire qu'il en était de même dans les Syrtes où Carthage avait eu des emporia si nombreux, et cela pendant toute la période romaine et même au-delà, puisque Arnobe le jeune mentionne encore, vers 460, dans le Commentaire ad Psalm. CIV, le « *sermo punicus* » comme étant la langue des peuples de la petite Syrte. « *Cham... habens linguas sermone punico a parte Garamantum* [4]. »

S'il en fut ainsi des villes où Carthage n'avait que de simples emporia, que dut-il en être de la région qui fut son domaine propre ?

Elle s'appelait Zeugitane, plus tard Proconsulaire. Les indigènes qui l'habitaient portaient le nom d'*Afri*, expression réservée par les auteurs aux habitants de la région possédée autrefois par Carthage.

Couverte de municipes romains dès le IIe siècle, comme nous le verrons dans la suite, elle a dû nécessairement, dans les villes du moins, être *latinisée*.

Mais les indigènes des campagnes? Au témoignage de saint Augustin, ils parlaient encore de son temps le punique, puisque *lingua punica* et *lingua afra* étaient synonymes [5].

Mais ce ne fut pas la seule région où l'influence punique résista victorieusement à celle de Rome : tout le pays qui s'étend entre Bône, Guelma et même Montesquieu semble avoir été fortement réfractaire à la langue et aux coutumes des vainqueurs. On y a trouvé un grand nombre de stèles puniques ornées du croissant [6] ;

1. MARQUARDT, *Administration romaine*, p. 473, de la Trad. fr.
2. SPARTIEN, *Vita Severi*, 1.
3. SPARTIEN, *Vita Severi*, 15.
4. MIGNE, *P. L.*, tome LIII, p. 481. Nous possédons diverses inscriptions puniques de Leptis Magna, datant de l'époque impériale romaine. *C. I. L*, VIII, 15, 16. Cf. PROCOPE, *De Bell. Vandalico.*, II, 10 ; MOVERS, *Die Phœnizier*, II, pp. 476-477.
5. *I. Epist. Joannis ad Parthos*, 3 ; MIGNE, *P. L.*, T. 35, p. 1991.
6. *Bull. Acad. d'Hipp.*, nº 21, pp. 102, 110.

dans certains cas, où l'on a voulu utiliser les caractères romains, on les a tellement défigurés qu'ils ressemblent beaucoup à ceux de l'alphabet punique [1].

Evidemment la population de ce pays n'était pas du tout assimilée, même au Ve siècle. C'est bien du reste ce que nous apprend saint Augustin : Dans la partie de son diocèse qui se trouvait de ce côté, la langue latine était encore absolument inconnue. Pour donner un titulaire à un nouvel évêché qu'il vient de créer (423), il doit chercher quelqu'un *qui et punicâ linguâ esset instructus* [2]. On voit un autre évêque, Macrobius, auquel le dialecte punique est étranger, obligé, pour faire un sermon, de recourir à un interprète [3]. Enfin à Madauros, la ville la plus romaine de cette région, le punique est toujours en honneur [4]. Aussi le docteur Reboud a-t-il pu écrire : « Si mêlée à la civilisation romaine qu'ait été toute la portion de la Numidie comprise entre Tifech et Bône, il n'en est pas moins vrai que les indigènes n'y parlaient et n'y écrivaient encore du temps de saint Augustin que fort rarement le latin [5]. »

Voilà un fait. Comment l'expliquer, car enfin jamais Carthage ne semble y avoir dominé. Son territoire, même au moment de sa plus grande puissance ne parait pas s'être avancé à l'ouest plus loin que *Bulla Regia* (Hammam Darradji).

Un passage de Procope nous mettra peut-être sur la voie : L'historien byzantin raconte avoir vu à Tigisi (Aïn el Bordj) deux colonnes sur lesquelles on lisait en caractères phéniciens : « Nous sommes ceux qui avons fui la présence de Josué le voleur, fils de Nave. »

On a mis en doute l'authenticité de cette inscription. Gibbon [6] dit carrément à ce propos : « Je crois aux colonnes, je doute de l'inscription, et je rejette la généalogie. » Fournel est du même avis [7]. Marcus, lui, ne croit même pas aux colonnes [8].

1. *Bull. Acad. d'Hipp.*, nº 21, p. 116.
2. *Epist.* CCIX, 3.
3. Aug. *Epist ad Macrobium*, CVIII, 14. « *Concussi ac stimulati aculeis verborum tuorum quæ in eos per punicum interpretem... jaculatus es...*
4. Aug., *Epist.* XVII, *Ad Maximum Madaurensem.* S. Augustin répondant aux moqueries que le Grammairien païen lance contre les noms des saints martyrs, *Namphamo, Miggin.* etc., lui écrit : « *Pœniteat te certe ibi natum ubi hujus linguæ cunabula recalent* »
5. *Bull. Acad. d'Hippone*, nº 20, p. 116.
6. *Hist. de la décad. et de la chute de l'Emp. Rom.*, T. VII, ch. 41, p. 391, note 2.
7. *Les Berbers*, I, p. 34.
8. *Hist. des Vandales*, livre III, ch. 4, p. 236, in-8º, Paris, 1836.

Le principal argument de la critique pour rejeter en totalité ou en partie l'authenticité de cette inscription, c'est le silence des auteurs, relativement à ces fameuses colonnes.

Cependant, au rapport de Fournel [1] lui même, cette inscription aurait été citée, un siècle avant Procope par le savant Moïse de Khoren qui écrivait vers 442 [2].

Bien plus, on trouve dans saint Augustin, un passage qui est une allusion évidente, sinon à l'inscription, du moins à l'émigration.

Après avoir raconté que son prédécesseur Valerius fut, un jour, bien étonné d'apprendre de la bouche d'un de ses diocésains qui parlait latin et punique que le mot punique *Tria* correspondait au mot latin *salus*, saint Augustin ajoute : « *Interrogati rustici nostri quid sint, punicè respondentes Chanani, corrupta scilicet, sicut in talibus solet, una littera, quid aliud respondent quam Chananœi* [3] ? »

Il ne serait donc pas impossible que des émigrés de la terre de Chanaan fussent réellement venus sur les vaisseaux de Tyr, s'établir dans cette région de l'Afrique, et y eussent répandu parmi les Libyens l'usage de leur langue que nous constatons très répandu et très vivant, encore au Ve siècle, dans tout le bassin de la Haute Seybouse.

Le passage cité de saint Augustin mérite en effet d'être pris en considération. Peut-être notre saint ne parlait-il pas punique. Il en connaissait cependant quelques mots puisqu'on le voit développer et expliquer un proverbe de cette langue [4]. En tous cas, il était à même de s'assurer des traditions de ses diocésains.

En constatant ce qui s'est passé en Zeugitane, sur les côtes du littoral de la petite Syrte et au Nord-Ouest de la Numidie, on est forcé de conclure que la civilisation punique a imprégné les Berbères qu'elle a atteints bien plus profondément qu'on ne le croit généralement ; que celle de Rome n'a été la plus forte que lorsqu'elle n'a pas rencontré de rivale sérieuse, mais que là où les populations indigènes avaient déjà reçu l'empreinte punique, elles l'ont con-

1. *L. c.*, pp. 34-35. Cf. GSELL, *Atl. Arch.*, f. 17, Constantine, nº 340.

2. D'après Saint Martin (*Mémoires histor. et géogr. sur l'Arménie*) mentionné dans Lebeau (*Hist. du Bas Empire*, XI, p. 324, note 2.

3. *Epistola ad Romanos, inchoata expositio*, 13 ; MIGNE, *P. L.*, T. 35, p. 2096.

4. SERMON, *De Verbis Apost.*, 167, 4. « *Proverbium notum est punicum quod quidem latine vobis dicam, quia punice non omnes nostis. Punicum enim proverbium est antiquum : Nummum quœrit pestilentia ; duos illi da, et ducat se.* »

servée malgré les cinq siècles de domination romaine [1]; qu'enfin la civilisation de Carthage a été, d'une certaine façon plus durable que celle de Rome, puisque celle-ci disparue, sa langue disparait presque complètement avec elle, tandis que, Carthage détruite, sa langue subsiste encore plusieurs siècles.

C'est l'opinion d'un savant africaniste [2] qui, à propos des peuples indigènes si bien assimilés par Carthage qu'ils portèrent le nom de Libo-Phéniciens, écrit ceci : « Les Carthaginois réalisèrent donc ce que les Romains ne purent jamais obtenir. L'assimilation fut sous leur domination aussi complète que possible, tandis qu'elle fut nulle sous les Romains. »

Cette affirmation est sans doute exagérée. Il n'en est pas moins vrai que la langue punique a joui en Afrique d'une vitalité que la langue romaine n'a pas connue.

§ 2. Civilisation numide.

A côté de la civilisation punique naquit et grandit une certaine civilisation indigène qui tint un peu du grec et beaucoup du carthaginois.

Massinissa avait été élevé à Carthage [3] qui inaugura auprès de lui le système que Rome pratiqua plus tard avec tant de profit pour sa politique auprès des princes indigènes : Firmus, Gildon, etc.

Quand il devint roi des Numides, il ne perdit pas le souvenir des enseignements reçus. Ce fut lui qui initia à l'agriculture ses sujets barbares et leur apprit à tirer parti de la fécondité de leurs terres.

Son successeur Micipsa appela de la Sicile, à sa cour, des artistes grecs qui furent le noyau d'une colonie hellénique assez importante. Elle devint si florissante à Cirta que, malgré son éloignement de la mère-patrie, elle conserva sa langue jusqu'au IIe siècle de l'ère chrétienne [4].

1. Gauckler, *Bull. Arch. du Comité*, 1899, p. 164.
2. Lacroix, *Revue Africaine*, 1864, p. 4.
3. Appien, *De Rebus punicis*, 10.
4. *C. I. L.*, VIII, p. 620, b et d. sont très probablement antér. à la domination romaine. Gsell, *Monuments Antiques de l'Algérie*, p. 61. Cela permet de supposer que dans les grands ports, comme à Carthage et sur les côtes orientales tournées vers la Sicile et l'Orient les colonies grecques furent florissantes. On a même trouvé entre les vallées de l'O. Miliane et de l'O. Siliana, dans le Bou Arada, des indigènes assimilés grecs dont les noms sont dérivés du grec : *Paladius, Paladianus, Nebridianus*, accolés à des noms indigènes : *Namphamo, Beregbal*, etc. *Bull. Arch. Com.*, 1897, p. 400.

Au rapport de Strabon [1], la capitale de Micipsa fut ornée de splendides monuments. C'est probablement, dit Gsell, [2] sous l'inspiration de ce prince que se créa cet art hybride gréco-punique dont on voit encore deux spécimens dans le département de Constantine : l'un près de cette ville, et l'autre dans la région de Batna. Ce sont deux tombeaux ; le premier, situé à 3 km. au Nord-Ouest du Kroub est appelé Souma; le deuxième, près de la Sebkha Djendeli, Medracen. Tous deux portent dans leur style « le cachet évident de la fusion des deux civilisations carthaginoise et grecque. »

Sous l'action persévérante de ces deux grands princes dont le règne fut long et prospère [3], les Numides s'attachèrent au sol, l'agriculture fut mise en honneur, des cités naquirent et se développèrent dans le pays ainsi transformé. Au commencement de la guerre de Jugurtha, Métellus prit et incendia plusieurs villes de la Numidie orientale [4] ; *Vaga*, *Zama*, *Lares*, *Sicca Veneria*, etc., étaient, au témoignage de Salluste, des cités prospères [5].

Ce progrès ne fut pas général, il est vrai ; il n'atteignit vraiment que les tribus campées entre Cirta et Carthage et celles qui se trouvaient sur le littoral de la mer [6].

Il n'en reste pas moins que, lorsque Rome se résolut à occuper tout le pays et à le coloniser, elle trouva à l'intérieur un assez grand nombre de villes jouissant peut-être d'une certaine vie municipale [7] ou du moins prêtes à la recevoir. En tous cas, Massinissa ou ses successeurs avaient créé une certaine organisation politique puisque nous voyons des *præfecti regis* trahir Jugurtha et livrer à Metellus plusieurs localités bien approvisionnées de blé.

Nous connaissons en Numidie et en Maurétanie un certain nombre de localités qui paraissent avoir été assez importantes avant

1. *Geogr.*, XVIII, 3, 7 et 13.

2. *Monuments Antiques de l'Algérie*, I, *l. c.* Cf. LEFÉBURE, *La Politique des Grecs en Libye*. Alger in-8°, 55 pages. *Extrait du Bull. de la Société de Géogr. d'Alger et de l'Afrique du Nord*, 1902.

3. 238-149 ; 149-118 avant J.-C.

4. *Jug.*, 59.

5. *Jug.*, 50, 60, 61, 95.

6. *Jug.*, 90 ; POMPONIUS MELA, *De Situ Orbis*, l. I, c. 8.

7. La mention des *principes cirtensium*, dont parle Tite Live en 203 (l. XXX, 12) indique peut-être une organisation municipale. Il peut se faire que le Bodmelkart des monnaies de Cirta ait été un de ces princes ou magistrats locaux. MÜLLER, *Numism.*, III, p. 60.

l'arrivée des Romains. Outre les ports de mer [1] dont nous avons parlé plus haut à propos des comptoirs carthaginois, et dont quelques-uns furent enlevés à Carthage par les rois numides, nous voyons à l'intérieur *Tiddis* [2], (El Kheneg), Mahidjiba [3], *Madauros* [4] (Montesquieu), *Thubursicum Numidarum* [5] (Khemissa), *Theveste* [6] (Tébessa), *Zattara* [7] (Kef bou Zioun), *Tubusuptu* [8] (Tiklat), *Sufasar* [9] (Dolfusville), *Zucchabar* [10] (Miliana), *Auzia* [11] (Aumale), etc.

1. *a*) *Siga* fut prise par Syphax ; *b*) *Iol* fut la résidence de Bocchus (Solin XXV, 16). Juba en fit sa capitale et l'appela *Cæsarea* (MELA, I, 6, 30 ; PLINE, *H. N.*, V, 2, 20). Une Insc. néo-punique nomme Micipsa (*C. R. Acad. Insc.*, 1888, p. 197, 308. D'autres sont du temps de Juba et de Ptolémée (*C. I. L.*, VIII, 9342-9351 ; 20977 ; 21085-21096).

Monnaies autonomes (MÜLLER, *Numism.* III, p. 138. *Suppl.*, p. 78. — Cf. GSELL, *Atl. Arch.*, f. *Cherchel* ; *c*) *Saldæ*. On a trouvé à Bougie une dédicace latine au roi Ptolémée, fils de Juba II (*C. I. L.*, VIII, 8927 *d*) ; *Hippo Regius* a peut-être servi de résidence aux rois numides (STRABON, XVII, 3, 13 ; *Silius Italicus*, III, v. 259). Sittius s'en empara après la victoire de César à Thapsus et y coula la flotte pompéienne commandée par Scipion (*De Bello Afric*, 96). Cf. GSELL, *Atl. Arch.*, f. 9, *Bone*, 59.

2. Outre un rempart probablement romain et un autre byzantin, on en a trouvé un troisième en grandes pierres irrégulières qui semble libyque. *Atl. Arch.*, f. 17, *Constantine*, nº 89.

3. Centre très ancien. Sur le flanc nord, vestiges d'un rempart et d'une citadelle numides, en gros blocs presque bruts. *Atl. Arch.*, *l. c.*, nº 172.

4. Se trouvait à la limite des deux régions de Numidie et de Gétulie. (APULÉE, *Apologie*, 24). Cette ville a appartenu à Syphax, puis à Massinissa, APULÉE, *l. c.*

5. Peut-être le *Thubuscum oppidum*, dont il est question dans la guerre de Tacfarinas (TACITE, *Ann.*, IV, 24.) Cf. VIGNERAL, *R. R. de la Kabylie*, p. 183. GSELL, *Atl. Arch.* f. 18, *Souk Ahras*, 297.

6. Une des plus anciennes villes de l'Afrique sept[le]. Elle passait pour avoir été fondée soit par Heraklès (DIOD. IV, 18, 1), soit par Liber, (Saint Jérôme, *Comment. Epist. ad Galat.* 2. MIGNE. *Patrol. Lat.*, XXVI, p. 353. *Thebas Liberi quas in Africa condidit : quæ civitas nunc Thebestis dicitur*. Cf. GSELL. *Atl. Arch.* f. 29, *Thala*, 101).

7. On y a trouvé une dédicace à *Gulussæ Numidarum regi*. On a voulu, dit Gsell, rejeter cette dédicace comme apocryphe (*C. I. L.*, VIII, 3), mais des auteurs sérieux la regardent comme authentique. *Atl. Arch.* f. 28, *Souk Ahras*, nº 367.

8. L'*oppidum Thubuscum* que Tacfarinas assiégea sous Tibère, a été identifié avec cette ville par Cat. *Essai sur la Maur. Cés.*, p. 90. *Cagnat, l'Armée Rom.*, p. 21, etc., etc. Cependant TOUTAIN, *Mémoires des Antiquaires de Fr.*, LVII, p. 280, GSELL, *Atl. Arch.*, croient qu'il s'agit plutôt de *Thubursicum*. Voir plus haut, note 5.

9. Origine libyque, *Souf* signifie *eau courante*, dans divers dialectes berbères. TISSOT, *Géogr.* I, p. 420.

10-11. Voir ce que nous avons dit de ces villes, à propos des établissements puniques dans l'intérieur.

D'autres villes libyennes plus ou moins considérables existaient encore certainement à l'époque numide.

Il nous suffit d'avoir mentionné celles qui précèdent pour prouver qu'au moment où les populations indigènes entrèrent en contact avec les Romains « elles n'étaient pas un ramassis de peuplades sans organisation et sans lois. Tout prouve au contraire que les Berbères des régions fertiles de la Numidie possédaient une réelle civilisation [1] ».

Il faut bien l'avouer cependant, à part ces centres dont le nombre était évidemment restreint, le reste du pays était livré aux peuples nomades [2] qui, au besoin, se réfugiaient dans des places de refuge inacessibles, telles que Kalâat es Senam, Kessera, etc., étant de fait plus ou moins indépendants des chefs qui habitaient Cirta, Iol, Siga, Tingi.

Il en était encore ainsi sous les règnes de Tibère, et de Claude au rapport de Pomponius Méla [3] et de Silius Italicus [4].

C'est l'honneur de Rome d'avoir, en moins de trois siècles, élevé l'Afrique, surtout dans les régions qui s'appellent aujourd'hui Tunisie et département de Constantine, à un degré de prospérité véritablement incomparable.

Par quelles étapes passa l'Afrique dans cette grande œuvre de la romanisation du pays ? C'est ce que nous allons maintenant rechercher.

1. Mercier, *Les populations indigènes de l'Afrique... Rec. Const.* XXX, 1895-1896, p. 127-211.
2. *Jugurtha*, 90.
3. *De situ orbis*, l. I, c. 8.
4. *Bell. Pun.*, l. XVII, v. 89.

CHAPITRE III

OCCUPATION PROGRESSIVE DE L'AFRIQUE

§ 1. Sous la République.

Mommsen [1] a dit que, sous la République, Rome s'était contentée de garder le *cadavre*, sans rien faire pour lui infuser une vie nouvelle.

Ce n'est exact qu'en partie : Avant César et Auguste, il est vrai, le gouvernement n'a pas eu parmi ses soucis celui de coloniser l'Afrique ; mais en dehors de lui et sans lui, une foule de Romains et d'Italiens sont venus s'y établir et ont commencé à réveiller le « cadavre ».

De fait, les cendres de Carthage étaient à peine refroidies, qu'une troupe avide de chevaliers, de négociants, etc., accoururent pour s'emparer du commerce de la rivale disparue, se fixèrent dans le pays et s'efforcèrent de tirer parti de son sol inépuisable [2].

Vingt-trois ans après la ruine de Carthage, C. Sempronius Gracchus et Fulvius Flaccus, désireux de venir en aide aux classes pauvres, firent voter une loi qui ordonnait l'envoi d'une colonie latine sur le lieu même où s'était élevée Carthage. On oubliait ainsi et la défense de relever la ville et les solennelles imprécations qui avaient voué aux dieux infernaux ceux qui, dans l'avenir, oseraient habiter ces ruines [3].

Cette loi de réparation fut votée sur la proposition de Rubrius ami de Caïus, en 631 de Rome, c'est-à-dire en 123 avant J.-C.

C. Gracchus partit avec 6.000 colons [4] choisis non seulement parmi les citoyens romains, mais aussi parmi les alliés italiens et fonda la nouvelle ville sur l'emplacement même de l'ancienne (122)

1. *Hist. Rom.*, V, pp. 623-624. Trad. fr., XI, p. 255.

2. *Equites romanos, milites et negotiatores...* Salluste, *Jug.* LXV. Cf. E. Kornemann, *De civibus romanis in provinciis imperii consistentibus*, in-8, Berlin, 1892, p. 69 etc.

3. Appien, *Pun.*, VIII, 135.

4. Eutrope, *Breviarium*, IV, 9 ; Orose, *Hist.*, V, 11.

« in solo dirutæ Carthaginis... » dit Tite Live [1]. On la mit sous la protection de Junon Céleste, identifiée avec l'ancienne divinité carthaginoise : Astarté-Tanit : Colonia Junonia [2].

Mais le parti aristocratique ennemi des Gracques n'avait pas désarmé. L'année suivante, 121, sous prétexte que la loi Rubria avait été promulguée malgré les aruspices, il fit voter, sur la proposition de Minutius Rufus, une loi qui abrogeait celle de 123, et arrachait par conséquent, en droit, la vie civile et politique à la nouvelle ville [3]. De fait, cependant, elle continua à vivre, car on ne pouvait expulser les 6.000 citoyens déjà installés qui possédaient leur terrain comme *ager privatus ex jure Quiritium* [4].

Toutefois la nouvelle Carthage végéta : S'il faut en croire certaines monnaies expliquées par Müller [5] et reproduites par Tissot [6], Carthage aurait été à cette époque plus punique que romaine, et eût même été gouvernée par des suffètes. Quoi qu'il en soit, elle était d'après Solin « *aliquantisper humilis et languido statu* [7].

Les émigrants italiens ne se contentèrent pas de s'établir à Carthage ou dans la province annexée, ils se répandirent encore à travers le royaume numide de Micipsa qui les accueillit avec d'autant plus de bienveillance qu'il se regardait lui-même comme l'humble vassal de Rome. Aussi, au rapport de Salluste, s'y installèrent-ils en grand nombre. L'historien latin représente la ville de *Vacca* [8] (Béjà) que Massinissa avait autrefois enlevée aux Carthaginois et qui était restée à son fils Micipsa, en 146, comme le grand marché de toute la région et le centre du négoce pour de nombreux Italiens.

Ils allèrent faire concurrence aux Grecs jusque dans la ville de Cirta et y devinrent si nombreux [9] qu'ils en furent les défenseurs [10]

1. Epit. LX, 73.
2. PLUTARQUE, *Vies parall., C. Gracchus*, c. 10, 11, 14; APPIEN, *Bell. civ.*, I, 24; *Pun.*, 136; TIT. LIV., *Epit.* LX; VELLEIUS PATERC. *Histor. rom.*, I, 45; II, 7; FRONTO, *Epist., Ad Verum*, II; SOLIN, *Polyhistor.*, XXVII; EUTROPE, *Breviar.*, IV, 21. Cf. AUDOLLENT, *Carthage romaine*, p. 32, etc.
3. APP., *Pun.*, 136; *Bell. Civ.*, I, 24; OROSE, *Hist.*, V, 11; FLORUS, *Epitomæ de Tit. Liv.*, II, 3.
4. MOMMSEN, *Hist., rom.*, I, p. 97. Cf. MARQUARDT, *Organisation etc.*, II, p. 463.
5. *Numism. de l'anc. Afr.*, II, p. 349.
6. TISSOT, *Géogr.*, I, p. 636.
7. *Polyhistor.*, XXVII, 9. Elle était tellement amoindrie que pendant les démêlés de César et de Pompée, il n'en est pas question une seule fois.
8. *Jug.*, 47.
9. *Jug.*, 21.
10. « Italici quorum virtute mœnia defendebantur. » *Jug.* 26.

attitrés lorsque Jugurtha vint y attaquer Adherbal. Jugurtha ne le leur pardonna pas. Après avoir pris la ville, il les fit tous périr, eux et son cousin (112).

C'est ce massacre qui fut la cause de cette guerre longue et sanglante dite : Guerre de Jugurtha (111-106).

La paix assurée (105) le courant d'émigration se rétablit. Parmi ceux qui vinrent se fixer alors en Afrique, il faut citer un célèbre aventurier qui y joua plus tard un rôle vraiment brillant. C'est Sittius, de Nuceria, en Campanie.

« Accusé autrefois à Rome, dit Appien [1], il avait prévenu une condamnation en prenant la fuite. Après avoir levé des troupes en Italie et en Ibérie, il était passé en Libye où, servant tour à tour les petits rois du pays qui se faisaient la guerre, il s'était acquis une grande réputation, parce que la victoire restait toujours du côté où il combattait. »

N'osant aller dans l'Afrique propre, où Rome gouvernait directement et où, par conséquent, il n'aurait pas été en sûreté, il se rendit auprès de Bocchus, roi de Maurétanie. C'est là qu'il se trouvait en 64 av. J.-C., lors de la conjuration de Catilina, puisque nous voyons celui-ci faire valoir auprès des conjurés le concours qu'ils pouvaient attendre de lui [2].

La conjuration ayant avorté, Sittius ne fut pas inquiété dans ces régions éloignées et put continuer à son aise le cours de ses exploits.

Pendant ce temps, de plus grands et de plus ambitieux aventuriers que lui se disputaient la domination sur Rome et sur le monde : Marius et Sylla, César et Pompée. Les uns et les autres essayaient de s'appuyer sur l'Afrique, et mêlaient ainsi à leurs luttes les Numides et les Maures. En souvenir des liens communs qui les avaient unis à Catilina, Sittius prit le parti de César, lui gagna Bocchus, enleva à Juba Cirta sa capitale, et par cette heureuse diversion fournit au dictateur le moyen de gagner peu après la bataille de Thapsus.

César paya généreusement sa dette : il donna à Sittius et à ses compagnons Cirta avec tous les *pagi* qui en dépendaient [3]. De plus, il y joignit les villes de *Rusicade* (Philippeville), *Milev* (Mila),

1. *De bell. civ*, IV, 54.

2. *Catil.*, 21.

3. Appien, *De bell. civ.*, IV, 54. *Pro quibus meritis accepit* (Sittius) *a Cæsare agrum Massinissæ non totum sed partem ejus optimam.* C'est ce qui fit donner à Cirta le nom de *Sittianorum colonia :* Mela, I, 6, 30 ; Pline, H. N., V, 22.

Chullu (Collo), c'est-à-dire tout le pays à l'O. et au N.-O. de Cirta [1].

Ces quatre villes formèrent la confédération dite : *Respublica IIII coloniarum cirtensium* [2]. Nous aurons occasion d'en parler plus loin et avec plus de détails.

C'était, dans les intentions de César, le noyau de la colonisation dans l'*Africa nova* ou Numidie, comme Carthage devait l'être pour l'*Africa Vetus*.

L'essai de C. Gracchus en faveur de cette dernière n'avait pas été heureux : La *Junonia colonia* de 122 av. J.-C. était devenue, avons-nous dit, plus punique que romaine. C'est pour effacer ce caractère offensant que César décida d'y envoyer une colonie de vétérans auxquels se joignirent les citoyens qui le demandèrent, en tout 3.000 nouveaux colons pour infuser une nouvelle vie à ses débris languissants [3]. On a prétendu que César n'avait pas eu le temps de mettre son projet à exécution. Cependant Appien [4] et Dion Cassius [5] sont formels : « Les Romains, dit Appien, ruinèrent Carthage, puis ils la rebâtirent cent deux ans après l'avoir détruite » ce qui donne exactement 44 av. J.-C. (710 U. C.). Solin, qui donne ces mêmes dates, y joint pour plus de clarté les noms des deux consuls de l'an 44 : Marc Antoine et P. Dolabella [6].

Le territoire attribué par César à Carthage fut assez étendu. Il aurait compris de nombreux *pagi* et *castella* jusqu'à la limite occidentale de l'ancien territoire de la grande ville punique : *Thugga*, *Thignica*, *Numluli*, etc., lui auraient été rattachés [7].

César voulut de plus faire autour de la future métropole de l'Afrique une ceinture de colonies.

Déjà Marius en avait fondé deux dans la région du Dj. Gorra, sur la frontière de l'Africa vetus et non loin des Fosses Puniques : à *Uchi Majus* (Hr Douamès) et à *Thibaris* (Thibar) [8].

1. *Cuiculum* (Djemila) paraît leur avoir été adjoint un peu plus tard.
2. *C. I. L.*, VIII, 19493, 19494 etc.
3. Cf. AUDOLLENT, *Carthage romaine*, p. 45.
4. *Pun.*, 136.
5. *Hist. Rom.*, XLIII, 50, 3.
6. SOLIN, *Polyhistor.*, 27.
7. Ces *pagi* et *civitates* dépendaient encore de Carthage au début du IIIe siècle. Ce n'est que sous Septime Sévère que *Thugga* par exemple fut érigée en municipe. Cf. GSELL, *Mélanges de l'Ecole de Rome*, XX, 1900, p. 124, no 3.
8. *Col. Mariana Augusta Alexandriana Uchitanorum Majorum.* C. I. L., VIII, 14887. *Munic. Marianum Thibaritanorum*, HÉRON DE VILLEFOSSE, dans les *Procès verbaux de la Commission de l'Afrique du Nord*, avril 1902 ; *Mélanges de l'Ecole de Rome*, 1902, p. 331. C'était un des quinze *oppida civium romanorum* de Pline (H. N., V, 4). Ce surnom de *Marianus* indique

César en ajouta cinq ou six autres. Avant de quitter l'Afrique, juillet 46, il licencia ses vétérans, au dire de Dion Cassius [1], c'est-à-dire, suivant toute vraisemblance qu'il leur donna des terres dans le pays qu'ils avaient arrosé de leur sang. D'après Suétone, Jules César répartit 80.000 citoyens dans les colonies d'outre mer. Or, parmi celles-ci, ce furent surtout l'Afrique et la Grèce qui furent privilégiées [2].

Plusieurs villes d'Afrique portent le titre de *coloniæ Juliæ* du noms de leurs fondateurs : César et Auguste [3]. Comme il est souvent impossible de savoir auquel des deux remonte leur création, nous les grouperons toutes ensemble plus loin en parlant d'Auguste.

Ces diverses colonies étaient un précieux appoint pour l'influence romaine en Afrique ; mais la mort de César, 15 mai 44, et la période troublée qui la suivit, empêcha pendant de longues années ces nouvelles colonies de se développer. Tel fut le cas de Carthage elle-même. M. Æmilius Lepidus était venu en 40 av. J.-C. prendre possession de l'Afrique qui lui avait été promise après la bataille de Philippes, 42. Il la quitta quatre ans après, avec 12 légions à peu près complètes, pour aller rejoindre en Sicile Octave qui y faisait la guerre à Sextus Pompée (36). Malheureusement dans ces douze légions, il y avait le plus grand nombre des vétérans établis par César, en Afrique [4], de sorte que les colonies créées dix ans auparavant par le dictateur, furent ainsi presque aussitôt dépeuplées que fondées.

Octave ne tarda pas à réparer cette faute. Dès l'an 35, après avoir reconquis l'Afrique sur Lépide, il nomma Statilius Taurus

que ces deux villes doivent leur origine aux distributions de terre faites aux vétérans de Marius après la guerre de Jugurtha, en vertu d'une loi proposée par L. Appuleius Saturninus. « L. Appuleius Saturninus... ut gratiam Marianorum militum pararet, legem tulit ut veteranis centena agri jugera in Africa dividerentur. » AUREL. VICT., *De viris ill.*, 73.

NOTA. 100 jugera = 25 hect. environ.

Les surnoms d'Uchi majus : *Augusta et Alexandriana* montrent que cette ville reçut de nouveaux colons sous Auguste et sous Alexandre Sévère.

1. *Hist. Rom.* XLIII, 14. Cf. AURELIUS VICTOR *De Vir. ill.* 73; KUBITSCHEK *Imp. Rom. tributim descriptum.* p. 138.

2. SUET., *In Cæs.* XLII ; DION CASS., *Hist. Rom.*, XLII, 50.

3. Kornemann croit que celles fondées par César dépendirent à l'origine de Carthage. Auguste aurait brisé ce lien : *Die Cæsarische Kolonie Carthago*, dans le *Philologus*, LX, 1901, pp. 402-426. Cf. BARTHEL : *zur Geschichte der römischen Städte in Afrika.* Greifswald, Impr. Julius Abel, 1904, in-8° 67 pages. SCHULTEN, *Das Römische Afrika*, traduit en français par Florance Leroux. — GSELL, *Mélanges de l'Ecole de Rome*, 1904, pp. 338-339.

4. DIOD., *Histor.*, LII, 43.

proconsul et le chargea spécialement de travailler à la restauration de Carthage, 719-720 (35-34 av. J.-C.).

Six ans plus tard, il envoya lui-même 3.000 citoyens auxquels s'adjoignirent d'autres colons, pris dans le pays (29). Grâce à ce renfort, Carthage se releva [1].

Toutefois, au dire de Tertullien [2], la résurrection ne fut complète que quinze ans plus tard (14 av. J.-C.), année où cette colonie fut définitivement reconstituée sous le nom de *Colonia Julia Carthago* [3], sous le proconsulat de C. Sentius Saturninus.

Pendant les cent trente-deux ans que Carthage était restée plus ou moins en ruines, c'était *Utica*, alors située sur le bord de la mer, qui avait porté le titre de métropole de la province.

Mais à peine Carthage eut-elle reçu de nouveaux colons soit de César, soit d'Auguste, qu'elle redevint presque aussitôt la ville la plus importante de l'Afrique [4].

La reconstitution définitive de Carthage est plus qu'un fait particulier, c'est l'annonce d'une tout autre politique. Avec la résurrection de son antique métropole commence en effet pour l'Afrique une ère nouvelle.

La politique de l'occupation restreinte a vécu ; l'occupation progressive de toute l'Afrique septentrionale va commencer.

§ 2. Sous l'Empire. Les douze Césars.

AUGUSTE

Auguste, maître du monde par la victoire d'Actium (2 sept. 31 av. J.-C.) et désormais sans compétiteur, n'avait plus besoin de cette formidable armée de 76 légions, d'ailes de cavalerie, de

1. Dion Cassius, *Hist. Rom.*, LII, 43 ; Appien, *Pun.*, VIII, 136.
2. *De Pallio*, p. 917 de l'Edit. Oehler.
3. Audollent, *Carthage romaine*, p. 42.

Nota. Carthage a porté plusieurs noms depuis le premier essai de restauration entrepris par les Gracques :

Col. Junonia Carthago, de C. Gracchus et de Fulvius Flaccus.

Col. Julia Carthago, de C. Sentius Saturninus : *C. I. L.*, VIII, 805, 1497.

Hadrianopolis, pendant le règne d'Hadrien : Spartianus, *Vita Hadriani*, 29, 4-5.

Col. Alexandriana Commoda Togata Carthago, de Commode ; Lamprid. *Vita Commodi*, 17.

Col. Aurelia Antoniniana Carthago, de Caracalla. *C. I. L.*, VIII, 1220.

Col. Justiniana Carthago, de Justinien. Hardouin, *Collectio Concil.*, III, p. 202.

4. Strabon, *Geogr.*, XVII, 8, 33 ; Pomp. Mela, *De situ orbis*, I, 7, 2 ; Hérod., *Hist.*, VII, 6, 1.

troupes auxiliaires qui composaient soit son armée, soit celle d'Antoine. Outre que toutes ces troupes surchargeaient le trésor, elles étaient un danger pour l'empire tant qu'elles ne seraient pas licenciées. Il se mit donc en devoir de distribuer toutes ces troupes, soit dans l'Italie épuisée par tant de guerres civiles, soit en Afrique, en Sicile, en Macédoine, en Grèce, etc. « *Colonias in Africâ, Siciliâ, Macedoniâ, utrâque Hispaniâ... militum deduxi* [1]. »

Cette mesure eut des résutats excellents au point de vue de la sécurité et de l'extension de l'empire, car les vétérans, ainsi groupés, purent en cas de soulèvement ou d'invasion, résister aux premières attaques de l'ennemi, comme il arriva à Thala, pendant la guerre de Tacfarinas, et donner à l'armée régulière le temps d'arriver [2].

L'Afrique eut une bonne part de ces vétérans, car nous voyons tout le littoral africain, depuis l'Atlantique jusqu'aux Syrtes, bordé de colonies. Plusieurs autres villes furent également élevées à l'honneur de porter le titre de *coloniæ Juliæ*, fondées qu'elles furent ou plutôt restaurées par César ou Auguste.

En Proconsulaire, on en connaît plus d'une douzaine : Carthage = *col. Julia Carthago* [3] ; Zanfour = *col. Jul. Assuras* [4] ; Courba = *col. Jul. Curubis* [5] ; Nebeul = *col. Jul. Neapolis* [6] ; Hr Kasbat = *col. Jul. Thuburbo majus*[7] ; Le Kef = *col. Jul. Veneria Cirta nova* [8] ; Chemtou = *col. Jul. Simitthu* [9] ; Oudna = *col. Julia Uthina* [10] ; Bizerte = *col. Julia Hippo Diarrhytus* [11] ; Menzel el Gorchi = *col Jul. Thub...* [12].

Radès = *col. Julia Maxula* [13] et peut-être Chaouat [14] = *col. Jul. Thuraria.*

1. Inscription d'Ancyre.
2. CAGNAT, *L'armée romaine*, p. 428.
3. César fit remettre en état ses fortifications : *C. I. L.*, VIII, 977; *Mélanges de l'Ecole de Rome*, 1895, p. 315 ; 1899, p. 46.
4. *C. I. L.*, VIII, 1798.
5. *C. I. L.*, VIII, 980.
6. *C. I. L.*, VIII, 968.
7. *C. I. L.*, VIII, 848 ; *Bull. arch., Com.*, 1897, p. 254.
8. *C. I. L.*, VIII, 1632, 1648 ; *Bull. arch. Com.*, 1897, p. 254.
9. *C. I. L.*, VIII, 1462.
10. *Mélanges de l'Ecole de Rome*, 1903, p. 286 ; *Bull. arch. Com.*, 1897, p. 254.— LORENZINA CESANO, *Rendiconti dell' Accademia dei Lincei*, 1900, pp. 681-688. Cette ville reçut probablement sous Auguste des colons appartenant à la XIIIe légion.
11. *C. I. L.*, VIII, 1206, 14334.
12. *C. I. L.*, VIII, 14452.
13. PLINE, *H. N.*, V, 4 ; *Bull. arch. Com.*, 1897, p. 254.
14. *C. R. Acad. Insc.*, 1895, p. 66-72.

Auguste donna encore le titre de municipe à *Utica* (Bou Chateur), *Thabraca* (Tabarca), *Thunusuda* (S[1] Meskin), *Thuburnica* (S[1] Ali bel Kassem), *Uchi majus* (H. Douamès) fondée par Marius, et *Vaga* (Béjà) ; A *Uzalis* celui de droit latin ; et l'autonomie (*oppida libera*) à *Tunès* (Tunis), *Clypea* (Kelibia), *Hadrumetum* (Sousse), *Ruspina* (Monastir), *Lepti minus* (Lemta), *Thapsus* (Ras Dimas), *Achulla* (El Alia), *Bulla Regia* (H[m] Darradji), *Thysdrus* (El Djem), *Zama* (S[1] Amor el Djedidi [1])?

En Numidie, Auguste semble avoir donné le titre de municipe à *Hippo Regius* [2] (Bône), car une borne-limite mentionne le *munic. Aug(ustum) Hipp(oniensium) Reg(iorum)*.

C'est surtout en Maurétanie qu'il dirigea ses efforts, comme s'il avait eu l'intention de romaniser avec ses seuls moyens les peuples berbères échelonnés depuis l'Ampsaga jusqu'au delà des Colonnes d'Hercule.

S'étant probablement aperçu qu'il était beaucoup plus économique d'employer, pour la romanisation de la Maurétanie, le moyen qui avait si bien réussi pour la Numidie, il retira le délégué qui administrait ce pays, en son nom, depuis la mort du dernier roi Bocchus (33 av. J.-C.) et confia l'œuvre commencée à Juba II (25 av. J.-C.).

Tout en donnant à ce prince ces immenses régions à gouverner, Auguste dut conserver évidemment, sur les colonies fondées, ses droits de patron et de maître.

Six se trouvaient sur le littoral méditerranéen ; en partant de l'Ampsaga, limite de la Numidie, on trouvait :

1° *Igilgili* [3] *: Saldœ col. ejusdem (Augusti) item Igilgili* (Djidjelli);

2° *Saldæ* [4] (Bougie) *col. Julia Augusta Saldantium septimanorum immunis ;*

3° *Rusazus colonia Augusti* [5] (Port Gueydon ou Azeffoun) ;

4° *Rusguniæ* [6], *col. Augusti ;*

1. Cf. RENAULT, *Bull. arch. Com.*, 1897, p. 255.
2. *C. R. Acad. d'Hipp.*, 1897, p. LV.
3. PLINE, *H. N.*, V, 2, 20.
4. *C. I. L.*, VIII, 8931, 8933.
5. PLINE, *H. N.*, V, 2, 20 ; PTOL., *Geogr.*, IV, 2, 2 ; *C. I. L.*, VIII, 8929, 8933, 8937 = 20681. D'après l'Insc. 20683, Rusazus aurait été colonisée par les vétérans d'une VII[e] légion, comme Saldæ et Tubusuptu. Au sud de Port Gueydon, se trouve la tour de Daouark, restaurée sous Septime Sévère, par les *Rus(azi)tani.* (C. I. L., VIII, 8991). Cf. *Atl. Arch.*, f. 6, n° 74.
6. PLINE, *H. N.*, V, 2, 20 ; *Itin. d'Antonin*, C. I. L., VIII, 9045, 9047, 9247, 9250.

5° *Gunugu* [1], *col. ejusdem deducta cohorte prætoria ;*

6° *Cartennas* [2], *col. Augusti legionis II.*

7° Sur l'Océan Atlantique, Auguste dépeupla la ville phénicienne de *Zilis* [3] (Arzilla), en transporta les habitants en Espagne, et en fit une ville exclusivement romaine qu'il enleva à la domination de Bocchus et rattacha à la Bétique [4]. Elle fut appelée *Col. Augusti Julia Constantia Zilis.*

A l'intérieur des terres, il fonda encore quatre colonies, deux dans la partie qui sera plus tard la Césarienne, et deux dans la Tingitane.

8° *Tubusuptu* [5] *; col. Julia Augusta, legionis VII*[a] (Tiklat) entre les massifs de la petite et de la grande Kabylie ; et, sur les flancs du Zaccar, près du Chélif, en face du massif de l'Ouarsenis, habité par les Mazices,

9° *Zucchabar* [6] (Miliana), *col. Augusta quæ item Succhabar.* Ammien Marcellin la qualifie de municipe.

10° *Babba Julia Campestris* [7], (Moulaï Abd es Selam ?) au S.-O. des montagnes du Rif, à 40 milles de la mer, pour surveiller et contenir les tribus barbares qui l'habitaient.

11° *Banasa, col. Valentia* [8] (S[i] Ali bou Djenoun).

12° Probablement, enfin, Auguste a-t-il encore élevé à l'honneur de *municipium* la ville de *Tingi*, puisqu'elle porte sur les monnaies de cette époque le nom de *Julia Tingis.* On sait en effet, par Dion Cassius, que ce prince lui conféra le droit de cité.

Auguste espérait que ces douze colonies romaines seraient comme un ferment de civilisation pour ces vastes régions, d'autant plus que Juba II était tout entier acquis à cette œuvre. Mais les indigènes ne l'entendaient pas ainsi. Les Gétules refusant de reconnaître ce roi qu'on voulait leur imposer, se révoltèrent contre lui [9].

1. PLINE, *l. c.*, *C. I. L.*, VIII, 9071, 9423.
2. PLINE, *l. c.*, *C. I. L.*, VIII, 9663.
3. STRABON, *Geogr.*, III, 1, 8. Cf. TISSOT, *Géogr. comp. de la Maur. Ting.*, p. 65.
4. *Regum ditioni exempta et jura in Bæticam petere jussa.* PLINE, *H. N*, V, 1.
5. PLINE, *H. N.*, V, 2, 20 ; *C. I. L.*, VIII, 8837.
6. PLINE, *l. c.*, *C. I. L.*, VIII, 10450.
7. PLINE, *l. c.*, V, 5 ; Tissot proposait Es Serif comme emplacement probable de Babba. De la Martinière dit qu'il n'y a pas de R. R. à Es Serif, mais bien à Moulaï Abd es Selam. Cf. Cagnat, *l. c.*, p. 668. — Au S. O. de cette localité, à Sakhara, chez les Bi Garfit, on a trouvé une médaille de Claude.
8. PLINE, *l. c.*, V, 5 ; TISSOT, *l. c.*, p. 141. — Cette ville a changé à l'époque des Antonins son surnom *Valentia* pour celui d'*Ælia*, comme le prouve une dédicace à Commode trouvée en 1871, par Tissot, *l. c.*, p. 143. — *Rev. arch.*, 1872, XXIV, p. 366-367.
9. DION CASSIUS, *Hist. Rom.*, LV, 28.

Obligé en quelque sorte de prendre en main la cause de son protégé, Auguste dut commencer contre les Gétules et leurs alliés : Garamantes, Nasamons etc. une guerre qui ne dura pas moins de 30 ans (25 av. J.-C.-6 ap. J.-C.).

C'est alors probablement (25) qu'Auguste fit occuper *Theveste* (Tébessa), position stratégique de premier ordre[1], au point de vue défensif et offensif, située qu'elle est, au pied des derniers contreforts de l'Aurès oriental et à la tête de plusieurs vallées qui s'en vont déboucher du côté du désert, vers le sud de la Byzacène et de la Numidie.

Les révoltés une fois vaincus, Auguste voulut profiter de la paix qui suivit leur soumission pour reporter plus loin l'ancien *limes*[2]. En conséquence, il fit ouvrir par ses vétérans une grande voie allant de *Tacapæ* (Gabès) par *Capsa* (Gafsa) à *Thelepte* (Medinet el Kedima) où se trouvaient les *castra hiberna* de l'armée d'Afrique. Deux milliaires retrouvés l'un à Gabès[3] et l'autre dans le Bled Segui[4], nous apprennent qu'elle fut construite en l'an 14 de J.-C. par les soldats de la IIIe légion commandée alors par le Proconsul L. Nonius Asprenas.

Cette voie était sur le point d'être terminée quand Auguste mourut, 19 août 14 de notre ère.

A ce moment, l'Afrique romaine était encore peu étendue. Elle était circonscrite par un *limes* dont on peut à peu près préciser le tracé : il partait de la côte au Sud d'*Hadrumetum* (Sousse), passait par *Aquæ Regiæ*[5] (dans le Bled el Hercha?), *Sufes*[6] (Sbiba), *Thala*[7] (Thala), *Ammœdera*[8] (Haïdra), Ksar Gouraï[9], *Theveste* (Tébessa).

1. Moll, *Rec. Const.*, IV, p. 81.

2. Le *limes* n'était pas une simple ligne de postes fortifiés, mais bien une bande de terrain qui pouvait avoir une assez grande largeur, d'où l'expression de l'Itin. d'Antonin : *Iter per limitem tripolitanum.*

3. *C. I. L.*, VIII, 10018.

4. *C. I. L.*, VIII, 10023; *Bull. arch. Com.*, 1895, p. 78-132; 1899, pp. 542-556.

5. Gauckler, *Bull. arch. Com.*, 1904, p. 143.

6. *C. I. L.*, VIII, 11427; Cagnat, Mission de 1886, *Archiv. des Miss. scient.*, XIV de la 3e série, p. 66.

7. Au dire de Tacite, il y avait là, sous Tibère, pendant la guerre de Tacfarinas, une garnison de 500 hommes. (*Ann.* III, 21); *C. I. L.*, VIII, 502, 503, 1168; *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1898, p. 118.

8. Plusieurs tombes de vétérans du Ier siècle, détachés de la légion de Theveste, ont été retrouvées en cet endroit : *Bull. arch. Com.*, 1900, p. 93-96; *C. I. L.*, VIII, 11544.

9. *C. I. L.*, VIII, 2103.

De là, il rejoignait une ligne fortifiée qui défendait au Sud, la colonie de Cirta et son territoire.

On sait, en effet, qu'il y avait, à *Gadiaufala* [1] (Ksar Sbehi) une forteresse dont les ruines subsistent encore. Il s'en trouvait d'autres à *Ad Centenarium*, de la Table de Peutinger, peut-être le *Centuriæ* de Procope (Aïn Hadjar Allah, ou mieux H. Fedj Deriasse), à *Tigisi* [2] (Aïn el Bordj), enfin à *Turris Cæsaris* de l'Itin. d'Antonin, à 15 milles du *Sigus* [3] (Bordj ben Zekri).

Ces limites coïncidaient probablement avec celles des deux régions appelées Numidie et Gétulie.

De Tigisi et de Sigus le *limes* contournait les territoires de Cirta et de Milev, qui faisaient partie de la Confédération sittienne, aboutissant à l'Ampsaga, limite entre la Numidie et la Maurétanie [4].

De celle-ci Rome semble n'avoir possédé à cette époque que les côtes et les enclaves étroites des colonies de *Tubusuptu*, *Zucchabar*, *Babba Campestris* et *Banasa*.

A côté des colonies et des municipes mentionnés plus haut, il y avait évidemment d'autres villes en voie de formation. Pline [5] qui vivait un peu plus tard, il est vrai, mais dont les documents datent pour la plupart de l'époque d'Auguste, dit que depuis l'Ampsaga jusqu'à Cyrène, il y avait à l'intérieur du pays 26 [6] peuples soumis à l'empire, 6 colonies *præter jam supradictas id est : Carthago, Maxula, Uthina, Tuburbo...* 15 villes peuplées de citoyens romains, ou municipes [7] : *oppida civium romanorum, ex quibus : Azuritanum, Abutucense, Aboriense, Canopicum, Chilusanense, Simittuense, Thunusidense, Tuburnicense, Tynidrumense, Tibigense,*

1. *Atl. arch.*, f. 18, nº 159. Cf. TISSOT, *Géogr.*, II, p. 427.

2. DIEHL, *Nouvelles archiv. des Missions*, IV, 1893, p. 361.

3. Plus au S., la carte de Peutinger mentionne encore certains établissements militaires qui semblent avoir été une ligne de postes fortifiés avant que la frontière stratégique eût été reportée au S. de l'Aurès (Cagnat, *l. c.*, pp. 571-572). Ce sont, sur la route de *Diana* (Aïn Zana) a *Zaraï* (Zraïa) : *Ad Centenarium* (Hr Harmel? H. Tassa?) et *Suaddurusi præsid.*, (Bir Youkenène? Mechta Si Salah? Kh. bou Adef. ?). Cf. TISSOT, *Géogr.*, II, p. 465 ; TOUSSAINT, *Bull. arch. Com.*, 1903, p. CXLVII.

4. Cuicul semble avoir été à ce moment-là un des postes-frontière de ce côté ? Une épitaphe de Tigzirt (C. I. L., VIII, 20713) mentionne un soldat qui « militavit moratus in Cuiclo ». La tombe fut faite par son frère, soldat de la IIIe Légion.

5. *H. N.*, V, 4, 29. Cf. TOUTAIN, *Cités de la Tunisie*, p. 322.

6. Dans quelques manuscrits, on lit 516, chiffre qui paraît être une faute de copiste.

7. Cf. TOUTAIN, *Cités romaines*, p. 313, note 6.

Ucitana duo, majus et minus, Vagense; — une ville payant tribut : *oppidum stipendiarium unum : Castris Corneliis ;* — une ville de droit latin : *oppidum Usalitanum ;* — 30 villes libres *ex quibus Acolitanum oppidum, Acharitanum, Avinense, Abzuritanum, Canopitanum, Melzitanum, Materense, Salaphitanum, Tusdritanum, Tiphicense, Tunicense, Theudense* (*Theudalense* ?), *Tagastense, Tigense, Ulusubritanum, Vagense* aliud, *Visense, Zamense.*

Il est impossible d'identifier toutes ces villes [1]. Il suffit de constater que le règne d'Auguste a été marqué par un développement considérable du régime municipal [2], dans l'ancienne *Africa vetus.*

En Numidie également. Pline ne cite, il est vrai, à l'intérieur, comme ville importante que la colonie de *Cirta* (Constantine). Mais nous pouvons conjecturer que *Milev*, qui formait, sous sa dépendance avec *Rusicade* (Philippeville) et *Chullu* (Collo) une seule *Respublica*, devait être alors comme ces deux dernières un *oppidum*, ainsi que *Thucca* à l'embouchure de l'Ampsaga *impositum mari et flumini oppidum Tucca* [3].

Nous ne mentionnons pas quelques grandes villes indigènes, dont nous avons parlé plus haut qui sont en voie de formation et qui ne tarderont pas à jouir d'une constitution romaine : *Madauros Thubursicum Numidarum*, etc.

De plus, *Cirta* est dès lors entourée d'une ceinture de *castella* qui dépendent d'elles. C'est à eux que fait allusion Tacite, à propos de la guerre de Tacfarinas. Il les appelle *pagi cirtensium* [4].

En Maurétanie, outre les colonies d'Auguste, Pline cite, en Césarienne, une ville de droit latin : *Arsennaria* ; une autre de droit pérégrin : *oppidum peregrinorum, Quiza Xenitana*, un simple oppidum : *Siga... Syphacis regia*, et 2 civitates : *Timici* et *Tigava* [5] (El Kherba-Wattignies).

En Tingitane, les *oppida* de *Tamuda* et de *Sala*. Quant aux castella habités par les indigènes, Pline les passe sous silence, attendu, dit-il, que leurs noms sont indicibles : *ineffabilia.*

Les tribus indigènes de l'Est lui étant, semble-t-il mieux connues, il se hasarde à en citer une dizaine, comme étant alors soumises à Rome. Ce sont les : « *Natabudes, Capsitani, Misulami, Sabar-*

1. Cf. Tissot, *Géogr.*, II, pp. 769-770.

2. Toutain, *Bull. arch. Com.*, 1897, p. 255; *Cités Rom.*, p. 313 et suiv. Cf. les ouvrages de Schulten, Barthel, Kornemann, cités à la page 39, note 3 ; Gsell, *Mélanges Ecole de Rome*, 1904, pp. 338-389.

3. Pline, *H. N.*, V, 1, 2.

4. *Annales*, III, 74.

5. Pline, *H. N.*, V, 1, 3.

barès, Massyli, Nisives, Vamacures, Ethini, Mussini, Marchubii [1]. Il faut ajouter les *Nababes* qu'il a déjà mentionnés à l'Est du fleuve Usar (Isser ?) et les *Machurebi* à l'Ouest, probablement les mêmes que les *Marchubii* précédents.

L'emplacement de la plupart de ces tribus nous est aujourd'hui connu par des inscriptions. Nous allons l'indiquer en quelques lignes, en suivant un ordre géographique que l'auteur ancien n'a pas su mettre :

1. *Musulamii*. Le terrain de parcours de cette tribu avait une extension considérable.

Au Sud-Est, il avoisinait celui des *Cinithii* mentionnés sur une inscription de Salem Bou Ghrara [2] (*Gigthi*) et sur une autre d'El Djem [3] (*Thysdrus*).

Au Nord, il allait au moins jusqu'à H. el Begueur, puisqu'un domaine établi en 138, entre Thala et Sbeitla était *in territorio Musulamiorum* [4].

Au Nord-Ouest, jusqu'au défilé du Dj. bou Sessou que, sur l'ordre de Trajan, les légats L. Minutius Natalis et L. Acilius Strabo leur donnèrent comme limite entre leur territoire et celui de la ville de *Madauros* [5] (Montesquieu) (104-105).

La frontière occidentale descendait vers l'Aurès englobant au moins le pays des Nememcha puisqu'on a trouvé des inscriptions relatives à ce peuple près de Ksar Gouraï, à Khanguet Nasseur [6], Ksar Boum [7], Aïn Kamellel [8].

1. PLINE, *H. N.*, V, 4, 4.

2. Un Cinithien a été flamine de Trajan divinisé, et élevé par Hadrien à la noblesse équestre : *C. R. Acad. Insc.*, 1903, p. 463.

3. L'Insc. 10500 du *C. I. L.*, VIII trouvée à El Djem donne le *cursus honorum* d'un chevalier romain qui fut préfet de la tribu des *Cinithii* : HÉRON DE VILLEFOSSE, *Bull. de la Société arch. de Sousse*, I, pp. 35-41.

4. *C. I. L.*, VIII, 270 = 11451.

5. *C. I. L.*, VIII, 4676., *Bull. arch. Com.*, 1896, p. 275. — On a trouvé à *Thubursic. Numidarum* (Khemissa), l'Insc. d'un *Praef. coh. I. Musulamiorum, in Mauret.*, qui fut duumvir désigné de la colonie. (*C. I. L.*, VIII, 4879).

La *Table de Peutinger* mentionne encore en Numidie une fraction de cette tribu fixée entre Sétif et Cirta. Edit. Müller, II, 5 et III, 1. Peut-être y fut-elle transplantée à la suite de quelque révolte, comme nous le dirons plus loin.

6. A 5 kil. N. O. de Ksar Gouraï, borne de l'époque de Trajan, indiquant la limite du pays des *Musulamii* : *C. I. L.*, VIII, 10667, 16692 ; *Bull. arch. Com.*, 1900, p. CXXV.

7. A 2 kil. et demi au S. O. du bordj de Tasbent, borne limite du temps de Trajan entre les *Musulamii* et les *Tisibennenses*. *Rev. arch.*, I, 1907, p. 351.

8. A 150 m. au S. O., deux bornes limites du temps de Trajan, entre des terres impériales et les *Musulamii*. *Rev. arch.*, 1907, I, p, 351, nos 19 et 20.

Au Sud-Ouest le territoire devait comprendre également toute la région de Thelepte, (Medinet el Kedima) puisqu'on a trouvé à H. Rechig, un peu à l'Est de Fériana, une inscription qui mentionne la *gens Musulamiorum Regiorum*, ce qui permet de croire que cette puissante tribu était fractionnée en plusieurs branches.

Notons que ces limites sont celles qui ont été fixées par des bornes de délimitation, après la fondation de villes nouvelles ; mais peut-être le territoire s'étendait-il beaucoup plus à l'Ouest, jusqu'au Hodna puisque Tacite dit d'eux à propos de Tacfarinas : *Cepit arma (ea valida gens) Maurosque accolas in bellum traxit.*

2. *Mussini.* Peut-être ces *Mussini* sont-ils les *Musunii* dont une inscription vient de nous faire connaître l'habitat entre Thelepte et Cillium. On a trouvé en effet à H. Cheraga (le H. el Garra du *Corpus*, p. 31) les fragments d'inscriptions suivants : *Aram gens Musuniorum regianorum, curante Thululem fue (filio).— gens regianorum*[1].

3. *Capsitani.* Ils étaient au Sud des Musulamii et des Musunii avec Capsa pour capitale.

Plus au Sud encore, se trouvait un peuple dont le nom ne nous était connu que par Ptolémée. Ce sont les *Nygbenii.* Ils habitaient selon toute apparence la longue chaîne montagneuse qui borde au Nord le chott Fedjedj. Leur territoire commençait à l'Est, à H. Chenah, où se terminait celui des habitants de *Tacapœ* (Gabès) (*C. I L.* VIII, 22787) et allait au moins jusqu'à Ksar el Asker où l'on a trouvé le 32e mille établi par la *Civitas* des *Nygbenii.* Probablement s'étendait-il tout le long du Chott [2].

4. *Nisives.* Ils devaient se trouver à l'Ouest des *Musulamii*, du côté de Ngaous = *Nicivibus.*

5. *Massyli.* Ce peuple que Tite Live [3] a eu plusieurs fois occasion de citer sous le nom de *Mœsulii*, était celui de Massinassa, tandis que les *Massessyli* [4] étaient celui de Syphax.

Cette puissante tribu numide parait avoir eu son principal cantonnement dans la région de *Thubursicum Numidarum* (Khemissa) qui en aurait pris son nom.

En l'an 100, cette importante ville indigène n'était encore que *Thubursicitana civitas* [5] ; mais elle ne tarda pas à être municipe. Trajan lui donnera ce titre.

1. *C. R. Acad. Insc.*, 1909, p. 93, 94.
2. Cagnat, *Bull. Acad. des Insc.*, 1909, p. 568-575.
3. *Hist.*, l. XXIV, 48 ; XXIX, 29, 31, 32.
4. Liv. XXVIII, 17.
5. *C. I. L.*, VIII, 4875 ; *Bull. Arch. Com.*, 1902, p. 531.

Plusieurs fractions numides étaient gouvernées par des *principes*. Il y en avait une jusque dans la région du Kef (*Sicca Veneria*) puisque les indigènes de *Masculula* [1] (Hr Guergour) et de *Cellæ* (Zouarin) [2] étaient de cette tribu. A l'extrémité orientale de la Numidie, ou plutôt, dans la Maurétanie appelée plus tard Sitifienne, une tribu Numide occupait un territoire large de plus de 50 km., si toutefois l'on admet que le tombeau du *præfectus gentis Numidarum*, découvert au Guergour [3] (*Assava*) et la dédicace à Saturne, au nom d'un *princeps gentis Numidarum*, retrouvée à Kh. Guidra, *Sertei* [4], se trouvaient sur le territoire de la tribu. Sa limite occidentale allait jusqu'à El Guerria, près de Medjana [5].

Entre ces deux campements [6] de Numides, étaient les

6. *Nattabutes*, Sud-Ouest de Thubursicum Numidarum. Le chef-lieu de la *civitas Nattabutum* [7] dont parlent Pline et Ptolémée [8], parait avoir été sous Commode, à Oum Guerriguèche, R. R. de 15 hectares.

Les nécropoles voisines d' Hr el Hammam et de Hr Guelâa bou Atfan [9] indiquent parfaitement que les populations de ces centres étaient en grande majorité indigènes.

Dans le voisinage de Cirta, habitaient peut-être les

7. *Saboïdes*, nom qui ne figure sur aucune des listes ethnographiques connues, mais qui a été mentionné par une inscription retrouvée à Constantine [10].

Entre cette dernière ville et Sétif était la grande tribu des

8. *Suburbures*, les *Sabarbares* de Pline et les *Sabourboures* de

1. *C. I. L.*, VIII, 15775. « *Conventus civium romanorum et Numidarum qui Mascululæ habitant.* » Cette inscription est de l'époque de Tibère.

2. Cagnat, *Explor. en Tunisie*, IIe fasc., p. 150; *Archiv. Miss. Scient.*, XI, de la 3e série.

3. *Rec. Const.*, XXII, p, 208.

4. *C. I. L.*, VIII, 8826, de l'année 247. « *Decurio, princeps gentis Numidarum.* » — Cf. *Rec. Const.*, XXVI, 1890-1891, p. 363.

5. *C. I. L.*, VIII, 8813, 8814.

6. Il y en avait encore en Maurétanie. Un *episcopus Numidensis*, en 411, semble avoir résidé à l'E. de *Sufasar* = Dolfusville (Coll., III, Cogn. I, 188).

7. *C. I. L.*, VIII, 4826, de l'an 209.

8. *H. N.*, V, 30, *Natabudes*; Ptolémée, Edit. Müller, IV, 3, 6, *Nattabutes*. Ce géographe (128-168) les place au S. des Musulames. On peut donc croire qu'il ont été transplantés là où on les voit, à la suite d'une guerre.

9. *C. I. L.*, VIII, 4836 = 16911. Cette inscription mentionne un « *princeps civitatis suæ* »; *Atl. Arch.*, f. 18, *Souk Ahras*, nº 200; *Rec. Const.*, XXII, p. 78; XXIII, p. 29.

10. *C. I. L.*, VIII, 7041: *Florus Labeonis filius princeps et undecimprimus gentis Saboidum.*

Ptolémée [1]. Elle semble avoir occupé un territoire qui s'étendait du Nord-Est au Sud-Ouest de Oum en Nekar [2] jusqu'au Chott el Beida [3]. Son territoire fut délimité par Trajan. (Voir p. 64)

Plus au Nord-Est, dans les environs d'H. el Abiod, à mi-chemin entre Mila (*Milev*) et El Mraba (*Celtianis*), une épitaphe mentionne un *præfectus gentis Salass...* probablement les

9. *Salassii* de Ptolémée [4].

Les *Suburbures* et les *Salassii* étaient donc, selon toute apparence sur la limite de l'Africa Nova et de la Maurétanie.

Avec les

10. *Bamaccures* qui devaient se trouver d'après le chanoine Jaubert [5] entre Cuicul et Milev, les

11. *Nababes* qu'une inscription [6] montre avoir habité entre l'Isser et la Grande Kabylie, et les

12. *Marchubii* ou *Machurebii* à l'Ouest de l'Isser, sur le littoral d'Alger et de Cherchel [7] nous avons les principales tribus soumises à l'Empire, à la mort d'Auguste.

Telle était donc alors l'Afrique romaine : les trois quarts de la Tunisie actuelle et du département de Constantine ; plus, les côtes de tout le littoral depuis Cyrène jusqu'au delà des Colonnes d'Hercule. Sur ce territoire, une trentaine de colonies ou de municipes et au moins autant de villes libres, sans compter un certain nombre de centres indigènes qui sont en train de se former et qui, aux époques suivantes, seront mûrs pour la vie municipale.

TIBÈRE

Sous Tibère, la colonisation continua à s'infiltrer au milieu des populations indigènes. De même qu'Auguste avait eu l'année même de sa mort, une dédicace gravée en son honneur à

1. PLINE, *H. N.*, V, 30; PTOL., *Geogr.*, IV, 3, 6.

2. *Atl. Arch.*, f. 17, *Const.*, n° 246 ; *Bull. Arch. Com.*, 1895, p. 310.

3. *Atl. Arch.*, f. 16, Sétif, n° 472, 473. Deux bornes découvertes à cet endroit marquaient les *fines adsignati genti Suburburum*. Cf. CAGNAT, *Mél. Boissier*, p. 99 ; *Rev. Arch.*, 1904, II, p. 321.

4. PTOL., IV, 2, 5 ; *C. I. L.*, VIII, 19923 ; GOYT, *Rec. Const.*, XX, p. 54 ; FERAUD, *Rev. Afric.*, III, 1858-1859, p. 200.

5. *Echo d'Hippone*, 1910, n° 38, p. 605.

6. L'Insc. du *C. I. L.*, VIII, 9006, trouvée à Diar Mami = *Cast. Tulei* parle des *Nababes* que la Table de Peutinger semble placer plus à l'E. entre Dellys et Bougie.

7. TISSOT, *Géogr.*, I, p. 452.

Sufès [1] (Sbiba), Tibère eut la sienne, peu après, à Magraoua [2].

Dès le commencement du règne de ce prince, on voit les colons romains établis dans le massif montagneux à l'O. du Kef, former à *Masculula* (Hr Guergour) un *conventus civium romanorum* avec les habitants du pays [3].

Ils devaient du reste s'être établis dans cette région depuis une époque plus reculée, puisqu'on a découvert à Aïn el Hout [4] un cimetière romain à incinération qui paraît dater de la fin du Ier siècle av. J.-C.

Pendant que ce travail de lente pénétration s'accomplissait dans la partie de l'*Africa vetus* qui était à l'abri des invasions et des révoltes, l'empereur était obligé d'assurer la sécurité des frontières du Sud par une guerre qui fut longue et sanglante.

En construisant la grande voie [5] de *Tacapæ* (Gabès) à *Theveste* (Tébessa), par Gafsa (294 kil.) Auguste avait sans doute lésé, dans leurs intérêts les tribus gétules qui avaient cette région comme terrain de parcours. Cette route coupait en effet le territoire de deux puissantes tribus : les *Cinithii* et les *Musulamii*.

La première que Tacite [6] nous représente comme « *haud spernendam nationem* » occupait le rivage de la petite Syrte [7]. La seconde paraît avoir été bien plus importante encore. C'était, d'après le même historien, une nation puissante (*valida gens*) [8]. Son territoire s'étendait sur toute cette région que Salluste appelle *ingentes solitudines* et que nous avons essayé plus haut de délimiter (voir p. 47).

Ces deux peuples ne furent pas seuls à s'insurger contre les nouveau-venus. Au rapport de Tacite, ils surent mettre dans leurs intérêts les Maures, leurs voisins, et avec eux commença une guerre longue et terrible. Elle ne dura pas moins de sept ans (17-24 ap.

1. *C. I. L.*, VIII, 255. C'est la plus ancienne qu'ait fourni l'Afrique, après celles de *Curubis* (Courba) qui sont de 709 et de 734 (U. C.), c'est-à-dire 45 et 20 ans avant l'ère chrétienne (*C. I. L.*, VIII, 977, 978).

2. *C. I. L.*, VIII, 685 = 11912.

3. Cagnat, *Archiv. des Miss. Scientif.*, IX, de la 3e série, nº 159 ; *C. I. L.*, VIII, 15775 ; *Bull. Arch. Com.*, 1898, p. 200.

4. *Atl. Arch. Alg.*, f. le Kef, nº 69. Cf. *Bull. Arch. Com.*, 1905, p. 426.

5. *C. I. L.*, VIII, 10018, 10023, etc. Cf. Tissot, *l. c.*, II, p. 652.

6. *Annales*, II, 52.

7. Sur un monument de Thysdrus (El Djem), nous voyons mentionné un *præfectus gentis Cinithiorum*, *C. I. L.*, VIII, 10500. Insc. du IIe s. très probablement, Cf. Cagnat, *Armée Romaine*, p. 328 ; Pline, *H. N.*, V, 4. 30 ; Ptol., *Geogr.*, IV, 3, 22, 27. — Cf. Tissot, *l. c.*, I, p. 453.

8. Tacite, *l. c.*, II, 52 ; IV, 24.

J.-C.) et ne se termina que par la mort du chef lui-même qui fut tué dans un combat livré près d'Auzia [1].

Les révoltés vaincus et forcés à la soumission, leur territoire fut fractionné et un certain nombre d'entre eux probablement transplantés. La Table de Peutinger marque en effet des Musulamii entre Milev, Cuicul, Sigus et Sitifi. Au IIIe siècle, un Procurateur de Maurétanie césarienne eut à combattre des Musulamii : *Musulamios gentesque alias* [2]. Il y a donc toute apparence qu'ils y avaient été transplantés pendant ou après cette guerre sans merci.

L'œuvre officielle de Tibère en Afrique semble presque se borner à la soumission des Musulamii et de leurs alliés [3]. Il est vrai que cette soumission rendait Rome maîtresse de tout le pays qui fut plus tard la Byzacène méridionale, sans toutefois englober la région de l'O. el Ksob [4].

La ligne devait donc dès lors se diriger de Theveste par le foum Tamesmida vers Gafsa, descendre le long de l'O. Goubeul, de l'O. el Hagueuf, et, de Gafsa, suivre la route de Tacapæ, d'où la voie stratégique se dirigeait vers Leptis Magna (Lebda) en suivant le littoral.

Quelques années après, 40, l'empire s'agrandissait d'un autre côté dans des proportions bien plus considérables : Ptolémée fils de Juba II ayant été assassiné par Caligula et ne laissant pas d'héritiers [5], la Maurétanie devint province impériale.

CLAUDE

Caligula ayant été sur ces entrefaites, assassiné à son tour par Cheræas, ce fut Claude qui dut se charger de l'annexion de ce

1. Cf. CAGNAT, *l. c.*, pp. 7-22.

2. *C. I. L.*, VIII, 9288 = 20863. Cf. *Mél. de l'Ec. de Rome*, 1894, p. 344.

3. Il ne faut pas oublier cependant que c'est sous cet empereur que fut effectuée (29-30 apr. J.-C.) l'opération cadastrale de l'Africa, travail des plus importants et véritable prise de possession définitive du pays, qui fut, dit Toutain, « l'une des étapes les plus importantes de l'occupation romaine dans l'Afrique du Nord. » *Bull. Acad. des Insc.*, 1906, *séance du 29 juin.*

4. CAGNAT, *L'Armée Rom.*, p. 574 ; GAUCKLER, Installation de Rome dans le Sud tunisien. *Bull. Arch. Com.*, 1904, p. 143 etc.

5. Rien même n'indique qu'il ait été marié, si ce n'est peut-être la mention d'une petite-fille de Juba, son père, mariée avec Félix, un des favoris de l'empereur Claude, et frère du fameux Pallas qui dominait l'imbécile époux de Messaline. Mais l'existence d'une petite-fille du roi Juba II n'implique pas nécessairement qu'elle soit fille de Ptolémée. Celui-ci pouvait bien n'être que son oncle. Cf. *Hist. univ.*, IX, p. 583.

royaume à l'empire [1]. Elle ne se fit pas sans difficulté, car un des affranchis de Ptolémée, Œdemon, voulut venger son roi et se mit à la tête de Maures révoltés.

Œdemon n'était pas Tacfarinas. Aussi, à la suite des brillantes expéditions de C. Suetonius Paulinus, jusque sur les crêtes du Grand Atlas, et de Hosidius Geta, dans le désert, la révolte fut-elle vite comprimée.

Pendant cette guerre, les troupes romaines avaient dû se heurter à la grande tribu des Mazyques qui habitaient le massif montagneux bordé par le Chélif à l'E. et au N. Ils avaient par conséquent pu apprécier la force et la valeur guerrière de cette tribu. Aussi, pour mieux la tenir en respect, Claude jugea-t-il nécessaire de bâtir une ville-forteresse, dans la vallée du grand fleuve, près duquel Auguste avait déjà bâti *Zucchabar* (Miliana).

Ce fut *Oppidum Novum* (Duperré) : *Jussu divi Claudii deductis veteranis* [2].

Sur la côte Maurétanienne, Claude éleva deux villes à l'honneur de colonie ou de municipe : la brillante capitale de Juba II, *Cæsarea... a divo Claudio coloniæ jure donata* [3] — et *Rusuccuru... Ruscurium civitate honoratum a Claudio* [4]. Ce fut probablement à l'occasion de leur annexion à l'empire.

En Tingitane, il continua également l'œuvre d'Auguste en donnant à *Tingi* le titre de colonie sous le nom de *Traducta Julia* [5], ainsi qu'à *Lixus* [6] (El Araïch ou Larache), et peut-être celui de municipe à *Volubilis* [7] (Ksar Faraoun).

Nous ne savons ce que Claude a fait, en Zeugitane, au point de vue de la colonisation. Toujours est-il qu'une ville de cette province

1. Pline attribue ce partage à Caligula lui-même (*H. N.*, V, I, 1.) ; Dion Cassius à Claude (*Hist. Rom.*, LX, 9). On peut croire, en effet, que Caligula n'eut pas le temps de réaliser son projet, et que l'annexion officielle ne se fit réellement que sous Claude et seulement après la guerre d'Œdemon, 42. Voir le chapitre précédent.

2. Pline, *H. N.*, V,20 ; *C. I. L.*, VIII, 9643. Cf. Cat, *Essai sur la Maurét. Cés.*, p. 196 ; *Bull. Arch. du Comité*, 1897, p. 573 ; *Mél. de l'Ec. Rome*, 1899., p. 80.

3. Pline, *H. N.*, V,20 ; Solin, *Polyhistor.*, XXV, 16 ; Ptol., *Geogr.*, IV, 2,2 ; *C. I. L.*, VIII, 21039.

4. Pline, *l. c.*, Une Insc. de l'époque de Sept. Sévère la qualifie de municipe (*C. I. L.*, VIII, 8995), tandis que l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Table de Peutinger* l'appellent colonie.

5. Pline. *l. c.*, V, 2.

6. *Itin. d'Ant.*, p. 7.

7. Cagnat, *Armée Rom.*, p. 772.

dont les ruines se voient aujourd'hui à Ain Fournou, entre l'O. Siliane et l'O. Miliane, éleva un monument en l'honneur de sa femme Agrippine [1].

Du reste, dans cette province, la romanisation avançait à pas de géant, malgré la résistance de l'élément punique et bien que le mode d'administration d'autrefois, avec les suffètes, continuât à être en vigueur. Les inscriptions nous les montrent en effet existant à cette époque et bien plus tard encore à : H. Boudja = *Limisa* [2], *Thibica* [3], *Thaca* [4], *Tepelte* [5], *Avitta Bibba* [6], *Siagu* [7], *Themetra* [8].

Quant aux centres libyens, ils se laissent plus facilement pénétrer. Grâce à quelques inscriptions on peut même se faire une idée assez exacte de la romanisation progressive du pays : Un Romain s'installe avec quelques compatriotes au milieu d'une tribu indigène, près d'un village libyen, appelé par exemple *Mappalia Siga* [9]. Le groupe de maisons bâties par les colons nouveau-venus se nomme, lui, *Villa magna Variani*, du nom du principal propriétaire, selon toute apparence.

Ce petit centre romain va devenir un *pagus*, avoir son *magister pagi* et se rattacher à la ville municipale la plus proche [10].

Quant à la civitas indigène, elle continue de son côté à exister. Les Undecimprimi, à la suite de leurs relations avec les Romains

1. *Bull. Arch. Com.*, 1899, pp. 160-165.
2. *Bull. Antiq. Afric.*, II, 1884, p. 83.
3. *C. I. L.*, VIII, 765.
4. CAGNAT, 2e *fasc.*, 1884, p. 31.
5. *Archiv. des Miss.*, 1883, p. 329 ; *Bull. Antiq. Afric.*, 1883, p. 316 ; TISSOT, *Géogr.*, II, p. 596.
6. *C. I. L.*, VIII, 100 ; *Bull. Antiq. Afric.*, 1883, p. 306.
7. *C. I. L.*, V, 4922.
8. *C. I. L.*, V, 4919.
9. *Rev. Arch.*, 1897, II, p. 148, 457.
10. C'est ainsi que nous avons :
Le *pagus* et *civitas* de *Thugga*, *C. I. L.*, VIII, 1482, 1494, 15520, etc.
Le *pagus* et *civitas* d'*Agbia*, *C. I. L.*, VIII, 1548.
Le *pagus* et *civitas* de *Numluli*, *Bull. Arch. Com.*, 1892, pp. 154-155.
Le *pagus* d'*Aubuzza*, dépendant de *Sicca Veneria*. *C. I. L.*, VIII, 16367, 16368.
Le *pagus* de *Thunigaba*, dépendant de *Vaga*. *C. I. L.*, VIII, 14445.
Le *pagus* de *Thaca*, dépendant d'*Agbia*. Carton, *Déc. arch. en Tunisie*, p. 72.
Le *pagus Mercurialis Veteranorum Medelitanorum*, dép. de *Giufi* ou d'*Uthina*. *C. I. L.*, VIII, 885.
Le vicus *Haterianus*, dép. de *Thibica* ou d'*Apisa Majus*, *Bull. Arch. Com.*, 1893, p. 236, n° 100. Cf. *Bull. Arch. Com.*, 1902, p. 436.

d'à côté, sentent petit à petit le besoin de prendre un nom latin et quelquefois, comme les trois bourgades de *Cynazin*, *Æthogurza* (Aït ou Gurza = gens de Gurza et d'*Uzita*, de se mettre sous la protection de quelque puissant personnage [1].

Cagnat nous a fait assister à l'aide d'une série d'inscriptions à la romanisation d'une famille indigène. A ce point de vue, rien de plus intéressant et de plus curieux. Au bout de trois générations, elle est romanisée [2].

Quelquefois, quand les indigènes sont déjà élevés à un certain degré de civilisation, grâce à d'anciens rapports avec Carthage, ils ne tardent pas à se fondre avec les colons. Tels les *Afri* [3] et *cives romani Suenses*. En ce cas, ce centre pourra s'élever jusqu'à la qualité de municipe [4], et même de colonie [5].

Il n'en fut pas toujours ainsi. Souvent, l'agglomération indigène végéta jusqu'à la fin de l'empire, tandis que le *pagus* formé par les citoyens romains absorba toute l'organisation administrative.

C'est cé qui eut lieu en particulier pour la ville de *Bisica* (H. Bijga). Le pagus romain semble s'être établi sur le territoire d'une civitas indigène appelée *Biracsacar*, peut-être colonie de Carthage [6].

Cette civitas ne prospéra pas et n'arriva jamais à l'organisation complète d'un municipe. Le pagus de Bisica [7], au contraire, fondé par les Romains devint municipe et colonie. Au début du IVe siècle, celle-ci devint le centre administratif et commercial de toute la région.

1. *C. I. L.*, VIII, 68, 89.

2. *Mission de Cagnat en Tunisie*, 1882-1883, pp. 163-165 ; *C. I. L.*, VIII, 11308, etc. Cf. Gaston BOISSIER, *L'Afrique Rom.*, p. 336.

3. *C. R. Acad. d'Hippone*, 1892, p. 39. « *Cives Romani qui vico Hateriano morantur.* » *Bull. Arch. du Comité*, 1894, p. 415. Les Afri sont les indigènes fondus avec les colons et formant avec eux, en Zeugitane, une population tout à fait latine par ses mœurs, ses idées, sa langue.

4. *Munic. Sua. Bull. Arch. Com.*, 1893, p. 226 (règne de Julien l'Apostat).

5. Thugga *pagus et civitas* est devenue municipe : *C. I. L.*, VIII, 1478, 1479, 1494, 15520, 15529, puis colonie : 1484. Quelques textes mentionnent des corporations de citoyens romains établis sur le territoire d'une commune mixte assignée à des indigènes :

a) Chez les Musulames du territoire de H. el Begueur ; *C. I. L.*, VIII, 270.

b, *c*) Chez les Afri de *Sua* et de *Vicus Haterianus*. Voir plus haut, note 4.

d, *e*, *f*) Chez les Numides de *Masculula* (*C. I. L.*, VIII, 15775), de *Tipasa* en 128 (17143), de *Thubursicum Numidarum*, sous le roi Hiempsal (17159).

g) Au Maroc, *C. R. Acad. Insc.*, séance du 13 fév. 1891.

6. GAUCKLER, *Mélanges Boissier*, p. 210.

7. *Bull. Arch. Com.*, 1894, p. 247.

Nous verrons plus loin l'essor prodigieux qu'atteignit la vie municipale dans cette partie de l'Afrique, sous les Antonins et les Sévères. Pour le moment, il nous suffit d'avoir constaté les progrès de la colonisation, dès les premiers Augustes, spécialement dans l'*Africa vetus*.

Revenons à l'occupation effective de l'Afrique par les successeurs de Claude.

NÉRON

Néron avait l'âme trop basse, comme dit Suétone, pour songer à l'agrandissement de l'empire : *Augendi propagandique imperii neque voluntate ulla, neque spe motus unquam* [1]. Aussi ne voit-on pas qu'il se soit occupé autrement de l'Afrique que pour en faire assassiner les grands propriétaires et s'emparer de leurs vastes domaines.

Les compétitions sanglantes d'Othon, de Galba, de Vitellius n'eurent dans ce pays qu'une légère répercussion. Quant aux révoltes soit de Macer dans l'Africa, soit d'Albinus en Maurétanie [2], elles furent si vite étouffées que l'œuvre colonisatrice de Rome n'en fut guère arrêtée.

Au Sud de l'*Africa Vetus*, en particulier, dans ce pays parcouru quelques années auparavant par les seuls Musulames, la colonisation avait fait des progrès considérables : autour des postes militaires créés à Ammædera (Haïdra), Thala (Thala), Sufès (Sbiba), etc. pour surveiller et contenir les Musulames [3], des centres civils s'étaient formés. D'un autre côté, des *prœfecti* avaient été imposés à ces peuples [4] pour les former peu à peu aux coutumes romaines.

A ce contact de la civilisation, les Musulames jadis nomades et pillards étaient devenus sédentaires et laborieux ; malgré une nouvelle insurrection sous Claude qui fut promptement étouffée [5], ils finirent par se rapprocher de leurs vainqueurs.

VESPASIEN, TITUS ET DOMITIEN

Vespasien qui, avant d'être empereur, avait été proconsul d'Afrique [6] (entre 58 et 65) crut l'œuvre de leur romanisation assez

1. Suetone, *Nero*, 18.
2. Tacite, *Hist.*, II, 58, 59.
3. Cf. Toutain, *Bull. des Antiquaires de France*, 1896, p. 316.
4. *C. I. L.*, VIII, 5351 (Musulamii), 10500 (Cinithii). L'Insc. 5267 du *C. I. L.*, V, mentionne un certain *L. Calpurnius* qui fut *prœfectus... nationum gœtulicarum sex, quæ sunt in Numidia*. Elle est du 1er siècle (Cagnat, *Armée Rom.*, p. 250).
5. Aurel. Vict., *De Cœsar.*, 4, Cf. Epitome, 4.
6. Suetone, *Nero*, 4 ; Tacite, *Hist.*, II, 97. Cf. Pallu de Lessert. *Fastes des Provinces Afric.*, I, 139.

avancée pour les appeler à l'honneur de former une cohorte dans l'armée romaine : *Cohors I Flavia Musulamiorum* [1].

C'est aussi probablement pour achever cette même œuvre que des communes romaines furent constituées sur leur territoire par Vespasien ou ses fils :

Ammœdera colonia Flavia Augusta Emerita [2] — *Col. Flavia Cillium* [3] (Kasrine); *Chusira* (H. Kesra) qui n'était encore que simple *civitas* en 70-71, sous Vespasien, a dû également être spécialement favorisée par cet empereur, puisque nous voyons le *flamen perpetuus* de cette cité, un libyen, lui élever un monument d'honneur, au nom de ses concitoyens [4].

Cette partie orientale du territoire des Musulames était la plus avancée. Il n'en était pas de même de la partie occidentale qui s'étendait, comme nous l'avons vu, au moins jusqu'à l'extrémité du pays actuel des Nememcha. Celle-là était encore toute barbare. Habitée par une population nombreuse, si l'on en juge par les innombrables tombeaux indigènes qui s'y trouvent, elle possédait même, à ce qu'il semble, le berceau des rois qui régnaient à Cirta puisque leur mausolée, le Médracen, se trouve un peu au nord, près du lac Djendeli.

Cette région devait nécessairement attirer l'attention spéciale de l'empereur.

Du reste, le campement de la IIIe légion qui, au commencement avait dû être placé à Theveste (Tébessa) pour dominer à la fois les nomades placés au Sud de l'*Africa nova* et de l'*Africa vetus*, demandait à être reporté plus à l'O., puisque ces derniers commençaient déjà à se romaniser.

Vespasien dut donc songer à prendre cette mesure et ce fut *Mascula* (Khenchela) qu'il choisit, selon toute apparence.

Cagnat [5] accepte comme probable le fait du transfert de la légion à Mascula, mais il l'attribue à Trajan. Gsell [6] croit au contraire que ce doit être l'œuvre d'un Flavien. On a trouvé en effet à Aïn Zoui, au S.-E. de Mascula, quelques inscriptions en l'honneur de Domitien [7] ; de Vespasien et de ses fils à *Aquæ Flavianæ* (El Hammam),

1. Cf. TOUTAIN, *l. c.*, p. 277.
2. *C. I. L.*, VIII, 308, 314, etc. 11543.
3. *C. I. L.*, VIII, p. 33, CAGNAT, *Armée Rom.*, p. 772.
4. *C. I. L.*, VIII, 698.
5. *Armée Rom.*, p. 499.
6. *Mél. Ecol. Rome*, 1893, p. 468.
7. *Ephem. Epigr.*, VIII, 319, 732.

datant de l'an 76 [1]. Du reste le mot lui-même d'Aquæ Flavianæ est caractéristique, et ces documents bien que nécessairement en petit nombre, indiquent, dans cette région, une action plus ou moins intense de Vespasien ou de ses fils.

C'est peut-être pour faciliter l'exécution de cette œuvre ou en assurer les résultats que Vespasien unit en 75 *Theveste* (Tébessa) à *Hippo Regius* (Bône), par une grande voie [2] qui passait par *Madauros* (Montesquieu), *Thubursicum Numidarum* (Khemissa), *Calama* (Guelma) et mettait ainsi la légion en communication avec la mer.

On peut même supposer que c'est à cette occasion que *Madauros* a été décorée du titre de colonie. La tribu Quirina [3] dont faisaient partie ses habitants étant celle même des Flaviens.

La ville de Theveste n'aurait pas non plus été négligée lors du départ de la IIIe Légion. Il est probable que Vespasien lui donna le titre de Municipe. Nous savons en effet que celui de colonie lui fut donné par Trajan [4] et qu'au début du règne de ce prince, elle donnait déjà des légionnaires [5] à l'armée, ce qui suppose qu'elle était commune romaine à cette époque.

Enfin la Maurétanie elle-même ne fut pas oubliée. *Icosium* (Alger) et *Tipasa* [6] (Tipasa) furent honorés du droit latin par Vespasien, et c'est par lui aussi, ou par un de ses enfants qu'*Auzia* [7] (Aumale) semble avoir été créée municipe, ses habitants ayant appartenu à la même tribu que ces empereurs : la tribu Quirina.

1. *C. I. L.*, VIII, 17725. Il s'agit de la fondation de l'établissement thermal qui fut restauré plus tard sous Septime Sévère (17727). Cf. 17728.

A H. el Kelb, on a trouvé une borne milliaire de l'époque de Vespasien, (*C. I. L.*, VIII, 10165 = 22172). Le chiffre IIII qu'elle porte est sans doute compté du camp de Theveste.

Au S.-E. d'Aquæ Flavianæ et de Mascula, à Vazaïvi (Ain Zoui), il y avait, dès le règne de Domitien, un établissement romain (*C. I. L.*, VIII, 17637). Cf. 17619, etc. D'après Cagnat, cette station a dû être, au Haut Empire, un poste de police. (*Armée Rom.*, p. 580.)

2. *C. I. L.*, VIII, 10119 et page 2121. Elle a été trouvée à Niniba. Cette route a été réparée par Trajan ; *C. I. L.*, VIII, 22206. *C. R. Acad. Hippone*, 1901, p. VIII.

3. KUBITSCHEK, *Imperium romanum tributim descriptum...* p. 151.

4. Elle est de la tribu Papiria, de laquelle était Trajan : KUBITSCHEK, *l. c.*, p. 156.

5. *C. I. L.*, VIII, 18084, l. 52. De plus, les ruines de Theveste ont donné plusieurs dédicaces en l'honneur de Vespasien et de ses fils ; *C. I. L.*, VIII, 1846-1852.

6. PLINE, *H. N.* V. 2, 20.

7. KUBITSCHEK, *l. c.*, p. 162.

Avec Domitien, se termine la série des Douze Césars. On ne peut dire encore, il est vrai que l'*Africa vetus* soit déjà romanisée. Non certes, mais le travail y avance à grands pas. Dans l'*Africa nova* l'œuvre s'y poursuit tout doucement entre Cirta et Sicca [1] ; elle commence seulement au N.-E. de l'Aurès.

§ 3. Sous les Antonins.

Au commencement de la période appelée dans l'histoire : Période des Antonins, les possessions romaines s'arrêtent, au Sud à la voie qui de Tacapæ (Gabès) va à Capsa (Gafsa), Theveste (Tébessa), Mascula (Khenchela) ; de là, elles gagnent à l'O. Cirta (Constantine) et l'Ampsaga (Oued el Kebir).

NERVA

Nerva semble s'être fixé comme double objectif, de les étendre de ces deux côtés.

Au Sud, il réunit d'abord par une voie militaire Tacapæ à Leptis magna [2] (Lebda) ; puis trouvant probablement que Capsa ne tenait pas suffisamment en respect les montagnards qui bordaient au nord le Chott Fedjedj, et afin de fermer davantage la porte d'accès qui du désert s'ouvre par le Djerid sur la vallée de l'O. Melah, vers Gafsa et l'intérieur du pays, il bâtit à bordj Gourbata le *cast. Thigensium* [3].

De cette manière, la province d'Afrique arrivait effectivement à la fin du Ier siècle jusqu'au bord septentrional du Grand Chott.

A l'O. le territoire de Cirta n'avait pour ainsi dire pas de défense contre les Barbares des Bibans et de la Petite Kabylie.

Ce dernier massif était alors habité par plusieurs tribus que nous font connaître Ptolémée, la Table de Peutinger et quelques inscriptions :

A l'O. étaient les *Nagmusii* [4]. Peut-être le Dj. Nacmous qui se trouve sur le territoire des Msisna, rive droite de l'O. Akbou a-t-il pris son nom de celui de cette tribu. La Table de Peutinger plaçait ce peuple plus au S.-E. vers *col. Chulchul* (*Cuicul* = Djemila), au dessus de la route qui reliait cette localité avec *Thucca* (H. el Abiod).

1. A *Sicca* (le Kef) on a trouvé également une dédicace à Titus. *C. I. L.*, VIII, 15852.
2. *C. I. L.*, VIII, 10016 ; *Bull. Arch. Com.*, 1903, p. 204.
3. *C. R. Acad. Inscript.*, 1891, p. 293 ; 1894, p. 229, etc.
4. PTOL., *Geogr.*, IV, 2, 3.

Les *Cedamusii* [1] se trouvaient probablement au col de Fdoulès. En effet, au lieu dit Souk el Kedim, à 250 mètres au Sud du col, on a trouvé une inscription [2] du VI[e] ou VII[e] siècle, gravée sur un rocher. Elle porte : *Rex gentis Ucutamanorum* ou *Ucutamiorum*. Probablement s'agit-il des *Koidamousioi* (*Kêdamousioi* et *Kidamousioi* de certains manuscrits) que Ptolémée place en Maurétanie Césarienne, vers le cours moyen de l'Ampsaga. Le même nom se retrouvera à l'époque arabe sous celui de *Ketama* [3].

Les *Gedalusii* [4] ou *Gevalusii* devaient se trouver entre Saldæ (Bougie) et Choba (Ziama).

A côté d'eux, vers l'E. les *Zimizii* [5] que la Table de Peutinger place entre Rusicade (Philippeville) et Igilgili (Djidjelli) et qu'une inscription de 128 nous montre arrivant jusqu'aux portes de cette dernière ville.

Aucun document ne nous parle avec certitude des indigènes qui habitaient le massif des Bibans. Seul, Ammien Marcellin semble en mentionner quelques tribus. Nous en parlerons quand nous aurons à nous occuper de la guerre de Firmus.

Contre tous ces Barbares, la Numidie occidentale était donc sans défense. La ville d'*Auzia* (Aumale) qui, sous les Flaviens, venait d'être élevée à l'honneur de municipe, tenait, il est vrai, en respect les Barbares des Bibans, du côté de la Césarienne ; *Tubusuptu* (Tiklat), fondée par Auguste, ceux de l'O. de la petite Kabylie ; mais au Sud de celle-ci, pour défendre les riches campagnes de *Milev* (Mila), Cuiculum, (Djemila), etc., il n'y avait aucune ville forte.

Nerva fonda *Sitifi colonia Nerviana Augusta Martialis* [6].

1. Cf. *Atl. Arch.*, f. 8, *Philippeville*, 102.

2. *C. I. L.*, VIII, 8379 = 20216.

3. Ils chassèrent du Magreb les Arlebites qui régnaient à Kairouan, et allèrent jusqu'en Egypte installer au Caire les Fatimites. Une branche serait même allée se fixer dans le Hauran, en Palestine, rive gauche du Jourdain, où elle a conservé, dit-on, son ancien nom sous la forme de *Kêdamisê*. (Baron Aucapitaine, Etude sur les Druses, d'après TAUXIER, *Rev. Afric.*, 1864, p. 459. Cf. EL BEKRI : *Description de l'Afrique sept.*, Trad. Slane, p. 84 ; IBN KHALDOUN, *Hist. des Berbères*, IV, p. 575 ; BERBRUGGER, *Epoq. milit. de la Grande Kabylie*, p. 231 ; FERAUD, *Rec. Const.*, XIV, 1870, p. 96 ; TISSOT, *Géogr.*, I, p. 462.

4. TAUXIER, *Rev. Afric.*, 1864, p. 459.

5. *C. I. L.*, VIII, 8369 ; TISSOT, *l. c.*, I, p. 464 ; MOMMSEN, *Hist. Rom.*, Trad. Cagnat-Toutain, XI, p. 274 ; CAGNAT, *Armée Rom.*, pp. 326, 521 ; SCHULTEN, *Assoc. franc. pour l'avancement des sciences*, Carthage, 1896, II, p. 829.

6. *C. I. L.*, VIII, 8467, 3272, 3277, 3282, etc., 10337, 10362, etc.

C'est au retour de cette fondation qu'il mourut après un règne de quelques mois, 96-98.

Calama [1] (Guelma) lui décerna les honneurs divins après sa mort.

TRAJAN

L'œuvre commencée par les Flaviens à Mascula n'avait fait qu'ébaucher le travail qui s'imposait pour Rome en face de l'Aurès.

Ce fut une partie de la gloire de Trajan de l'avoir conduit à terme.

A peine sur le trône, il continua vers l'Ouest la ligne de postes fortifiés qui faisait face, au Nord, à ce massif.

A 64 kil. à l'Ouest de Mascula, il fit bâtir *Thamugadi* (Timgad) de toutes pièces (100-102) par les légionnaires [2] de la III[a] Augusta, et réunit les deux villes par une route [3].

Est-ce alors que furent bâties les forteresses dont on a retrouvé les restes à Kh. Ouled Arif = *Lambiridi*, Zraïa = *Zaraï ?* L'étaient elles auparavant ? Le fait est que la Table de Peutinger [4] signale entre *Lamasba* (Corneille) et *Zaraï* deux stations militaires : *Ad Centenarium* et *Præsidium Suaddurusi* qui formaient probablement le *limes* à la fin du I[er] siècle ou au commencement du II[e].

La ligne fortifiée sur le front septentrional de l'Aurès ne pouvait suffire. Tant que ses rudes montagnards n'étaient pas isolés des nomades du désert, ils pouvaient toujours recevoir d'eux de nouveaux renforts, et la lutte aurait toujours été à recommencer. Trajan le comprit ; aussi après avoir achevé sa ligne du nord [5], encercla-t-il le massif tout entier par le sud [6] (104-105) en passant par El Kantara, *Vescera* (Biskra), *Tabudœos* (Thouda), *Badias* (Badis), *Medias* (Taddert), *Ad Majores* (Besseriani) [7].

Cet investissement de l'Aurès dès le commencement du II[e] siècle

1. *C. I. L.*, VIII, 5323.
2. *C. I. L.*, VIII, 2355, 17842, 17843.
3. *C. I. L.*, VIII, 10186, 10210.
4. *Table de Peutinger.*
5. *C. I. L.*, VIII, 10186, 10210, bornes milliaires de l'an 100 qui indiquent le 17[e] et le 19[e] mille, sur la route de *Mascula* (Khenchela) à *Thamugadi* (Timgad).
6. *C. I. L.*, VIII, 2478. Fondation d'*Ad Majores* en 104-105 ; *Bull. Arch. Com.*, 1887, p. 82, n° 178 : milliaire de 104-105, entre *Ad Medias* et *Ad Majores*. Cf. GSELL, *Mél. Ec. Rome*, 1893, p. 468.
7. Par *Ad Majores*, Trajan reliait son nouveau limes avec le *cast. Thigensium* (Bordj Gourbata) que Nerva avait bâti un peu plus au Nord, au Sud de Gafsa.

suppose, comme le fait remarquer Gsell avec raison, l'existence préalable du camp de Mascula comme centre d'opérations militaires, et, cela, depuis un certain nombre d'années [1].

L'Aurès contenu et la Maurétanie ne cessant d'être troublée par des révoltes des indigènes, Trajan sentit le besoin de porter la légion encore plus à l'Ouest.

De même qu'en quittant Theveste (Tébessa) pour Mascula (Khenchela) Vespasien avait selon toute apparence, donné à la première le titre de municipe, ainsi Trajan, en quittant Mascula pour Lambaesis (Lambèse), donna probablement à celle-là le même titre.

On se demande, il est vrai, à qui attribuer l'établissement du camp de Lambèse : à Trajan ou à Hadrien? Le plus ancien document retrouvé n'est que de 123 [2], année où le camp n'était encore que provisoire et cependant Trajan était mort depuis 5 ans. C'est même seulement 6 ans plus tard (129) que le camp permanent fut achevé. A cette année là, en effet, remontent les premières dédicaces des monuments publics [3].

Malgré ce laps de temps considérable qui s'écoule entre la mort de Trajan et l'établissement effectif du camp, on s'accorde cependant généralement à lui en reporter l'honneur de l'initiative [4].

De Lambèse, des vétérans de la IIIe légion allèrent peupler les régions environnantes : *Verecunda* (Marcouna), *Lambiridi* (Kh. Ouled Arif), *Tadutti* (Oum el Asnam ?).

Plusieurs municipes furent fondés : *Bagaï* (Ks. Bagaï), *Casœ* (El Madher), *Diana Veteranorum* (Aïn Zana), avec *Lamiggiga* (Pasteur) sous sa dépendance administrative [5], *Lamasba* [6] (Corneille).

La ville la plus occidentale fondée alors semble avoir été *Tu-*

1. *Mélanges de l'Ec. de Rome, l. c.*
2. *C. I. L.*, VIII, 2591.
3. *C. I. L.*, p. 283.
4. Cf Cagnat. *Armée Rom.*, p. 501 ; Gsell, *Mél. Ec. Rome*, 1893, p. 468. Les citoyens de Mascula appartenaient à la Tribu *Papiria*, celle de Trajan : *C. I. L.*, VIII, 2248, 10186 note.
5. Gsell, *l. c.*, p. 470, 503, 504. Les citoyens de Diana appartenaient également à la Tribu *Papiria*,
6. *C. I. L.*, VIII, 18085. Dans cette Inscription, il s'agit de soldats de cette ville entrés au service sous Hadrien. On peut donc conclure qu'elle a été constituée sous Trajan, d'autant plus qu'une épitaphe trouvée à *Lamsorta* (Bernelle) *pagus* qui dépendait de *Lamasba* (Corneille) mentionne un personnage appartenant à la tribu *Papiria* (*C. I. L.*, VIII, 18597). Cf. *Bull. Arch. Com.*, 1901, p. cli.

bunæ (Tobna), car nous voyons que ses habitants étaient de la même tribu *Papiria* que Trajan [1]. Elle était du reste municipe sous Septime Sévère [2].

Au Nord, par delà la région de la Medjana, Rome ne comptait encore qu'une seule ville vraiment romaine : la colonie de Nerva, *Sitifi*. Cependant, le travail de la romanisation depuis vingt ans semble y avoir été assez fécond, puisque nous croyons reconnaître de ce côté deux nouvelles villes à constitution romaine de l'époque de Trajan : *Monte* (Mons) et *Cuicul* (Djemila). C'est du moins ce que l'on peut inférer des inscriptions qui nous apprennent que ces villes appartenaient aussi à la tribu *Papiria* [3]. On peut raisonner de la même manière pour *Calama* [4] (Guelma).

Toutes ces fondations de villes n'allaient pas sans léser les droits des habitants du pays. La région au Nord de l'Aurès fertile et bien arrosée était en particulier habitée par des populations denses et nombreuses. Au fur et à mesure qu'on les dépossédait pour doter les villes nouvelles, il fallait sans retard donner des limites précises à la ville et à la tribu indigène et consacrer par un arpentage officiel l'étendue de pays qui dépendait des uns et des autres.

C'est ce qui fut fait. Plusieurs inscriptions nous apprennent que, sous Trajan, quelques territoires furent ainsi délimités : L. Minicius Natalis, légat de l'empereur en 104-105, fixa des limites :

1° Aux habitants de Gafsa et aux *Nygbenii* [5] ;

2° Aux habitants de Madaure et aux *Musulamii* [6] ;

3° Aux *Tisibennenses* et aux *Musulamii* ainsi qu'à un domaine de l'empereur situé sur la frontière du territoire du *Musulanii* [7].

L. Acilius Strabo Clodius Nummius, légat impérial en 115-116,

1. *C. I. L.*, VIII, 4486 ; 4482 = 18634, 4485 = 18635.
2. *Bull. Arch. Com.*, 1900, p. CLXXIV. Cf. *C. I. L.*, VIII, 18634.
3. *Bull. Arch. Com.*, 1896, p. 214. Cf. GSELL, *Mél. Ec. Rome*, 1898, p. 131.
4. Etait d'origine phénicienne : *Malaca*, lu de droite à gauche aurait fait le nom romain *Calama*. Les institutions, mœurs, langue de Carthage, s'y implantèrent fortement ; on trouve plusieurs noms puniques sur des insc. latines. (*C. I. L.*, VIII, 5306, 5311, 5324, 5392). Cette ville resta probablement jusqu'à Trajan, cité pérégrine. L'insc. 5306 nomme deux *suffètes* et un *princeps*. Cf. 5369 ; pour ce *princeps*, voir MOMMSEN, *Hist. Rom.*, trad. Cagnat-Toutain, XI, p. 293 ; GSELL, *Mél.*, XX, 1900, p. 94. Les habitants étant aussi de la Tribu *Papiria*, il est probable que c'est cet empereur qui en fit une commune romaine. KUBITSCHEK, *Imper. rom. tributim descriptum*, p. 140.
5. CAGNAT. *C. D. Acad. Insc. et Bell. Lettres*, 1909, p. 568.
6. *C. I. L.*, VIII, 4676. *Année Epigr.*, 1898, 39.
7. *Année Epigr.*, 1907, 19, 21.

délimita également un domaine de l'empereur et le territoire des *Musulamii* [1]. Enfin l'année même de la mort de Trajan, son légat Sabinius Barbarus, 116-117, fixa les limites de la tribu des *Suburbures* [2].

Délimiter le territoire des vaincus, faire le cadastre des terres données à la colonisation ne suffisait pas pour attirer les colons et faciliter leur établissement dans ces nouvelles contrées : il fallait encore leur ouvrir le pays par de bonnes routes qui, en même temps qu'elles aplaniraient les voies au commerce, permettraient aux soldats romains de se transporter rapidement d'un lieu à un autre en cas de soulèvement ou de révolte.

Telle a été toujours du reste la première préoccupation de Rome, lorsqu'elle s'est emparée d'un pays : Auguste n'avait pas encore occupé le Byzacium (pays des Musulames) qu'il avait fait faire la grande voie de Tacapae (Gabès) à Theveste (Tébessa) [3].

Tout cependant n'était pas à faire en Afrique, à ce point de vue : Carthage avait eu ses voies, et probablement, étaient-elles en rapport avec sa puissance et avec son immense commerce. Rome n'a eu qu'à s'en servir, tout en les réparant. C'est ainsi que nous voyons en l'an 29, Tibère [4] refaire le pont de l'Oued Béja sur la route

1. *Année Epigr.*, 1907, 20.

2. *Année Epigr.*, 1904, 144. Deux bornes du temps de Trajan découvertes au N. du Chott el Beida marquent les *fines assignati genti Suburburum*, par un légat de l'empereur Trajan. L'une a été trouvée à 1 kil. à l'O. d'Aïn es Seba, et l'autre dans le Bled bou Medjou, nos 472,473 de la carte 16, Sétif, de l'Atlas Archéologique. Cf. CAGNAT, *Mélanges Boissier*, p. 99.

Ce territoire remontait au N.-O. au moins jusqu'à Oum Nekar, entre Bou Malek et Melouk. *Atl. Arch.* f. 17, Constantine, no 246. Cf. *Bull. Arch. Com.*, 1895, p. 310.

D'un autre côté, nous avons deux bornes milliaires qui ont été placées par la *Respublica gentis Suburburum*. L'une de 216, règne de Caracalla, a été retrouvée à Bordj Mamra (*Atl. Arch.*, f. 17, no 201) et indique une distance de 21 milles (*C. I. L.*, VIII, 10335) ; l'autre, du règne d'Alexandre Sévère, porte le chiffre de XXV milles. Elle se trouvait à la Mechta Zebabcha (*Atl. Arch.*, f. 16, Sétif, no 468). Cf. CAGNAT, *Mél. Boissier*, p. 101. *Nota.* Cette Mechta Zebabcha fait partie des grandes ruines de Biar Oulad Athman. Cf. GSELL, *Rech. Arch.*, p. 206 ; *Atl. Arch.*, l. c., nos 468-469.

3. Elle fut terminée en 14 (*C. I. L.*, VIII, 10018, 10023) ; réparée en 216, sous Caracalla ; en 237, sous Maximien ; en 245-246, sous les Philippes, puis encore sous Dioclétien et Maximien, Constance Chlore, Galère Constantin et ses successeurs immédiats. Chose à noter, à partir du milieu du IVe siècle, l'on ne dresse presque plus de bornes nouvelles. On dirait que l'administration se désintéresse d'un pays que la colonisation abandonne progressivement. Cf. *Bull. Arch. Com.*, 1904, p. 149.

4. *C. I. L.*, VIII, 10568.

méridionale de Carthage à Hippo Regius et Vespasien [1], en 76, établir un *castrum* près de ce même pont. Nerva, lui aussi, n'a fait que réparer celle de *Tacapae* (Gabès) à *Leptis Magna* (Lebda) [2].

Les empereurs qui ont occupé la Numidie se sont également préoccupés de la sillonner de routes. A peine Vespasien s'est-il décidé à transporter les quartiers de la III[a] *legio Augusta* de Theveste à Mascula, qu'il commence par relier la première de ces villes avec *Hippo Regius* [3] (Bône), pour mettre l'intérieur du pays en communication avec la mer.

Trajan suivit l'exemple de ses prédécesseurs. En même temps qu'il établissait sur tous les côtés de l'Aurès les forteresses dont nous avons parlé, il les reliait par une route [4] qui formait un véritable cercle tout autour du massif.

Tous ces travaux d'annexions et de délimitations semblent s'être faits sans grande secousse de la part des indigènes. Chose assez remarquable, on ne voit pas que, dans cette marche en avant pour reculer la limite de la Numidie jusqu'au bord du désert, en enserrant les montagnards dans un cercle de fer, Trajan ait eu à tirer l'épée. Peut-être le vainqueur des Daces, des Arméniens, des Parthes, des Arabes, etc., inspira-t-il alors une terreur suffisante aux barbares de l'intérieur de l'Aurès pour les forcer à rester tranquilles.

HADRIEN

Son successeur Hadrien, 117-138, n'eut pas le même bonheur dans l'accomplissement de la tâche qu'il se donna en Maurétanie.

En mourant, 11 août 117, Trajan laissait la Numidie notablement agrandie et beaucoup plus romanisée qu'il ne l'avait trouvée 19 ans auparavant. Grâce à lui, les possessions romaines allaient, de ce côté, jusqu'à la limite du désert.

Mais en Maurétanie [5] la pénétration avait été jusque-là chose presque insignifiante.

1. *C. I. L.*, VIII, 10116.
2. *C. I. L.*, VIII, 10016.
3. *C. I. L.*, VIII, 10019.
4. La route de *Theveste* (Tébessa), à *Thamugadi* (Timgad) est de l'an 100 (*C. I. L.*, VIII, 10186 = 22282, 10210); celle de *Ad Piscinam* (près de Biskra) à *Ad Majores* (Besseriani), de 104-105. (Cf. CAGNAT, *Armée rom.*, p. 688. Celle de Lambèse = *Lambœsis* à El Kantara = *Ad Calceum Herculis* qui doit être de la même époque, a été réparée en 193, sous Pertinax (*C. I. L.*, VIII, 10238, 10242).
5. Je laisse de côté toute la région de la Sitifienne qui, au point de vue historique et géographique a dépendu bien plus de la Numidie que de la Césarienne. Cette même région fait du reste partie du département de Constantine.

C'était donc le grand travail qui restait à accomplir. Ce fut celui de tout le règne d'Hadrien et de plusieurs de ses successeurs. Toutefois avant de dire ce qui a été fait, il est bon de rechercher quel était, à ce point de vue, l'état des deux Maurétanies : Césarienne et Tingitane.

Jusqu'à quel point les 15 ou 16 villes fondées par Auguste et Claude furent-elles, autour d'elles, des foyers de romanisation ? Il est impossible de le préciser.

Grâce à Ptolémée [1] qui écrivit sa Géographie entre 128 et 168, par conséquent à peu près à l'époque où nous sommes, on voit, il est vrai, que du chemin a été parcouru : 13 ports existent entre Saldæ (Bougie) et Cæsarea (Cherchel) ; 7 entre Cæsarea et Quiza (Pont du Chélif). Pline [2] ne nous en avait fait connaître que 8 entre Saldæ et Quiza.

A l'intérieur entre le méridien de Saldæ et celui d'Icosium (Alger) 25 localités dont 6 connues : Bida, Tigisi ?, Aquæ Calidæ, Tigava, Auzia, Labdia; entre celui d'Icosium et celui de Quiza, 16, dont 4 connues : Zucchabar, Manliana, Oppidum novum, Vagal.

Bien que ces localités ne soient probablement que de simples centres de colonisation, comme nous les appellerions aujourd'hui, c'est beaucoup plus que ce que Pline nous avait fait connaître [3] ; mais quelle différence pourtant avec ce que nous avons vu en Numidie et dans l'Africa vetus !

Bien plus sensible encore est la différence, s'il s'agit de notre département actuel d'Oran où Pline ne connait que deux ports de mer : *Siga* (Takembrit) et *Portus Magnus* (*Arzew*), le premier, ville indigène, et le second ville romaine.

A l'intérieur il n'y connait aucune ville, tandis que Ptolémée en mentionne sept, et, en plus, le port de *Gypsaria* (Honein).

Ce qui saute aux yeux, c'est ce fait : plus on s'avance vers l'Ouest, plus l'Afrique semble être en dehors des préoccupations romaines.

1. Cf. Carte de la Maurétanie Césarienne qui accompagne l'ouvrage de CAT : *Essai sur la Province de Maurétanie césarienne.*

2. *H. N.*, V, 1.

3. Il n'a mentionné (*l. c.*), que les deux colonies d'*Oppidum novum* et de *Zucchabar*, et les deux *civitates* de *Timici* et de *Tigava*.

Ainsi donc, tout en tenant compte des fautes énormes contenues dans la carte de Ptolémée (Manliana, par exemple, est placé à 4 degrés au S. de Zucchabar !) on constate qu'en Maurétanie césarienne l'occupation romaine, dans la première moitié du IIe siècle, suivait à peu près le méridien d'Auzia, Labdia, Vagal, Atoa (Altava).

Dans l'Oranie spécialement, les colons ne paraissent pas avoir osé quitter la côte pour s'enfoncer tant soit peu dans l'intérieur, avant le règne d'Hadrien ou tout au plus celui de Trajan. C'est de 137, l'avant-dernière année du règne d'Hadrien que date la plus ancienne inscription trouvée dans le pays. Elle indique une limite entre les *Regienses* et le *saltum cu...* [1]

Des monnaies d'Hadrien ont été retrouvées près de la gare de Fortassa [2] (Uzès le Duc). Une autre inscription, celle-là de 150 a été découverte près d'Oran [3]. Une troisième trouvée à Aïn Temouchent = *Albulæ* nous apprend que l'empereur Commode *burgis novis provincia munita, miliaria conlapsa vetustate restituit* [4].

Cette dernière inscription est importante pour la question qui nous occupe. Elle mentionne des routes construites et des bornes millaires placées par un des prédécesseurs de Commode, détruites par le temps et remplacées par cet empereur. Cela suppose à peu près un siècle écoulé si nous en jugeons par la route de Carthage à Theveste [5], faite par Hadrien en 123 et refaite par Caracalla en 216; celle de Cirta à Rusicade [6] construite par Trajan en l'an 100 et réparée également par Caracalla. Commode ayant vécu de 180 à 193, c'est donc vers l'an 100 que Rome aurait pris possession effective par des routes et des forts de cette partie extrême de la Césarienne [7].

En retard de deux siècles sur la Zeugitane, de plus d'un siècle sur la Byzacène et une grande partie de la Numidie il n'est pas étonnant que nous la trouvions distancée de si loin par ces deux

1. *C. I. L.*, VIII, 21663. Cf. *Atl. arch.*, f. 22, nº 44.

2. *La Revue africaine* de 1856, p. 138, dit qu'à Aïn el Djenan entre Aïn Temouchent et Sidi-bel-Abbès on a trouvé 20 pièces allant de 69 à 192.

3. *C. I. L.*, VIII, 9795. Cf. *Atl. arch.*, f. *Oran*, nº 23.

4. *Bull. d'Or.*, 1889, p. 86.

5. *C. I. L.*, VIII, 10057, 10061, 10066. 10070, etc.

6. *C. I. L.*, VIII, 10296, 10297, 10305, 10306, etc.

7. Quant à la colonisation, elle a dû commencer encore plus tard. Comme le dit en effet Rufer (*Bull. d'Or.*, 1907, p. 313) « on commettrait une grande erreur en admettant que le colon ait suivi de près le soldat romain. L'œuvre de la colonisation a été au contraire excessivement lente (en Oranie)... A l'Ouest, les colonies sont venues s'ajouter très tardivement aux premiers postes militaires de l'Intérieur. » C'est ce que confirment les inscriptions : si Mniara et Atoa sont Pomaria et Altava, Ptolémée les a connues ; et cependant l'inscription la plus ancienne retrouvée dans la première de ces villes est de 198 A. P. = 237, et dans la seconde de 216 = 255. Une autre retrouvée à Numerus Syrorum (Lalla Marnia) est de 182 = 221.

provinces lorsque nous comparons les ruines romaines que nous ont laissées les unes et les autres.

Si la colonisation avait été si timide en Maurétanie, la cause en était sans doute à l'éloignement de Rome et de Carthage, mais surtout au manque de sécurité. Quelques citadelles étaient, il est vrai, placées à l'intérieur, non loin des côtes pour en défendre l'approche aux barbares, mais les distances entre elles étaient si considérables que l'ennemi pouvait facilement passer à travers, et parvenir jusqu'au littoral. C'est ainsi que nous voyons les Baquates [1] arriver jusqu'à Cartennas (Tenès) et piller le pays le mieux colonisé alors, de la Maurétanie, après la région de Cherchel et de Tipasa.

Hadrien le comprit d'autant mieux qu'au commencement de son règne la Maurétanie fut secouée par deux terribles soulèvements. Le premier fut réprimé en 118 par Martius Turbo [2] le vainqueur des Juifs révoltés de la Cyrénaïque, mais le second, 122, le força [3] peut-être lui-même à venir d'Espagne en Afrique.

Il fallait donc à l'Ouest de la Numidie et en Maurétanie un *Limes* fortifié, tout comme il y en avait au Sud de la Numidie et et de l'Africa vetus.

Le dernier poste connu au Nord Ouest de l'Aurès est *Zaraï* (H. Zraïa) qui, comme nous l'avons vu, faisait suite, d'après la Table de Peutinger, aux forteresses d'*Ad Centenarium* et de *Præsidium Suaddurusi* [4]. Ces postes s'échelonnaient le long de légères ondulations projetées à l'Ouest par le massif Aurasien et qui vont rejoindre les montagnes du Hodna. La forteresse de Zaraï qui, au temps d'Hadrien, était occupée par une cohorte de cavalerie [5], se soudait au limes venant du Sud de l'Aurès par la ville de *Tubunæ* (Tobna).

Quelle ligne suivait ensuite le limes d'Hadrien ? Il est assez difficile de la fixer exactement. On croit qu'elle passait par *Cellæ*

1. *C. I. L.*, VIII, 9663. *Itin. d'Ant.*, p. 1 : *A Tingi Mauretania id est ubi Bacuates et Macenites barbari morantur.*

2. SPARTIEN, *Vita Hadr.*, 5. *Martio Turbone, Judæis compressis ad deprimendum tumultum Mauritaniæ destinato.*

3. *Vita Hadr.*, 12.

4. *Table de Peutinger.*

5. *C. I. L.*, VIII, 2532, HENZEN, *Annali*, 1860, p. 67 ; C. I. L., VIII, 4526, 4527. — On a cru quelque temps que Zaraï avait été *colonia Julia*, en lisant mal un texte où il y avait... (n) on (is) Jul (iis) coh (ors) II ... C'est l'insc. relative au tarif de Zraïa, commentée par Héron de Villefosse. *Archives des Miss. scient.* 1875, p. 424, nº 70, *C. R. Société de Numism. et d'arch.*, VI, 1875, p. 185. Cf. *Bull. d'Or.*, 1883, p. 332.

(Kh. Zerga), *Lemellef* (Bordj Redir), *Equizetum* (Lecourbe ?).

La carte de Peutinger mentionne comme allant de Sétif à Auzia une route qui, d'Equizetum, passait à *Galaxia*, *Castra*... Mais la carte ayant été détruite à gauche de ce mot, il est impossible d'en connaître le parcours exact.

Des R. R. n'ayant pas été découvertes dans les Bibans, il semble bien qu'elle ne se poursuivait pas directement vers l'Ouest. S'infléchissait-elle vers le Sud-Ouest par la vallée de l'Ouest Ksob, pour gagner Tatilti (Souk el Khemis) ou remontait-elle au contraire vers la Medjana, El Guerria, pour rejoindre par Kh. el Achir la route de Tubusuptu à Auzia ? Autant de questions auxquelles il est encore impossible de répondre [1]. Cagnat croit qu'elle suivait à peu près la route actuelle de Bordj bon Arreridj à Aumale [2]. D'Auzia, le limes gagnait alors *Rapidi* [3] (Sour Djouab), *Thanar*... = Tirinadi ? (Berrouaghia).

De là, la ligne militaire atteignait, à *Sufasar* (Dolfusville), la vallée du Chélif qu'elle suivait presque jusqu'à la mer en passant par *Manliana* (Affreville), *Oppidum novum* (Duperré), *Tigava munic.* (El Kherba-Wattignies), *Cast. Tingitii* (Orléansville), *Gadaum castra* (Inkermann ou St Aimé [4]).

« Quelques milles à l'Ouest de ce dernier point, la ligne de postes fortifiés quittait la vallée du Chélif et continuait à suivre le pied des Hauts Plateaux, gardant l'entrée des principaux passages [5] » : *Mina* [6] (Relizane), *Ballene præsidium* (l'Hilill) [7], *Castra Nova* (Perrégaux), *Tasaccora* (St Denis du Sig), *Regiæ* (Arbal), *ad Dracones* (H. bou Hadjar), *Albulae* (Aïn Temouchent), *Rubræ* (Souma ?) et aboutissait probablement à *Calama* de Maurétanie (Damous ?). Ce sont les stations indiquées par l'Itinéraire d'Antonin, et il semble bien que ce sont aussi celles du limes d'Hadrien. Disons que l'identification de Rubrae et de Calama n'est rien moins que

1. Cf. GSELL., *Atl. arch.*, f. 15, *Akbou*, 91 ; *L'Algérie dans l'Antiquité*, p. 46.
2. CAGNAT, *l. c.*, p. 608.
3. C'est bien à Hadrien, semble-t-il, qu'on doit attribuer la fondation de Rapidi et des tours de défense situées entre Sour Djouab et Médéa, que Commode restaura soixante-dix ans plus tard : *Securitati provincialium suorum consulens, turres novas instituit et veteres refecit opera militum suorum.* Une Insc. de 122, (*C. I. L.*, VIII, 20883), nous parle en effet de quelque construction officielle.
4. *Bull. arch. Com.*, 1888, p. 93.
5. CAGNAT, *l. c.*, p. 616.
6. *C. I. L.*, VIII, 829.
7. *Bull. d.Or.*, 1887, p. 265.

certaine. Pour Mac Carthy, Cat [1], etc., Calama serait à Nedroma. Mais ce n'est guère admissible, car on n'a pas trouvé de ruines romaines dans cette localité.

Par Calama, nous touchons pour ainsi dire au Maroc.

Jusqu'à quel point cette contrée a-t-elle été occupée et colonisée ?

On a cru longtemps avec Mommsen [2] que Rome avait borné son occupation en ce pays à Tanger et à ses environs, tout au plus, à la côte, jusqu'à Salé. D'après les récentes découvertes de la Martinière [3], les possessions romaines y ont été réellement plus importantes. Il n'en reste pas moins que le mode d'occupation adopté, à cette extrémité de l'Afrique, a été celui, de l'*occupation restreinte* et que les possessions romaines n'y ont embrassé qu'une petite partie du Maroc actuel.

Dans cet empire, il y a deux régions assez distinctes qui ont autrefois formé, chacune, un royaume : celui de Fez et celui de Marrakech ou Maroc.

Le premier est séparé du second au Sud, par le massif du Dj. Zerhoum qui se détache du grand Atlas et vient aboutir à l'embouchure du Bou Regrag.

C'est là que Rome a arrêté la limite de son Empire, en se servant du Zerhoum, comme d'une muraille naturelle contre les incursions des Autololes qui habitaient tout près [4]. Rome fonda sur la rive droite du fleuve, la ville de Sala, qu'elle défendit au Sud, par un poste avancé appelé : *Exploratio ad Mercurios* (Kasba Djedida). Ce *Castellum* placé à 16 milles plus au Sud avait pour objet de surveiller et de contenir les Autololes.

La limite de l'empire ne descendit jamais plus bas, car elle est la même à l'époque de la rédaction de l'Itin. d'Antonin, comme à celle de Pline. Celui-ci parle, en chiffres ronds de 170 milles [5] entre *Tingis* et *Ad Mercurios ;* l'Itinéraire indique exactement : 174.

A l'intérieur, on ne sait jusqu'où s'avança la puissance romaine. Tissot croit qu'elle s'arrêta au limes indiqué par l'Itinéraire d'An-

1. Cat, *l. c.*, 208, 209, etc. Cf. Gsell, *Atl. arch.*, f. 30, n° 11 ; f. 31, n° 16.
2. *Hist. Rom.*, trad. fr., XI, p. 274.
3. Cf. Cagnat, *l. c.*, p. 668-669.
4. Sala, dit Pline, est voisine des déserts et infestée par des troupeaux d'éléphants et bien plus, par la nation des Autololes, dont on traverse le territoire pour aller au mont Atlas. (*H. N.*, V, 1,). Cf. Tissot, *Géogr., Tingitane*, p. 146.
5. *Tingitanæ provinciæ longitudo :* CLXX *millia passuum est. H. N.*, V, 11.

tonin, et qui est peut-être celui-là même fixé par Hadrien : *Tingi, Ad Mercuri, ad Tabernas*, d'où serait partie une voie vers *Babba Julia Campestris*, colonie de Claude, *Oppidum novum, Gilda, Aquæ Dacicæ, Volubilis* et *Tocolosida*.

Ce *limes* s'enfonça-t-il davantage vers l'Est, plus tard ? C'est ce que nous chercherons en parlant de l'époque des Sévères. Au commencement du IIe siècle, il était en tout cas, au Maroc, ce que nous l'avons vu dans la partie occidentale de la Césarienne : à portée des côtes qu'il longeait à une distance moyenne de 40 ou 60 kil.

Inutile de se demander si ce *limes* se rejoignait à celui de la Césarienne, à son anneau extrême : Calama ? « Le Rif Marocain restait à peu près indépendant, et c'était par mer que l'on se rendait à Tanger [1]. »

Non content de fortifier la Maurétanie, Hadrien entreprit le même travail sur la limite méridionale de la province d'Afrique.

Comme on le sait, sous Nerva, le limes ne consistait que dans une route militaire qui suivait la côte de Leptis magna (Lebda) à Tacapæ [2] (Gabès), la voie de Tacapæ à Capsa et aboutissait au Castellum Thiges [3] qui, au Sud de Capsa, gardait la porte du Djerid.

Hadrien voulut compléter cette œuvre : il reporta plus loin, au Sud du Grand Chott le centre de la défense, par la création du *Castellum Thamalluma* qui commandait tout le pays actuel des Nefzaoua [4].

Il relia ensuite cette forteresse avec la ligne fortifiée du Sud de l'Aurès, créée par Trajan au moyen des *Castella* de *Ad Turres* (Tamerza ?) et de *Ad Speculum* (Chebika ?). Tel est du moins l'avis de Cagnat [5]. Il est possible cependant que ces fortins qui complètent si bien la ligne de défense Nerva-Trajan soient de l'un de ces derniers princes plutôt que d'Hadrien.

Quoiqu'il en soit, par la fondation de Thamalluma, le *limes Tripolitanus* était amorcé. Il ne restait plus qu'à le relier, par la ligne de faîte des montagnes qui séparent le désert du littoral, à Leptis magna (Lebda).

1. Gsell, *L'Algérie dans l'Antiquité*, p. 46.
2. *C. I. L.*, VIII, 10016 ; *Bull. arch. Com.*, 1903, p. 204.
3. *Bull. Acad. Inscriptions*, 1891, p. 293 ; 1894, p. 229 ; Toutain, *Bull. arch. Com.*, 1903, pp. 203-207, 272-409.
4. *Conditor municipii : C. I. L.*, VIII, 83. Cf. Tissot, *Géogr.*, II, p. 703. Cf. Cap. Donau., *Bull. arch. Com.*, 1904, pp. 354-359.
5. *Armée romaine*, p. 579.

Ce fut l'œuvre des derniers Antonins et même de quelques-uns de leurs successeurs. Les fouilles faites jusqu'ici mentionnent en effet non seulement le nom de Commode qui a bâti le *cast. Tisavar* [1] à Ks. Khelane ou el Haguef, mais encore l'époque de Gallien [2] et celle de Dioclétien [3].

ANTONIN LE PIEUX, MARC AURÈLE ET COMMODE

Sur quelques autres points de l'Afrique, on voit encore la main des trois derniers Antonins occupée à compléter l'œuvre des premiers. Trajan avait encerclé l'Aurès. Antonin le Pieux (138-161) le perce de part en part par la voie de Tighanimine en 145 [4], pour unir l'Aurès septentrional à la voie qui longeait le désert. Commode (180-193) répare la voie qui contourne le massif [5] à l'O. et y établit des postes de surveillance [6].

Hadrien avait créé Rapidi (Sour Djouab) ; Marc-Aurèle (161-180) la ceint de murailles [7] et Commode (180-192) y fait construire ou réparer, dans le voisinage, des tours de guet et de défense [8].

Le même empereur avait poussé le limes jusqu'à l'extrémité de la Césarienne ; Commode répare les anciens fortins et en construit de nouveaux dans la région d'Aïn Temouchent [9].

En somme, comme on le voit, les successeurs d'Hadrien n'ont fait autre chose que d'achever et de fortifier le limes établi par lui.

Il y a cependant d'autres travaux qu'ils poursuivirent et com,

1. *Bull. arch. Com.*, 1900, p. CLXVIII ; 1902, p. CXXIX ; 1905, p. 361; 1907 p. 313.

2. Ras el Aïn Tlalet = *Talalati*, près de Foum Tatahouine : *Bull. arch. Com.*, 1901, pp. 429-437. Cf. *Mél. de l'Ecole de Rome*, XV, p. 323.

3. *Centenarius Tibubuci* (Ksar Tarcine) sur l'O. el Hallouf, à 10 kil. N. E. de Ksar Khelane. Cf. BLANCHET, *Rec. Constant.*, 1898, p. 71-96 ; TOUTAIN, *Mél. de l'Ec. de Rome*, 1895, pp. 201-229 ; 1896, p. 471-472.

Cf. Notes et documents sur les voies stratégiques et sur l'occupation militaire du sud Tunisien à l'époque romaine par les capit. Donau et Le Bœuf, les lieutenants de Pontbriand, Goulon, Tardy. Rapport de Toutain. *Bull. arch. Com.*, 1903, pp. 272-409.

4. *Vexillatio legionis VI^a Ferratæ viam fecit.* (*C. I. L.*, VIII, 10230.

5. *C. I. L.*, VIII, 22540-22542 ; *Bull. arch. Com.*, 1901, pp. 447-449 ; 10238-10242 = 22337.

6. Un poste de surveillance a été construit en 188, au pied du Dj. Selloum à 6 kil. au S. d'El Kantara. *C. I. L.*, VIII, 2495. Non loin de là, Caracalla fondera à Kh. el Bordj le *Burgus speculat.*, (*C. I. L.*, VIII, 2494).

7. *C. I. L.*, VIII, 20834-20835. C'est par ses ordres aussi qu'a été restauré l'amphithéâtre d'El Outaïa (*C. I. L.*, VIII, 2488).

8. *Securitati provincialium suorum consulens, turres novas instituit et veteres refecit operâ militum suorum. C. I. L.*, VIII, 20816.

9. *Bull. d'Or.*, 1889, p. 86.

plétèrent heureusement en Numidie du moins : ce sont les routes nombreuses destinées à mettre en communication avec les anciennes colonies, les nouveaux territoires ouverts à la colonisation. Pendant tout son règne, une forte impulsion avait été donnée à ces sortes d'ouvrages, et cela dans les trois provinces africaines : En Zeugitane, il avait, en 128-129, relié par une route *Simitthu* à *Thabraca* (Tabarca), pour faciliter le transport vers la mer du fameux marbre de Chemtou [1].

Un peu auparavant et dans la même province, il avait solidifié par un dallage [2] la route de Carthage à Theveste.

En Numidie, il avait refait la voie de Cirta (Constantine) à Rusicade [3] (Philippeville), et, sur certains points, lui avait fait probablement suivre un tracé différent puisqu'elle portait le nom de Via Nova Rusicadensis [4].

Il avait en outre prolongé vers Cirta et Cæsarea la route de Carthage-Theveste [5].

1. *C. I. L.*, VIII ; 10960 ; *Ephem.* V, n° 1107.

2. Ce dallage qui paraît s'être étendu sur un parcours de 191 milles (284 kl) est de l'année 123-124. (*C. I. L.*, VIII, 10048, 10062, 10065, 10114 = 22173). Les grandes voies pavées étaient peu nombreuses, surtout vers l'Ouest. Dans les pays de montagnes, les routes n'ont même jamais été munies de chaussées. C'étaient de simples pistes, plus les ponts que les Romains avaient soin de jeter partout où c'était nécessaire, afin de pouvoir toujours passer en cas d'incursion ou de révolte. (*Mémoires présentés par divers savants à l'Acad. des Insc. et Belles Lettres*, IX, p. 264).

3. Cette route importante qui reliait Cirta à la mer, était probablement de création beaucoup plus ancienne. Au Ier siècle, la IIIe Légion Augusta y avait déjà travaillé (*C. I. L.*, VIII, 10311 ; Renier, *C. R. Acad. Insc.*, III, 1875, p. 431, etc.

C'est aux frais de la caisse de la Confédération des IV Colonies que les ponts furent construits et les bornes milliaires posées, quant à l'établissement de la chaussée et à son empierrement, cette charge fut imposée aux propriétaires notables du pays, aux *possessores territorii Cirtensium* (*C. I. L.*, VIII, 10322).

4. *C. I. L.*, VIII, 10296, 22370. Elle a été restaurée sous Commode, etc. *C. I. L.*, VIII, 10307.

5. Au sortir de Theveste, la route quittait brusquement la direction du S. O. pour prendre celle du N. O., qu'elle conservait jusqu'à Cirta, par Sigus et Sila. De Cirta, elle s'infléchissait vers l'O. et traversait sucessivement Milev, Sitifi, Auzia et arrivait à Caesarea après un développement de 740 milles (1086 kil.).

Il y en avait une plus courte et plus directe qui côtoyait le rivage méditerranéen et qui était probablement, en partie du moins, l'œuvre de Carthage. Elle n'avait qu'un développement de 629 milles, (931 kil.) et reliait Utica, Hippo Diarrhytus, Hippo Regius, Rusicade, Chullu, Igilgili, Saldae, Rusuccuru, Icosium, Tipasa et Cæsarea. Cf. *Rec. Const.*, XI, 1867, p. 392 ; XVIII, 1876-1877, p. 386.

Enfin, en Maurétanie, ce fut lui qui commença la construction des voies militaires, en particulier, celle de Sétif à Auzia [1].

Antonin le Pieux continua ses travaux avec ardeur [2], et on peut dire que le réseau des grandes routes était achevé, en Numidie, à la fin de la période dite des Antonins.

§ 4. Époque des Sévères.

Antonin le Pieux, Marc-Aurèle et Commode ont consolidé et perfectionné l'œuvre d'Hadrien, mais ne l'ont guère agrandie. C'est seulement sous les Sévères que les possessions romaines prirent de nouveaux accroissements et acquirent la plus grande extension qu'elles eurent jamais.

On sait que Septime Sévère était Africain. Issu d'une famille de chevaliers romains établis à Leptis Magna, il eut toujours pour sa patrie une affection singulière et se plut à la combler de bienfaits.

L'Afrique le lui a bien rendu en témoignages de reconnaissance, car les dédicaces en son honneur dépassent de beaucoup le nombre de celles qui ont été érigées en l'honneur de n'importe quel empereur.

Une fois maître de l'empire, il semble s'être imposé à lui-même la mission de mettre les frontières de l'Afrique romaine à l'abri des insultes des nomades et de les reculer autant qu'il le fallait pour pouvoir arrêter l'ennemi avant qu'il n'eût pu les violer [3].

Au Sud-Est, du côté de la Tripolitaine, le limes venait à peine d'être achevé et il était loin de répondre aux nécessités de la situation. Partant de Leptis, il suivait comme on sait la chaîne de montagnes appelées Dj. des Mesellata près de Lebda, puis celles des

1. *C. I. L.*, VIII, 10363.

2. C'est Antonin qui a fait percer la route qui coupe l'Aurès du nord au sud comme nous venons de le dire ; c'est lui qui a fait la route de Cirta à Milev (*C. I. L.*, VIII, 10328, 22391 ; a refait, en 152, la *Via per Alpes Numidicas*, par le col de Fedjoudj, entre Guelma et Hippo Regius ; (*Bull. Acad. Hipp.*, 1902, p. XXI ; *Atl. Arch*, f. 9, *Bône*, nº 77 ; *C. I. L.*, VIII, 22208, 22210) et en 155 a continué la route de Sitifi à Auzia (10364) par Rapidi, et les Hauts Plateaux, jusqu'aux postes du Chélif (*C. I. L.*, VIII, 10439). On peut même ajouter que c'est aux premiers Antonins qu'il faut attribuer l'établissement des routes importantes qui furent ensuite refaites sous Septime Sévère : par exemple, celles de Sétif à Bougie, par Lanasseur, Hm Guergour = Assava, Monte et Cuicul ainsi qu'à Zaraï. Cf. *Rec. Const.* XVIII, p. 1876-1877, p. 566 ; *C. I. L.*, VIII, 10351, 10361.

3. TERTULLIEN, *Contra Judaeos*, 7. *Maurorum gens et Gætulorum barbaries a Romanis obsidentur ne regionum suarum fines excedant.*

Nefouça et des Oughamma qui bordent le désert à une cinquantaine de kilomètres de la mer, en passant par Tarhona, Gharian, Nalout, Remada (*Tillibari*), Aïn et Tlalet (*Talalati*), Ksar Khelan, el Haguef (*Tisavar*) et aboutissait à Telmin [1] (*Thamalluma*).

Quand il lui fallut repousser les incursions des Nomades, au commencement de son règne [2], Septime Sévère s'aperçut que c'était insuffisant : pour mettre la Tripolitaine à l'abri de nouvelles invasions, il alla jusqu'en plein désert établir le fort de Bondjem [3] qui barrait la route de Fezzan à Leptis par Sokna.

C'est surtout du côté de la Maurétanie qu'il voulut élargir les limites de l'Empire.

Si les colons avaient été, jusque-là, si timides dans cette province, c'est que les indigènes qui habitaient les massifs montagneux au sud du *limes*, étaient toujours insoumis, et, par conséquent toujours prêts à s'élancer sur le Tell, quitte à reculer et à se réfugier dans leurs montagnes à l'approche des troupes romaines.

Pour donner confiance à la colonisation, il fallait donc soumettre ces montagnards. Or le seul moyen de les tenir en respect était, non pas de les poursuivre dans leurs montagnes mais de cerner ces massifs par une ligne de forteresses qui prendrait les révoltés à revers et leur couperait toute communication avec les tribus indépendantes des Hauts Plateaux et du désert. C'est ce que Trajan avait fait pour l'Aurès ; c'est ce que Septime et les autres Sévères voulurent accomplir pour l'Ouarsenis et les montagnes de l'Oranie.

Jusqu'aux Antonins, la frontière romaine partant de l'Ouest de la Numidie avait contourné par l'Est et le Nord les massifs du Hodna et des Bibans.

Sous les Antonins, elle avait englobé ces deux massifs montagneux, car, à la fin de la période qui porte leur nom, le *limes*, au lieu de remonter vers la Medjana, se dirigeait droit à l'Ouest de

1. Cf. CAGNAT, *Armée Rom.*,p. 552 ; note sur la voie stratégique romaine qui longeait la frontière militaire de la Tripolitaine : Cap. HILAIRE, *Bull. Arch. Com.*,1901, p. 95-105 ; *Limes tripolit. en Tripolitaine.*Voyage de Mathuisieulx. Rapport de TOUTAIN. *B. A. C.*, 1905, pp. 351-365. *Recherches arch. aux environs du poste de Tatahouine* : Cap. TRIBALET, *B. A. C.*, 1901, pp. 284- 298.

2. SPARTIEN, *Vita Severi*, XVIII, 3.

3. *C. I. L.*, VIII, 6, 10992. Cf. TOUTAIN, *Mél. Ec. de Rome*, 1905, p. 364. Alexandre Sévère compléta son œuvre, en plaçant des forts semblables à *Cydamus* (Ghedamès) : *C. I. L.*, VIII, 10990, et, entre Ghedamès et Bondjem, à Gharia el Garbia : (*C. I. L.*, VIII, 3, 4). Du reste, Caracalla avait, avant lui, continué l'œuvre de son père, car nous savons par Mathuisieulx (*Bull. Arch. Com.*,1905, p. 363) que la route de Tripoli au Fezzan a été l'objet de son attention.

Zaraï (Zraïa) [1], vers *Cellæ* (Kh. Zerga), *Zabi* (Bechilga), *Ad Aras* (Tarmount) et allait rejoindre *Auzia* (Aumale) par *Tatilti* [2] (Souk el Khemis).

Septime Sévère voulut comprendre, dans les possessions romaines toute la région au Sud du Hodna. Il fit donc partir le *limes* de *Gemellæ* (Mlili), le point central de la défense au Sud-Ouest de la Numidie, et le dirigea vers le Nord-Ouest en laissant Tobna [3] à l'Est. La ligne fortifiée passait par El Gara, Bou Saâda, Grimidi [4], Aïn Touta [5], ou peut-être Chellala, *Usinaza* (Saneg) [6], Boghar [7], Letourneux [8], *Columnata* (Bourbaki ou Aïn Toukria) [9], Aïn Tissemsil [10] (Vialar), Tiaret [11].

Au Sud, en avant de Boghar et de Tiaret, il y avait deux autres grandes forteresses appelées de l'O. Ouerq, et Benia du Nador. Joli [12] pense qu'elles appartiennent à une avant-ligne qui daterait peut-être d'une époque postérieure à l'établissement du Limes ; pour Gsell [13], ce seraient, plutôt des forteresses isolées servant de résidences aux préfets de ces « *Pacati qui Romanis finibus adhærent* » [14].

1. La garnison était établie à Zaraï probablement depuis Trajan.

2. La voie n'a peut-être cependant été achevée que sous les Sévères, car toutes les bornes trouvées aux abords d'*Aras* sont de la première moitié du IIIe siècle (*C. I. L.*, VIII, 10432-10438, 22547).

3. Une dédicace a Sévère Alexandre ou à Elagabale a été trouvée tout près de cette ville à Barika. Peut-être était-elle autrefois à Tobna. *C. I. L.*, VIII, 4483 : *cultores numinis Victoriæ*.

Au N. O., à Remada, on a également trouvé une dédicace de 197 en l'honneur de Septime Sévère.

4. Une Insc. mutilée mentionne un travail officiel exécuté sous Sept. Sév., *C. I. L.*, VIII, 20845.

5. Une Insc. mutilée mentionne un travail officiel exécuté sous Sept. Sév. *C. I. L.*, VIII, 9227 = 20846. Peut-être cette forteresse quoique occupée par Rome était-elle cependant en dehors du *limes*. Gsell, *Mél. Ec. Rome*,, 1900, p. 135.

6. Une Insc. mentionne Septime Sévère et ses fils comme les fondateurs du *burgus Usinazensis* en 195 : *C. I. L.*, VIII, 9228.

7. Une Insc. fait allusion à un travail officiel exécuté sous Septime Sévère : *C. I. L.*, VIII, 20847.

8. Une Insc. nomme Septime Sévère : *C. I. L.*, VIII, 21520.

9. Epitaphe de vétéran établi sur la frontière : *C. I. L.*, VIII, 21524.

10. Epitaphe de vétéran établi sur la fontière : *C. I. L.*, VIII, 21529.

11. *Castellum* romain dont les murs avaient 2 m. 50 d'épaisseur. Cf. Cagnat *Armée romaine*... p. 650 ; *Revue afric*, 1862, p. 29.

12. *Bull. Arch. Com.*, 1898, pp. 188-191. Cf. *Bull. d'Or.*, 1894, pp. 130, 261, 267 ; 1895, p. 63.

13. *Mél. de l'Ec. de Rome*, 1900, p. 135, etc.

14. Aug. *Epist.*, 199, 12.

De Tiaret, le limes se continuait au Sud et à l'Ouest par les forteresses d'Aïoun Sbiba, près Frenda [1], de Tagremaret = *Cohors Breucorum* [2], de Benian = *Ala Miliaria* [3], de Timsiouine = *Lucu* [4], de Chanzy (Sidi Ali ben Youb) = *Caput Tasaccora* [5], Lamoricière

1. *Bull. arch. Com.*, 1894, p. 311. — Monnaie à l'effigie de Gordien : *Bull. Arch. Com.*, 1908, p. 272.— Enceinte de la ville, 240 m. de côté : *Bull. d'Or.*, 1897, p. 406. Nota. Le lieutenant Fort (*Bull. Arch. Com.*,1908, p. 261, etc.) croit que le *limes*, au lieu de passer par Tiaret, allait de Vialar à Trezel, Temordjanet, Aioun Sbiba, laissant ainsi aux Romains, les 30 kil. de terres cultivables et bien arrosées qui se trouvent au S. de Tiaret. Mais pourquoi ces terres ne leur auraient-elles pas appartenu supposé que le limes fût passé à Tiaret, puisque la forteresse détachée de Bénia du Nador leur en assurait la libre possession ?

Frenda a donné un monument votif de l'an 242, élevé en l'honneur de Gordien III. — Une Insc. d'Aïn Sarb, localité voisine, relate les noms de la femme et du fils de l'Empereur Philippe, 247-249.

2. Une borne milliaire qui appartient au règne de Maxime le jeune (235-238) nous donne le nom primitif de l'établissement romain, ou plutôt le centre civil qui s'est élevé à l'abri de la forteresse où était en garnison la *Cohors II Breucorum : Caput Urbs* (*Bull. d'Oran*, 1907, p. 336). — Insc. d'un décurion de la Cohorte, de 243. — Sur la route de Tagremaret à Frenda, borne milliaire de 270, règne de Quintillus. On se demande vraiment comment, pendant le règne si court de ce prince puisqu'il n'a duré que de 17 à 20 jours, la Cohorte ait eu le temps de l'honorer d'une dédicace. — Sur la même route autre borne milliaire au nom de Carus, 282-283. (*Bull. d'Oran, l. c.*)

3. A 35 kil. sud-est de Mascara, et à 14 à l'est de Traria. On y a trouvé une monnaie d'argent d'Elagabale (*Bull. d'Oran*, 1898, p. 374). Il n'est pas prouvé que la voie stratégique soit passée par Benian. Il est possible que de *Cohors Breucorum*, elle ait infléchi un peu au sud, pour atteindre Lucu. Aucune borne milliaire n'a encore été trouvée de ce côté : *Atl. Arch.*, f. 32, n° 46.

4. A 45 kil. nord-ouest de Saïda. — Lapaine a trouvé une monnaie du règne de Commode, deux d'Alexandre Sévère, deux de Gordien.

Au nord de Lucu, à Takelmamet, à 2 kil. de H^{m} bou Hanifia on a trouvé deux bornes milliaires : l'une d'Alexandre Sévère, l'autre de Philippe. (*Bull. d'Oran*, 1886, p. 298,; 1887, p. 274.) — Plus haut, encore, à Dublineau, insc. votive de 261. (*Bull. d'Oran, l. c.*; *C. I. L.*, VIII, 22602, 22603, 22604).

5. Demaeght place cette ville à Tenira (25 kil. sud-est de Bel Abbès). Cf. *Bull. Arch. Com.*, 1894, p. 311, etc. Mais Gsell fait remarquer avec raison que Tenira n'est pas sur un affluent de la Tasaccora (le Sig actuel) mais bien de la Sira (Habra). Cf. *Atl. Arch.*, f. 31, n° 76, 79.

Entre Lucu et Caput Tasaccora, la voie romaine a été retrouvée sur un parcours de plusieurs milles, grâce à sept pierres milliaires, deux intactes, et cinq en fragments. Elles appartiennent toutes aux règnes de Septime Sévère, Caracalla, Géta, Maximin, Philippe. *Atl. Arch.*, f. 32, n° 46 ; *C. I. L.*, VIII, 22601-22618.

Tout près de Chanzy, à Aïn Skhouna, dédicace à Septime Sévère, de 201. (*C. I. L.*, VIII, 9827) et à Caracalla (*C. I. L.*, VIII, 9828).

(Hadjar Roum) = *Altava* [1], Tlemcen = *Pomaria* [2], Lalla Marnia = *Numerus Syrorum*[3].

Le *limes* s'arrêta-t-il là ? N'y eut-il pas, en Tingitane, quelque essai de le rejoindre à la ligne fortifiée que nous avons vu exister, sous Hadrien, entre Tingi et Volubilis-Tocolosida [4], près de Fez actuel ?

De la Martinière [5] croit qu'il y a eu en effet un *limes* plus intérieur qui aurait contourné au Sud, les montagnes du Rif, passant par *Col. Julia Babba Campestris* (Moulaï Abd es Salam), *Vopisciana, Gilda* (B[1] Mesguilda ?), *Prisciana* (Dj. Moulaï bou Cheta ?), *Volubilis* (Ks. Faraoun), d'où se serait détachée une voie parallèle à la Méditerranée, qui se serait dirigée vers la Césarienne par Taza et Oudjda [6]. Elle se serait reliée à l'époque des derniers Antonins ou même peut-être des Sévères aux *limes* de première et de deuxième ligne qui aboutissaient tous deux, comme on le sait à *Calama* (Damous ?) et à *Numerus Syrorum* [7] (Lalla Marnia).

Quoiqu'il en soit de la question du raccordement du limes maurétanien avec celui de la Tingitane, on sait qu'en Césarienne avec les postes fortifiés, Rome établit, selon son habitude, une grande voie qui longeait cette ligne et en desservait chacun des postes. Elle est qualifiée de *prætentura* sur deux bornes miliaires trouvées près

1. *C. I. L.*, VIII, 9831, 9833, 10949 (an 208), 9832 (autel à la discipline militaire). Cj. DEMAEGHT, *Bull. Arch. Com.*, 1894, p. 311-318.

2. *C. I. L.*, VIII, 9906, 9907, 9909. Cf. BARGÈS, *Tlemcen*, p. 162.

3. *C. I. L.*, VIII, 9962, 9964, 9965, 10468-10470 ; *Revue Arch.*, 1844, p. 182.

4. Cf. WALTER B. HARRIS, *Geographical Journal*, X, 1897, p. 300-303 : Quelques observations au sujet de l'identification possible des stations indiquées par l'Itin. d'Antonin, soit sur le littoral, soir sur la voie de Tingis à Tocolosida. Il pense que l'occupation romaine ne dépassa pas Méquinez. Pour ces mêmes identifications, cf. TISSOT, *Géogr. Comp. Tingitane*, p. 130-147 ; 151-165.

5. Cf. CAGNAT, *Armée Rom.*, p. 668-669.

6. L'abbé Bargès dit qu'il y a à Oudjda les traces d'un camp fortifié comme ceux de Tlemcen et de Nedroma (?) (*Tlemcen...*, p. 162).

7. D'après Mommsen aucune route terrestre n'a rattaché la Tingitane à la Césarienne ; on faisait par eau, dit-il, les 50 milles qui séparaient Tingi (Tanger) de Rusaddir (Melilla) en longeant les côtes insoumises du Rif.

« Les relations de ce pays, ajoute-t-il, ont été plus étroites avec la Bétique qu'avec la Maurétamie. Aussi quand, par la suite, l'empire fut divisé en un plus grand nombre de districts administratifs, (sous Dioclétien), la province de Tingi fut attribuée à l'Espagne et ainsi fut consacré extérieurement l'état de choses existant depuis longtemps. » Cf. *Bull. de l'Afrique franc.*, 1886, p. 24, etc.

de Timziouine = *Lucu* [1]. Bien que sur quelques points, son tracé soit encore douteux, nous le connaissons cependant avec assez d'exactitude sur la plus grande partie de son développement. C'est celui que nous avons indiqué à l'aide des travaux de Cagnat, Demaeght, Gsell, etc.

Cette œuvre gigantesque qui s'est développée sur une longueur de plus de 900 kil. n'a pas été l'œuvre d'un seul [2] : les notes des pages précédentes nous ont fait connaître les nombreux empereurs qui y ont travaillé depuis Septime Sévère 197, jusqu'à Gordien III 238-244, Philippe 244-249, et même Quintillus 270, et Carus 282-283.

Puisque, avec les Sévères, nous sommes arrivés au plus haut sommet de grandeur que la puissance romaine ait atteint en Afrique, arrêtons-nous quelques instants pour embrasser d'un seul coup d'œil les limites qui bornent au Sud les provinces que Rome possède dans cette partie du monde. Aussi bien, ne tarderons-nous

1. (Septime Sévère et ses deux fils) « *miliaria nova prætenturæ poni jusserunt, curante P. Ælio Peregrino.* » DEMAEGHT, *Bull. d'Oran*, 1893, p. 241 ; *C. R. Acad. des Insc.*, 1893, p. 311-314 ; *Bull. Arch. Com.*, 1892, p. 452-455 ; *C. I. L.*, VIII, 22602-22604. Cf. *Mél. de l'Ec. de Rome*, 1900, pp. 135, 140 ; 1901, p. 214 ; 1902, p. 321 ; 1903, p. 293 ; 1904, p. 348.

2. Il semble qu'elle a été commencée à la fois par les deux extrémités, orientale et occidentale, et que ces deux tronçons se sont soudés en dernier lieu du côté de Tagremaret = *Cohors Breucorum*. En effet, à l'est, nous ne voyons que des inscriptions relatives à Septime Sévère et à ses fils ; plusieurs d'entre elles mentionnent des travaux officiels : à Grimidi (*C. I. L.*, VIII, 20845), à Aïn Touta (9227 = 20846), à *Usinaza* (Saneg) (9228) ; à Boghar (20847) ; une inscription de Letourneux à l'ouest de Boghar mentionne également Septime Sévère (21520). Au sud-ouest, deux bornes milliaires, l'une de Septime Sévère l'autre d'Alexandre Sévère ont aussi été retrouvées, la première à 15 milles de Columnata, l'autre à 5 milles d'Aïn Toukria. Septime Sévère avait même conduit les travaux jusqu'au sud de Tiaret, puisqu'on a trouvé une dédicace à cet empereur jusque dans les Djédar. (*C. I. L.*, VIII, 21545) ; de même, dans l'Extrême Ouest, nous voyons plusieurs bornes placées également par Septime Sévère et ses fils : *miliaria nova prætenturæ jusserunt* (22602-22604) ; la borne 22611 porte *miliaria nova prætenturæ*. Quelques autres sont de l'époque d'Alexandre Sévère (*C. I. L.*, VIII, 10465, 10468, 10469, 10470). Cet empereur donne même son nom à *Numerus Syrorum* (Lalla Marnia) : *Severianus Alexandrianus*, probablement parce qu'il en est le fondateur. Cf. *Bull. d'Oran*, 1898, p. 87.

A Tagremaret = *Cohors Breucorum*, au contraire, on ne voit que des bornes ou des dédicaces d'époque postérieure : une borne de 235 (*C. I. L.*, VIII, 22600), 7e mille *a Caput Urbe*, nom de la cité élevée auprès de la forteresse *Cohors Breucorum* ; une autre de 270, 4e mille *a Cohorte Breucorum* (22598) ; une troisième de 282, 5e mille *a Cohorte Breucorum* (22599), et trois dédicaces de l'époque des Gordiens (21523, 21557, 21560).

pas à voir ces frontières en apparence si bien défendues, insultées sur plusieurs points à la fois, et victorieusement franchies par les barbares du Sud.

Limes entourant les possessions romaines en Afrique (III^e s.)

Les Hauts Plateaux et le Désert ont-ils été occupés ?

De Leptis Magna, le *limes* appelé *tripolitanus* dans cette partie de son tracé suivait la crête des chaînes abruptes qui, au fond de la petite Syrte, s'élèvent entre le désert et le littoral, à une cinquantaine de kilomètres de ce dernier.

Il aboutit à Thamalluma, création d'Hadrien et clef de la défense au Sud du Grand Chott.

En face, de l'autre côté du Chott Djerid, commence le *limes Numidicus* dont la clef, de ce côté, est dans l'isthme de Tozeur et qui par les forteresses de *Ad Turres* (Tamerza) qui dominent le Chott el Gharsa au Nord, ferme tout passage vers les vallées qui s'enfoncent du côté de Gafsa et de Bir el Ater.

Vient ensuite la ligne fortifiée de Trajan, au Sud de l'Aurès, avec les forteresses d'*Ad Majores* (Besseriani), *Ad Medias* (Taddert), *Badias* (Badis), *Tabudæos* (Thouda), *Vescera* (Biskra), *Gemellæ*, (Mlili-Kasbat). Le bastion qu'était Thamalluma à l'Est du Grand Chott, Gemellæ [1], l'était au Sud-Ouest de l'Aurès avec son fossé de défense de 60 kil. environ appelé Seguia bent el Kras [2].

De Gemellæ, la frontière continuait à l'Ouest jusqu'à Doucen, puis remontait vers le Nord-Ouest soit par l'O. Sadouri, comme le pense Blanchet, soit par l'O. Okreriba, comme le propose Gsell ;

Quant aux routes secondaires de la région, elles sont, elles aussi, et à plus forte raison, postérieures aux Sévères : telles la route de *Aquæ Sirenses* (H^m bou Hanifia) vers l'Est, qui est de 244, première année de l'empereur Philippe (*C. I. L.*, VIII, 9745), et une autre qui n'est pas décrite par les Itinéraires romains et qui allait de Tirès Mohamed el Habib (5 kil.nord-ouest de la station de Tizi) à Sbah Meskhout, (6 kil. de H^m bou Hanifia). Cf. *Bull. Antiq. Afric.*, I, pp. 49-50, n° 25-27 ; *C. I. L.*, VIII, 22594, 22595, 22596.

1. Il est probable que l'occupation des Ziban et du bas Djedi, date de l'époque même ou Trajan a établi le *limes*, au sud de l'Aurès (105), car la ville de Gemellæ qui a été commune de constitution romaine en même temps que Lambèse, certainement en 197, (*C. I. L.*, VIII, 18256), et peut-être avant, en 191, (*C. I. L.*, VIII, 18247) a dû, comme cette dernière, être fondée vers le commencement du II^e siècle. Cf. Gsell, *Mél. Boissier*, p. 232, etc.

2. Cf. Gsell, *Mél. Ecole de Rome*, 1903, p. 287.

de toute façon, elle arrivait sur l'O. Chaïr, au poste très important d'El Gara [1].

Tournant alors vers le Nord, elle allait rejoindre la ligne de Grimidi, Chellala, Saneg, Boghar, Letourneux, Bourbaki, Tiaret, Aioun Sbiba, Tagremaret, Timziouine, Chanzy, Lamoricière, Tlemcen, Lalla Marnia.

Si maintenant on accepte, avec de la Martinière, pour quelques belles années qui restent encore à la domination romaine en Afrique, le raccordement proposé, on fera passer le limes, en Tingitane, par Oudjda, Taza, Fez, *Volubilis* (Ksar Faraoun), et *Sala* (Ṣalé), point terminus sur l'Océan Atlantique. Somme toute, quelle portion de l'Afrique septentrionale représentent les possessions romaines renfermées dans ce *limes ?*

On sait qu'au Nord du désert, deux grandes chaînes de montagnes connues sous le nom d'Atlas Tellien au nord, et d'Atlas Saharien, au sud, courent parallèlement à la côte avec un écartement de 150 à 200 kil. dans l'Ouest. Vers l'Est, ces deux chaînes se rapprochent, et finissent par se confondre, dans le cœur de la Tunisie, pour aboutir au cap Bon.

Entre la chaîne Nord et la mer, est le Tell, région coupée de nombreuses vallées et en général d'une admirable fertilité ; entre les deux Atlas, s'étend une vaste steppe que coupe presque par la moitié, de l'Ouest à l'Est un chapelet de lacs salés qui dans le département de Constantine ne sont plus que de petites sebkha presque sans eau en été.

Mise à part la région de l'Est (Tunisie et le département de Constantine) où Rome s'est avancée jusqu'au désert, on peut dire que, dans la région qui constitue aujourd'hui le département d'Alger, elle n'a réellement occupé que le Tell [2]. A une certaine époque, elle

1. Une série de postes romains se détachait à El Gara et se dirigeait vers le Sud-Ouest. On en a découvert à Bordj Oued Chaïr, Aïn Rich, Aïn Khala, Amoura, Aïn Bordj, Selmana, Messad, Ksar Ntsila, enfin Ksar el Fendj, à 30 kil. au Nord-Ouest de Laghouat. Ce n'a pu être la *prætentura*, mais seulement une ligne stratégique établie en avant du *limes* pour garder un des passages les plus importants du Sahara, dans la direction du Hodna. Cf. Blanchet, *Bull. Arch. Com.*, 1898, p. CXLI-CXLIV ; 1899, p. 137-145 ; GSELL, *Mél. Ec. de Rome*, 1900, p. 135.

El Gara a donné une Insc. du IIIe siècle : *C. I. L.*, VIII, 18018. Msad, une de l'époque de Sept. Sév., entre 195-202 : *C. I. L.*, VIII, 8796 ; une autre contemporaine de Caracalla, (8798) et une troisième, de Sévère Alexandre (8795).

2. De Caussade, dans sa *Notice sur les traces de l'Occupation romaine dans la Province d'Alger*. Orléans, 1851, termine ainsi son ouvrage : « En résumant

a, il est vrai, dominé par plusieurs forteresses, les Hauts Plateaux de ce département [1], mais cette période a été courte, à peine cinquante ou soixante ans, et cette domination a été exclusivement militaire. Quant à la province d'Oran, le Tell lui-même n'a même pas été possédé en entier, puisque les affluents supérieurs du Sig et de la Tafna ne sont pas compris dans le limes. A plus forte raison les Hauts Plateaux de cette province sont-ils restés en dehors de l'*orbis romanus* [2].

Dans l'extrême Ouest, on n'y a même pas découvert traces d'occupation militaire : Rien entre Laghouat, Géryville, Brezina [3]. Les brigades topographiques qui ont parcouru le pays en tous sens n'en signalent pas davantage à Mecheria, Saïda sur la ligne de Perrégaux à Aïn Sefra [4], ni même à Sebdou et à Terni, bien que ces deux localités soient dans le voisinage des villes antiques de Pomaria (Tlemcen) et d'Altava [5] (Lamoricière).

Quand on jette un coup d'œil sur les possessions romaines ainsi circonscrites, on ne peut pas ne pas être frappé de la forme qu'elles représentent. C'est sensiblement un triangle isocèle dont la pointe est tournée vers l'Ouest. A l'Ouest de la Numidie, entre Gemellæ (Mlili) et le golfe de Bougie, ce triangle n'a pas moins de 300 kilomètres d'ouverture ; entre Boghar et le golfe de Tipasa, il en a à peine 150 ; à Lalla Marnia, il est réduit à 48 kilomètres ! Image sensible de la romanisation du pays qui diminue au fur et à mesure qu'on avance davantage vers l'Ouest, comme on le verra dans le chapitre suivant.

Si les Hauts Plateaux ont été en dehors de l'occupation romaine, à plus forte raison ont-elles dû l'être les diverses oasis qui couvrent le désert, au sud de l'Algérie, de la Tunisie, et de la Tripolitaine.

tout ce qui vient d'être dit sur les ruines romaines de la provinces d'Alger, il me semble avoir démontré que l'occupation romaine comprend tout le Tell et ne s'étend pas au delà, etc., etc. »

1. A Djelfa et près de Sfissifa, au Sud du Chott Chergui, dans la vallée de l'O. Chaïr, et dans le couloir formé par le Dj. bou Kahil et les montagnes qui bordent la rive gauche de l'O. Djedi. Dans ce couloir qui était une route importante vers le Hodna, il y a une dizaine de trouées lesquelles ont toutes été fermées par un fortin. *Bull. Arch. Com.*, 1898, p. CXLIII ; 1899, p. 141.

2. Cf. GSELL. *L'Algérie dans l'Antiquité*, p. 48. « Les Hauts Plateaux « restèrent en dehors de la province de Maurétanie Césarienne. »

3. *Bull. Arch. Com.*, 1901, p. CXXXVII ; 1904, p. 128 ; 1907, p. 307.

4. *Bull. Arch. Com.*, 1899, p. CXXXVIII ; 1905, p. 57 ; 1908, p. 393.

5. TOUSSAINT, *Bull. Arch. Com.*, 1905, p. 56. Le massif montagneux où la Tafna (ancienne Siga) prend sa source est peut être le *Durdus mons* des anciens.

On a voulu cependant s'en assurer, des recherches ont été faites, et toutes, naturellement, ont eu un résultat négatif.

1° *L'O. Djedi* et *Laghouat.* L'O. Djedi a été reconnu archéologiquement de Laghouat à son delta, par Blanchet. Or, le résultat de cette reconnaissance a été que, depuis sa source jusqu'à Oulad Djellal [1], il n'y a absolument aucune ruine romaine sur ses bords ; rien que des ruines berbères éparpillées le long de cet oued ainsi que sur l'O. Itel [2].

En 1857, non loin du fort Morand [3], on a trouvé une monnaie romaine de Maxence (308-312). Cette trouvaille prouve simplement que les indigènes établis en cet endroit, car cette partie du cours de l'O. Djedi n'étant jamais à sec, a dû, de temps immémorial, servir de point d'eau pour les nomades, faisaient le commerce avec les Romains de Gemellæ (Mlili) et de Vescera (Biskra).

2. *Confédération du Mzab.* A 3 km. de Guerrara, Berbrugger a trouvé à l'endroit appelé Ksir el Ahmar, les subtructions d'une tour antique faite par des ouvriers romains pour quelque chef indigène, comme nous bâtissons aujourd'hui, ajoute-t-il, des maisons de commandement pour nos Khalifas et nos Aghas [4].

Au Sud du département de Constantine, le point extrême occupé par Rome a été Bir Mohamed ben Younès [5], au Sud de Ferkane, entre le Chott el Gharsa et le Chott Melghir.

3. *Région du Souf.* Elle compte actuellement 7 bourgades. Berbrugger [6] les a visitées toutes et a même fait séjour dans les deux principales. Il n'y a pas rencontré le moindre vestige antique, pas plus que dans

4° *L'Oued Rir*, ni à *Ouargla.*

5° *Au Sud de la Tunisie*, on sait que Ghedamès a été occupé quelque temps sous les Sévères, ainsi que les oasis de Gharia el Gharbia et de Bondjem, au Sud et Sud-Est de Tripoli. Toutain s'est demandé, à cette occasion, si cette partie du désert avait été annexée à l'empire romain.

1. Sur l'O. Djedi le point extrême où l'occupation romaine parait s'être arrêtée, se trouve, « à 5 kil. Nord-Est de l'oasis des Oulad Djellal. On y a trouvé les vestiges d'un village romain, et une monnaie en bronze qui paraît être du règne de Philippe. » Gsell, *Nouvelles Archiv. des Miss.*, X, 1902, p. 121.

2. Blanchet, *Bull. Arch. Com.*, 1898, p. CXLIII ; 1899, p. 139, etc.

3. Mangin, *Rev. Afric.*, 1893, p. 369.

4. *Rev. Afric.*, 1861, p. 283, 298.

5. *Rec. Const.*, XVII, 1875, p. 128.

6. *Rec. Afric.*, 1861, p. 295, 297.

Pour ce savant ce sont des Libyens qui ont fait bâtir les mausolées de Djerma el Kedima, de Cydamus que nous connaissons [1], ainsi que les *tabernæ* échelonnées sur les routes de Bondjem et de Gharia el Gharbia.

Quant aux forteresses romaines, il ne s'agit que de garnisons imposées aux Garamantes, qu'elles ont été chargées de surveiller. Du reste l'occupation de ces places qui fut très courte « n'a été accompagnée d'aucune annexion ni politique ni administrative [2] ». Telle est aussi l'opinion de Gsell [3].

Ainsi donc le *limes*, tel que nous le connaissons, marque bien les limites de l'occupation effective du pays par Rome. Ce ne fut pas pour longtemps.

§ 5. Bas Empire : Dioclétien, Constantin, etc.

Moins d'un demi-siècle après l'achèvement du *limes* de Septime Sévère et de ses successeurs, alors que l'essor étant donné à l'occupation effective des Hauts Plateaux on pouvait croire que la Maurétanie allait peu à peu [4] atteindre le degré de prospérité de sa voisine, la Numidie, un cataclysme sans précédent est venu tout arrêter.

Nous voulons parler d'une série d'invasions de barbares qui, dans la seconde moitié du IIIe siècle se ruèrent sur les lignes romaines, depuis les Syrtes jusqu'aux Colonnes d'Hercule, les brisèrent et, sur plusieurs points anéantirent l'œuvre de Rome. Cet événement nous est connu par plusieurs sortes de documents.

En 253-254, des *Barbares* franchissent la frontière près d'Auzia et se font battre à Aïn bou Dib par M. Aurelius Vitalis qui rend grâces aux dieux *ob barbaros cæsos ac fusos* [5].

D'autres durent pénétrer en Numidie et la ravager, car c'est probablement pour racheter les prisonniers qu'ils avaient faits que St Cyprien [6] envoie aux évêques de Thucca, Tubunæ, etc., 100.000 sesterces quêtés dans la communauté chrétienne de Carthage.

D'autres barbares suivent en 259-260. Cette fois, leur nom est

1. Duveyrier, *Les Touaregs du Nord, Ghadamès*, p. 252; *Djerma el Kedima*, p. 390; Barth, *Voyages et découvertes. Trad. Ithier*, 1860, I, p. 50, etc.; *C. I. L.*, VIII, 3, 6, 10990, 10991, 10992.
2. Toutain, *Mél. de l'Ec. de Rome*, 1896, p. 76.
3. *Mél. de l'Ec. de Rome*, 1896, p. 471, note 5.
4. Voir dans le chapitre suivant les progrès de la colonisation dans cette partie de la Césarienne, au commencement du IIIe siècle.
5. *Ephem. Epigr.*, V, p. 953.
6. *Epist.*, LXII.

connu : ce sont les *Bavares*, les *Quinquegentiani* et les *Fraxinenses* qui ont à leur tête *Faraxen* [1]. Ils sont battus deux fois, en Numidie, près de Milev, et encore en Maurétanie, près d'Auzia. Mais ils tuent à leur tour dans une embuscade Q. Gargilius Martialis d'Auzia.

En 263, il semble y avoir au moins des menaces d'invasions du côté de la Tripolitaine, car nous voyons Gallien fortifier le *limes* de ce côté et bâtir une forteresse à Ras el Aïn ou [2] H. Tlalet = *Talalati* ; après 283, c'est du côté de l'Aurès [3].

Mais ces bandes n'étaient que des avant-gardes : de 291 à 297, l'ennemi est partout. Les Quinquegentiens et les Bavares mettent tout à feu et à sang en Grande et en Petite Kabylie [4]. Les *Bavari Transtagnenses*, au-delà du Hodna [5] ; les *Ilasguas* au fond de la petite Syrte, où Maximien Hercule va les poursuivre inutilement, après avoir battu les Quinquegentiens du Mons Ferratus ; enfin, en Tingitane, tout est également en ébullition : « *Sub ipso lucis occasu, qua Tingitano littori Calpetani montes obvium latus in Mediterraneos sinus admittit Oceanum, ruunt omnes in sanguinem suum populi... Furit in viscera sua gens effrena Maurorum* [6].

D'après ces expressions du rhéteur Mamertinus, on peut croire qu'en Tingitane où la massue du Dieu Hercule n'alla pas repousser l'ennemi, le désastre fut encore plus grand qu'en Césarienne.

Mais la *Notice des Dignités* est là pour nous épargner la peine de faire des suppositions. La comparaison attentive de ce document avec le *limes* de Septime Sévère nous montrera, malgré ses imperfections, le recul de la puissance romaine vers le Nord, à la suite des désastres de 297.

Le *limes* de la province tripolitaine commence par la forteresse de *Talalati* (H. Tlalet) au Nord-Est de Douirat. Il ne peut donc plus être question des postes fondés en plein désert par Septime et Alexandre Sévère. C'est en effet, selon toute probabilité sous le flot des envahisseurs que Maximien Hercule vint combattre avec si peu de succès au fond de la petite Syrte, que furent alors submergés les postes de Bondjem, de Gharia el Garbia et de Ghedamès [7].

1. *C. I. L.*, VIII, 2615 (Insc. de Lambèse) ; 9047 (Insc. d'Auzia).
2. *Bull. Arch. Com.*, 1901, p. 430 ; TREBONIUS POLLIO, *Vita Gallieni*, 13.
3. *Ephem. Epigr.*, V, p. 752.
4. *C. I. L.*, VIII, 8924.
5. *C. I. L.*, VIII, 9324.
6. MAMERTIN, *Panegyr. Genethl.*, 16, 17.
7. *C. I. L.*, VIII, 6, 10992 ; 1, 2, 10990, 10993.

Malgré deux pointes hardies que le redoutable empereur poussa dans le désert, il ne put atteindre les envahisseurs, et au temps de Justinien, Corippus entendra encore l'écho des chants de guerre de ces barbares célébrant leur fuite victorieuse devant les efforts inutiles de l'armée romaine pour les atteindre.

Au lieu de songer à aller relever ces trois postes du désert, Dioclétien s'efforça de fortifier davantage le *limes tripolitanus* qui, de Leptis magna, suivait autour de la petite Syrte les crêtes des montagnes dressées entre le désert et la mer. Il bâtit un fort à Ksar Tarcine = *Centenarius Tibubuci*, qui commencé par Val. Vibianus, fut terminé par Aur. Quintianus, vers 297 [1].

Ces défenses suffirent-elles pour arrêter les envahisseurs ? Pour le moment, oui ; car on a trouvé à H. el Gueciret un château seigneurial des Manilii Arellii [2], datant de l'époque de Dioclétien, et dans ses décombres, une monnaie de Constant, 337-350 [3]. Les ruines d'El Haguef = *Tisavar* ont donné un bronze datant du règne de Maximin Daïa (314) ; celles de Ks. Tarcine, un autre du règne d'Eugène 392-394 [4].

Mais les restes incendiés de ces deux forts n'ont rien donné du Ve siècle ce qui permet de supposer que l'invasion des barbares a continué et que cette partie du *limes tripolitanus* a été balayée vers le commencement du Ve siècle [5].

Au Sud du Grand Chott et de l'Aurès, le limes reste le même puisque les chefs-lieux militaires indiqués par la Notice des Dignités sont *Turris Tamalleni* (Oum es Somâa), *Mons* [6] in *Castris Neptitanis* [7], *Badias* (Badis). Mais sur l'O. Djedi et au Sud du Hodna, abandon des postes de Doucen, Sadouri, El Gara, Msaâd, bou Saâda, Grimidi ; abandon à plus forte raison de la ligne fortifiée du Bou Kaïl.

Le *limes* qui avait à *Gemellæ* (Mlili) son point d'appui, au lieu de passer comme auparavant à l'Ouest du Chott el Hodna le contourne à l'Est et au Nord en passant par *Tubunæ* (Tobna), *Zabi* (Bechilga), *Thamalla* (Tocqueville).

Il est difficile de se faire ensuite une idée exacte de la ligne

1. *Bull. Arch. Com.*, 1903, p. 370.
2. Gauckler, *Bull. Arch. Com.*, 1905, p. 269.
3. *Bull. Arch. Com.*, 1903, p. 321.
4. *Bull. Arch. Com.*, 1903, p. 370.
5. *Bull. Arch. Com.*, 1905, p. 264-269.
6. Peut-être près de Mdila où l'O. Hellal porte encore le nom de *Montana*, d'après le cap. Vayssière : *C. R. Acad. Hipp.*, 1889, p. LXXII.
7. Au lieu de *Leptitanis* comme porte la *Notice*.

fortifiée, étant données les interversions évidentes, dans la liste, et les fautes de transcription dans la plupart des noms. On croit apercevoir une sorte de camp retranché formé contre la Grande Kabylie par les forteresses de *Tubusuptu* [1] (Tiklat), *Vabar* (*limes Balaretanus*), aux R. R. de l'O. Daas ; *Bida* (Djemâa Sahridj), *Tablata* (Hr Tablast [2], près Tazmalt) et un autre, contre la petite Kabylie, formé, à l'Ouest par Tubusuptu, qui faisait front des deux côtés à la fois, et à l'Est par Thucca (*limes Taugensis*) [3].

Sur les Hauts Plateaux algériens, la ligne Grimidi, Aïn Chellala, Usinaza et Boghar est abandonnée. Rome s'est repliée sur celle d'*Auzia* (*Audiensis*), de *Caput Cilani* (*Caput Cellensis*) et de *Zucchabar* (*Augustensis*) [4]. De là, il reprend l'ancienne ligne, passe à *Columnata* (Bourbaki) — *limes Columnatensis*. — Mais au lieu de descendre du côté de Tiaret et d'Aioun Sbiba, comme sous les Sévères, il semble passer à Uzès le Duc (Fortassa) — *limes Fortensis* — et aboutir du côté d'Arzeu [5] et d'Arbal [6].

La Notice ne mentionne pas les grandes forteresses d'Altava, Pomaria, Numerus Syrorum. Faut-il avec Cagnat [7] supposer une lacune dans la liste ? Faut-il au contraire conclure que toute la région de Mascara, Lamoricière, Tlemcen, Lalla Marnia aurait été déjà abandonnée aux indigènes sous la domination simplement nominale de Rome, et que le Masuna [8] du VIe siècle serait un des successeurs des princes indigènes établis déjà au IVe ? Il est difficile de se prononcer.

Quoiqu'il en soit, il est bien certain que si le *limes* se continuait,

1. Une inscription de 304 mentionne la construction de greniers publics pour les troupes en garnison dans cette ville : (*C. I. L.*, VIII, 8836 = 20648.) En même temps, l'empereur Dioclétien faisait rebâtir le *centenarius* du col de Kafrida (*C. I. L.*, VIII, 20215).

2. On identifie habituellement le *limes Tablatensis* de la notice des Dignités avec Tablat, village près de l'O. Isser. Mais il faut remarquer qu'il n'y a pas de R. R. à Tablat ; on n'en trouve qu'à quelques kil. plus au nord-ouest.

Peut-être faut-il chercher le *limes Tablatensis* à H. Tablast, dans la vallée de l'O. Sahel. On a trouvé là des ruines de grand appareil. Le *limes Tablatensis* aurait ainsi surveillé le Sud-Est du mons Ferratus, tandis que le *limes Tubusubditanus* surveillait le Nord-Est, et le *Bidensis*, l'intérieur.

3. Cf. CAGNAT, *Armée Rom.*, p. 755, 758.

4. Zucchabar s'appelait en effet *col. Augusta :* PLINE, *H. N.*, V, 2, 20.

5. *C. I. L.*, VIII, 9755. *Clodius Largus centurio præpositus limitis B...*

6. *C. I. L.*, VIII, 9720, 9721. Cf. CAGNAT, *l. c.*, p. 763.

7. *L. c.*, p. 763.

8. *C. I. L.*, VIII, 9835, de l'an 508.

au IIIe siècle, de la Césarienne en Tingitane, il n'en était plus de même au IVe siècle.

La Notice ne mentionne plus que le limes qui longeait le littoral de l'Altantique : *Tamuco* (*Tamuda* ? Tetouan), *Duga* (Benian ou Aïn Dahya), *Aulucos* (*Ad Lucos* ou Lixus sur le Loukkos), *Castra-bariensis* (*Banasa* [1] ?) *Sala* (Salé), *Tabernas* [2] (Lalla Djelalia), *Frigidas* (Soueir au Sud d'El Arach).

Ainsi donc a disparu le second limes qui allait de *Tingi* à *Volubilis* et *Tocolosida*, et à plus forte raison, la ligne fortifiée de *Babba* à *Prisciana* que de la Martinière suppose avoir existé sous les Antonins et les Sévères, comme nous l'avons dit plus haut. Rome a beaucoup plus reculé en Tingitane qu'en Césarienne. En celle-ci elle occupe encore le rebord septentrional des Hauts Plateaux ; en celle-là, elle n'est plus maîtresse que des côtes.

1. Cagnat, *l. c.*, p. 764-765.

2. Tissot a pu y pratiquer quelques fouilles. Il a trouvé dans les ruines d'un grand édifice des briques calcinées et des masses de métal fondu, preuves que l'édifice a été incendié : *Géogr. comp. de la Tingitane*, p. 137.

CHAPITRE IV

COLONISATION DE L'AFRIQUE

Le Limes que nous venons d'étudier, nous a bien indiqué tout le pays « romain » c'est-à-dire soumis plus ou moins directement aux proconsuls et aux gouverneurs envoyés par Rome.

Mais tout ce pays a-t-il été « romanisé » ? C'est une autre question.

Pour qu'un pays ait été romain, il suffit qu'il ait été incorporé à l'*orbis romanus ;* pour qu'il ait été romanisé il faut, ou bien que, l'élément romain se soit substitué [1] à l'élément indigène, ou bien que celui-ci subsistant au milieu des colons étrangers, ait au moins dans une assez large mesure, accepté la langue et les coutumes romaines.

Il peut même se faire, et nous aurons souvent à le constater, que telle région ait été comprise, plus ou moins longtemps, dans le limes, sans qu'elle ait accepté, pour cela, les us et coutumes du vainqueur.

C'est donc une nouvelle étude à faire, car il s'agit de rechercher les régions qui, dans une même province, à côté d'autres ralliées franchement à la civilisation romaine, sont restées malgré tout, réfractaires à la langue des vainqueurs et à leurs mœurs.

Plusieurs criteriums pourront nous servir dans cette étude aussi compliquée que délicate.

S'agit-il d'une région montagneuse dont la soumission a été difficile et tardive ? Les villes à organisation municipale y sont-elles inconnues ou du moins, en très petit nombre ; les indigènes sont-ils restés à l'état de *gentes fœderatæ* plus ou moins indépendantes, avec de simples *præfecti* pour représenter auprès d'eux la puissance romaine ; alors que des inscriptions libyques ou puniques

1. Cette hypothèse ne s'est pas en général réalisée. La colonisation romaine en Afrique n'a pas été du tout ce qu'a été, de nos jours, la colonisation anglo-saxonne aux Etats-Unis, en Australie, etc., L'Afrique n'a pas été pour Rome une terre de peuplement, mais seulement d'exploitation, et très rares ont été les villes elles-mêmes où l'élément romain ait été en majorité.

s'y sont rencontrées en certain nombre, les latines au contraire y sont-elles plutôt rares ? Si elles ne le sont pas précisément, sont-elles du moins mal rédigées et souvent incompréhensibles ?

Ce sont là, disons-nous, autant de critériums qui, à divers degrés, permettent de conclure, à l'absence dans un pays, de ce que nous appelons la romanisation ou l'assimilation.

Le pays a-t-il été au contraire de bonne heure soumis et colonisé, les villes municipales y ont-elles fleuri en grand nombre, riches et ornées de beaux monuments ? Les dédicaces aux empereurs, aux personnages importants ont-elles couvert les bases de nombreuses statues ? les épitaphes latines y sont-elles, pour ainsi dire, innombrables et généralement bien rédigées ?

Alors, la preuve est faite : dans cette ville-là, du moins, la civilisation romaine s'est épanouie ; on pourra tirer la même conclusion pour le pays environnant, si plusieurs villes semblables s'y sont groupées et y ont fleuri ! Dans ce cas, on aura là une présomption fondée [1] en faveur de la romanisation plus ou moins complète de toute la région.

Mais qui ne voit que la conclusion contraire s'impose si l'on constate l'absence de tous ces critériums favorables, car ce n'est pas une ville ou deux situées dans le voisinage d'une région montagneuse qui ont pu avoir sur elle une influence vraiment « assimilatrice », surtout quand on sait, de par ailleurs, que ce pays est resté hostile jusqu'au dernier moment.

Si cette ville ou ces villes ont continué à être regardées par les indigènes comme des « épines dans leur œil » [2], il va sans dire que, supportées par eux avec peine, elles n'ont guère pu être autour d'elles un instrument de rapprochement entre vainqueurs et vaincus.

Ces principes posés, nous allons les appliquer successivement non seulement aux diverses provinces, mais aux principales régions de chacune de ces provinces. C'est le seul moyen en effet, croyons nous, de se faire une idée exacte de cet important problème ethnologique.

1. Je dis « présomption » et non preuve absolue, car il y a certaine région, celle au N. de l'Aurès, par exemple, où de nombreuses et grandes villes romaines ont existé et où, cependant, le peuple indigène semble avoir été assez peu atteint, comme nous le verrons bientôt.

2. Expression des Kabyles du Djurjura en parlant de Fort National, quand cette forteresse fut bâtie au cœur de leur pays en 1857, par le maréchal Randon.

§ 1. Tunisie.

Il serait ridicule de se demander si le pays appelé aujourd'hui Tunisie, surtout dans la région nommée autrefois Proconsulaire, a été romanisé. Dans la paix la plus complète, pendant toute la période romaine, à l'abri de toute invasion du dehors, il a pu se développer sans obstacle et pour ainsi dire sans secousse.

Aussi s'est-il élevé à un degré incomparable de prospérité.

Pour s'en convaincre on n'a, du reste, qu'à compter les villes, municipes ou colonies, qui y ont fleuri, la multiplicité des centres à organisation romaine étant la preuve la plus certaine de la romanisation d'un pays. Rome n'accordait en effet le droit de cité qu'aux villes qui avaient su le mériter et il est facile de comprendre que la transformation de cités pérégrines en municipes et de municipes en colonies [1] était une conquête du droit romain sur les droits locaux, de la civilisation romaine sur la barbarie.

C'est surtout, on le comprend, dans les environs de Carthage, dans ce qui a été son territoire propre, les vallées de la Medjerda et de l'O. Miliane, et sur le littoral, que les villes importantes, à constitution romaine, ont été le plus nombreuses :

Dans la vallée de la Medjerda, et ses affluents inférieurs, de Carthage à la limite du département de Constantine on ne compte pas moins de 35 colonies ou municipes [2].

1. Voici selon Toutain les principales différences qui existaient entre les municipes et les colonies :

Celles-ci étaient des villes habitées par un groupe de citoyens romains, quelquefois de vétérans de légions. Ce groupe formait une commune, une cité romaine. C'était suivant l'expression d'Aulu Gelle, comme une prolongation de Rome : « *Ex civitate quasi propagatæ sunt.* » (*Nuits att.*, XVI, 13). Les municipes étaient des villes indigènes dotées par la faveur impériale du droit de cité. La différence radicale qui existait entre la colonie et le municipe est que celui-ci était habité par des *romanisés* tandis que la colonie l'était par de vrais *Romains*. Celle-ci « ne tenait par aucune racine au sol provincial ». Ses habitants avaient été pour ainsi dire transplantés là en bloc, et apportaient avec eux le Droit et les Institutions de Rome.

Plus tard, il est vrai, le titre de colonie fut accordé par une fiction juridique à des municipes provinciaux, où, pourtant, n'avait été envoyé aucun groupe de colons. Mais cela même suppose une romanisation absolument complète, car le droit y était forcément et uniquement romain, tandis que dans les municipes, le droit local et les anciennes coutumes (*leges moresques*) subsistaient ou du moins pouvaient subsister.

Cf. TOUTAIN, *Sur l'organisation municipale du Haut Empire. Mél. de l'Ec. de Rome*, 1896, p. 325, etc.

2. Nous empruntons en grande partie les listes qui suivent à l'ouvrage de TOUTAIN, *Les cités Romaines*. Appendice.

Utica [1] (Bou Chateur) : *Col. Julia AElia Hadriana Augusta ;*
Uzalis [2] (El Alia) ;
Tunès (Tunis) ?
Thuraria [3] (Chaouat) : *Col. Julia ;*
Thuburbo minus [4] (Tebourba) ;
Thubba [5] (H. Tobba) ;
Thibiuca [6] (H. Zouitina) ;
Cincar [7] (Bordj Toum) ;
Furnos minus [8] (El Msaadine) ;
Thisiduo [9] (Crich el Oued) ;
Aulodes [10] (S[t] Reiss) : *Munic. Septimium Liberum ;*
Uccula [11] (Dourat) ;
Cincari [12] H. Bedd ;
Sua [13] (Chaouach) ;
Membressa [14] (Medjez el Bab) ;
Vallis [15] (S[t] Medien) ;
H. Debbik [16] ;

1. Municipe sous Auguste, colonie sous Hadrien : PLINE, *H. N.*, V, 3 ; *C. I. L.*, I, 200 ; VIII, 1181, 1328.

2. Municipe de droit latin, au début de l'empire; plus tard colonie rom., PLINE, *H. N.*, V, 4 ; *C. I. L.*, I, 200 ; VIII, 14331.

3. *C. R., Acad. Insc.*, 1895, p. 66-72 ; *Rev. Tun.*, II, 1895 ; *Atl. Arch.*, f. 20, *Tunis*, n° 4.

4. Etait municipe sous Marc Aurèle et Verus (161-169) ; *C. I. L.*, VIII, 1174, 1175.

5. Paraît avoir été colonie dès le milieu du II[e] siècle ; *C. I. L.*, VIII. 14295 ; PTOLÉMÉE, *Géogr.*, IV, 3.

6. Fut munic. et colonie : *C. I. L.*, VIII, 14291, 14293.

7. Mun. on ne sait à quelle époque : *C. I. L.*, VIII, 14769.

8. Etait une ville de constitution romaine au commencement du III[e] siècle : *C. I. L.*, VIII, 14751.

9. Peut être munic. au II[e] siècle, après Hadrien : *C. I. L.*, VIII, 1269 = 14763.

10. Munic. sous Septime Sévère : *C. I. L.*, VIII, 14355.

11. Munic. sous Constantin : *C. I. L.*, VIII, 14361, 14363. 14364, 14366, 14367.

12. Munic. on ne sait à quelle époque, peut-être sous Trajan, car les habitants paraissent avoir été de la tribu *Papiria ; C. I. L.*, VIII, 14372.

13. Etait munic. sous Julien : *C. I. L.*, VIII, 14808 ; *Bull. Arch. Com.*, 1893, p. 226.

14. *C. I. L.*, VIII, 1296, 1297.

15. Munic. peut-être sous Trajan, car ses citoyens étaient de la tribu *Papiria ; C. I. L.*, VIII, 1274, etc., 14783, etc.

16. Munic. sous Septime Sevère : *C. I. L.*, VIII, 14791, 14793.

Chidibbia [1] (Slouguia) ;

Tichilla [2] (Testour) ;

Sululos [3] (Bir el Heuch) : *Munic Septim. Aurelium Severianum Augustum Appollinare.*

Vaga [4] (Béjà) *Col. Septimia*

Thub [5]... (Menzel el Gorchi) *Col. Jul.* ;

Thignica [6] (Aïn Tounga) : *Munic. Septimium Aurelium Antoninianum Alexandrianum Herculeum Frugiferum.*

Thimida Bure [7] (Kouchbatiha) ;

Numluli [8] (H. Mâtria) ;

Thubursicum Bure [9] (Teboursouk.) *Munic. Severianum Antoninianum Liberum ; Septim. Aurelium Severianum Alexandrianum* ;

Thugga [10] (Dougga) *Munic. Sept. Aurel. Liberum ;*

Agbia [11] (Aïn Hedja) ;

Aunobari [12] (Korn el Kebch) ;

Musti [13] (H. Mest) ;

Uchi majus [14] (H. Douamès) *Colonia Mariana Augusta Alexandriana* ;

Thacia [15] (Bordj Messaoudi) ;

1. Munic. pendant le IIIe siècle, avant le règne de Probus : *C. I. L.*, VIII, 1326, etc., 14875.

2. Etait munic. sous Probus : *C. I. L.*, VIII, 1353.

3. Munic. par Septime Sévère : *C. I. L.*, VIII, 12341.

4. Munic. dès le début de l'Empire ; colonie sous Septime Sévère, en 209 PLINE, *N. H.*, V, 4 ; *C. I. L.*, VIII, 1217, 1222, 14392, 14395.

5. *Atl. Arch.*, f. 17. *Zaouiet Medien*, no 123.

6. Munic. sous les Sévères : *C. I. L.*, VIII, 1404, 1406, etc., 15205, 15202, etc.

7. Etait munic. sous Constance Chlore : *C. I. L.*, VIII, 15420, 15421, etc.

8. Munic. après Marc Aurèle : *C. I. L.*, VIII, 15380, 15395 ; *Bull. Arch. Com.*, 1892, pp. 154-155. CARTON, *Découvertes...*, no 544.

9. Munic. sous les Sévères ; était colonie sous l'emp. Gallien : *C. I. L.*, VIII, 1426, 1427, etc., 15258, 15259, etc.

10. Munic. par Septime Sévère ; était colonie en 261, sous Gallien : *C. I. L.*, VIII, 1478, 1479, etc., 15529, 15545 ; *Bull. d'Oran*, 1893, pp. 173, 174.

11. Devint munic. à la fin du IIe siècle, ou pendant le IIIe : *C. I. L.*, VIII, 1548, 1550, 1552.

12. Etait munic. à la fin du IIIe siècle : *C. I. L.*, VIII, 15563, 15566, 15570.

13. Paraît avoir été munic. de bonne heure : *C. I. L.*, VIII, 1575, etc. ; 15582, etc. ; *Bull. Arch., Com.*, 1892, p. 164, nos 40, 42, 43 ; CARTON, *Découvertes*,... nos 67, 68, 69.

14. PLINE, *H. N.*, V, 4 ; *C. I. L.*, VIII, 15446, etc. ; CARTON, *Découvertes.*, no 508.

15. Municipe sous Constantin : *C. I. L.*, VIII, 15644.

Thibaris [1] (Thibar) *Munic. Marianum Thibaritanorum.*

H. bou Aouitta [2] ;

H. Oudeka [3] ;

Bulla Regia [4] (Hm Darradji) ;

Thunusuda [5] (St Meskin) ;

Simitthu [6] (Chemtou) *Colonia Julia Augusta Numidica* ;

Thuburnica [7] (Si Ali bel Kassem) ;

La vallée de l'O. Miliane n'a pas été moins prospère [8], puisque dans son bassin, beaucoup moins développé, on ne compte pas moins de 14 villes à constitution romaine.

Maxula [9] (Radès) *Col. Julia.*

1. *Bull. Arch. Com.*, 1902, p. CXLVII.

2. *C. I. L.*, VIII, 16405, etc. ; CARTON, *Découvertes...*, nos 67, 68, 69.

3. Peut-être munic. au début du IIIe siècle : *C. I. L.*, 15496, 15497.

4. Cette ville était à l'extrémité des plaines de la Dakhla que se disputèrent avec tant d'âpreté Massinissa et Carthage et où le prince numide prit sur son ennemie 70 villes ou châteaux.

Ce qui fait la richesse de cette plaine de 75.000 hectares, c'est qu'elle est un terrain d'alluvions déposées par la Medjerda et l'O. Mellègue avant que ces deux cours d'eaux aient pu trouver un débouché vers la mer entre l'O. Béja et l'O. Zerga.

PLINE, *H. N.*, V, 2,; *C. I. L.*, VIII, 14471, 14472, etc.; *Bull. Arch. Com.*, 1890, pp. 161, 163, 169, 175.

5. Municipe au début de l'empire ; colonie à l'époque de Magnence : PLINE, *H. N.*, V, 4 ; *Mél. de l'Ec. Rome*, 1893, p. 446 ; CAGNAT, fasc. II, p. 98, no 174.

6. Municipe au début de l'Empire et colonie sous un des princes de la gens Julia. PLINE, *H. N.*, V, 4 ; *C. I. L.*, VIII, 1261, 14559, etc.

7. Munic. au début de l'empire ; colonie dès le milieu du IIe siècle : PLINE, *H. N.*, V, 4 ; *C. I. L.*, VIII, 14686, etc.; *Bull. Arch. Com.*, 1891, pp. 183, 185, 188, 189, 191.

8. On peut même croire qu'elle a été plus vite et mieux romanisée, si l'on en juge par les ex-voto retrouvés autour de deux temples de Saturne qui ont dû être célèbres à la fin du IIe siècle : celui du Bou Kornein, au fond du golfe de Tunis et celui d'Aïn Tounga, au N.-E. de Teboursouk.

Sur les stèles qui entouraient le premier, on trouve très peu de noms indigènes ; presque tous les dédicants ont à la fois le prénom, le gentilice et le surnom. Ce ne sont pas des romains immigrés, puisqu'il n'y a pas d'indication de tribu, mais bien des *indigènes romanisés*.

A Aïn Tounga, au contraire, il est resté beaucoup plus de traces de l'onomastique indigène. Thignica, plus éloigné de la côte et de Carthage avait donc beaucoup moins subi l'influence romaine que la région entre Tunis et la presqu'île du cap Bon. Cf. TOUTAIN, *Mél. de l'Ec. de Rome*, 1892, p. 108.

9. PLINE, *H. N.*, V, 3.

Uthina [1] (H. Oudna) *Col. Jul.-Col. tertia decima Uthina* d'après une inscription trouvée au Forum, à Rome en novembre 1900. *Revue Bessarion* nº 55-56 p. 187 ;

Giufi [2] (Bir Mcherga): *Munic. Aurelium Alexandrianum Augustum Magnum.*

Tub [3]... (Bou Cha) : *Munic. Aurelium Commodianum* ;

Thagari Majus [4] (Aïn Tlit) ;

Abbir Cella [5] (H. en Naam) : *Mun. Julium Philippianum* ;

Thuburbo majus [6] (H. Kasbat) : *Colonia Julia Aurelia Commoda* ;

Tepelte [7] (Bel Aït) ;

Avitta Bibba [8] (Bou Ftis) ;

Bisica [9] (H. Bijga) ;

Apisa majus [10] (Tarf ech chena) ;

Thibica [11] (Bir Magra) ;

Zemta [12] (Semta) ;

Ziqua [13] ? (Zaghouan) ;

Seressi [14] (Oum el Abouab) ;

Furnos majus [15] (Aïn Fournou) ;

Limisa [16] (H. Boudja et Aïn Lemsa).

1. Colonie dès le début de l'empire : PLINE, *H. N.*, V, 4 ; *C. I. L.*, VIII, 3067, 12400.

2. *C. I. L.*, VIII, 858, etc. ; 12378, etc. ; *Bull. Arch. Com.*, 1893, pp. 204, 206, 207.

3. *C. I. L.*, VIII, 823, 825.

4. Etait municipe sous Claude II : *Bull. Arch. Com.*, 1893, p. 216.

5. Municipe par l'emp. Philippe : *C. I. L.*, VIII, 814, 12344.

6. Colonie dès le début de l'empire ; favorisée par Commode : PLINE, *H. N.*, V, 4; *C. I. L.*, VIII, 842, 848, 854 ; *Bull. Arch. Com.*, 1893, p. 222.

7. Municipe pendant la seconde moitié du IIIe siècle : *C. I. L.*, VIII, 12247, 12248, etc.

8. Erigée en municipe par Hadrien, vers 137 : *C. I. L.*, VIII, 797, etc., 1177, 12275.

9. Erigée peut-être en municipe par Marc Aurèle et L. Verus ; colonie au début du IVe siècle : *C. I. L.*, VIII, 1357, 12286, 12291, 12302.

10. Etait municipe dans la seconde moitié du IVe siècle : *C. I. L.*, VIII, 776, 777, etc., *Bull. Arch. Com.*, 1893, p. 235.

11. Etait municipe sous Gallien, en 254-255 : *C. I. L.*, VIII, 765, 766, 12228-12229 ; *Bull. Arch. Com.*, 1893, p. 233, 234.

12. Municipe sous Aurélien, 270-275 ; *Bull. Arch. Com.*, 1893, p. 222.

13. Etait ville de constitution romaine sous Gordien III : *C. I. L.*, VIII, 895 = 12425.

14. Municipe, on ne sait à quelle époque : *C. I. L.*, VIII, 11216.

15. *C. I. L.*, *Suppl.* 12036, 12039, 12043 ; MERLIN, *Munic. Furnit.*, *Extrait de la Revue Tunisienne*, Tunis, 1908.

16. *C. I. L.*, VIII, 883, 12253. Cf. MERLIN, *Municip. Furnit.*, Tunis, 1908, p. 6.

Et sur l'autre versant du Zaghouan.

Abthugni [1] (H. es Souar) ;

Quant au littoral, jalonné, comme nous l'avons vu de villes puniques, il a été prêt de bonne heure à l'être de villes à constitution romaine :

Au Nord *Hippo Diarrhytus* [2] (Bizerte) *Col. Julia ;*

Et *Thabraca* [3] (Tabarca).

Autour de la presqu'île du cap Bon :

Carpi [4] (H. Mraïsa) *Col. Julia ;*

Mizigi [5] (Douéla) ;

Curubis [6] (Courba) *Col. Julia ;*

Neapolis [7] (Nebeul) *Col. Julia ;*

Putput [8] (Souk el Abiod) ;

Et *Tubernuc* [9] (Tebornok) à l'entrée de l'Isthme.

Le long des côtes de la Byzacène et de la Tripolitaine :

Segermes [10] (H. Harat) : *Munic Aurelium Augustum ;*

Uppenna [11] (Chigarnia) ;

Hadrumetum [12] (Sousse) : *Col. Concordia Ulpia Trajana Augusta Frugifera ;*

Leptis minor [13] ? (Lemta) ;

Thapsus ? (Ras Dimas) ;

Achulla ? (El Alia).

En face, un peu à l'intérieur, *Thysdrus* [14] (El Djem) ;

1. Devint municipe sous les premiers Antonins : *C. I. L.*, VIII, 11206 ; *Bull. Arch. Com.*, 1893, p. 226.

2. Colonie sous un des princes de la *Gens Julia ;* PLINE, *H. N.*, V. 3 ; *C. I. L.*, VIII, 1206, 14334.

3. Municipe au début de l'empire ; colonie au plus tard vers le milieu du IIe siècle : PLINE, *H. N.*, V, 2 ; *C. I. L.*, VIII, 17333, 17337 ; *Bull. Arch. Com.*, 1892, p. 204, 207.

4. *C. I. L.*, VIII, 1206.

5. Etait municipe sous Constantin : *C. I. L.*, VIII, 991.

6. PLINE, *H. N.*, V, 3 ; *C. I. L.*, VIII, 980, 12452.

7. STRABON, *Geogr.*, XVII, 3, 13; PLINE, *H. N.*, V, 3; *C. I. L.*, VIII, 968, 971.

8. Etait colonie au début du IVe siècle : *Itin. d'Antonin : Bull. de la Société des Antiq. de France*, 1893, p. 220.

9. Etait peut-être municipe au IIIe siècle : *C. I. L.*, VIII, 947.

10. Municipe par Marc Aurèle : *C. I. L.*, VIII, 11169, etc.

11. Colonie sous Constantin : *C. I. L.*, VIII, 11157.

12. Colonie par Trajan : PLINE, *H, N.*, V, 3 ; *C. I. L.*, I, 200 ; VI, 1687 ; VIII, 3020, 3062.

13. *C. I. L.*, VIII, 11105, p. 1158.

14. Devint probablement colonie pendant le second siècle : *Table de Peutinger ; C. I. L.*, VIII, 51, 3177, 10500.

Thenæ [1] (H. Tina) *Col. Ælia Augusta Mercurialis* ;
Tacapæ [2] (Gabès) ;
Meninx [3] (Djerba) ;
Gigthi [4] (Sᵗ bou Ghrara) ;
Zita [5] (Zian) ;
Sabrata [6] (Zouagha) ;
Œa [7] (Tripoli) ;
Leptis magna [8] (Lebda).

Cette prospérité municipale constatée sur le littoral ainsi que dans les deux vallées de l'O. Miliane et de la Medjerda, est loin de se retrouver à un tel degré dans les autres parties de la Tunisie.

Ainsi par exemple, entre la Medjerda et la mer, est le pays appelé Kroumirie, à l'Ouest, et Mogod, à l'Est, un des plus boisés de l'Afrique septentrionale.

Il a été dans l'antiquité, ce qu'il est aujourd'hui, pays d'exploitations agricoles [9], où l'élément indigène est resté l'immense majorité de la population et où les inscriptions sont rares et souvent illisibles.

De même, toute la région montagneuse traversée par l'O. Mellègue semble être restée très pauvre en agglomérations importantes. On ne voit à l'entrée, que *Sicca Veneria* [10] (Le Kef), *Lares* [11] (Lorbeus) et à l'intérieur, *Naraggara* [12] sur la route de Carthage à Thagaste.

1. Colonie par Hadrien : *C. I. L.*, VI, 1635.
2. Mentionnée comme colonie sur la *Table de Peutinger*.
3. *Cives Miningitani*, Insc. du IIᵉ siècle ou du commencement du IIIᵉ. Gauckler, *C. R. Acad. Insc.*, 1895, p. 72-74.
4. Dédicace à Antonin le Pieux, *conditor municipii* : Cagnat, *C. R. Acad. Insc.*, 1902, p. 37-38 ; *Itin. d'Antonin* ; *C. I. L.*, VIII, 11031, 11033, etc.
5. Municipe au IIᵉ siècle probablement : *Table de Peutinger* ; *C. I. L.*, VIII, 11007.
6. Colonie à la fin du IVᵉ siècle : *Itin. d'Antonin*.
7. Colonie au plus tard vers le milieu du IIᵉ siècle, peut-être de Trajan : *Table de Peutinger* ; *C. I. L.*, VIII, 24 ; Cagnat, *Arm. rom.*, p. 773.
8. Municipe pendant le 1ᵉʳ siècle ; érigée en colonie par Trajan : *C. I. L.*, VIII, 7, 8, 10, 11.
9. Cagnat, *Explor.*, 1887, p. 232. Cf. *Bull. Arch. Com.*, 1898, p. CXVIII.
10. Colonie dès le début de l'Empire, *Colonia Julia Veneria Cirta Nova Sicca* : Pline, *H. N.*, V, 2 ; *C. I. L.*, VIII, 1632, 1641, etc., 15881, 16258 ; *Bull. Arch. Com.*, 1892, p. 158.
11. Colonie sous Hadrien, *Col. Ælia Augusta* : *C. I. L.*, VIII, 1779, 16322, 16327.
12. Patrie de légionnaires qui entrèrent au service sous Hadrien : *C. I. L.* VIII, 18085, e. 8, c. 15. On peut donc conclure qu'elle était à cette époque ville de constitution romaine.

C'est de ce côté, à *Masculula* [1] (H. Guergour) que nous avons vu, sous Auguste, des citoyens romains se mêler à un groupe numide. Mais ils ne semblent pas y être venus dans la suite, bien nombreux, car les inscriptions y sont rares.

Au cœur de la Tunisie, s'allonge du Sud-Ouest au Nord-Est une longue chaîne de montagnes avec des hauteurs de 1.546 m. (Dj. Chambi) ; 1.480 m. (Dj. Barberou) ; 1.280 m. (Dj. Bargou) ; 1.340 m. (Dj. Zaghouan). A raison de son climat plus froid et plus sain, de ses eaux plus abondantes, cette région fut recherchée par les immigrants. On aperçoit même clairement la date précise où ils s'établirent de ce côté. C'est à la fin du IIe siècle et au commencement du IIIe. Ce qui le prouve, ce sont les diverses dédicaces à Neptune, protecteur des sources et des fontaines, découvertes dans la région du Kef et de Mactar et remontant toutes à cette date. Ce sont, dit Gauckler[2], des indications précieuses pour fixer l'époque où la colonisation romaine porta son principal effort sur les Hauts Plateaux, afin de les mettre en valeur. Quelques villes, comme Ellez [3], *Cellæ* (Zouarin) et *Assuras* (Zanfour) [4], s'élevèrent dans les vastes plaines de Sers et de Ksour, qui se trouvent au pied septentrional du plateau, mais d'autres, plus nombreuses s'enfoncèrent dans les hautes vallées qui en descendent au Nord et au Sud, comme *Mactaris* [5] (Mactar), *Uzappa* [6] (Ksour Abd el Melek), *Zama* [7], M(inor ?) (Djiama), dans la vallée de l'O. Ousafa-Siliana; *Thala* [8] (Thala), *Ammœdera* [9] ou *Ammœdara* (H. Haïdra), sur les affluents supérieurs de l'O. Sarrath ; *Aggar* [10] (Sl Amara), *Muzuca* (H. Khachoum) [11], *Zama major* ? [12] (Sl Amor

1. *C. I. L.*, VIII, 15775.
2. *Bull. Arch. Com.*, 1901, p. 126.
3. *C. I. L.*, VIII, p. 1572.
4. *Col. Julia : C. I. L.*, VIII, 1798, 1813, etc.
5. Devint colonie sous Marc Aurèle ; peut-être avait-elle été élevée au rang de municipe par Trajan, car ses citoyens étaient de la tribu *Papiria : C. I. L.*, VIII. 619, 627, 11799, etc. ; *Bull. Arch. Com.*, 1891, p. 515.
6. Etait municipe sous Probus, 279-280 : *C. I. L.*, VIII, 11924, 11929, etc.
7. *C. I. L.*, VIII, 16442.
8. *C. I. L.*, VIII, 11677.
9. Colonie Flavienne, *Colonia Flavia Augusta AEmerita : C. I. L.*, VIII, 308, 314, etc., 11543, etc.
10. Etait municipe en 232, sous Alexandre Sévère ; devint plus tard colonie : *C. I. L.*, VIII, 714, 12145.
11. Elevée par Caracalla au rang de municipe : *C. I. L.*, VIII, 12059, 12060, etc.
12. Devint colonie sous Hadrien, *Colonia Ælia Hadriana Augusta Zama Regia. C. I. L.*, VI, 1686 ; cf. *C. I. L.*, VIII, 12018.

Djedidi) sur l'O. Mahrouf ; *Mididi* [1] (H. Medded), sur un affluent de l'O. Sguiffa ; *Sufes* [2] (Sbiba) sur l'O. el Breck ; d'autres enfin fermèrent l'entrée de ces vallées, tout le long de l'O. el Hatob, sorte de fossé qui contourne le plateau central au Sud : *Aquæ Regiæ*, *Masclianæ* (Hadjeb el Aïoun), *Cilma* (Djilma), *Sufetula* [3] (Sbeitla), *Cillium* [4] (Kasrine).

Quelques unes de ces villes étaient considérables, et leurs environs très peuplés. C'est ainsi que d'après Gauckler, aux alentours de Mactar [5], « les villages étaient aussi pressés qu'ils le sont aujourd'hui autour de Paris ».

Aux environs de Sbeitla, Dubiez a relevé sur une superficie de 25.000 hectares aux environs de cette ville, au Nord-Ouest et au Sud, les traces de 70 ruines pouvant ainsi se classer : 3 villes, 15 centres importants, 46 bourgades, 6 huileries et plus de 1.000 pressoirs à huile [6].

Au Sud de ces Hauts Plateaux commence une région d'aspect tout différent, séparée de ceux-là, comme nous l'avons dit, par le fossé de l'O. el Hatob, qui prend sa source près de Tébessa et suit vers le Nord-Est le plissement de la montagne pour aller se jeter dans le lac Kelbia.

C'est la région des steppes : zône de terres basses et marécageuses autour de Kairouan, et, au delà, vastes terrains de parcours, plaines stériles et désolées, accidentées par d'énormes buttes montagneuses qui semblent n'avoir aucune relation les unes avec les autres, coupées en certains endroits de bas fonds appelés sebkha, dont quelques-uns, comme celui de Sidi el Hani, mesure, lors des inondations, une superficie de 500 Km^2 [7].

Il va sans dire que cette vaste zone est restée tout entière en possession des indigènes. Cagnat et Saladin l'ont parcourue, et pour eux cette région purement agricole « n'a été habitée que par des nomades et de rares sédentaires [8]. »

1. *C. I. L.*, VI, 1689 ; VIII, p. 1218 ; *Col. Valentiniana : Bull. Arch. Com.*, 1899, p. 235.
2. Colonie peut-être sous Marc-Aurèle : *C. I. L.*, VIII, 262, 11421, 11427, 11430.
3. Colonie sans doute à la fin du IIe siècle ; *C. I. L.*, VIII, 11340, 11343, etc.
4. Colonie pendant la première moitié du IIe siècle. Ses citoyens étant inscrits dans la tribu *Papiria*, peut-être est-ce Trajan qui lui donna ce titre ou celui de municipe.
5. *Archéologie de la Tunisie*, p. 38.
6. *Bull. Arch. Com.*, 1897, p. 385-386.
7. Niox, *Géographie de l'Algérie et de la Tunisie*, p. 383.
8. Saladin, *Mission* 1882-1883, p. 219.

Ce n'est que dans la partie montagneuse qui entoure Fériana, au Nord de Gafsa, que commencent à réapparaître des villages un peu considérables et même de petites villes comme Bir oum Ali à l'Ouest et Haouch Khima à l'Est [1]. Quant aux établissements agricoles, ils sont partout très nombreux. Depuis Kairouan jusqu'à Gafsa, Cagnat et Saladin en ont compté 130 [2].

Bourde [3], en a trouvé 32 de Kasrine à Sbeitla, c'est-à-dire sur un parcours de 54 km.

Les montagnes qui bordent le grand Chott, au Nord et où habitaient comme nous l'avons vu, les Nygbenii ont, à leurs pieds, dans les vallées de l'O. Segui par exemple, plusieurs ruines romaines, mais, à l'intérieur, elles paraissent en être complétement privées.

Enfin au Sud du grand Chott, sur le littoral, la colonisation semble avoir été assez intense. Grâce à la ligne de défense qui fermait l'entrée des vallées aux nomades du désert, cette région fut occupée et cultivée par une population nombreuse [4]. Le capitaine Lebœuf parle de plus de 200 installations agricoles [5].

Mais cette population était-elle romanisée? Dans les ports de mer, peut-être. A l'intérieur, il ne semble pas, car toutes les stations indiquées par l'itinéraire d'Antonin, sont des noms à forme toute indigène. On ne connait du reste, de ce côté que le municipe de Thamalluma créé par Hadrien. Il y avait, dans les vallées, comme auprès de Tipasa et d'Ammi Moussa [6] quelques gros propriétaires qui habitaient des châteaux fortifiés et dirigeaient d'immenses exploitations confiées à la main-d'œuvre indigène. Telle cette demeure seigneuriale des Manellii Arellii [7] qu'on a retrouvée à

1. Saladin, *Mission*, 1882-1883, p. 219, *l. c.* Cf. Les Ruines du sud tunisien, Cap Donau, *Bull. Arch. Com*, 1906, pp. 113-122 ; *Brigades topogr.*, 1903-1904 ; *l. c.*, 1905, pp. 63-74 ; 1906, p. 223-241 ; 1907, pp. 302-314.

2. *Archiv. des Miss.*, 3e série, t. XIII, p. 32-169. Cf. Brigades topogr. de 1902-1903. Environs de Gafsa, Toussaint, *Bull. Arch. Com.*, 1904, pp. 129-141.

3. *Rapport sur les cultures fruitières*, p. 18-19.

4. *Bull. Arch. Com.*, 1903, p. 393, 405 ; 1905, p. 69 ; *C. R. Acad. Insc.*, 1894, p. 477. Aux confins de la Tunisie et de la Tripolitaine, au sud-est du Bahira des Biban, mer intérieure de 3 ou 4 mètres d'eau; le comm. Rebillet signale une ruine intéressante à Medeina : Un beau quai en pierres de taille, bordé de magasins. Peut-être y avait-il là un des points d'attache du commerce des caravanes venant du désert. *Bull. Arch. Com.*, 1892, pp. 126-128.

5. *Bull. Arch. Comm.*, 1903, p, 404, 406 ; 1905, pp. 346-350.

6. Gsell. *Mon. antiq. de l'Algérie*, p. 102, etc.

7. Voir plus haut, p. 86.

H. el Gueddim ou El Gueciret, sur le plateau des Ahouaya sur la piste de Médenine [1].

Du reste, on sait que la civilisation punique s'était implantée profondément dans la population indigène de la petite Syrte [2] et que le cachet qu'elle y avait imprimé n'a pas pu être effacé par Rome.

§ 2. Département de Constantine (Numidie et Maurétanie Sitifienne.)

Cirta (Constantine) a été pour cette province le premier foyer de civilisation romaine.

On sait en effet comment cette ville, après un commencement de civilisation gréco-punique sous les rois numides est devenue le noyau de la colonisation romaine [3] dans l'Africa nova : Après sa victoire de Thapsus, César avait érigé en province romaine, sous ce nom [4] le royaume de Juba I et nommé, pour gouverner cette province, en qualité de proconsul, l'historien Salluste qui avait fait avec lui la campagne d'Afrique. Puis, pour récompenser Sittius et ses compagnons du service qu'ils lui avaient rendu en prenant la capitale de Juba, il avait partagé entre eux toutes les meilleures terres non seulement autour de cette ville mais encore aux environs de Chullu (Collo), de Rusicade (Philippeville) et de Milev (Mila [5]).

Il fallait un chef à cette colonie. Ce fut évidemment Sittius qui en reçut le titre et lui donna même son nom [6]. Il la gouverna assisté

1. Gauckler, *Bull. Arch. Comm.*, 1905, pp. 264, 269.

2. Voir plus haut, p. 27. Cf. *Note arch. sur l'Araad, le Madjourah et le Cherb*, par le cap. Privé, *De Gabès à l'O Fessi* : *Bull. Arch. Comm.*, 1895, p. 78, etc.

3. Nombreux commerçants italiens signalés à Cirta en l'an 112 avant J.-C. Diodore de Sicile, *Hist.* XXXIV, 31 ; Salluste, *Jug.*, 21 et 26.

Inscription probablement antérieure à l'occupation romaine. *Rec. Const.*, X, 1866, p. 76 et pl. XXV.

4. *De bello Afric.*, 97 ; Dion Cass., *Hist. Rom.*, 43, 9.

5. « *Pro quibus meritis accepit* (*Sittius*) *a Cæsare agrum Massinissæ, non totum sed partem ejus optimam.* » Appien, *De bell. civil.*, IV, 54. On se demande si, à une certaine époque, *Cuicul* (Djemila) n'a pas fait partie de cette confédération. Gsell en doute (*Atl. Arch.*, f. 17, *Constantine*), Schulten l'assure (*Philologus*, LIII, 1894, p. 676), en se basant sur des Insc. de l'époque d'Antonin et de Marc-Aurèle : *C. I. L.*, VIII, 20144, 8319, (cf. 8318) qui nomment deux personnages investis de dignités municipales aussi bien à Cuicul qu'à Cirta ou dans les quatre colonies cirtéennes. Cf. Gsell, *l. c.*

6. « *Cirta... nunc colonia Sittianorum* » ; Pompon. Mela, *De Situ Orbis*, I, 6, 30, « *Cirta Sittianorum cognomine.* » (Pline), *H. N.*, V, 3, 2.

comme c'était l'usage, pour toute colonie [1], de « *duumviri coloniæ deducendæ* », appelés quelquefois triumvirs.

Après la mort de Sittius, tué par Arabion, chef indigène qui prétendait avoir des droits sur Cirta, on voit que, par reconnaissance, ses premiers compagnons confièrent la même charge à ses parents ou à ses descendants. Tels P. Sittius Danto, P. Sittius Velox, édiles duumvirs au Ier siècle. On peut même croire que plusieurs prirent le nom de leur chef; tant sont nombreuses les inscriptions retrouvées au nom de Sittius [2].

A quelle occasion la Confédération des IV col. fut-elle créée ? On l'ignore. Pline ne la mentionne pas. Il ne parle de Rusicade et de Chullu que comme d'*oppida* [3]. On croit cependant qu'elle date de l'époque d'Auguste. Il est possible, dit Vars [4] que Milev, Rusicade et Chullu qui devaient être habitées par de nombreux citoyens romains, humiliées d'être de simples *pagi cirtenses* aient demandé à Auguste une vie propre, c'est-à-dire l'institution d'un *ordo decurionum*. L'empereur voyant d'un côté le bien-fondé de leurs réclamations, et d'un autre, ne voulant pas détruire ce que son père adoptif avait fait, aurait pris un moyen terme : il aurait décrété l'érection de ces villes en colonies romaines, mais sans les détacher de Cirta qui conservait la suprématie. Elles eurent en effet leurs *ordo decurionum* particuliers, mais sous la haute surveillance d'un triumvir [5] de Cirta qui portait le titre de *præfectus jure dicundo*, c'est-à-dire gouverneur des colonies au nom de la confédération, comme aussi de leur territoire propre [6].

Cet état de choses était déjà établi sous Trajan, car une inscription de cette époque parle des IV colonies [7]. Toutefois la commune ne parait avoir été complètement assise que sous Hadrien qui semble avoir achevé ou du moins mis en vigueur le cadastre pour la répartition effective des impôts. On a trouvé en effet quel-

1. Tite Live, *Hist.*, IV, 2 ; VI, 26 ; VIII, 16 ; IX, 28 ; XXI, 25 ; XXV, 5, 7.

2. *Rec. Const.*, 1853, p. 57 ; 1893, p. 229 ; *Mél. Ec. de Rome*, 1898, p. 129 ; *C. I. L.*, VIII, 7099, 7117 et peut-être 7110. Cf. *C. I. L.*, VIII, p. 618.

3. *H. N.*, V. 3.

4. *Rec. Const.*, 1894, p. 295.

5. Ou en charge ou après l'exercice de son triumvirat. Cf. Gsell, *Atlas Arch.*, f. 17, *Constantine*.

6. Ainsi une borne découverte en 1878, à 2 kil. de Mila mentionne d'un côté les *A(gri) A(ccepti) M(ilevitani)* et de l'autre, l'*A(ger) P(ublicus) C(irtensis)*. Cirta avait la part du lion, puisque son territoire venait jusqu'à 2 kil. de la ville de Milev.

7. *C. I. L.*, VIII, 7069.

ques pierres de délimitation entre l'*ager publicus* de Cirta, et les *agri accepti Cirtensium separati a publicis*, c'est-à-dire entre les propriétés privées et celles du domaine communal : *Ex auctoritate Imp. Cæs. Trajani Hadriani Aug.* [1]

Grâce aux nombreux milliaires trouvés autour de Constantine, on peut se faire une idée de l'étendue de l'ancienne commune de Cirta. Nous emprunterons cette étude au travail si substantiel de M. Gsell, sur Constantine, dans son Atlas Archéologique.

Au Nord-Est, une borne trouvée à l'O. Ouider, indique la limite des *Cirtenses* et des *Hipponenses* [2].

A l'Est le territoire s'étendait jusqu'à *Thibilis* (Announa) inclusivement [3] ; la grotte du Dj. Taya qui dépendait sans doute de cette dernière ville en faisait par conséquent partie.

Au Sud-Est, *Tigisi* (Aïn el Bordj) appartenait certainement à la république cirtéenne, dont le territoire s'avançait probablement plus loin, vers l'Est [4].

Au Sud Sud-Ouest, Bou Chenn en faisait certainement aussi partie ainsi que Fedj Deriasse où l'on a trouvé l'épitaphe d'un citoyen de Cirta [5].

Au Sud Sud-Ouest, H. Kariba [6] ne lui appartenait probablement pas car la borne qui y a été trouvée comptait la distance non de Cirta, mais de Lambèse. Egalement pour H. bou Termatène [7] dont la distance est comptée de Diana.

A l'Ouest une inscription [8] trouvée dans la région de Châteaudun du Rummel [9] pourrait bien mentionner l'*ager publicus* des Cirtéens, mais ce n'est pas certain.

Avec un tel territoire, on comprend que Cirta eût sous sa dépendance de nombreux *pagi*, parmi lesquels du reste, plusieurs existaient à l'époque numide, car Tacite parle des *pagi Cirtensium* [10].

1. *Rec. Const.*, XIX, 1878, p. 386.
2. *C. I. L.*, VIII, 10838, Cf. *Mél. Ec. Rome*, XIII, 1893, p. 265.
3. *C. I. L.*, VIII, 5534, 18909, 18912.
4. Bornes comptées à partir de Cirta, jusque dans le voisinage de *Gadiaufala* (Ksar Sbehi) : *Atl. Arch.*, f. 18, nos 161, 170, 173, 174, 367.
5. *Atl. Arch.*, f. 17, no 463 ; *Bull. Arch. Com.*, 1896, p. 237-240, nos 56, 62. Ce dernier numéro mentionne un personnage appartenant à la tribu *Quirina*, celle-là même des citoyens de Cirta : *C. I. L.*, VIII, 7094-7098, 7103, etc.
6. *Atl. Arch.*, f. 17, n. 449.
7. *Atl. Arch.*, f. 17, no 387.
8. *C. I. L.*, VIII, 8268.
9. *Atl. Arch.*, f. 17, no 261.
10. *Annales*, III, 74.

Ils se divisaient en deux catégories : les *Castella* et les *Pagi* purement et simplement, les premiers ayant le droit de porter le titre de *respublica*, expression qui désignait un organisme quasi communal, tandis que les seconds ne l'avaient pas.

On connait au moins 8 *castella* et presque autant de *pagi*. Ce sont les *Cast. Arsacalitanum* [1] (El Goulia), *Elephantum* [2] (Rouffach), *Mastarense* [3] (B[i] Zian), *Phuensium* [4] (Ain Phua), *Siguitanum* [5] (*Sigus :* Bordj ben Zekri), *Subzuaritanum* [6] (Aïn Sadjar), auxquels il faut joindre probablement le *Cast. Celtianense* [7] et le *Cast. Fabatianum* que la Table de Peutinger indique entre Cirta et Thibilis.

Parmi les *Pagi* de Cirta, on connait *Cald* [8]... (Mechta Nahar), *Saddar* [9] (Aïn el Bey), *Sila* [10] (Bordj el Ksar), *Thibilis* [11] (Announa), *Tiddis* [12] (El Kheneg), *Tigisi* [13] (Aïn el Bordj), *Uzelis* [14] (Oudjel), peut-être *Gadiaufala* [15] (Ksar Sbehi).

1. *C. I. L.*, VIII, 6041 = 19223. *Respublica Arsacalitanorum* (6048 de l'an 197). Il est fait mention d'un arc de l'époque d'Hadrien (6047). L'insc. 6042 mentionne un *præfectus pro triumviris*, représentant des magistrats de Cirta de laquelle ce castellum dépendait.

2. *Bull. Arch. Com.*, 1899, p. CCV.

3. *C. I. L.*, VIII, 6356. Epoque d'Alex. Sévère : *Respublica cast. Mastarensis : Rec. Const.*, 1858-1859, p. 209. Une autre de 212 (6357 = 19337) porte : *nundinæ habentur hic in cast. Mastarensi* : *Rec. Const.*, XVII, 1875, p. 357; XXXIII, 1899, p. 387.

4. *C. I. L.*, VIII, 6267, etc., 6272 = 19252. Cf. 6298, 19278. *Respublica Phuensium* (6307 de 200 ; 6306, de 205 ; 6303 de 213.)

5. *C. I. L.*, VIII, 5683, etc., 5705 = 19114, 19121.

6. *C. I. L.*, VIII, 6002 = 19216, de l'an 215 : *Respublica cast. Subzuaritani.*

7. *C. I. L.*, VIII, 19693. *Resp. C* (*astelli*) *C* (*eltianensis*) et non *coloniæ* (*C. I. L.*, VIII, p. 1869) ; elle est de 205. Cf. 19688 (*Genio Celtianis Augusto*), et 19697 (*Celtianenses*) qui offrent une dédicace à un Lollius Senecio : *Rec. Const.*, 1882, p. 179. Les inscriptions 19689 et 19690 font mention du conseil de décurions et sont du temps de Marc-Aurèle. Cf. *Atl. Arch.*, f. 8, Philippeville, n° 91.

8. *C. I. L.*, VIII, 6857. *Atl. Arch.*, f. 8, n° 173.

9. *C. I. L.*, VIII, 5934 : *Respublica Saddaritanorum ;* l'*ordo* est mentionné sur une autre inscription de l'an 215 (5939). *Atl. Arch.*, f. 17, n° 276.

10. *C. I. L.*, VIII, 19198. *Atl. Arch.*, f. 17, n° 333. Une borne milliaire posée par la *Respublica Silensium* a été retrouvée à 500 mètres au Sud du Kroub. (10295).

11. *C. I. L.*, VIII, 18891. *Rec. Const.*, 1892, p. 251.

12. *C. I. L.*, VIII, 6702. *Atl. Arch.*, f. 17, n° 89.

13. *C. I. L.*, VIII, 18767. *Atl. Arch.*, f. 17, n° 340. Une autre insc. de l'an 195, mentionne un conseil de décurions (18765).

14. *C. I. L.*, VIII, 6341 de l'an 212 ; *Atl. Arch.*, f. 17, n° 99; *magistratus et decuriones* (6339).

15. *C. I. L.*, VIII, 4800. *Atl. Arch.*, f. 17, n° 159.

Pour l'administration intérieure des *Castella* et des *Pagi*, cfr. Gsell, *l. c.*

La suprématie de Cirta sur ses colonies ne dura pas jusqu'à la fin de l'empire. On a encore des inscriptions de 224, 225 et peut-être de 242 qui sont des dédicaces à un *patronus coloniarum* [1]. Mais d'après une inscription de Milev, cette confédération fut dissoute, vers le milieu, ou à la fin du IIIe siècle [2].

Les *pagi* dont nous avons parlé ne relevant que de la colonie de Cirta, leur condition ne dut subir aucune modification lors de la rupture de la confédération des 4 colonies. Cependant, avec le temps quelques-uns d'entre eux se détachèrent aussi de la métropole. Par exemple sous Dioclétien, nous voyons deux de ces pagi *Tigisi* et *Thibilis* élevés au rang de municipes [3].

C'est ainsi que nous saisissons sur le vif les progrès de la colonisation romaine en Numidie pendant les trois premiers siècles.

D'abord une seule colonie sous César : *Colonia Julia Cirta.*

Auguste donna ensuite à *Hippo Regius* [4] le titre de municipe, et peut-être celui de colonies à *Rusicade, Chullu, Milev*, après les avoir groupées, avec Cirta, dans la *Confederatio IV coloniarum* [5].

Les Flaviens élèvent *Madauros* [6] (Montesquieu) au rang de colonie et *Theveste* [7] (Tébessa) à celui de municipe.

1. *C. I. L.*, VIII, 6942, 7988, 19131. Cf. PALLU DE LESSERT, *Fastes des Prov. Afric.*, I, p. 442. Nota. Il est probable que ce qui donna le coup de mort à cette institution fut le besoin pour l'Etat de se procurer de l'argent, et la fièvre avec laquelle il procéda à la création de nouveaux municipes afin d'avoir en chacun d'eux autant de caisses où puiser. Non seulement les *IV coloniæ* eurent leur vie propre et indépendante, mais plusieurs de leurs *pagi* devinrent, à cette occasion, des communes autonomes. Cf. p. 171.

2. *C. I. L.*, VIII, 8210.

3. *Atl. Aroh.*, f. 17, nº 340 ; f. 18, nº 107. Un autel de l'an 164 dédié au *genio domus* (*C. I. L.*, VIII, 18893) a été retrouvé dans les ruines du palais des *Antistii* à Thibilis. Dans cette même ville, en 375-378, on a élevé un portique *cum arcu : Bull. arch. Com.*, 1904, p. 190.

4. En effet la borne limite entre Cirta et Hippone, dons nous avons parlé plus haut, mentionne le *munic. Aug* (*ustum*) *Hipponiensium Regiorum.* Cette ville est plus tard qualifiée de colonie, par Ptolémée, car il paraît bien évident que *colonia* accolé à *Aphrodisium* doit être uni à *Hippôn Basilicos* qui suit (*Geogr.* IV, 3. 2) ; *Itin. d'Ant.*, p. 8 ; St AUG., *De Civ. Dei*, XXII, 8, 11, 20 ; *C. R.. Acad. d'Hipp.*, 1897, p. LV.

5. *C. I. L.*, VIII, 6710, 6711, 7094-7098, etc.

6. D'après APULÉE, (*Apologia*, c. XXIV) elle reçut une colonie de vétérans, ce semble, sous les Flaviens, car c'est à la tribu *Quirina* qu'appartiennent ses habitants. KUBITSCHEK, *Imper. rom, tributim descriptum*, p. 151 ; *C. I. L.*, VIII, 10337, etc. Cf. *Bull. Arch. Com.*, 1896, p. 253.

7. Une borne milliaire découverte près d'H. Gouraï porte un chiffre de

Nerva fonda la colonie de *Sitifi : Colonia Nerviana Augusta Martialis Veteranorum Sitifensium* [1] et lui donna un vaste territoire : A l'Ouest [2] il s'étendait au moins jusqu'au IX^e^ mille ; au Sud [3], au moins jusqu'au IV^e^ ; à l'Est et au Nord-Est [4], jusqu'au IX^e^ mille ; au Sud-Est [5], jusqu'au VIII^e^ mille, région de Chasseloup Laubat.

Trajan semble avoir doté plusieurs villes de cette province d'une constitution romaine, si l'on en juge par le nom de la tribu, *Papiria*, à laquelle appartinrent leurs habitants, et qui, comme l'on sait était la sienne.

Outre *Theveste* (Tébessa) érigée en colonie, et *Thamugadi* (Timgad) créée de toutes pièces par cet empereur, nous connaissons encore au moins huit villes de Numidie dont les citoyens appartenaient à cette tribu : *Mascula* [6] (Khenchela), *Tubunæ* [7] (Tobna), *Calama* [8] (Guelma), *Thagaste* [9] (Souk Ahras), *Thubursicum Numi-*

milles qui a été certainement compté à partir de Theveste. Cette borne date de Vespasien : *C. I. L.*, VIII, 10165 = 22172. C'est sous Trajan qu'elle fut érigée en colonie comme nous l'avons déjà dit. KUBITSCHEK, *l. c.*, p. 156.

1. *C. I. L.*, VIII, 8473. Est mentionnée comme colonie par Ptolémée, l'Itin. d'Antonin, la Table de Peutinger, et de nombreuses inscriptions : 8480, 10362, 8473, 10338, 10347, etc. Sous Caracalla, Sitifi porte en outre l'épithète d'*Antoniniana* (10340). Cf. 10341, 10359 = 22403. Cf. *Atl. Arch.*, f. 16, Sétif, n° 364.

2. *C. I. L.*, VIII, 10365, 10367 (n° 21 de la carte de l'*Atl. Arch.*).

3. *C. I. L.*, VIII, 10362 (n° 366 de la carte de l'*Atl. Arch.*).

4. *C. I. L.*, VIII, 10360 (n° 418, de la carte de l'*Atl. Arch.*). Sur la route de Cuicul, IX^e^ mille *a Sitifi*, (22407), n° 195 de la carte ; sur celle d'Igilgili, également (10350), n° 181. Plus loin la distance est comptée de Satafi (10357), n° 180.

5. JACQUOT, *Rec. Const.*, XXXIV, 1900, p. 270, n° 39 ; XLI, 1907, p. 164-165.

6. Probablement après le départ de la légion : *C. I. L.*, VIII, 2248, 10186, note.

7. *C. I. L.*, VIII, 4482 = 18634, 4485 = 18635.

8. Comme nous l'avons dit plus haut, c'est probablement Trajan qui la fit commune romaine. Plusieurs inscriptions lui donnent le titre de municipe : *C. I. L.*, VIII, 5328, 5350, 5351, 5373, 5376 ; *Rec. Const.*, 1894, p. 666 = *C. R. Acad. Hipp.*, 1902, p. x. L'Insc. 5351 est vraisemblablement de l'époque d'Hadrien ; 5350 est antérieure, d'après Gsell, à l'année 143.

Elle était encore municipe sous Caracalla (5328) ; mais en 283, elle est qualifiée de colonie (5332), elle porte ce titre dans plusieurs autres inscriptions du III^e^ et du IV^e^ siècle (5356, 5340, 17516, 17518, n° 19. Cf. AUGUSTIN, *De Civit. Dei*, XXII, 8, 20. (Voir p. 63.)

9. *C. I. L.*, VIII, 5145, 5146, 5150.

darum, *Ulpium Trajanum* [1] (Khemissa), *Monte* (*Mons*) [2] *Cuicul* (Djemila) [3].

Hadrien, qui, comme nous l'avons vu à propos de Cirta, semble avoir terminé le cadastre en Numidie, et Marc-Aurèle, donnèrent également une vive impulsion à l'organisation municipale dans cette province.

Naraggara [4] est un municipe d'Hadrien.

Choba municipium [5] date d'Hadrien ou d'Antonin le Pieux, puisque une inscription de 196 lui donne le surnom d'*Ælium* qu'ont porté ces deux empereurs. — *Tipasa* [6] (Tifech), *Bagaï* [7] (Ksar

1. Au début du règne de Trajan, elle n'avait pas encore d'organisation municipale complète. En 100, *civitas Thubursicitana* : *C. I. L.*, VIII, p. 489. Elle semble être devenue municipe peu de temps après *C. I. L.*, VIII, 17164; colonie au IIIe siècle : *C. I. L.*, VIII, 4876, 4877. Entre 326 et 333, restauration du dallage de la *platea Vetus* : *C. I. L.*, VIII, 4878 = *Bull. Arch. Com.*, 1902, p. 531 ; vers 360-370, *forum novum* : *Bull. des Antiquaires de France*, 1901, p. 209 ; 1903, p. 249.

2. *Bull. Arch. Com.*, 1896, p. 214.

3. Ptolémée (IV, 3, 7), la Table de Peutinger, et plusieurs inscriptions (20144, 8318-8319, 8326, 8329) donnent à Cuicul le titre de colonie. La plus ancienne (20144) ne date que de 160.

Elle était cependant commune romaine bien auparavant : Le conseil des décurions est mentionné dans des inscriptions du règne d'Hadrien (*Bull. Arch. Com.*, 1896, p. 212, nº 168) et même de Trajan, en 107 (8315). Cf. 8316.

Elle était inscrite comme ce prince dans la tribu Papiria (*C. I. L.*, VIII, 8300, 8310 = 20148 ; *Bull. Arch. Com.*, 1901, p. 318, nº 22. *Rec. Const.*, XLI, 1907, p. 245. Rien ne prouve, dit Gsell, que Cuicul ait été confédérée avec les IV col. (*Atl. Arch.*, f. 16, Setif, nº 233). Le territoire de cette ville s'étendait jusqu'au 11e mille au moins vers le Sud. *Atl. Arch.*, f. 16, Sétif, nº 295.

4. Elle est mentionnée comme patrie de légionnaires qui entrèrent au service sous Hadrien. Elle était donc commune romaine à cette époque : *C. I. L.*, VIII, 18085, c. 8 et c. 15.

5. *C. I. L.*, VIII, 8375.

6. N'était encore en 128 qu'un simple *vicus* où des *cives Romani cultores larum et imaginum Augusti* formaient un groupe particulier dans une cité non romaine : *Bull. Arch. Com.*, 1896, p. 277. Mais en 173, on voit des légionnaires de cette ville entrés au service cette année là, ce qui suppose que ces soldats étaient originaires d'une ville alors de constitution romaine : *C. I. L.*, VIII, 18068, B. b. 28 et 42 ; *Bull. Arch. Com.*, 1905, p. 239.

7. Avait des décurions en 162 : *C. I. L.*, VIII, 2275. Elle est de même mentionnée comme patrie d'un légionnaire entré au service en 173 : *C. I. L.*, 18068, b. 32.

Bagaï), *Diana veteranorum* [1] (Aïn Zana), *Lambæsis* [2] (Lambèse), *Gemellæ* [3] (Hr Mlili), reçurent cet honneur apparemment de Marc-Aurèle (161-180).

Les Sévères l'accordèrent à *Zaraï* [4] (H. Zraia), peut-être à *Badias* [5] (Badis) et à *Satafi* [6], si elles n'avaient déjà ce titre, à *Casæ* [7] (El Madher), à *Lamasba* [8] (H. Merouana).

Plusieurs autres ont été honorées de ce titre au IIIe siècle, sans qu'on puisse en savoir l'époque précise. Ainsi par exemple *Thucca* (H. el Abiod), sur l'Ampsaga [9], *Verecunda* (Marcouna) qui était

1. Diana appartenait à la tribu Papiria : *C. I. L.*, VIII, 4588 ; *Mél. de l'Ec. de Rome*, 1893, p. 566, nº 43. On peut donc admettre qu'elle a été fondée par Trajan. Ce n'est pas cependant sous cet empereur qu'elle est devenue municipe ; c'est probablement sous Marc-Aurèle. En effet, nous voyons en 161 la Legio IIIa Aug. exécuter des travaux à Diana, ce qui suppose que cette ville n'était pas encore commune autonome : *C. I. L.*, VIII, 4590 ; l'année suivante au contraire, elle porte le titre de municipe : *C. I. L.*, VIII, 4589, 4599. Gsell, *Rech. Arch.*, p. 189. Cf. Pallu de Lessert, *Fastes...*, I, pp. 373-374.

2. Lambèse n'est mentionnée comme municipe que sur une Insc. de 197 : *C. I. L.*, VIII, 18256, mais elle devait l'être au moins en 173, comme Tipasa et Bagaï, car un légionnaire originaire de cette ville est entré au service cette année-là même : (*C. I. L.*, VIII, 18068, l. 15). Voir plus loin, p. 111.

3. Est devenue municipe en même temps que Lambèse. Cf. Gsell, *Mél. Boissier*, p. 228 et suiv. *C. I. L.*, VIII, 2450 = 17950.

4. Probablement en 202, lors du départ de la cohorte qui y était en garnison : *C. I. L.*, VIII, 4508.

5. Cette ville était municipe, sous Septime Sévère, puisqu'on a trouvé à la Zaouïa des Beni Barbar une dédicace à ce prince, par un décurion flamine perpétuel de ce municipe : *C. I. L.*, VIII, 2450 = 17950, et une Insc. funér. relative à un magistrat *munic. Badiensium* : *C. I. L.*, VIII, 2451 = 17945.

6. On ne sait l'époque de la fondation de cette ville. La plus ancienne inscription datée est du règne de Marc-Aurèle (*C. I. L.*, VIII, 20259).

Elle était municipe sous Caracalla (20262 et 20263). Cf. 8389, 8390, 8396 = 20240, 20268. L'insc. 20263 mentionne les décurions, et 8389 un *flamen perpetuus*.

7. L'Inscription *Ordo municipii Casensium* : *C. I. L.*, VIII, 4327 paraît être de l'époque des Sévères. Le nº 4333 mentionne un *flamen perpetuus*. Cf. *Mél. Ec. Rome*, XIV, p. 77, nº 129.

8. Une borne milliaire placée en 214 la désigne sous le nom de *Respublica Lamasb. Antoniniana*. Son surnom est emprunté au prince régnant à Caracalla : *C. I. L.*, VIII, 10403 = 22511 ; cf. 22467, 22503. Elle reçut peut-être de ce prince le titre de municipe qui lui est donné sur une autre insc. où il est fait mention d'un *flamen perpetuus decurio municipii Lamasbensium* : *C. I. L.*, VIII, 4253 ; cf. 4438 = 18600.

9. *C. I. L.*, VIII, 20207 : *Apollini Augusto G. M. T* (Genio municipii T (h uccae). Cf. *C. I. L.*, VIII, 8390, où il y a aussi abréviation.

connu comme *vicus* en 149 [1], comme *respublica* en 160-162 [2], est indiquée comme *municipium* en 282-283 [3].

Lambiridi [4] (Kh. Ouled Arif) était aussi municipe en 268-270. — *Ad Majores* [5] (Besseriani), en 267. — *Thagura* [6] (H. Taoura), *Thibilis* (Announa) [7], la ville où se trouvent aujourd'hui les ruines de H. el Gonaï [8].

Quant à *Monte* citée plus haut, on ne sait l'époque précise à laquelle cette ville devint municipe.

Enfin, six ou sept autres ne paraissent que sur des inscriptions du Bas Empire, bien que quelques-unes puissent avoir déjà été municipes dès le siècle précédent. Telles sont : *Cedias* [10] (Oum Kif), *Zattara* [11] (Kef bou Zioun), *civitas Nattabutum* [12] (Oum Guerriguèche), *Tigisi* [13] (Aïn el Bordj), et les villes situées sur l'emplace-

1. *C. I. L.*, VIII, 4199 = 18493.

2. *C. I. L.*, VIII, 4205, 4206.

3. *C. I. L.*, VIII, 4205, 4206, 4220.

4. *C. I. L.*, VIII, 4413.

5. *C. I. L.*, VIII, 2480, 2481,

6. Une Insc. du Haut Empire fait mention d'édiles : *Bull. Arch. Com.*, 1899, p. CLXV. Mention de l'Ordo, au Bas Empire : *C. I. L.*, VIII, 4646 ; *Rec. Const.*, XXXVI, p. 52.

7. Elle était municipe en 305 au plus tard : *C. I. L.*, VIII, 22276. Cf. 10158 = 22277. Il est probable, qu'elle l'était auparavant en 283 : 18847. Elle fut du reste colonie au IVe siècle : GSELL, *Atl. Arch.*, f. 18, n° 107.

8. Insc. mutilée de l'époque d'Alexandre Sévère, mentionnant un Capitole *...rdensium capitolium : C. I. L.*, VIII, 10767 = 16849. Cette insc. se termine par la formule *d(ecreto d(ecurionum) p(ecunia p(ublica)*.

9. Mention de l'ordo (*C. I. L.*, VIII, 8656), de la curie (8655). Cf. *Bull. Arch. Com.*, 1896, p. 214, n° 175. La plus ancienne inscription datée est de 157 (20424). Ses habitants étaient de la tribu Papiria (20424) ; *Bull. Arch. Com., l. c.*, à moins, dit Gsell, que ces citoyens ne soient originaires d'une ville voisine, comme Sitifi ou Cuicul (*Atl. Arch.*, f. 16, Sétif, n° 196.)

NOTA. Près de Mons se trouvait une ville qui paraît avoir été assez importante, mais on ignore si elle a été municipe. Une inscription de 244 (*C. I. L.*, VIII, 20429) mentionne simplement des *cives* et un patron d'ordre équestre.

10. Est municipe au temps de Dioclétien : *C. I. L.*, VIII, 17655.

11. Est municipe au temps de Dioclétien : *C. I. L.*, VIII, 5178 = 17268 Une insc. de 121 mentionne des décurions : 5177.

12. *C. I. L.*, VIII, 4826.

13. Commune autonome au IVe siècle, après avoir dépendu de Cirta, sous le Haut Empire : *C. I. L.*, VIII, 18767. Cf. AUG., *Contra Cresc.*, III, 27-30 ; *Contra Gaud.*, I, 37, 47; *Brevic. Coll.*, III, 15, 27.

ment actuel de Merkeb Talha [1] et Ksar el Amri [2], Chéria [3], Goussat [4].

Il est ainsi facile de se rendre compte de la progression de la vie municipale en Numidie et dans la partie appelée plus tard Sitifienne, c'est-à-dire dans le département actuel de Constantine. A la fin du Ier siècle, douze villes ; à la fin des Antonins, on en compte 26 ; à la fin des Sévères et du IIIe siècle, 37 ; enfin vers la fin du Bas-Empire, 45.

C'est donc au moins une cinquantaine de foyers de civilisation et de culture romaine.

Comparé à la Tunisie, le département de Constantine aurait donc été moitié moins romanisé que celle-ci où nous avons compté au moins 90 villes municipales. Mais combien il laisse loin derrière lui les départements d'Alger et d'Oran, comme nous le verrons plus loin.

Du reste, il faut bien remarquer aussi que toutes les régions du département n'ont pas été également favorisées à ce point de vue.

C'est ce que nous allons voir en les parcourant les unes après les autres.

Région de Tébessa et du Nord de l'Aurès.

C'est par *Theveste* (Tébessa) que la romanisation a commencé dans le Sud-Est de la province. Bien qu'elle eût perdu de son importance avec le départ de la *IIIa Legio Augusta* pour *Mascula* (Khenchela), elle n'en continua pas moins à grandir, de sorte qu'elle devint, elle et toute la région qui l'entoure un pays complètement romanisé [5]. D'après le capitaine Moll : « l'ensemble des

1. *C. I. L.*, VIII, 18684, 18685. En 265, réfection d'un temple de Pluton : *Bull. Arch. Com.*, 1905, p. CLXIV.

2. *C. I. L.*, VIII, 18698.

3. Commune romaine à l'époque de Valens, Gratien et Valentinien : *C. I. L.*, VIII, 2216 = 17611.

4. Commune romaine à l'époque de Valens, Gratien et Valentinien : *C. I. L.*, VIII, 10702 = 17616.

NOTA. Quelques inscriptions mentionnent encore des *Respublica* qui jouirent peut-être plus tard complètement de la vie municipale. Sous Septime Sévère, on en voit une à H. Koudiat Setieh, au Nord-Est de Zattara : *C. I. L.* VIII, 10833 = 17257, 17258, 17259, et une autre à H. bou Nahr, près de Calama, en 375. Cette dernière s'appelait ... *sernana Resp.* (*Bull. Arch. Com.*, 1896, p. 195, n° 115),

5. Quoique bons musulmans, dit Elisée RECLUS (*Afrique septentrionale*, p. 381), les habitants de Tébessa se disent « romains ». Pour eux, le nom de « roumi » ne se confond pas avec celui de chrétien, comme chez les autres mahométans de l'Algérie. En 1842, lorsque les Français prirent possession de cette ville, les habitants se servaient encore de monnaies romaines.

ruines de villages, d'aqueducs, de temples, de villas, épars tout autour de cette ville dénote un pays peuplé comme dans un de nos départements de France les plus populeux. »

Vers l'Ouest c'est le pied septentrional de l'Aurès. Occupée dès l'époque des Flaviens par la fondation de Mascula, et surtout au commencement du IIe, par la création de Timgad, en l'an 100, et du camp de Lambèse, en 123, arrosée par de nombreux cours d'eaux qui descendent de la montagne, cette région vit sa prospérité grandir rapidement sans atteindre toutefois celle de *Theveste*.

Avec Mascula étaient probablement nées *Bagaï* (Ksar Bagaï), *Aquæ Flavianæ* [1] (Hr el Hammam). — Avec Lambèse [2], des essaims de vétérans se répandirent dans toute la région et répandirent avec eux la langue et les coutumes romaines. Ils s'établirent à *Verecunda* [3] (Marcouna), *Lambiridi* [4] (Kh. Ouled Arif), *Tadutti* [5] (Oum el Asnam), Ksar el Ghennaïa [6], *Casæ* [7] (El Madher) [8], *Lamasba* (Corneille), *Lamiggiga* [9] (Seriana-Pasteur), enfin *Diana veteranorum* (Aïn Zana), qui a pris son nom de ceux qui l'ont fondée.

Les deux villes les plus considérables de cette région ont été *Diana veteranorum* avec son *pagus Lamiggiga* (Pasteur) et *Lamasba* (Merouana-Corneille) avec son *pagus Lamsorta* (Bernelle). Cette dernière commune [10] embrassait tout le Bellezma. Quant à la première, son territoire s'étendait jusqu'à 26 kilomètres au moins à l'Ouest de la ville et à 25 à l'Est [11]. Elle a peut-être été, après

1. Nom qui a dû lui être donné par son fondateur, un des Flaviens.

2. Camp provisoire en 123 ; *stativa castra* en 129. Cf. Willmans, *Etude sur le camp et la ville de Lambèse*, p. 199. — Etait municipe en 197 et peut-être en 173. Voir p. 108. Peut-être avait-elle reçu ce titre de Marc-Aurèle : *Aurelia Lambœsis* ; Gallien en rétablissant la Legio *IIIa Aug.* à Lambèse (253) conféra apparemment à cette ville le titre de colonie que lui donne saint Cyprien. (*Epist.*, LIX, 10. Edit. Hartel.)

3. *C. I. L.*, VIII, 4239, 4247, 4248, etc.

4. *C. I. L.*, VIII, 4417.

5. Gsell, *Mél. Ec. Rome*, 1893, p. 470.

6. *C. I. L.*, VIII, 4306, 4308, 4309, etc.

7. *C. I. L.*, VIII, 4328-4334 ; 18533 ; *Rec. Const.*, XXVII, 1892, p. 216, no 9 ; *Mél. Ec. Rome*, XIV, pp. 77-78, nos 129 et 133.

8. *C. I. L.*, VIII, 4440 = 18587.

9. *C. I. L.*, VIII, 4374, 4376-4380.

10. Graillot et Gsell, *Mél. Ec. Rome*, 1894, p. 259.

11. Voici d'après Gsell (*Mél. Ec. de Rome*, 1893, p. 528-529) l'indication des lieux qui en dépendaient : A l'Ouest, Aïn Beida (*C. I. L.*, VIII, 4626; Gsell, *Rech. Arch.*, p. 173-174) ; H. Tifelouin (*Rech. Arch.*, p. 171, no 181).

Thamugadi (Timgad), la ville la plus romaine de la région [1].

Plus à l'Ouest, ont été trois autres villes importantes : *Zaraï* (Zraïa), *Nicivibus* (Ngaous), probablement la capitale des *Nicibes* de Pline [2] et *Tubunæ* (Tobna). Leur fondation remonte peut-être à Trajan et certainement à Hadrien.

Toutes ces villes antiques et importantes auraient dû, ce semble, faire avancer, d'un pas rapide, l'œuvre de la romanisation chez les nombreux indigènes qui habitaient le pays. Et cependant, les résultats atteints n'ont pas été tout à fait ceux que l'on pourrait croire. D'après Gsell, en effet, le savant qui a peut-être le mieux, étudié l'Afrique à ce point de vue, entre l'Aurès et la région des Chotts, la romanisation a été très imparfaite. Voici comment il s'exprime. Nous allons reproduire le passage en son entier, car il pourra être apporté plus tard comme un écrasant *a fortiori* pour des contrées beaucoup moins favorisées au point de vue de l'organisation municipale : « L'existence de ces municipes et de ces colonies : Thamugadi, Mascula, Bagaï, Casæ, Tadutti, etc., le voisinage du camp de Lambèse, les nombreuses voies de communication n'eurent cependant pas pour effet de romaniser profondément les indigènes. Les inscriptions que l'on rencontre à quelques lieues de Timgad ou de Khenchela sont souvent rédigées d'une façon si absurde et si incorrecte qu'il est presque impossible de les comprendre. Les noms de forme non romaine ne sont pas rares.

» Une des causes de ce défaut d'assimilation a dû être le voisinage de l'Aurès qui, pendant toute la domination romaine est resté un des principaux centres de population indigène... D'ailleurs, à partir du milieu du second siècle, les citoyens qui, après avoir terminé leur service de légionnaires, se répandaient autour du camp de Lambèse n'étaient eux-mêmes que des Africains souvent très mal dégrossis [3]. »

Quand on s'éloigne du massif, la romanisation s'accentue davan-

Au Sud-Ouest, l'endroit où a été trouvée une borne milliaire, à 15 kil. de Zana (*Mél. Ec. Rome*, 1893, p. 559, n° 41 ; *Rech. Arch.*, n° 27 de la carte du volume intitulé : *Rech. Arch.*

A l'E., H. Aourir (n° 17 de la carte) ; Seriana ; un point à 20 kil. de Diana (*C. I. L.*, VIII, 10280 ; *Mél. Ec. Rome*, 1893, p. 506, n° 4).

Au Nord, H. Ksaria, n° 33, de la carte, à 16 kil. ; Kh. el Ousfane, n° 43 de la carte, H. el Mahrab (*C. I. L.*, VIII, 10381) ; bled bou Rzel (*C. I. L.*, VIII, 10377 ; *Rech. Arch.*, p. 199, n° 216).

1. Cf. Gsell, *Mél. Ec. Rome*, 1893, p. 503 ; *Rech. Arch.*, p. 78.
2. *H. N.*, V, 4.
3. Gsell, *Mél. Ec. Rome*, 1893, p. 472.

tage. « Les inscriptions les plus humbles, affirme le même savant, y sont en général, rédigées correctement.[1]. »

Région des Chott.

Au Nord, est la région des Chott, nue, malsaine, et presque déserte.

Il ne devait pas en être tout à fait ainsi à l'époque romaine [2] car les ruines y sont nombreuses et quelquefois assez vastes, comme celles de Biar Haddada, Kh. Fraïm, Kh. el Kebira. Mais, il faut le dire, aucune ne rappelle le luxe des villes situées plus au Sud. Tout y sent au contraire la misère [3].

La population était agricole : les restes de pressoirs y sont innombrables. Elle est restée en majorité indigène avec un vernis assez léger de romanisation, car les inscriptions y sont rares, habituellement mal gravées, et pleines de fautes, ce qui les rend souvent à peu près indéchiffrables [4].

Région de Sétif et de la Medjana.

Au Nord-Ouest des Chott est la région de Sétif et de la Medjana, une des plus prospères de la province à l'époque romaine. Elle comprend une partie montagneuse dans les vallées de laquelle se trouvent les villes importantes de *Satafi* (Périgotville), *Mopti* (El Ouarcha ?), *Novaricia* (Sillègue), *Sertei* (Kh. Guidra), et, la plus importante de toutes, *Sitifi* (Sétif), la colonie de Nerva, sur la lisière des vastes plaines qui se déroulent vers le Sud et l'Ouest.

Sous la protection des troupes qui la gardaient, Sitifi paraît s'être développée rapidement.

Tout autour, la colonisation dut commencer de bonne heure, c'est-à-dire lorsque l'empereur Hadrien eut délimité le territoire de la tribu numide voisine, exproprié ses meilleures terres et créé dans toute cette région un immense domaine impérial qui paraît s'être étendu, peut-être d'un seul tenant de Macdonald [5], près de

1. Gsell, *Rech. Arch.*, p. 78.

2. La position des R. R. situées sur le bord de ces Chott prouve que le niveau des hautes eaux ne s'est pas modifié depuis l'antiquité.

3. Gsell, *Rech. Arch.*, p. 79.

4. Gsell, *Rech. Arch.*, p. 79.

5. A 3 kil. au Nord, limites « *inter cast. Gurolensem et Medianum Mattidianum Alexandr. Tiliranensem* (?) *Rev. Arch.*, IX, p. 348, n° 5 ; Cf. Poulle, *Rec. Const.*, XVII, 1875, p. 430 ; XVIII, 1876-1877, p. 626 ; *Bull. Arch. Com.*, 1906, p. CCLXI ; *Atl. Arch.*, f. 16, Sétif, n° 332. Pour le mot *Medianum*, voir *Atl. Arch.*, f. 15, Akbou, n° 79 ; quant aux propriétés de Matidie en cette partie de l'Afrique, voir *Atl. Arch.*, f. 15, Akbou, n° 82.

Sétif, à Medjana [1], à l'Ouest; à Pascal [2] (Bordj el Bahira), au Sud ; et à Bir bou Saâdia [3] = *Vicus Augusti* à l'Est. Le Chef-lieu de ce vaste domaine semble avoir été Aïn Zada [4], au Sud-Ouest de Sétif. Plusieurs forts étaient éparpillés à travers ce domaine vaste comme une province : à Ksar Tyr [5] = *Cast. Vanarzanense*, à Guellal [6] = *Cast. Dianense*, à Aïn Melloul [7] = *Cast. Thib...* etc. Dans cette dernière localité, on a encore trouvé une inscription qui mentionne la contruction d'un *centenarius Solis* [8], par un gouverneur de la Sitifienne, sous Constantin.

Pendant plus de cinquante ans, la paix semble avoir régné et les centres s'être multipliés. Ainsi *Caput Saltus Horreorum* (Aïn Zada) existait en 192 [9]; *Castellum Thib(uzabetum)* (Aïn Melloul), en 191 [10].

A ce moment, ces bourgs n'étaient pas fortifiés, preuve de la tranquillité dans laquelle ils avaient vécu jusque-là. Mais, au commencement du IIIe siècle, l'inquiétude des colons se manifeste. Est-ce l'abandon de *Zaraï* [11] (Zraïa) par la cohorte qui y station-

1. *a*) Insc. mutilée de l'époque d'Antonin le Pieux, trouvée à Medjana, indiquant des bornes pour limiter une propriété du domaine privé de l'empereur : *C. I. L.*, VIII, 8810 ; *Atl. Arch.*, f. 15, *Akbou*, nº 79.

b) Insc. de l'époque de Sévère Alexandre, trouvée à El Meheris : POULLE, *Rec. Const.*, XVII, 1875, p. 429 ; XVIII, 1876-1877, p. 625 ; PAYEN, *l. c.*, VIII, 1864, p. 101 ; *C. I. L.*, VIII, 8812 ; *Atl. Arch.*, f. 15, nº 82.

c) Borne-limite du Bas Empire, trouvée à Bir Snab, placée entre le *territorium Aureliese et privatam rationem : C. I. L.*, VIII, 8811 = 20618 ; *Rec. Const.*, X, 1866, p. 85.

2. Borne-limite d'une propriété impériale : *C. I. L.*, VIII, 20487 ; *Bull. Arch. Com.*, 1895, p. 73 ; 1906, p. CCLXI ; 1908, p. CLXXXIX.

3. *Bull. Arch. Com.*, 1895, p. 73, 345 ; *Rev. Arch.*, 1895, II, p. 140, nº 84 ; 1896, II, p. 136, nº 34.

4. Dédicace à Pertinax, en 192, par les *Coloni domini nostri Caput Saltus Horreorum Pardalarii* (8425). — Dédicace à Caracalla, en 213, par les *Coloni Caput Saltus Horreorum et Kalefacelenses Pardalarienses... nomen castello quem constituerunt Aurelianense Antoninianense posuerunt* (8426).

5. Inscription indiquant que sous Gordien III, ce *castellum* fut agrandi. CAGNAT, *Mél. Perrot*, pp. 37-39.

6. (Sév. Alex.) *muros Kastelli Dianensis extruxit per colonos ejusdem Castelli.* A. P. 195 = 234 (8701).

7. *C. I. L.*, VIII, 20487. Dédicace à Commode par les *coloni domini nostri* (8702). Agrandissement du *Kastellum* sous Sévère Alex. (20486) et sous Gordien III (20487). Elle nomme un gouverneur de la Maurétanie et un *procurator Augusti.*

8. *C. I. L.*, VIII, 8712.

9. *C. I. L.*, VIII, 8425.

10. *C. I. L.*, VIII, 8702.

11. *C. I. L.*, VIII, 4508.

nait pour s'enfoncer plus à l'Ouest qui leur donne cette panique ? est-ce l'annonce de quelque soulèvement ou invasion ?

Le fait est que nous les voyons sous Caracalla, Alexandre Sévère, Gordien III se bâtir des murailles, et des tours de défense : *Caput Saltus Horreorum* à 20 kilomètres Ouest de Sétif, en construit en 213 [1] ; *Cast. Thi(buzabetum)* en 234 [2] ; ainsi que *Cast. Dianense* (Ain Guellal) [3], Biar Haddada vers la même époque [4], et même ceux de la ville si forte de *Sertei* (Kh. Guidra) [5] qui était absolument imprenable du côté du Nord.

Enfin, en 243, ceux de *Cellæ* [6] (Kh. Zerga) à l'entrée du Hodna, en bâtissent également.

Mais ce n'est pas seulement sur les limites de la province que l'on tremble, c'est encore au cœur du pays. On peut croire en effet que c'est sous l'empire des mêmes préoccupations que l'intendant des domaines de *Cœlia Maxima* [7] fit bâtir des tours pour la surveillance et la défense des propriétés de sa maîtresse, à Aïn Tinn (Belfort) à 39 kilomètres de Cirta et à 12 de Milev.

Qu'était donc, dit Poulle [8], la sécurité dont on jouissait au loin si, à 20 kilomètres de Sétif, à 24 de Cirta on était ainsi obligé, après plus de deux siècles d'occupation, de se prémunir contre des éventualités d'insurrection.

Le péril redouté se trouvait dans les montagnes de la côte et de l'Ouest.

De fait, nous savons [9] que la région occidentale de la Numidie a été à diverses reprises de 254 à 290 exposée aux incursions des Babares et des Quinquegentiens. Toute cette période a donc dû être désastreuse pour la colonisation.

Avec le IVe siècle, la paix est revenue et ne semble plus y avoir été troublée, car la révolte de Firmus ne s'étendit pas jusque-là. Aussi la prospérité y a-t-elle été grande, si nous en jugeons par les ruines nombreuses qui couvrent le pays : Poulle en signale sur la route de Sétif à Lambèse deux de plus de 100 hectares : Kh. Aïn

1. *C. I. L.*, VIII, 8426.
2. *C. I. L.*, VIII, 8701. — Cf, Gsell, *Rech. Arch.*, p. 237, nº 254, 255.
3. *C. I. L.*, VIII, 8701. *Rev. Arch.*, 1876, XXXI, p. 212.
4. *C. I. L.*, VIII, 8710.
5. *C. I. L.*, VIII, 8828. *Rec. Const.*, XVIII, 1876-1877, p. 610.
6. *C. I. L.*, VIII, 8777.
7. *Rec. Const.*, 1876-1877, p. 514 ; XX, 1879-1880, p. 14.
8. *Rec. Const.*, 1876-1877, p. 610.
9. Voir plus loin : Petite Kabylie.

Soltan et Kh. el Kebira [1] ; deux autres d'une soixantaine d'hectares : Biar Haddada et Kh. Tella.

Plus à l'Ouest, dans la commune mixte des Maâdid, il existait sept villes : Ouled Agla (Lecourbe) = *Equizetum ?*, Kh. Zembia (Cerez) = *Tamascani ?*, Mechta Tassera = *Castellum ?*, Behaïr, Kh. Ced bel Abbas = *Flumen Piscense*, Tocqueville (Ras el Oued) = *Thamalla*, Bordj Redir = *Lemmellef* [2]. Outre ces sept villes, Poulle parle de plusieurs villages et de 32 établissements de moindre importance.

Equizetum semble avoir été la ville la plus considérable et la plus riche de toute la plaine de la Medjana [3]. Elle a même fait partie avec les colonies de Rusguniæ et d'Auzia [4] (A. P. 216 = 255) d'une sorte de confédération qui rappelle celle des IV col. : Cirta, Rusicade, Milev, Collo.

L'existence dans cette région de cinq villes au moins à constitution romaine, deux colonies : *Sitifi* (Sétif) et *Equizetum*, (Lecourbe) et trois municipes : *Tamannuna* ou *Thamalla* [5] (Tocqueville), *Tamascani* (Cerez) [6], *Lemellef* [7] (Bordj Redir) montre que la romanisation du pays y a été assez avancée [8].

Elle ne s'est guère, du reste, étendue en dehors des villes. Partout, les noms indigènes foisonnent sur les épitaphes funéraires [9]. C'est certainement le voisinage des tribus restées barbares de la région des Bibans qui dut, de tout temps rendre précaire la sécurité du pays et, par conséquent, en empêcher la romanisation plus complète.

A l'Est de Sétif, commence le pays montagneux qui aboutit à la chaîne du Chettaba et à Constantine. Cette région peut être appelée le cœur de la province. En étudiant plus haut l'étendue du territoire de Cirta, les *castella* et les *pagi* qui en dépendaient, les nom-

1. *Rec. Const.*, XVI, 1873-1874, pp. 410, 443.
2. *Rec. Const.*, XXXVII, 1903, pp. 59, 82.
3. Gsell, *Rech. Arch.*, p. 283-285 ; *Bull. Arch. Com.*, 1897, p. 559.
4. *C. I. L.*, VIII, 9045.
5. *Table de Peutinger*. Cf. *Bull. Arch. Com.*, 1904, p. 217, 220 : *Respublica Tamallensium, Thamallulensium* ; *C. I. L.*, VIII, 22544 : *A Thamalula* ; Gsell, *Mél. Ec. Rome*, 1904, p. 368.
6. *Table de Peutinger*.
7. Dédicace de l'*ordo municipii Lemellefensis* : Robert, *Rec. Const.*, 1904, p. 172.
8. Aucun municipe ne se trouve dans la région des domaines impériaux. Les *castella* n'avaient point d'organisation municipale. Seuls, des procureurs impériaux résidaient dans le domaine et l'administraient.
9. Poulle, *Rec. Const.*, XVI, 1873-1874, pp. 455, 456.

breuses villes municipales qui y ont pris naissance, on a pu conclure à bon droit que la romanisation a dû y être assez avancée. De fait toute la partie centrale du département de Constantine entre les Chott, au Sud, et le bourrelet montagneux du Nord contient, d'après l'Atlas Archéologique de Gsell [1] plus de 1200 R. R. plus ou moins grandes. Les ruines « étendues » qui devaient représenter autrefois de petites villes ou de gros bourgs s'élèvent à plus de 130.

Cependant, il ne faudrait pas exagérer. Toute la partie montagneuse arrosée par les affluents supérieurs de la Seybouse et de la Medjerda a été, en fait, peu entamée.

Elle contenait plusieurs villes numides importantes qui existaient bien avant que Rome n'occupât le pays [2], et vers lesquelles se porta la colonisation romaine avec plus ou moins de succès : *Thubursicum Numidarum* [3] (Khemissa), *Madauros* (Montesquieu), *Tipasa* (Tifech), *Thagaste* (Souk Ahras) [4], *Calama* (Guelma). C'est ainsi que la première de ces villes, sur près de 500 textes funéraires en a donné 94 avec des noms indigènes [5]. La seconde, centre des lettres et des arts [6] pour toute la région a été la plus romanisée des quatre. Les jeunes gens du pays y venaient faire leurs études, et Augustin fut du nombre [7]. Malgré cela, il y a encore une proportion de 32 sur 305

1. Feuilles 17, 18, 19.

2. Les premiers colons romains établis à *Thubursicum* érigèrent, de concert avec les indigènes, une dédicace au roi Hiempsal qu'ils qualifient de patron. Ce fut Julius Proculus, chef de la corporation qui fut chargé d'ériger ce monument : *Rec. Const.*, X, 1866, p. 129 ; *C. I. L.*, VIII, 17159.

3. Probablement le « *Thubuscum oppidum* » assiégé par Tacfarinas, sous Tibère (TACITE, *Annales*, IV, 24). Plusieurs auteurs, comme CAGNAT, par exemple (*Arm. Rom.*, p. 21) identifient ce « *Thubuscum* » avec Tubusuptu (Tiklat), la colonie d'Auguste sur l'O. Sahel, mais d'autres, tels que VIGNERAL (*R. R. de la Kabylie*, p. 183 ; TOUTAIN, *Mém. des Antiquaires de France*, LVII, p. 281 ; GSELL, *Atl. Arch.*, f. 18, Khemissa) croient qu'il s'agit de Thubursicum. C'est d'autant plus plausible que le territoire des Musulames, alliés de Tacfarinas s'avançait très près de Thubursicum, puisque Trajan en fixa la limite aux portes mêmes de Madauros : *C. I. L.*, VIII, 4676 ; *Bull. Arch. Com.*, 1896, p. 275.

4. A la fin du IVe siècle, en 375, un des *Vici* dépendants de Calama, jouissait d'une sorte d'autonomie municipale. C'est la... *sernana Respublica* retrouvée à Bou Nahr : *Bull. Arch. Com.*, 1896, p. 195, nº 115. Cette même année, sous Valentinien et Valens, un de ses portiques était construit ou restauré, *l. c.*

5. GSELL, *Rech. Arch.*, p. 294, 297. Beaucoup de *Julii*, peu de *Claudii*, *Flavii*, *Ulpii*, *Ælii*, *Aurelii*.

6. AUG., *Epist.*, 16 et 17. « *Maximi Madaurensis ad Aug.*, — *Augustini ad Maximum.*

7. AUG., *Confess.*, II, 3, 5.

noms indigènes sur les épitaphes découvertes dans ses ruines. S'il en a été ainsi de la ville, que devaient être les campagnes et les montagnes voisines au point de vue de l'assimilation ?

Le fait est que le massif traversé par la Hte-Medjerda et l'O. Mellègue n'a été que peu entamé par la civilisation [1].

Entre les Hauts-Plateaux et la mer.

Entre les Hauts Plateaux de la Numidie et la mer, se trouve la chaîne côtière du Tell qui fait suite aux montagnes de la Kroumirie par les chaînes sauvages des Beni Salah, de l'Edough, de Collo et des Babor.

Chacun de ces massifs est séparé l'un de l'autre par une vallée qui, de la mer, offre un chemin facile pour remonter vers les Hauts Plateaux.

Celle de la Seybouse = *Ubus* [2] avec Bône à son embouchure ; de l'O. Safsaf = *Thapsus* [3], avec Philippeville ; de l'O. el Kebir, l'antique *Ampsaga* [4] avec les ruines de *Thucca* (H. Merdja) ; de l'O. Sahel (Soumane) = *Nasavath* [5] avec Bougie.

Chacune de ces vallées a été assez bien colonisée. Entre Guelma, Duvivier et Bône, on ne compte pas moins de 15 ou 16 bourgs antiques et une centaine d'autres ruines de moindre importance. Dix localités, en dehors de Guelma et de Bône, ont donné des inscriptions latines [6].

L'O. Safsaf qui met Constantine en communication avec la mer et Philippeville a eu aussi ses bords, ainsi que l'O. Smendou et l'O. Guebli supérieurs, couverts de R. R. — On y compte une douzaine de gros bourgs et plus de 80 ruines moins importantes. Dix localités, également, sans compter Constantine et Philippeville, ont fourni des inscriptions latines [7].

L'O. el Kebir, autrefois limite entre la Numidie et la Maurétanie, ne paraît pas avoir été une voie d'accès vers la mer aussi suivie que les deux autres ; peut-être à cause de son voisinage des Barbares de la petite Kabylie. La ville de Thucca maritime qui s'est élevée sur

1. Cf. Chapitre suivant, p. 184.
2. Tissot, *Géogr.*, I, p. 45.
3. Tissot, *Géogr.*, I, p. 44.
4. Tissot, *Géogr.*, I, p. 42.
5. Cat, *Essai sur la Maurét. Cés.*, p. 28.
6. *Atl. Arch.*, *f.* 9, *Bône*, nos 60, 61, 62, 91, 185, 206, 214, 220, 224, 226.
7. *Atl. Arch.*, *f.* 8, *Philippeville*, nos 74, 75, 91, 139, 151, 152. 201, 219, 225, 229.

le bord de la mer, à H. Merdja, a des R. R. assez importantes [1]. L'autre *Thucca* qui a été peut-être retrouvée à H. el Abiod = *munic. T...* paraît avoir été beaucoup plus importante (71 hectares), surtout si on la joint au gros village : 12 hectares qui existait en face, sur l'autre rive et qui semble n'avoir été qu'un de ses faubourgs, ce qui permet de supposer, avec Tissot, que la limite suivait non pas le cours du fleuve, mais la ligne des collines de la rive gauche [2].

Dans cette partie moyenne de son cours, depuis le confluent de l'O. Smendou d'un côté, et celui de l'O. Melah avec l'O. Endja de l'autre, on compte cinq ou six bourgs et une soixantaine de ruines sans importance [3].

Quant à la vallée de l'O. Sahel, elle n'a été véritablement colonisée que dans sa partie inférieure, aux environs de *Tubusuptu* (Tiklat) et de *Saldæ*) Bougie), colonies d'Auguste.

A cet endroit, les ruines sont très nombreuses, aussi pressées que sur n'importe quel point autour de Cirta et de Theveste.

Mais si ces routes naturelles entre la mer et les Hauts Plateaux sont jalonnées de nombreuses R. R., il n'en est pas de même des divers massifs montagneux qui se trouvent à droite et à gauche de ces mêmes vallées. Tous les voyageurs qui les ont explorés sont unanimes à affirmer qu'ils sont restés à peu près en dehors de l'influence civilisatrice de Rome. Le vaste massif des Beni Salah contient il est vrai les ruines de deux petites villes : *Onellaba* (Bordj bou Larès) et *Tenelium* (Kef beni Fredj), 70 ou 80 autres R. R. de moindre importance dont 7 ont donné quelque inscription latine [4] ; mais la ténacité avec laquelle les langues punique et berbère ont résisté à la langue latine prouve suffisamment le peu de succès que l'assimilation a eu dans toute cette région [5].

Le pays de l'Edough est resté complètement sauvage. Voici en effet ce qu'en dit le capitaine de Pouydraguin après l'avoir exploré [6] : « Les restes de constructions romaines que nous y avons pu relever,

1. L'existence de cette Thucca, l'*opp. Thuccæ de* PLINE, *impositum mari et flumini Ampsagæ* (*H. N.*, V, 1, 2.) a été mise en doute (Cf. TISSOT, II, p. 411-414). Viré a retrouvé ses ruines : GSELL, *Mél. de l'Ec. de Rome*, 1895, p. 341.

2. TISSOT, *Géogr.*, II, p. 414.

3. Pour défendre les colons contre les barbares qui habitaient le massif de Collo, plusieurs grandes forteresses étaient échelonnées entre l'O. Safsaf et l'O. Nil. Cf. *Atl. Arch.*, f. 8, *Philippeville*, nos 227, 135, 122, 117, 104.

4. *Atl. Arch.*, *f.* 9, *Bône*, nos 232, 234, 239 ; f. 10, *Souk el Arba*, nos 24, 25, 26, 26 *bis*, 93.

5. Voir le chapitre suivant, pp. 182-183.

6. *Rec. Const.*, XXXII, p. 161, 190, 205.

n'ont aucun des caractères de lieux d'habitation. Toutes ces ruines sont placées sur des positions militaires et paraissent appartenir à d'anciens fortins défensifs ou postes d'observation : une douzaine en tout. »

Toute la région au Sud de Collo ne présente également que des restes d'occupation militaire.

Le Dr Reboud [1] qui a exploré le pays s'exprime ainsi à ce sujet : « Presque pas de ruines romaines, non seulement dans le cercle de Collo, mais encore dans toute la région montagneuse et boisée du littoral, depuis l'Edough jusqu'à la Kabylie. Le vaste pâté des Bi Toufout ne renferme qu'une seule construction antique : c'est le fort de Heurta Desigma à 18 kilomètres de Collo [2]. ».

A l'Ouest de l'Ampsaga commençait autrefois la Maurétanie. Aujourd'hui c'est la Petite Kabylie. Arrêtons-nous-y un peu.

Petite-Kabylie.

La petite Kabylie appelée ainsi non parce qu'elle est beaucoup plus petite que celle du Djurjura, la différence est peu considérable, mais parce que ses montagnes sont moins élevées que celles de sa voisine, commence à l'O. el Kebir, d'aucuns disent à l'O. el Safsaf, et s'étend jusqu'à l'O. Sahel [3].

Elle se divise en deux parties distinctes séparées par l'O. Agrioun [4] : « la Kabylie de l'O. habitée par des Berbères policés qui demeurent en des maisons relativement propres ; celle de l'Est où les Kabyles d'une extrême pauvreté vivent en des tanières immondes couvertes de chaume et enduites de bouse de vache. Encore cet ornement grossier n'est-il appliqué qu'avec parcimonie et seulement à l'intérieur. »

La gorge est aussi une frontière glossologique : A l'Est on parle l'arabe, à l'Ouest le berbère.

Celle de l'Est ne parait pas avoir jamais été complètement soumise ; celle de l'Ouest l'a été probablement, et, qui plus est, en partie colonisée.

1. *Rec. Const.*, XXII, 1882, p. 165. C'est au sud de ce massif de Collo qu'on a retrouvé une inscription relative aux *Salassii* qui l'habitaient à l'époque romaine : *C. I. L.*, VIII, 19923.

2. *Atl. Arch.*, *f.* 8, *Philippeville*, 37.

3. Elisée Reclus, dans sa *Géogr. de l'Afr. septle* lui donne 484.562 hect., avec 200.615 hab., alors que la Grande Kabylie mesurerait 550.000 hect., et compterait 467.000 hab. L'ossature du pays est constituée par la chaîne des Babors, longue de plus de 200 kil. Le point culminant qui se trouve à l'Est du Chabet el Akra a 1.994 mètres.

4. El. Reclus, *l. c.*, p. 435.

De bonne heure, en effet, Rome s'empressa d'établir des colonies sur ses confins méridionaux et d'établir deux grandes routes à travers le pays.

A la fin du Ier siècle, Nerva fonda la colonie de Sétif [1].

Trajan, bien qu'occupé pendant tout son règne du côté de l'Aurès, n'oublia pas cependant le Nord-Ouest de la Numidie : il éleva probablement au titre de colonie, la ville de Cuicul (Djemila) qui, au Ier siècle avait été un poste militaire avancé [2]. Peut-être même est-il également le fondateur de Monte (Mons), puisque cette ville est de la même tribu *Papiria* que cet empereur.

Hadrien, en tournant tous ses efforts vers les Maurétanies, s'occupa d'une façon toute particulière de la petite Kabylie. Il perça de part en part le massif montagneux qui sépare Sétif de la mer et relia cette dernière ville avec Saldæ = (Bougie) par Ad Sava (Hm Guergour) [3], et, avec Igilgili (Djidjelli) par Satafi (Périgotville), en 124 [4].

La construction de ces deux routes est la preuve la plus évidente que la petite Kabylie était désormais soumise.

Les indigènes se soulevèrent-ils à cette occasion ? Est-ce en souvenir de quelque victoire remportée sur eux qu'aurait été bâti le *Castellum Victoriæ* [5], auprès de Djidjelli ? La ville *Ælium Choba*

1. *Col. Nerviana Augusta Martialis Veteranorum Sitifensium : C. I. L.*, VIII, 10362, 8473, 10338, 10347, etc. Sous Caracalla, Sitifi porte en outre l'épithète d'*Antoniniana : C. I. L.*, VIII, 10340. Cf. 10341, 10359 = 22403.

2. *C. I. L.*, VIII, 20713. C'est une inscription de Tigzirt = Rusuccuru qui mentionne un soldat lequel « *militavit moratus Cuiclo* ».

Cuiculum était commune romaine en 147 (20152), inscription où il est fait mention d'un duumvir ; le conseil des décurions est de plus mentionné dans des inscriptions du règne d'Hadrien : *Bull. Arch. Com.*, 1896, p. 212, nº 168, et du règne de Trajan (107) : *C. I. L.*, VIII, 8315, 8316. Il est donc probable que ce fut une colonie de Trajan, d'autant plus que ses habitants étaient de la tribu Papiria : *C. I. L.*, VIII, 8300, 8310 = 20148 ; *Bull. Arch. Com.*, 1901, p. 318, nº 22 ; *Rec. Const.*, XLI, 1907, p. 245. Cf. Gsell, *Atl. Arch.*, f. 16, Sétif, nº 233.

3. *C. I. L.*, VIII, 10363.

4. *C. I. L.*, VIII, 10355, 22404, 22406.

5. Une Insc. de 128 (*C. I. L.*, VIII, 8869) découverte aux portes de Djidjelli, indique l'espace concédé aux Zimizii, autour de ce *castellum* qu'ils étaient chargés de garder, et qui, dit ce texte, était situé sur le territoire des *Igilgilitani*. Cet espace mesurait 500 pas à partir du mur du castellum. Cf. Cagnat, *Armée Rom.*, p. 326, 521 ; Mommsen, *Hist. Rom.*, trad. Cagnat-Toutain, XI, p. 274 ; Cat, *Essai sur la Maurét. Cés.*, p. 70.

Quant aux *Zimizii*, la *Table de Peutinger* les place entre Rusicade et Igilgili. Ils y étaient aussi à l'époque d'Hadrien. Cf. Tissot, *Géogr.*, I, p. 462.

municipium aurait-elle été fondée sur le littoral pour assurer cette nouvelle conquête ?

Le fait est que, jusqu'au milieu du IIIe siècle, ce massif semble avoir joui de la paix. Aussi voit-on les villes augmenter au Nord-Ouest et surtout au Nord-Est de Sétif. Des dédicaces sont érigées à Hadrien par un *magister* du *pagus Thigillavensium* (Djillaoua) [1]; à Marc-Aurèle, à Satafi (Périgotville) [2], et même à Bou Chama, près Takitount [3].

Les *Cuiculitani* bâtissent un théâtre, en 147, sous Antonin le pieux [4], une *basilica Julia* sous Marc Aurèle [5], un temple sous Elagabale ou Alexandre Sévère [6], un arc de triomphe à Caracalla, à sa mère et à son père divinisé [7].

Les *Satafenses* élèvent un vaste monument sous Septime Sévère [8], etc., etc.

Pendant ce temps, les colons arrivent et se multiplient : Mons nous a donné une inscription de 157 et une autre de 204 [9]. A Assava, un mausolée date de 193 [10], et à Djemila, un autre de 196 [11]. Une inscription de 222 a été trouvée à Sillègue = Novar [12]...

A Caput Saltus Horreorum (Aïn Zada) les *coloni* de l'empereur érigent une dédicace à Pertinax, en 192 [13] et un peu plus tard, à Caracalla en 213 [14]; ceux d'Aïn Melloul = Cast. Thib..., à Commode [15]; ceux de Bir bou Saâdia, *coloni Vici Augusti nostri*, à Sévère Alexandre (222-235) [16]; ceux de Biar Haddada = R. K. B. à Gordien III (mort en 244) [17].

Mais déjà l'orage gronde et les empereurs s'empressent de mettre les colons de leurs domaines à l'abri d'un coup de main des barbares.

1. *Bull. Arch. Com.*, 1894, p. 344.
2. *C. I. L.*, VIII, 20259.
3. *C. I. L.*, VIII, 8409.
4. *C. I. L.*, VIII, 20152.
5. *C. I. L.*, VIII, 8318-8319.
6. *C. I. L.*, VIII, 8322 = 20138.
7. *C. I. L.*, VIII, 8321 = 20137.
8. *C. I. L.*, VIII, 20260, 8392 = 20261.
9. *C. I. L.*, VIII, 20424, 8667.
10. *C. I. L.*, VIII, 20332.
11. *C. I. L.*, VIII, 8335.
12. *C. I. L.*, VIII, 20438.
13. *C. I. L.*, VIII, 8425.
14. *C. I. L.*, VIII, 8426.
15. *C. I. L.*, VIII, 8702.
16. *Rec. Const.*, XXIX, 1894, p. 691; *Bull. Arch. Com.*, 1895, p. 73.
17. *C. I. L.*, VIII, 8710 et p. 1934.

Sévère Alexandre fait bâtir une enceinte à ses *populares* de Sertei [1] (Kh. Guidra) et à ses *coloni* de Guellal[2] (234). Il fait de plus agrandir le Cast. Thib... d'Ain Melloul [3].

Un peu plus tard Gordien III fortifie encore davantage le Cast. Thib [4]...

Les riches propriétaires de leur côté, comme Cœlia Maxima [5], élèvent à la hâte des tours de guet et de défense.

De fait une dizaine d'années après, éclate la tempête : en 254, les barbares envahissent l'Est de la Maurétanie. Deux inscriptions trouvées l'une à Aïn bou Dib [6], et l'autre à Auzia [7] (Aumale) font allusion à ces événements. La Numidie dut, elle aussi, être alors envahie et pillée car c'est très probablement à ces désastres que se rapporte la lettre LXII de saint Cyprien [8]. Elle est adressée aux évêques Januarius de Lambèse ? Maximus, Proculus, Victor d'Octava ? Modianus, Nemesianus de Tubunæ ? Nampulus et Honoratus de Thugga ? dont les diocèses avaient peut-être été ravagés et auxquels le saint évêque envoie, pour le rachat des captifs, un secours de 100.000 sesterces, recueillis dans la communauté chrétienne de Carthage.

Quelques années plus tard en 259 ou 260, les *Bavares* s'étant avancés jusqu'à Milev furent battus par le légat de Numidie, C. Macrinius Decianus [9]. Ils le furent encore par le même sur la frontière de Numidie et de Maurétanie, en compagnie des *Quinquegentiani* et des *Fraxinenses*, ces derniers, commandés par Faraxen. Dans sa fuite, celui-ci alla donner avec sa bande contre une cohorte commandée par Q. Gargilius Martialis. Il fut pris et mis à mort.

Mais à son tour, Gargilius tomba dans une embuscade de Bavares et y perdit la vie [10].

Trente ans plus tard, nous voyons encore des *Babari transtagnenses*, c'est-à-dire la fraction méridionale de la tribu qui se trouvait

1. *C. I. L.*, VIII, 8828 = 20630 ; *Rec. Const.*, XVIII, 1876-1877, p. 610.
2. *C. I. L.*, VIII, 8701.
3. *C. I. L.*, VIII, 20486.
4. *C. I. L.*, VIII, 20487.
5. *C. I. L.*, VIII, 1842. La netteté et la beauté des caractères ne permettent pas de placer cette inscription après la première moitié du IIIe siècle.
6. *C. I. L.*, VIII, 20827. *Bull. Corr. Afric.*, 1882, p. 233.
7. *C. I. L.*, VIII, 9045.
8. Edit. Hartel, p. 698. Le sesterce était de 0 fr. 12.
9. *C. I. L.*, VIII, 2615.
10. *Insidiis Bavarum decepto*, VIII Kal. apr., A. P. CCXXI = 260; *C. I. L.*, VIII, 9047.

probablement au delà du Hodna, poursuivis par Aurelius Litua et taillés en pièces : *erasis funditus Babaris transtagnensibus secunda prædâ factâ* [1] (290-291).

C'est à l'une de ces deux guerres 260 ou 290 que se rapporte une autre défaite où les Bavares eurent trois rois tués, des femmes royales capturées... Elle est signalée par une inscription retrouvée en 1907, probablement sur le champ de bataille lui-même, au col de Meksem, Sud-Ouest de Aïn Roua : *Bavarum gentes quorum omnis multitudo prostrata est, interfectis Taganin, Masmule et Faïen regibus, adprehensis etiam Afra* [2]...

Bien qu'aidés par les Quinquegentiens qui furent également battus [3] les Bavares de la petite Kabylie durent enfin se soumettre. Surveillés de près par le gouverneur de la nouvelle province de la Sitifienne que l'empereur venait de créer [4], tenus en respect par le *centenarius* d'*Aqua Frigida* qui venait d'être rebâti [5] (292-293), ils finirent par rester tranquilles. Même en 373, lors de la guerre de Firmus, ils ne se soulevèrent pas, retenus dans le devoir, dit Ammien Marcellin, par les menaces et les promesses de Théodose [6].

La petite Kabylie a donc eu deux périodes assez longues de tran-

1. Insc. de Cherchel. : *C. I. L.*, VIII, 9324.

2. *Bull. Arch. Com.*, 1907, p. CCXXIX ; GSELL, *Rec. Const.*, 1907, p. 111-118. C'est à cette même guerre que se rapporte une autre défaite des Bavares, subie près de Bir el Kherba (*Atl. Arch.*, f. 16, Sétif., n° 331. Cf. JACQUOT, *Rec. Const.*, XXX, 1895-1896, p. 230, n° 7 ; GSELL, *l. c.*, XL, 1906, p. 111-118 ; *Bull. Arch. Com.*, 1906, p. CCLXI ; PALLU DE LESSERT, *Bull. des Antiq. de France*, 1907, p. 253.

3. Insc. de Bougie : *C. I. L.*, VIII, 8924. Cette Insc. a probablement été gravée peu de temps après celle de Kafrida, alors que la Maurétanie Sitif. avait pris sa place sur la liste des provinces de l'Empire.

4. Elle existait en 297, car la liste de Vérone en fait mention. Sa création remonte vraisemblablement à 292-293. Cf. POULLE, *Rec. Const.*, VI, 1863, p. 123; XX, 1879-1880, p. 258. MARQUARDT, *Organisation de l'Emp. Rom.*, p. 481, etc.

5. *Rec. Const.*, XX, 1879-1880, p. 258. Imperatoribus Cæsaribus C. A. Fl. Valerio Diocletiano et M. A. V. Maximiano invictis... Augustis, et Constantio et Maximiano nobilliss. Cæsaribus, Titus Aurelius Lituæ V. P. præses provinciæ Mauretaniæ Cæs. Centenarium Aqua Frigida restituit. 292-293.

N. On connaît encore le nom de deux autres *centenarii* : 1° le *Centenarius Solis* de Biar Haddada, au Sud-Est de Sétif, de 315 à 317 ; *C. I. L.*, VIII, 8712 ; 2° celui de Bou Atelli, chez les Beni Iraten, daté de 328 : *C. I. L.*, VIII, 9010 ; *Rec. Const.*, XVI, p. 402 ; *Rev. Afric.*, V. pp. 176, 184.

6. *Quosdam peritos ad gentes circumsitas... Davaresque* (Bavares) *et finitimos alios nunc timore, nunc nummis eos ad societatem alliciens* (LXXIX, 5, 33.) Voir p. 158. Sur les Bavares, cf. GSELL, *Rec. Const.*, XL, 1906, p. 116-117 ; DESSAU, *Real Encyclopedie de Pauly Wissowa*, p. 149-150.

quillité, pendant lesquelles la colonisation a pu se développer. Quoiqu'elle ait dû subir un moment d'arrêt lors des déprédations des Bavares et des Quinquegentiens, elle a repris ensuite confiance et s'est avancée, on le voit par les ruines, dans toutes les vallées qui s'ouvrent au Nord de Sétif, et autour de Sertei, Ad Sava, Horrea, Satafi, Mons, Cuicul, etc.

Au-delà d'une ligne qui de Sertei passe par Tikitount et va rejoindre l'Oued el Kébir, elle s'arrête presque complètement ; ce ne sont plus que quelques rares établissements qui s'échelonnent le long de l'O. Agrioun et du Bou Sellam pour rejoindre Aqua Frigida d'un côté et Tubusuptu de l'autre.

La meilleure preuve de l'état florissant de la coloniastion dans les vallées supérieures de l'O. Agrioun, et de l'O. el Kebir, c'est la prospérité à laquelle est parvenue l'agriculture et dont font foi les nombreuses stèles dédiées partout à Saturne, comme par exemple à Sitifi [1], Cuicul [2], Novar [3]..., Monte [4], Satafi [5], Sertei [6], etc.

Du reste le nom même d'Horrea donné autrefois à la localité où se trouve aujourd'hui Aïn Roua atteste avec évidence que, dans l'antiquité, cette ville a été un centre agricole important.

Malgré tout, on voit clairement qu'au milieu des ruines qu'on peut appeler agricoles, l'occupation militaire a dominé partout.

D'abord, toutes les grandes villes, comme Sitifi, Sertei, Monte, Novar..., Satafi, Cuicul [7], etc., étaient entourées de murailles.

En outre, une multitude de fortins étaient éparpillés partout, pour donner refuge, au besoin, à la population romaine et surveiller le pays [8].

On sentait tellement le besoin de se fortifier contre les barbares environnants, qu'on donnait quelquefois aux forteresses une épaisseur de 2 mètres comme on en trouve à El Ksar [9].

Quelquefois, comme Satafi [10], la ville avait deux remparts avec

1. *C. I. L.*, VIII, 8443-8453, 8458-8462, 20344, 20357-20358, 20360.
2. *C. I. L.*, VIII, 8307, 8308; *Bull. Arch. Com.*, 1901, p. 318, n° 23.
3. *C. I. L.*, VIII, 20432, etc., Bas-relief relatif à Cérès : Poulle, *Rec. Const.*, XIX, 1878, p. 403.
4. *Atlas. Arch.*, f. 16, Sétif, n° 196.
5. *C. I. L.*, VIII, 20253, 20255 ; Gsell, *Mél. Ec. Rom.*, XV, p. 36, n° 6.
6. Dédicace d'un temple à Saturne, du milieu du IIIe siècle, par un décurion *princeps* ou *praefectus gentis Numidarum* (8826 = 20628).
7. *Atl. Arch.*, f. 16, Sétif, nos 364, 34, 196, 216, 177, 233, etc., etc.
8. *Atl. Arch.*, f. 16, Sétif, nos 5, 37, 84, 90, 132, 179, 193, 204, 224, 225, 226, 268, 269, etc., etc.
9. *Atl. Arch.*, *l. c.*, n° 168.
10. *Atl. Arch.*, *l. c.*, n° 177.

bastions et plusieurs fortins dans le voisinage. Monte [1], qui était une forteresse, avait encore une enceinte qui en était éloignée de 50 à 60 mètres.

Tous ces travaux militaires montrent bien le caractère spécial que revêtait l'occupation de ce pays. Tous les voyageurs qui ont parcouru celui-ci, l'ont remarqué. « Toutes ces ruines, dit Féraud, en parlant surtout de celles qui se trouvent à l'intérieur du massif, n'étaient autres que des postes militaires élevés auprès des cols et et des passages dangereux pour assurer la sécurité dans le pays ou servir de gîtes d'étape, comme nous le faisons nous-mêmes en créant nos caravansérails ou nos maisons de commandement [2]. »

C'est l'avis du capitaine d'Yanville qui non seulement nie toute colonisation à l'intérieur du massif, mais même l'occupation effective d'une partie de ce pays : « Là aussi [3] peut-être, dit-il, certaines parties trop sauvages et trop difficiles, telles que les Ighsers n'étaient-elles pas occupées militairement, mais entourées seulement d'une ceinture de postes placés aux différents débouchés [4]. »

Massifs des Bi Abbès, des Bibans et du Hodna.

Au Sud-Ouest de la petite Kabylie proprement dite, est le massif des B[i] Abbès. Il parait, lui aussi, avoir été en dehors de l'occupation effective. « Il est assez difficile, dit Mercier [5], de préciser si, en dehors de la vallée de l'O. Sahel, le massif des B[i] Abbès et ceux qui s'y rattachent jusqu'à la vallée de l'O. bou Sellam, ont été occupés effectivement par les Romains.

De tout temps, cette région extrêmement abrupte a été très peuplée. Les villages y remontent à une haute antiquité, et on ne retrouve de traces de R. R. nulle part, pas même à Kalâa. Je crois probable que ces régions n'étaient que tributaires. »

Il en est de même du massif des Bibans et de Mansourah où les R. R. font complètement défaut.

Quant à celui des Mâdid qui domine au Nord la cuvette du Hodna, voici ce qu'en dit Goyt [6] : « En dehors des ruines de la Kalâa des Beni Hammad, on ne trouve, dans les montagnes des

1. *Atl. Arch., l. c.*, n° 196.
2. *Rec. Const.*, XIV, 1870, p. 98, 100.
3. Allusion à l'opinion émise plus haut, que la Grande Kabylie avait été incomplètement occupée.
4. *Rec. Const.*, 1856, p. 56 ; Cf. POULLE, *l. c.*, XVII, 1875, p. 374 ; REBOUD, *l. c.*, XXII, 1882, p. 165.
5. *Bull. Arch. Com.*, 1886, p. 478.
6. *Rec. Const.*, XXIV, 1886-1887, p. 76.

Mâdid et des Ouled Hannèche d'autres vestiges que ceux provenant d'une civilisation indigène. Ce pays aurait été l'un des refuges inviolés de l'indépendance, des traditions et des mœurs nationales. »

C'est vraisemblablement dans cette vaste région inaccessible qui depuis le *mons Ferratus* jusqu'au Hodna formait comme une barrière entre la Numidie et la Maurétanie qu'habitaient quelques-unes des tribus sauvages dont parle Ammien Marcellin et que Théodose n'osa poursuivre après les avoir plusieurs fois battues, comme nous le verrons bientôt.

Entre ces massifs montagneux demeurés sauvages et celui de l'Aurès resté presque aussi barbare, s'étend, dans la vaste cuvette du Hodna [1], une région où la colonisation romaine a atteint un certain degré de prospérité.

De tous les côtés de l'amphithéâtre de montagnes qui l'entourent accourent pendant l'hiver et le printemps de nombreux torrents que les Romains ont su utiliser par de magnifiques travaux hydrauliques. Au rapport de Payen [2], ces vestiges se voient sur chaque rivière [3] ou torrent et consistent en barrages et en bassins de retenue ; d'autres, plus bas, au milieu des terres et des ruines, ce sont des canaux, aqueducs, citernes, etc., enfin des puits du mode artésien échelonnés sur le parcours d'un chemin de ceinture qui faisait le tour du lac sans jamais s'en éloigner de plus de 5 à 6 km.

C'est au commencement du IIe siècle que doit remonter l'occupation du Hodna avec la création de *Tubunæ* (Tobna) car ses habitants sont de la tribu *Papiria* [4], celle-là même de Trajan. On a en outre trouvé à Bechilga des monnaies [5] du même empereur.

Tubunæ était municipe [6] au temps de Septime Sévère, mais peut-être l'était-elle déjà auparavant, car elle était la ville la plus considérable de la région, mesurant près de 90 hectares avec ses faubourgs [7].

1. Dépression de plus de 100 kil. de long sur 80 de large, dont le fond est couvert par le chott de même mon : Niox, *Géogr.*, p. 186.

2. *Rec. Const.*, VIII, 1864, p. 4, etc.,

3. Surtout sur les Oueds Chelal, Legouman, Ksob. Sur l'O. Selman, il y a peu de constructions hydrauliques, bien qu'il ait l'importance de l'O. Legouman ; il en est de même des Oueds Mnaïfa et Magra.

Voir sur cette question un long mémoire de Gsell, paru dans les *Nouvelles Archives des Missions*, X, 1902.

4. *C. I. L.*, VIII, 4482 = 18634 ; 4485 = 18635.

5. *Rev. Afric.*, 1861, p. 416.

6. *C. I. L.*, VIII, 4482 = 18634.

7. Grange, *Rec. Const.*, XXXV, 1901, p. 24.

Quatre villes assez importantes étaient, de plus, échelonnées au Nord du lac de l'Est à l'Ouest, sur la route qui reliait *Zaraï* (Zraïa) à Auzia : *Cellæ* (Kh. Zerga), *Macri* (H. Remada sur l'O. Magra), *Zabi* (Bechilga), *Aras* (Tarmount).

En outre, entre l'O. Barika et l'O. Magra on compte les R. R. de cinq bourgs et de 25 autres petits centres ; entre l'O. Magra et l'O. Ksob = *Flumen Piscense*, huit bourgs et une trentaine d'autres ruines sans importance ; enfin entre l'O. Ksob et l'O. Terga, une dizaine de ruines, en comptant la petite ville de Kh. Djessassia (*Vaccis ?*).

Au Sud du Chott, les seules traces de colonisation se trouvent aux environs de Bordj Guelalia et de Bordj Messif, à 50 kilomètres Nord-Est de Bou Saâda [1].

En somme, on peut dire que si la colonisation presque nulle au Sud du Chott, a été assez prospère au Nord, elle y paraît avec un caractère de timidité évident. On n'y rencontre pas d'habitations isolées ; elles sont toutes groupées de préférence autour des postes fortifiés, ce qui indique que même au moment de sa plus grande prospérité, la sécurité ne devait pas y être complète.

De plus, toute la région a dû être abandonnée de bonne heure, peut-être lors de la grande révolte de 297, car le *Limes* de la Notice des Dignités [2] (IVe siècle) au lieu d'englober le Hodna comme celui de Septime Sévère, le laisse à l'Ouest en dehors des lignes romaines, en passant par *Tubunæ* [3] et *Thamalluma*. Evidemment Rome avait déjà reculé et cette région était dès lors abandonnée à elle-même.

L'Aurès.

L'Aurès est un quadrilatère montagneux de 100 kilomètres de côté environ, entre les Hauts Plateaux de Khenchela et de Batna au Nord, les vallées de l'O. el Kantara et de l'O. el Arab à l'Ouest et à l'Est, et le désert au Sud.

A l'intérieur, trois grandes vallées le partagent, dans le sens des plissements montagneux qui les forment, du Nord-Est au Sud-Ouest. Celles de l'O. Abdi à l'Ouest ; de l'O. el Abiod, au centre, et de l'O. el Ma à l'Est.

Aucun massif montagneux n'a été entouré, en Afrique, d'autant de forteresses et de grandes villes. Au Nord nous voyons : *Mas-*

1. *Rev. Afric.*, 1864, p. 140.
2. CAGNAT, *Armée Rom.*, p. 753.
3. C'est à Tubunae que nous voyons le comte Boniface résider en 428, et batailler contre les indigènes envahisseurs.

cula (Khenchela) et *Bagaï* (Ksar Bagaï), *Thamugadi* (Timgad), *Verecunda* (Marcouna), *Lambœsis* (Lambèse). — A l'Est, *Calceus Herculis* (El Kantara), la forteresse de Loth bordj, *Mesarfelta* (El Outaïa) et surtout *Gemellæ*, (Mlili et H. Kasbat), le centre de la défense de ce côté. Au Sud, sur la lisière du désert : *Vescera* (Biskra), *Thabudæos* (Thouda), *Badias* (Badis). A l'Est, le fossé de l'O. el Arab, dont l'entrée et la sortie étaient défendues par *Mascula* et *Cedias* (Oum Kif) d'un côté, *Badias* de l'autre.

Il semble que ce massif montagneux encerclé de si bonne heure par Trajan (100-105) ait dû être soumis sans effort et sans retard. Et cependant, il n'en a pas été ainsi : en 145, une route stratégique [1] ouvre la vallée de l'O. el Abiod et permet aux troupes romaines de s'établir à l'intérieur ; en 198, la présence à Menâa d'un détachement de l'Ala I Pannoniorum, ainsi que de la légion III[a] Augusta en tenue de campagne, « *morans in procinctu* » [2] fait supposer qu'il y avait quelque mouvement de révolte dans le pays ; en 224, les soldats de la III[e] Légion étaient encore à Menaa [3] ; enfin, après 283, une expédition est encore dirigée contre les tribus de l'Aurès par un certain Flavius Leontius *dux per Africam* [4]. Ainsi donc, ce n'est que vers le commencement du IV[e] siècle que le pays a été vraiment soumis.

De fait, au Bas Empire, à l'époque où la Notice des Dignités fut composée, le massif de l'Aurès était regardé comme si soumis et si sûr qu'on n'établit aucun *limes* sur ses flancs Nord et Est.

La paix y a donc régné 130 ou 140 ans. C'est pendant ce laps de temps qu'ont pénétré les colons qui ont laissé les R. R. relevées dans l'Atlas Archéologique. Dans la vallée d'un des affluents de l'O. el Kantara, appelé O. Guebt, une vingtaine de petites ruines, dont une de village ; une inscription latine ; dans celles de l'O. Abdi et de son affluent l'O. Bouzina, une trentaine de ruines dont cinq ou six de postes militaires et six de villages ; cinq inscriptions lapidaires. Dans celles de l'O. el Abiod et de son affluent l'O. Chaoura ou Ighzer Abala, quatre forts, quatre agglomérations et une douzaine de petites ruines ; — quatre inscriptions.

Enfin, dans les petites vallées formées par les torrents qui des-

1. *C. I. L.*, VIII, 10230 : *Vexillatio legionis VI œ Ferratæ viam fecit.*
2. *C. I. L.*, VIII, 2464 = 17952, 2465 = 17953, 2466 = 17954, et p. 952.
3. *C. I. L.*, VIII, 2467 = 17955.
4. La date exacte n'est pas connue, mais elle semble être postérieure à 283. Cf. CAGNAT, *Armée Rom.*, p. 59.

cendent de l'Ahmar Khaddou, trois ou quatre villages, deux forteresses et une douzaine de petites ruines.

Une constatation plus capable peut-être que ces chiffres de nous donner une idée de la colonisation romaine dans l'Aurès c'est la comparaison des R. R. sur la lisière septentrionale du massif et à l'intérieur des vallées. On croirait que de villes telles que Mascula Lambæsis, Thamugadi, la colonisation ait dû, intense et ininterrompue, se continuer vers les vallées aurasiennes qui s'ouvrent tout près au Sud. Il n'en a rien été. Elle s'est en effet arrêtée en avant des passages qui donnent accès dans le massif.

Ainsi par exemple, dit Gsell [1], à 4 ou 5 kilomètres de la ville de Timgad, les ruines romaines cessent. On est à l'entrée de ce fameux foum Ksantina à gauche et à droite duquel se tenait alors une population indigène très nombreuse, dont on voit encore les milliers de tombeaux sur les crêtes avoisinantes.

Les R. R. de l'intérieur du massif ne prouvent donc pas du tout que les colons romains y aient été nombreux. En tout cas, ils ne l'ont certainement pas été assez pour être un ferment efficace de romanisation autour d'eux, car nous savons qu'à peine Rome disparue, les indigènes de l'Aurès, après s'être rendus indépendants des Vandales, ont fait tout ce qu'ils ont pu pour détruire et anéantir dans toute la Numidie, les restes de civilisation qu'elle s'était efforcée d'établir et de répandre pendant plus de cinq siècles. Certainement ces barbares du Ve siècle, n'avaient pas été des « romanisés » au IVe [2].

§ 3. Départements d'Alger et d'Oran (Maurétanie Césarienne). Maroc (Maurétanie Tingitane).

Si, pour se faire une idée exacte de l'intensité de la colonisation dans les provinces romaines qui sont aujourd'hui la Tunisie et le département de Constantine, il a été nécessaire d'étudier chaque région à part, cette manière de procéder s'impose à plus forte raison pour la Maurétanie où la colonisation a été bien plus clairsemée et où beaucoup de régions n'ont même pas du tout été atteintes par elle.

C'est ici, surtout que, voulant trop généraliser dans un sens comme dans l'autre, c'est-à-dire assimiler l'Extrême-Ouest à la

1. *Mél. de l'Ec., de Rome*, 1893, p. 518.

2. Dans un prochain travail, nous verrons si ces barbares au lieu d'avoir été les autochthones du pays, n'ont pas plutôt été des envahisseurs venus du S. E.

région d'Auzia, ou les environs de Cherchel et de Tipasa, avec ceux de Médéa, par exemple, on aboutirait à d'énormes erreurs.

Nous allons donc procéder par région, comme plus haut, en nous appuyant principalement sur l'Atlas Archéologique.

Littoral de Lapérouse à Dupleix.

La partie la mieux romanisée de la Césarienne a été, sans aucun doute possible, la côte qui, de *Rusguniæ* (Lapérouse-Matifou), à l'Est, s'étend jusqu'à *Cartennas* (Tenès) et qui comprend entre ces deux villes celles d'*Icosium* (Alger), *Tipasa* (Tipasa), *Cæsarea* (Cherchel), la capitale de la Césarienne, *Gunugu* (S[t] Brahim, à l'Ouest de Gouraya) et *Cartili* (Dupleix).

La Mitidja ne contient aucune ruine romaine ; elle devait être à cette époque un marais inhabitable. Mais le Sahel d'Alger, c'est-à-dire cette série de collines qui s'élèvent à l'Ouest d'Alger a été autrefois, comme maintenant une région toute colonisée. Entre l'Harrach et l'O. Mazafran, il y a quatre ou cinq bourgs et une quinzaine d'autres ruines moins importantes, dont trois ont donné des inscriptions : El Achour, S[t] Ferruch et S[te] Amélie.

Au Sud, sur les pentes de l'Atlas mitidjien, devait courir une voie qui reliait *Rusuccuru* (Tigzirt-Taksebt) avec *Cæsarea* et la vallée du Chélif et que mentionne l'Itinéraire d'Antonin. Quelques R. R. ont été retrouvées à Camp de l'Harrach, Blida et surtout à Mouzaïaville = *Tanaramusa Castra* [1] ?

Les environs de Tipasa et de Cherchel sont littéralement couverts de ruines de villages, de villas, de fermes, etc. De l'O. Mazafran à l'O. Damous, on compte plus de 50 ruines, dont quelques-unes paraissent avoir été celles de petites villes : Fouka, Castiglione, Bérard. Avec les grandes villes de Tipasa et de Cæsarea, neuf localités ont donné des inscriptions.

Malgré cette prospérité apparente de la colonisation, dans la partie la mieux romanisée de toute la Césarienne, on saisit cependant sur le vif la terreur qu'inspire l'indigène du Dahra voisin.

Ainsi par exemple, de riches familles colonisent autour de Tipasa, comme les *Hortensii Gaudentii* et *Volocæ :* mais s'éloignent-ils de quelques kilomètres de la ville, elles ont soin de donner à leurs

1. El Hadjeb, près de Mouzaïaville, est remarquable par la quantité d'objets antiques qu'on y a recueillis. On dirait que, par suite de quelque catastrophe, l'établissement ancien qui s'y trouvait a été instantanément détruit sans que les habitants aient eu le temps de sauver quoi que ce soit. *Rev. Afric.*, 1861, p. 474.

villas des tours de défense pour se mettre à l'abri d'un coup de main. On trouve, par exemple, un de ces châteaux seigneuriaux à Ksob el Halou (Beauséjour, à une dizaine de kilomètres de Tipasa [1]) ; un autre, à 9 kilomètres et demi, à l'Ouest de Tipasa, sur la route de Cherchel. C'était la demeure de *Cincius Hilarianus* [2]. Un autre encore, à 4 kilomètres plus à l'Ouest, toujours dans la direction de Cherchel [3].

Outre ces châteaux-forts appartenant à des particuliers, il y avait aux environs de ces deux mêmes villes, Cæsarea et Tipasa, des tours de surveillance élevées par l'administration. On en a retrouvé une assez bien conservée entre ces deux villes, sur la rive droite de l'O. el Hachem [4].

Ainsi donc à la belle époque romaine, (le château des *Hortensii Gaudentii* est de A. P. 239 = 278), sur le bord de la mer, aux portes de la capitale de la Césarienne, les colons croyaient nécessaire, pour être à l'abri du danger, de se bâtir des maisons fortifiées et le gouvernement d'élever des tours de surveillance contre les incursions des Maures ! Cet état de choses en dit long, n'est-il pas vrai, sur l'état social des indigènes qui habitaient les montagnes entre la mer et la vallée du Chélif.

Les environs de Ténès ainsi que la vallée de l'O. Hallala ont été également bien colonisés : on y rencontre une quarantaine de petites ruines agricoles.

Vallée du Bas-Chélif.

Après cette partie de la côte, la région la mieux romanisée de la Césarienne a été la vallée inférieure du Chélif, à partir d'Amoura ou Dolfusville, jusqu'à la mer.

On sait que cette vallée a été occupée dès le commencement du Ier siècle avec les villes de *Zucchabar* (Miliana), *Oppidum Novum* (Duperré). D'autres villes, importantes elles aussi, se sont encore

1. Berbrugger, *Rev. Afric.*, V, 1861, p. 362 ; X. 1866, p. 307.

2. Schmitter, *Bull. Epigr.*, III, 1883, p. 139 ; *Bull. des Antiquaires de France*, 1883, p. 143 ; *Ephem. Epigr.*, V, 962. C'est aujourd'hui le castellum du Nador : Gsell, *Monum. Antiq.*, I, pp. 100-102.

3. Gsell, *Mél. Ec. Rome*, 1874, p. 428.

4. Gsell, *l. c.*, Cf. Cagnat, *Armée Rom.*, p. 682-683. Plusieurs dédicaces à Septime Sévère retrouvées dans cette région, à Zurich (*castellum...*) et auprès de Zurich, permettent de croire que cet empereur, tout en établissant son limes au sud de la province, n'a pas oublié les colons exposés aux incursions des indigènes du Dahra (*C. I. L.*, VIII, 9315, 9319). Cf. *Atl. Arch.*, f. 4, nos 23, 25.

échelonnées sur les rives de ce fleuve : *Sufasar* [1] (Dolfusville), *Manliana* (Affreville), *Tigava munic.* [2] (El Kherba-Wattignies), *Cast. Tingitii* (Orléansville), *Vagal* (S[i] ben Thiour), *Quiza* [3] (Pont du Chélif), presque à l'embouchure du fleuve.

La ville d'*Aquæ Calidæ* [4] (Hammam Righa) servait de trait d'union entre la vallée du Chélif et celle de l'O. Djer. On compte en outre une douzaine de bourgs et une quarantaine d'autres ruines dignes d'être notées.

Malgré tout, on ne remarque, même dans les grandes villes, aucune de ces ruines grandioses, aucun de ces objets d'art qu'on a retrouvés même dans de petites villes de la Proconsulaire et de la Numidie [5]. On voit que la préoccupation des habitants de la vallée a été surtout de se fortifier contre les indigènes du Nord et surtout du Sud. Outre les murailles dont les villes étaient entourées, celles-ci avaient encore plusieurs fortins qui en défendaient les approches. Ainsi, par exemple, Tigava en avait cinq : un sur la rive droite du Chélif (B[i] Rached) ; un autre, sur la rive gauche : Nord-Ouest du village de l'O. Fodda ; deux sur la rive droite de l'O. Fodda, Sud-Ouest de Wattignies ; un dernier sur la rive gauche du même O. Fodda, Sud-Ouest de Lamartine. « Ces derniers étaient les plus importants, car ils faisaient face aux populations de l'*Ancorarius mons* (Ouarsenis) toujours prêtes à se soulever [6]. » Cette réflexion très juste explique l'absence complète de ruines romaines dans les

1. *C. I. L.*, VIII, 9606 = 21461, où il est fait mention d'un duumvir. Cette inscription est de l'époque de Septime Sévère. Cette ville était donc alors municipe.

2. Tigava qui, à l'époque de Pline (H. N., V, 21) était avec Timici, une simple *civitas*, porte sur l'Itin. d'Antonin le titre de municipium.

3. Quiza qui n'était également, vers 72, qu'un *oppidum*, s'est entouré de murailles en 128, puisqu'une Inscription mentionne des *arcus portarum*, probablement les portes de l'enceinte. En 163, elle avait des duumvirs, par conséquent était municipe. (*C. I. L.*, VIII, 9697 = 21514). Elle est mentionnée par Ptolémée comme colonie (*Géogr.*, IV, 2, 3).

4. Colonie au temps de Ptolémée : *Géogr.*, IV, 2, 6.

5. *Rev. Afric.*, 1864, p. 121. A propos des ruines tant vantées des grandes villes romaines, Cherbonneau a apporté un correctif qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler : « On exagère la grandeur et la population des villes des Romains de même qu'on vante beaucoup trop la beauté de leurs colonies. Ce qui a fait croire à leur magnificence, ce sont les restes des théâtres, cirques, thermes, temples, citadelles, comme si on prétendait juger des cités du moyen âge, aux rues étroites et tortueuses par le luxe architectural de leurs cathédrales et de leurs hôtels de ville... » *Rec. Const.*, XII, 1867, p. 418.

6. *Bull. d'Or.*, 1898, p. 203, etc.

vallées qui s'éloignent au Sud vers l'intérieur du massif montagneux.

Plateau du Dahra.

Entre la côte et la vallée du Chélif, se trouve le Dahra, plateau montueux, coupé de gorges profondes qui commence au Zaccar et au Chenoua à l'Est de Miliana et de Cherchel et s'étend jusqu'aux bouches du Chélif.

Vu du côté de ce fleuve, dit Elisée Reclus [1], il présente l'aspect d'un rempart régulier d'une hauteur uniforme de 500 à 600 mètres.

Bien qu'encerclé de tous les côtés par des villes considérables, ce rempart semble n'avoir été forcé par la colonisation que sur deux points : entre Ténès et Orléansville, et entre *Arsennaria* (Bou Ras) et *Gadaum* (Inkermann) ou Saint-Aimé. Entre les deux premières villes, dans les environs de Flatters et de Warnier, on a trouvé 20 ou 25 petites ruines ; entre les deux dernières dans les environs de Renault et de Mazouna, 30 ou 35 ; une quinzaine entre Nekmaria et Pont du Chélif.

C'est le Dahra oranais qui est le plus accessible, c'est aussi celui où la population rurale a été le plus dense. Et cependant on y remarque de nombreux postes militaires [2], ce qui indique une soumission précaire et incomplète.

Les peuples qui l'habitaient à l'époque romaine semblent avoir été les Baniures [3], les Macourèbes [4] et les Massessyliens [5] ; toutes

1. *Géogr. Afrique Sept.*, p. 316.

2. Pallary, *Assoc. franç. pour l'avancement des sciences*, Tunis, II, p. 752 ; Cf. *Bull. Arch. Com.*, 1888, p. 91.

3. Ptolémée les place près du Djurjura (*Géogr.*, IV, 2) ; Pline en Tingitane (*H. N.*, V, 2). Sans doute, ils durent, au commencement, se déplacer fréquemment, et, de plus, être divisés en plusieurs groupes. — Ammien Marcellin (XXIX, 5, 33) cite les *Baiurœ* et paraît les placer dans la région de *Tipata* (Tipasa). Deux inscriptions de Cherchel mentionnent cet ethnique : *C. I. L.*, VIII, 9439 ; *Ephem. Epigr.*, V, p. 476, n° 1034. Cf. Cat, *l. c.*, p. 75, note 5. Au S. de Ténès, il y a aujourd'hui des *Baghdoura*.

4. Pline les place à l'O. du fl. *Usar* qui les sépare des Nabades. Cf. Tissot, *Géogr.*, I, p. 452, note 1. — Ptolémée les place à l'E. du *Zalacus*, le Zaccar actuel. Cf. Tissot, *l. c.*

5. Un des noms génériques qui servaient à désigner les deux grandes fractions des Numides : les Massyliens à l'Est, et les Massessyliens, à l'Ouest. Elle a pu aussi désigner plus tard, surtout lorsque ceux-ci furent en partie anéantis par Massinissa, le vainqueur de Syphax, une simple tribu qui aurait habité le Dahra Occidental. En effet, dit Gsell (*Atl. Arch.*, f. 12, n° 41), Strabon et Polybe parlent de mines de cuivre situées chez les Massessyliens. (Strab., *Géogr.*, XVII, 3, 11 ; Polyb., *Hist.*, Lib. XII). Or, à Bou Khandek,

ces populations, si l'on en juge par les ruines qu'on rencontre entre Cherchel et Pont du Chélif, paraissent avoir résisté longtemps à Rome et ne s'être pas du tout laissé assimiler.

On se rappelle ce que nous avons dit précédemment à propos de Tipasa et de Cherchel, sur la crainte qu'inspirait à leurs habitants le voisinage de ces montagnards. Cagnat [1] pense en effet que l'occupation du pays a été « presque exclusivement militaire ». Lapasset [2] qui a exploré en 1856 tout le cercle de Ténès n'est pas d'un autre avis . « Il est difficile de ne pas se demander, dit-il, en présence de cette multitude de forts et de postes, 30 sur 38 ruines explorées, si les Romains avaient une domination bien assise dans la contrée. Mais, dira-t-on, ces postes et ces forteresses remontent peut-être aux premiers temps de la conquête, et ils auront survécu aux nécessités militaires qui en avaient motivé la création. La réponse serait satisfaisante si, en dehors de ce réseau, on trouvait les indices d'une forte occupation civile, mais ce n'est pas du tout le cas, et l'on peut dire que, sauf les constructions militaires, il ne se trouve presque rien.

Ainsi, il est vraiment remarquable qu'entre l'embouchure du Chélif et Cherchel, sur une étendue d'une trentaine de lieues, dans le Dahra et le Zatima, il ne se rencontre presque pas de villes vraiment dignes de ce nom. »

Dans le Gountas, qui sépare la vallée du Chélif de la Mitidja, il en est de même. Les vestiges antiques sont très rares, dit Toussaint [3].

La seule ruine à signaler paraît être un fortin commandant le passage d'Aïn Trid.

Massif de l'Ouarsenis.

En face du Dahra, au Sud, de l'autre côté de la vallée du Chélif, est le massif montagneux appelé Ouarsenis, probablement l'*Anco-*

près de Merachiche, sont les mines de cuivre les plus importantes de la région de Ténès. On y a trouvé des traces d'exploitation antique. De plus, chez les mêmes Massessyliens, il y avait au rapport du même géographe (*l. c.*) une source d'asphalte. Or, on a trouvé des gisements de pétrole, dans les environs de cette même localité, et un peu plus à l'ouest, au nord de la vallée inférieure du Chélif, entre Perrégaux et Relizane.

1. *Armée Rom.*, p. 633.
2. *Rev. Afric.*, 1861, p. 275.
3. *Bull. Arch. Com.*, 1907, p. 303.

rarius mons [1] des anciens, qui couvre une superficie de 10.000 kilomètres carrés environ.

Bordé au Nord et à l'Est par le Chélif sur lequel étaient échelonnés des établissements romains dès le Ier siècle, il aurait dû, ce semble être soumis de bonne heure. Mais deux causes ont empêché cette soumission : l'esprit guerrier des peuples qui l'habitaient : *ad omnes dissensionum motus perflabiles*, dit Ammien Marcellin [2], et le retard apporté par Rome (IIIe siècle), non pas même pour le conquérir, mais seulement pour l'entourer au Sud par une ligne fortifiée comme Trajan l'avait fait au commencement du IIe pour l'Aurès. Il est ainsi resté en dehors de l'action civilisatrice de Rome, qui, pendant trois siècles s'est contentée de garder par quelques fortins la source des ruisseaux où s'alimentaient les villes fondées sur les bords du Chélif [3].

Vallées de l'O. Riou, de l'O. Djidioua et de l'O. Mina.

A l'Ouest, cependant, il y a une vallée qui pénètre profondément dans les flancs de ce massif montagneux et où la colonisation paraît s'être développée d'une façon assez intense. C'est celle de l'O. Riou qui se jette dans le Chélif, au dessus d'Inkermann.

Des *latifundia* s'y sont créés, vers le IVe siècle. Dans les fouilles faites pour la construction du fort d'Ammi Moussa, on a trouvé une inscription relative à un indigène romanisé qui avait là un domaine [4]. A 14 kilomètres Nord-Est d'Ammi Moussa, à Kaoua, il y avait un autre domaine dont le propriétaire s'appelait Férinus [5]. Celui-là, d'après de la Blanchère, vivait à l'époque théodosienne.

D'autres *latifundia* étaient échelonnés le long de l'O. Sensig et de l'O. el Ardjem, car on voit les ruines de châteaux du même type que celui de Kaoua, quoique dans des proportions plus petites.

Bref, le cap. Marchand a relevé dans toute cette région 103 ruines romaines dispersées en quatre groupes principaux : sur l'O. Riou :

1. Peut-être les monts Garaphes de Ptolémée : c'est à ses pieds que le géographe Alexandrin place les *Maccourai* et les *Mucinoi* (Vol. I, pars 2, p. 601, édit. Müller.) Or, dans la liste des tribus de cette région, Edrisi nomme les Matghoura et les Miknaça (Voy. dans l'*Afriq. sept.*, trad. Gaubert, I, p. 231).

2. Lib. XXX, 7, 10.

3. Reissier, *Bull. d'Or.*, 1898, p. 238.

4. *C. I. L.*, VIII, 9725. Son prænomen M. Aurelius, rappelle l'époque de Constantin (Voir p. 156, note 2).

5. *C. I. L.*, VIII, 21533 ; De la Blanchère, *Voyage d'Etude dans une partie de la Maurét. Cés.*, p. 116, etc.

8 ruines ; dans la vallée du Sensig et le bas de la vallée de l'Ardjem : 65 ruines ; dans la haute vallée de l'Ardjem et du Riou : 18 ; entre les vallées du Tléta et du Riou : 12.

Maisi si l'on essaie de se rendre compte de cette colonisation, on voit qu'elle revêtait un caractère militaire très prononcé. Des colons, attirés par la fertilité de ces hautes vallées se sont hasardés à s'y établir ; mais, l'œil fixé sur les sauvages habitants de l'Est, ils se sont entourés d'un appareil militaire formidable.

Chaque château est fortifié. Il est de plus, entouré lui-même de postes défensifs. Celui de Kaoua en avait quatre ; celui de S[t] Ahmed Lecheb en avait trois, celui de Bou Kebaba, quatre [1]. « Dans chaque groupe, les postes et châteaux fortifiés étaient peu éloignés les uns des autres, et reliés entre eux par des tours de façon à se voir et à s'entresecourir au besoin [2]. »

Toutes ces dispositions indiquent évidemment un état d'insécurité et de razzias perpétuelles ; par conséquent, chez l'indigène, la résistance à outrance vis-à-vis du vainqueur [3].

A l'Ouest de la vallée de l'O. Riou, sont celles de l'O. Djidioua et de l'O. Mina, derniers affluents du Chélif. La première était gardée par *Gadaum Castra* (S[t] Aimé ou Inkermann) ; la seconde par la ville du même nom : *Mina* (Relizane) et par *Ballene præsidium* (l'Hillil) qui se trouve un peu plus à l'Ouest sur un de ses affluents de la rive gauche.

Les premiers colons qui se soient aventurés le long de la Mina semblent n'avoir osé le faire qu'après la création du *limes* d'Hadrien. En effet, les monnaies relatives aux Flaviens, à Nerva et à Trajan sont, paraît-il, introuvables dans la vallée de la Mina. « Les plus anciennes pièces, dit Rufer [4], recueillies pendant 20 ans de recherches sont celles d'Hadrien 117-138, et celles d'Antonin le Pieux 138-161.

Du reste cette colonisation si timide s'est bornée à quelques cultures sur les points irrigables. On a trouvé en effet le long du lit de la rivière une série de petits barrages qui permettaient alors l'arrosage de 16.000 hectares [5].

Il faut croire que les barbares qui habitaient au Sud-Ouest le

1. MARCHAND, *Bull. d'Or.*, 1895. p. 209,
2. *Bull. d'Or.*, 1887, p. 278.
3. « La région (de Kaoua) n'ayant jamais été bien sûre, il a bien fallu s'y tenir toujours sur la défensive. » CAGNAT, *Arm. Rom.*, p. 681.
4. *Bull. d'Or.*, 1907, p. 313.
5. *Bull. d'Or.*, 1902, p. 142 ; 1907, p. 325.

massif de Mascara, ne leur laissaient guère de répit, car la forteresse voisine bâtie pour les défendre a, paraît-il, été brûlée trois fois, et réédifiée trois fois sur ses ruines [1].

Littoral Oranais.

Après *Ballene præsidium* on quitte le bassin du Chélif pour entrer dans celui de l'Habra (*Sira*) et du Sig (*Tasaccora*) qui se rejoignent en formant la Macta.

Il en a été de cette plaine, comme de la Mitidja, marais [2] pestilentiel de 1.200 km² ; impropre à toute culture, que les colons ont eu soin de fuir, pour se porter plus à l'Ouest à *Portus Magnus* (S. Leu, comme ville, et Arzeu, comme port [3]), la dernière ville, du littoral, vraiment romaine. Plus loin, commence l'extrême Ouest, où « les ruines sont mesquines et insignifiantes. C'est à peine, dit Cat, s'il y reste encore de faibles traces de la puissance romaine [4].

Au Sud de la Macta, à l'endroit où la Sira et la Tasaccora sortent des montagnes des B[i] Chougrane, Rome a bâti *Castra Nova* (Perrégaux), sur la Sira, et *Tasaccora* (St Denis du Sig) sur la rivière du même nom.

De plus, encore sur la Sira, au Sud-Est de Mascara, la ville fortifiée d'*Aquæ Sirenses*. (H[m] bou Hanifia.)

Région de Mascara et Extrême Ouest.

Que l'occupation de cette contrée soit presque exclusivement militaire, on ne s'en étonnera pas. La région de Mascara est une des plus difficiles de l'Algérie. Les peuples qui l'habitaient autrefois ont dû être alors ce que nous les avons trouvés nous-mêmes :

1. *Bull. Arch. Com.*, 1885, p. 339. On a découvert des restes de murs et de portes depuis 1 mètre jusqu'à 6 mètres de profondeur, en trois assises, entre chacune desquelles on remarque des lits de cendres et de débris d'une épaisseur variant de 1 mètre à 1 m. 50. Beaucoup de jarres ; dans quelques-unes on a découvert des provisions de blé.

2. Mercier, *Bull. Arch. Com.*, 1885, p. 334.

3. *C. I. L.*, VIII, p. 835, 975 ; *Bull. Antiquités Afric.*, I, p. 137, 268, 288 ; II, 113. *Oppidum*, au I[er] siècle (Pline, *H. N.*, V, 19), elle est devenue plus tard ville à constitution romaine, comme nous l'apprennent deux inscriptions qui nous parlent de la *respublica Portuensium* et d'un duumvir (*C. I. L.*, VIII, 9759, 9773). Ses habitants étaient de la tribu Quirina, celle de Vespasien.

4. Cat, *Essai sur la Maur. Cés.*, p. 153.

ennemis acharnés et indomptables. Ils sont, aujourd'hui soumis ; des centres de colonisation entourent et pénètrent cette région. Aux IVe et Ve siècles, on ne voit rien de semblable. Ce ne sont partout que des ruines de tours et de forteresses. Entre Castra nova et Aquæ Sirenses, on ne trouve que deux petites ruines de villages ou de bourgs : une sur le rocher dit des Aiglons, l'autre à Guetna.

Au delà de cette zone dangereuse, le pays s'ouvre et devient d'accès plus facile. Entre le Tessala et la mer, autour de la Sebkha, la colonisation s'est un peu plus développée, grâce semble-t-il au *limes* de Septime Sévère. On connaît les villes de *Regiæ* [1] (Arbal), *Ad Dracones* (Hm bou Hadjar), *Albulæ* [2] (Aïn Temouchent), *Siga* (Takembrit) [3] ; une trentaine de petites ruines dans le bassin de la Tasaccora et de la Sebkha ; et à peu près autant dans ceux du Rio Salado et de la Tafna.

Il est inutile de rappeler que c'est sur les affluents de cette dernière rivière, que se trouvaient les importantes forteresses d'*Altava* [4] (Lamoricière), de *Pomaria* [5] (Tlemcen), de *Numerus Syrorum* (Lalla Marnia), lesquelles ont groupé autour d'elles une population civile importante et sont devenues, au IIIe siècle, les deux premières du moins, des villes à constitution romaine.

Quant à la région entre Nemours et la Moulouya, qui faisait encore partie de la Césarienne, on n'a jusqu'ici trouvé aucune trace d'occupation ni civile, ni militaire.

On dirait que Rome s'en est complètement désintéressée.

Hauts-Plateaux Oranais.

Si du Tell nous remontons vers les Hauts Plateaux, nous trouvons les citadelles échelonnées le long de la *prætentura* [1] dont nous avons parlé au chapitre précédent.

1. A commencé probablement à exister vers 137, (*C. I. L.*, VIII, 21663). Etait *respublica* sous Septime Sévère, en 209, (*C. I. L.*, VIII, 21628).

2. Etait probablement respublica sous le même empereur, en 199, (*C. I. L.*, VIII, 21665).

3. Elle est appelée colonie par Ptolémée, *Géogr.*, IV, 2, 2), et porte le nom de municipe sur l'Itin. d'Ant. (p. 5). Le Géographe de Ravenne nomme dans cette région (p. 156) *Signa munic.*, et une *Sita colonia*, Siga est probablement représenté par l'une de ces deux villes.

4. Une insc. de 220 mentionne l'*ordo pius* de cette ville et les *populares Altavenses*, (*C. I. L.*, VIII, 21723).

5. Sous Sévère Alexandre elle possédait un commencement de constitution romaine, car une borne milliaire mentionne la *respublica Pomariensium*, (*C, I. L.*, VIII, 10465).

Sont-elles devenues plus tard des centres civils? C'est ce qu'il semble pour la plupart d'entre elles : *Numerus Syrorum* a donné des épitaphes entre 344-348 [2] et 651 [3] ; *Pomaria* entre 417 [4] et 651 [5] également ; *Altava* de 302 [6] à 583 [7].

A Chanzy, (Sidi Ali ben Youb) 24 km. Sud-Sud-Ouest de S[t] bel Abbès, on n'a trouvé que des dédicaces impériales et une épitaphe funéraire de soldat [8].

Lucu (Timziouine) paraît être resté un simple camp retranché, mais par contre, au Nord, des deux côtés de l'O. Berbour, on remarque cinq petites ruines groupées les unes auprès des autres qui, selon toute apparence ont été un centre agricole [9].

Ala Miliaria (Benian) a été une ville dont l'enceinte mesurait 220 m. de côté. Une avenue qui commençait au Sud-Ouest de la ville était bordée à droite et à gauche de monuments funéraires [10].

Aïn Bahloul, au Sud-Ouest de Tagremaret aurait été, d'après le lieutenant Fort[11], une petite cité romaine, ce qui appuie l'hypothèse de Gsell qui croit que le *limes* passait au Sud d'*Ala Miliaria*.

Caput Urbs ou *Cohors Breucorum* [12] (Tagremaret) aurait été un centre beaucoup plus considérable. D'après de la Blanchère, toute la campagne environnante était semée d'habitations, de fermes détachées, au nombre de plus de 100. Chacune aurait eu sa citerne et ses silos qui souvent communiquaient entre eux. Dix hectares

1. *Bull. Arch. Com.*, 1892, p. 452-455 ; DEMAEGHT, *Bull. d'Or.*, 1893, p. 24; *C. R., Acad. Insc.*, 1893, p. 311-314 ; *Rev. Afric.*, 1894, p. 165.
2. *C. I. L.*, VIII, 9968.
3. *C. I. L.*, VIII, 9961.
4. *C. I. L.*, VIII, 9928.
5. *C. I. L.*, VIII, 9935.
6. *C. I. L.*, VIII, 9862.
7. *C. I. L.*, VIII, 9870.
8. *C. I. L.*, VIII, 9826-9830.
9. *Atl. Arch.*, f. 32, n[os] 41-45.
10. ROUZIÈS, *Bull. d'Or.*, 1896, p. 374, 406.
11. *Bull. Arch. Com.*, 1908, p. 261.
12. A propos de ces noms tirés des détachements de soldats qui les défendaient, Mommsen fait une réflexion très juste. Après avoir dit qu'à l'intérieur de la Césarienne on ne trouve de ville importante que dans la partie Est, que les villes elles-mêmes de la vallée du Chélif ne méritent pas le nom de grandes, que, plus loin, à l'Ouest, dans les plaines de la Tafna et de la Moulouïa elles disparaissent tout à fait, il ajoute : les noms des détachements de cavalerie qui y sont stationnés, par le fait qu'ils tiennent souvent lieu de désignation locale, prouvent que l'occupation du pays y a été purement militaire. Cf. Trad. dans le *Bull. de l'Afriq. franç.*, 1886, p. 21.

en sont tout perforés, ce qui suppose une population nombreuse et des récoltes abondantes [1].

Le lieutenant Fort cite encore comme villes demi-romaines Aioun Sbiba qui aurait eu 20.000 à 25.000 habitants et Kh. bent Sarah [2]. Mais il paraît d'après les ruines que ces deux centres ont été des cités presque exclusivement berbères, frottées de civilisation romaine comme le témoignent les nombreux débris de poteries qui gisent à fleur de terre au milieu des décombres.

La ville la plus romaine de cette région est Tiaret. Située sur la lisière du Tell et des Hauts Plateaux, à l'entrée du col de Guertoufa, elle commande les bassins supérieurs de l'O. Riou et de la Mina, ainsi que le fertile plateau du Sersou. Cette situation exceptionnelle attira l'attention des Romains qui y bâtirent un *castellum* dont les murailles flanquées de tours mesuraient 2 m. 50 d'épaisseur [3]. Plus loin, dans la plaine, s'est étendue la ville proprement dite qui a été prospère jusqu'à la période arabe [4].

Comme on le voit, la colonisation romaine s'est avancée jusqu'à la limite du Tell. Les colons se sont groupés assez nombreux autour des forteresses échelonnées le long de la *prætentura*, mais ils ne sont que là.

Au delà, aucune ruine romaine, si ce n'est celles de quelques fortins d'approche. En deçà, quelques petits centres très clairsemés, situés sur les rivières qui descendent des Hauts Plateaux, et à l'abri, eux aussi, de quelque fort où ils pourront aller se réfugier en cas d'alerte. Telle, par exemple, la petite colonie qui habitait l'emplacement actuel d'Uzès le Duc (Fortassa). Peut-être, est-ce là que résidait le *præpositus limitis Fortensis*, au Bas-Empire.

Placé au centre du pays maure, il commandait à la fois la route de la Haute Mina et de l'O. el Abd, et était le soutien de tous les postes du Sud, depuis Tagremaret jusqu'à Tiaret [5].

Mais il est évident que ces centres de colonisation dans l'Extrême Ouest n'ont été que de rares oasis disséminées çà et là, au milieu de nombreuses populations indigènes, sur lesquelles elles ne pouvaient avoir qu'une influence très restreinte et, la plupart du temps, absolument nulle.

1. *Voyage d'Etude en Maurét. Cés.*, p. 68-89.
2. *Bull. Arch. Com., l. c.*, p. 271.
3. *Bull. d'Or.*, 1900, p. 3.
4. *Bull. d'Or.*, 1900, p. 331.
5. *Bull. d'Or.*, 1907, p. 327.

Hauts Plateaux Algériens.

En partant de Tiaret, la ligne de la *Prætentura* se dirigeait vers le Nord-Est et passait, comme nous l'avons dit à Vialar, Bourbaki (Aïn Toukria) = *Columnata*, Letourneux (Derrag), Kh. des Oulad Hellal, Boghar, Saneg = *Usinaza*, Benia-Chellala plutôt peut-être que Aïn Touta qui aurait été avec Ced ed Djir un simple fort d'approche, Grimidi, bou Saâda, Sadouri, Doucen, Mlili = *Gemellæ*.

Tous ces postes présentent bien plus les caractères de défenses militaires que de centres de colonisation. Cependant, auprès de certains d'entre eux l'élément colonisateur auquel ont servi de noyau des groupes de vétérans, comme à Aïn Toukria, Tissemsil, n'ont pas fait défaut [1].

Au nord de la route militaire, entre Tiaret et Vialar, sur les hauts affluents de l'O. Riou, la colonisation parait avoir été assez intense. On y voit une ville indigène qui a été considérable, Medinet Achelaf, et, tout autour, une trentaine de petits centres.

Autour de Letourneux, deux ou trois bourgs assez importants.

Entre Aïn Touta et Grimidi, au Nord, tout autour de Chellala des Adaoura, une douzaine de petits centres.

Mais au Sud de cette ligne, il ne faut pas aller chercher des traces de colonisation. On n'en rencontre aucune. A Djelfa, il n'y a eu qu'un poste de surveillance, ainsi qu'à Aïn el Hammam, un peu plus à l'Ouest [2].

A 19 km. au Sud, Nord-Ouest du Caravansérail de S[i] Makhlouf, se trouve Tadmit, dont le sol est fertile et bien arrosé, le climat tempéré, à cause de l'altitude du pays. Il est fort possible qu'une petite troupe de colons soit venue s'y installer [3]. Mais ce ne peut être qu'au III[e] siècle. Elle a dû disparaître avec la tourmente de 297, ainsi que les centres de Messad, Demmed, etc.

A l'extrémité Sud-Est des Hauts Plateaux algériens, est la ville de Bou Saâda. Elle a été occupée par Rome. La partie haute de la ville repose sur des blocs taillés, vestiges d'une forteresse romaine [4]. Des restes de barrages sur l'O. Chellal prouvent que des établissements agricoles ont existé sur ce point [5].

1. *Bull. Arch. Com.*, 1898, p. CXV ; *Ephem. Epigr.*, V, 538 ; VII, 539 ; CAGNAT, *Arm. Rom.*, p. 485.
2. *Rev. Afric.*, 1856, p. 26.
3. *Bull. Arch. Com.*, 1889, p. 275 ; HARTMAYER, *Rev. Afric.*, 1885, p. 141.
4. AUCAPITAINE, *Rev. Afric.*, 1862, p. 46.
5. *Rec. Const.*, XV, 1871-1872, p. 342.

Il en est de même de Kh. el Gara [1] (ruines de 800 m. sur 600 m.).

Mais tous ces postes avancés n'ont, encore une fois, existé qu'à la belle époque romaine, au IIIe siècle, et n'ont été que de peu de durée, puisqu'ils ont dû être abandonnés à la fin de ce même siècle. La Notice des Dignités les laisse en effet en dehors des lignes romaines et rien n'y a été retrouvé qui puisse rappeler le Bas Empire.

Si de cette *prætentura* du IIIe siècle, nous remontons vers le limes du IVe qui joignait la boucle du Chélif à Auzia (Aumale) par les forteresses de *Caput Cilani* ou *Caput Cella* ? (El Govea), *Thanar*... peut-être la même que Tirinadi (Berrouaghia ?), *Rapidi* (Sour Djouab ou Masqueray), nous constatons une colonisation vraiment intense.

On dirait que les colons encouragés par la création du limes de Septime Sévère et se croyant désormais à l'abri des invasions du Sud se sont avancés nombreux vers l'intérieur, car nous voyons plusieurs villes de cette région devenir municipales.

A 23 km. d'Auzia (Aumale), Rapidi (Sour Djouab) qui n'avait été primitivement qu'un *pagus* de cette ville, si l'on doit expliquer les lettres G. P. A. S. par *Genio Pagi Auziensis Sacrum* [2] devint probablement municipe à l'époque de Septime Sévère, au moment où Auzia reçut de ce prince le titre de colonie [3]. Cette dernière ville devint alors si importante qu'elle fut probablement la tête d'une confédération dite des III colonies, comme Cirta l'était en Numidie des IV colonies. Les trois villes confédérées étaient avec *Auzia*, *Rusguniæ* (Lapérouse) et *Equizetum* [4] (Lecourbe).

Tel était l'état de choses en 255 ; cinq ans plus tard, on ne sait sous l'influence de quel événement, Equizetum en était détachée [5]. On ignore du reste, combien de temps Auzia et Rusguniæ restèrent encore unies.

A l'O. de Rapidi, toujours sur les Hauts Plateaux algériens, deux villes étaient alors en voie de formation Thanar... = Tiri-

1. CAGNAT, *Bull. Arch. Com.*, 1889, p. 393. *Rec. Afric.*, 1864, p. 142.

2. *C. I. L.*, VIII, 9196.

3. CAT, *l. c.*, p. 185 ; *C. I. L.*, VIII, 9062. En tout cas, il l'était au temps de Dioclétien. *Bull. de Corr. Afric.*, 1882, p. 218.

4. *C. I. L.*, VIII, 9045.

5. *Duarum coloniarum Auziensis et Rusguniensis : C. I. L.*, VIII, 9047. Chose curieuse, une Insc. de l'époque de Dioclétien ne donne à Equizetum que le titre de municipe : *C. I. L.*, VIII, 10430.

nadi [1] ? (Berrouaghia) et Tanaramusa Castra [2] (Mouzaïaville ?).

Bref, l'activité des colons du IIIe siècle dans cette partie de la Césarienne nous est attestée par les ruines nombreuses qui y ont été récemment découvertes : Au Sud de Masqueray et à Aïn Tamda, on compte 13 petits centres ; autour d'Aumale, une vingtaine ; entre Aumale et Aboutville, une trentaine, dont deux importants : Si Hamza, de 34 hectares et Aïoun Bessem, dont l'enceinte mesurait 144 × 126 m.

C'est ainsi que les Hauts Plateaux d'Alger paraissent avoir été colonisés par deux côtés à la fois : à l'Est par la Numidie et à l'Ouest par le Chélif [3] où se trouvaient déjà depuis le commencement du Ier siècle les colonies d'Auguste et de Claude.

Mais on aperçoit toujours quand même le souci de la défense contre les indigènes insoumis. Contre ceux des Bibans en particulier, on remarque une série de 4 postes [4] situés entre l'O. Sbissel et l'O. Ziane pour garder la route d'Auzia à Saldæ, et faire un premier rempart aux colons établis à l'Ouest.

Massifs du Titteri et des Bibans,

Quant aux montagnes sauvages dites du Titteri, situées au Sud de la Mitidja et qui s'étendent de Palestro à Médéa, une seule forteresse, celle du Koudiat el Azari, près de Tablat, semble y avoir été construite pour les surveiller, et en contenir les habitants qui, du reste, étaient encerclés au Nord par les villes échelonnées

1. Elle n'avait encore à l'époque de Septime Sévère que des *principes* qui devaient être chefs d'une simple *civitas* pérégrine : *C. I. L.*, VIII, 9234, 9236, dédicaces faites par des personnages *ob honorem principatus*.

2. A l'origine, elle semble avoir été un simple *pagus* de Tipasa, car deux bornes milliaires des règnes de Dèce et de Dioclétien, trouvées près d'El Hadjeb et à El Hadjeb même, marquent la distance à partir de Tipasa. De plus, l'une d'elles a été placée par les *Tipasitani* eux-mêmes : *C. I. L.*, VIII, 10445 ; *Bull. Arch., Com.* 1901, p. CLXII. Elle n'a été commune romaine qu'au IVe siècle : *C. I. L.*, VIII. 19282, On a encore trouvé à 1.500 mètres, Nord-Ouest de Mouzaïaville, une borne de la fin du IIe siècle (*C. I. L.*, VIII, 22567). Elle avait été posée par les *Lamdienses*, (Médéa).

3. Il est intéressant de remarquer que, à part le littoral qui a été pour ainsi dire, occupé tout entier à la fois, l'occupation intérieure du pays s'est faite progressivement de l'Est à l'Ouest.

Il a fallu un siècle pour occuper la Tunisie actuelle. Tout le IIe siècle a été rempli par l'occupation effective de la Numidie. Et ce n'est vraiment qu'à la fin du IIe siècle et dans la première moitié du IIIe que le cœur de la Maurétanie a été atteint et occupé à son tour.

4. *Atl. Arch.*, f. 15, *Akbou*, nos 20, 21, 22.

sur la voie de Rusuccuru à Cæsarea et Zucchabar, et au Sud, par celles du *limes*.

A l'Est d'Aumale, est la région des Bibans ou Portes de fer. La chaîne de montagnes qui porte ce nom continue, vers l'Est, le Djebel Dira et va rejoindre les montagnes de la petite Kabylie par le massif des Beni Abbès. Elle est une des plus tourmentées et des plus sauvages de l'Algérie.

Rome n'a pas cru possible de forcer ces portes, car les deux routes qui reliaient Aumale avec la Numidie tournent ce massif, au Nord par la vallée de l'O. Sahel, et au Sud, par *Tatilti* (Souk el Khemis) et *Aras* (Tarmount). Elle a préféré s'imposer ce détour pour éviter dit Gsell [1] les populations peu soumises de ces montagnes.

A l'intérieur de ce massif, il n'y a absolument aucune ruine romaine, pas même celle de *burgi* et de *centenarii* comme dans les Kabylies [2].

Aussi peut-on appliquer à toute cette région ce que dit le colonel Mercier [3] de celle des Beni Abbès : Elle n'a pas été occupée par Rome ; elle devait être simplement tributaire.

Grande Kabylie.

A l'extrémité Nord-Est du département d'Alger est la Grande Kabylie.

C'est une immense forteresse naturelle à deux étages qui s'étendent de l'Est à l'Ouest. Celui du Sud, séparé de l'autre par le lit de l'O. Sébaou se développe en forme d'ellipse et s'élève comme une muraille gigantesque [4], aux pieds de laquelle coulent l'O. Isser et l'O. Sahel et à laquelle ils servent comme de fossés extérieurs.

Pays pauvre comme le sont tous les pays de montagnes, la Kabylie, aujourd'hui la région la plus peuplée [5] de l'Afrique septentrionale, a dû être faiblement habitée aux premiers temps historiques. Mais depuis les guerres de Syphax et de Massinissa, bien des occasions se sont présentées, pour les vaincus, d'aller

1. *Rech. Arch.*, p. 83, 137.
2. Cap. BROCHIN, *Bull. Arch. Com.*, 1888, p. 422.
3. *Bull. Arch. Com.*, 1886, p. 478.
4. Le Lalla Khadidja a 2.308 mètres ; le Tamgout 2.066.
5. La Kabylie compte pour une superficie de 5.500 k² une population de 467.000 habitants, soit 84 par k². (Elisée RECLUS, *Afriq. Sept.*) Il y a même dans la commune de Michelet, 240 h. par k², alors que la moyenne en France n'est que de 71. *Circonscriptions admin. de l'Algérie.* Tableau dressé par le secrétaire général du Gouvernement, 30 sept. 1887, Dépt d'Alger, p. 80.

chercher un refuge sûr et tranquille dans ses profondes vallées et jusque sur ses sommets. C'est ce qui explique comment, lors de la guerre de Firmus, Igmazen [1], chef des Isaflenses, pouvait à lui seul, mettre en ligne, contre Théodose, une armée de 20.000 hommes.

Les fugitifs et les vaincus continuèrent à toutes les époques à aller s'y réfugier. « Chaque nouvelle poussée de conquérants, dit Elisée Reclus [2], lui valut un contingent de fugitifs qui réussirent à se faire place à côté des premiers occupants. Aussi ne peut-on s'étonner de la diversité des types que présentent les habitants du Djurjura et de ses vallées, des traits du Nigritien [3] à ceux de l'Européen [4]. »

Aux premiers temps de l'occupation du pays, les Romains paraissent s'être contentés d'en surveiller les approches. Auguste fonde au Nord la colonie de *Rusazus* (Port Gueydon) et à l'Est, dans la vallée de l'O. Sahel, celle de *Tubusuptu* (Tiklat).

Sous Claude et ses successeurs, *Rusuccuru* (Tigzirt) et deux autres municipes : *Iomnium* et *Rusubisir* viennent encore fortifier la ligne du littoral.

C'est par les cols qui se trouvaient en face de ces villes et du côté de l'Ouest, que la pénétration s'est faite de proche en proche. Sous Septime Sévère, nous voyons les *Rusazitani* restaurer à Daouark une tour du haut de laquelle ils devaient surveiller toute la région environnante [5].

A l'Ouest tout le pays entre l'Isser et le coude que fait l'O. Sebaou quand il sort de la Kabylie pour se diriger vers le Nord et se jeter dans la mer, a été fortement occupé. La forteresse de Drâ Zeg et Ter et un camp de 120 × 50 placé près de Bordj Menaïel dominaient la basse vallée de l'Isser ; près d'Haussonvillers, une autre

1. Ammien Marcellin, L. XXIX, 5. « *Barbarorum viginti pœne millia in ipsis locata sunt frontibus, occultatis pone terga subsidialibus globis.*

2. *Afrique Septle*, p. 442.

3. Guechtoula, anciens Gétules, S-O. du bassin du Bou Gdoura ; à côté, les Abid de Boghni.

4. Aït bou Youssef, d'origine juive, descendants des Berbères judaïsants nombreux lors des invasions musulmanes ; Aït Idjermen = Germains, entre Bougie et Azeffoun. On voit chez eux beaucoup de blonds et de roux ; Beni Fraoucen. Vide infra., p. 153, Cf. Hanoteau et Letourneux. *La Kabylie et le peuple Kabyle*, I, p. 301; Renan, *La Société Berbère*. (*Revue des Deux Mondes* du 1re sept. 1873, p. 138, etc. ; Houdas, *Ethnographie de l'Algérie*, 1886 ; Rinn, *Essai d'études linguistiques et ethnologiques sur les origines berbères*. *Revue Afric.*, 1886, p. 64, etc. ; Charvériat, *A travers la Kabylie*, p. 117.

5. *C. I. L.*, VIII, 8991.

forteresse appelée *Castellum Tulei* surveillait la vallée du Sebaou à sa sortie des montagnes.

Une route venant du col des Bⁱ Aïssa (Ménerville) passait par Drâ Zeg et Ter, puis au Sud-Est de Bordj Menaïel et au Nord d'Haussonvillers, entrait en Kabylie à l'endroit même où l'O. Sebaou en sort pour se diriger vers la mer, en remontait le cours probablement par la rive gauche jusqu'à l'endroit où le fleuve vient du Sud ; gravissant ensuite les contreforts orientaux du Djurjura, elle allait probablement par le col d'Ilmaten rejoindre la grande voie de Tubusuptu à Saldæ.

En avant de Bida, une autre voie se détachait de celle-ci et remontait droit au Nord vers Tigisi (Tikoubaïne ?) et Rusuccuru (Tigzirt) où elle gagnait la voie du littoral. C'est ainsi que la Kabylie était coupée de l'Ouest à l'Est et, dans sa partie septentrionale, du Nord au Sud par deux voies que gardaient une multitude de fortins échelonnés sur tout le parcours.

Malgré cet appareil militaire, la Kabylie n'a pas été occupée tout entière. D'après Vigneral [1] qui a étudié la question avec beaucoup de soin et de compétence, le massif se divisait, à l'époque romaine, en deux zones bien différentes : toute la chaîne septentrionale qui longe la mer au Nord du Sebaou, et la partie occidentale des montagnes qui sont au Sud, était soumise et pouvait être occupée sérieusement.

Toute la partie orientale et le sommet du Djurjura étaient indépendants et fermés à toute influence étrangère. Par suite, les Romains s'étaient contentés de surveiller cette seconde zone, en l'entourant par le pied d'une ceinture de fortifications... « Ainsi, dit Vigneral, toute une partie de cette région qui forme sensiblement aujourd'hui le cercle de Fort National [2] était complètement en dehors de l'action romaine [3]. »

Telle est, ajoute Cagnat, l'opinion de tous ceux qui se sont occupés à fond de la question [4].

Après ce coup d'œil général sur l'occupation proprement dite, voyons jusqu'à quel point, la partie effectivement occupée a été colonisée :

1. *Ruines Romaines de l'Algérie ; Kabylie du Djurjura*, 1868, grand in-8°.
2. Iril Guéfri est la limite extrême de l'occupation romaine, chez les Aït Iraten, *Rev. Afric.*, 1858, p. 235.
3. VIGNERAL, *l. c.*, p. 1.
4. *Armée Rom.*, p. 631, note. Cf. d'YANVILLE, *Rec. Const.*, II, p. 56 ; BERBRUGGER, *Rev. Afric.*, II, p. 268 ; MERCIER, *Bull. Arch. Com.*, 1885, p. 354.

A l'Est du massif, nous trouvons l'O. Sahel qui, comme nous l'avons dit, sert de fossé au rempart kabyle. Cette vallée du moins dans sa partie inférieure, aux environs de Tiklat = Tubusuptu, et de Bougie est littéralement couverte de R. R. On n'en compte pas moins d'une trentaine : villages, fermes, villas.

De *Saldæ* (Bougie) courait, le long de la côte, une voie sur laquelle étaient échelonnées, nous l'avons vu, plusieurs villes municipales, dont quelques-unes ont dû être très importantes : *Rusubisir* [1] (Mleta ?) *Rusazus* [2] (Port Gueydon), *Iomnium* [3], *Rusuccuru*, *Cissi* [4]. Remarquons que toutes sont fortifiées et que, de distance en distance, le long de la voie, s'élevaient des fortins et des tours de surveillance.

Entre Taksebt et l'O. Daas, on compte 24 ruines plus ou moins dignes d'être relevées ; or, il y en a 10 de tours et de fortins [5].

A l'Ouest, entre l'O. Sebaou et l'O. Isser est une région, occupée au moins depuis le commencement du IIIe siècle, puisque deux inscriptions relatives à des *principes* indigènes établis au *Cast. Tulei* (Diar Mami) sont datées de l'an 225 et 265 [6].

Une étude complète sur la colonisation romaine dans ce pays a été faite par Viré [7]. D'après cet auteur, Drâ Zeg et Ter village de 20 hectares, semble en avoir été le centre. Autour de la forteresse, bâtie primitivement, s'est groupée une population assez nombreuse, vivant de la culture de l'olivier, ce que démontrent surabondamment les restes de nombreux pressoirs retrouvés dans les environs.

Les ruines d'autres villages de l'époque romaine se voient encore à Drâ Zeboudj, à Guenana, à Es Senadek. Le port qui servait de débouché à cette région était la petite ville dont on voit les ruines à Djinet (Modunga ? Cissi ?).

Du reste, l'élément colonisateur a été là si peu nombreux et si pauvre qu'il n'a pas laissé une seule inscription dans le pays. Des trois inscriptions latines [8] qui ont été retrouvées, deux se rapportent

1. Municipe d'après la Table de Peutinger. Fournel propose d'en chercher les ruines à Mleta. *Richesses Minér.*, p. 97.
2. Colonie d'Auguste, municipe d'après l'Itin. d'Antonin, la Table de Peutinger et le Géographe de Ravenne.
3. Municipe selon l'Itin. d'Ant. et la Table. Cette ville est mentionnée sur un fragment trouvé à Tigzirt (*C. I. L.*, VIII, 20716).
4. Municipe d'après la Table de Peutinger.
5. *Atl. Arch.*, f. 6, *Fort National.*
6. *C. I. L.*, VIII, 9005, 9006.
7. *Rec. Const.*, 1898, p. 33.
8. On a aussi découvert deux inscriptions libyques.

à des chefs indigènes qui gardent le pays au nom de Rome, et l'autre est une épitaphe. Tous les noms sont berbères, sans aucun cognomen latin : Milcinmioiedin en 225, Aumatsineis Andieuma f. en 265 [1]. L'épitaphe de Salcanar retrouvée sur un mausolée à Guenana, par Viré [2], marque un léger progrès. Les enfants de cet indigène portent des noms latins : Fundanus, Edulianus, Vertumna. Cette épitaphe est de 232.

Mais il ne s'agit là que d'un cas en particulier. La masse n'a pas été atteinte. Du reste l'occupation ayant été surtout militaire [3], la colonisation a été précaire et « rien ne montre, ajoute Gsell, que la civilisation du peuple conquérant s'y soit sérieusement implantée [4]. »

Nous avons dit que deux voies coupaient la Kabylie, une de l'Est à l'Ouest et l'autre, qui tombait perpendiculairement sur celle-ci, du Nord au Sud. Il y avait donc trois portes pour entrer dans l'intérieur du pays : celle du Nord, de l'Est et de l'Ouest, dont les clefs étaient à *Rusuccuru*, *Tubusuptu*, *Castellum Tulei*.

Chacune de ces voies était jalonnée de forts : entre Bida et Tubusuptu, on n'en compte pas moins de 10 ; entre Tikoubaïne et Tigzirt-Taksebt, 5 ; entre Bordj Menaïel et le Sebaou, Viré en a compté une douzaine [5].

Grâce à ces redoutables défenses, les colons ont essayé de pénétrer dans l'intérieur du massif. Dans le voisinage de Tizi-Ouzou, il y a 4 ou 5 petites ruines romaines ; dans le triangle que forment l'O. Aïssi et l'O. Sebaou, en avant de Fort National, on en compte à peu près autant ; plus à l'Est près de Mékla, il y a eu le municipe de *Bida* [6] (Djemâa Sahridj), et entre Bida et Saldæ l'autre municipe de *Ruha* [7] (Ksar Kebouch).

Au Nord du Sébaou, jusqu'à la chaîne côtière, il y a eu 4 bourgs romains : Horace Vernet (*Taourga*), Tikoubaïne, Agouni en Medina, au Sud de Tamdint, Agouni Tabet, au Nord de Fréha, sur l'O. Dis, chacun avec son fort de défense tout près ou dans les environs.

1. *C. I. L.*, VIII, 9005, 9006.
2. *Rec. Const.*, 1898, p. 58.
3. Viré, *Rec. Const.*, *l. c.*, p. 32.
4. *Rec. Const.*, 1905, p. 16.
5. Viré, *l. c.*
6. Le *Bidil* de l'Itin. d'Ant. et le *Syda* de la carte de Peutinger. Ptolémée lui donne le titre de *coloniâ*, tandis que le Géographe de Ravenne qui lui est bien postérieur ne lui donne que celui de *municipium* et Julius Honorius, celui d'*oppidum*.
7. Carte de Peutinger, à 25 milles de Saldæ. Cf. Cat, *l. c.*, p. 107.

Sur la ligne de faîte de cette chaîne côtière, au col qui s'ouvre en face de Taksebt, la petite ville fortifiée de Tamdint. Enfin entre celle-ci et Rusuccuru, 10 petites ruines, parmi lesquelles cinq sont des restes de fortins.

La colonisation s'en est tenue là; quant aux vallées supérieures de l'O. Djemaa, de l'O. bou Gdoura, de l'O. Aïssi, elle n'y a pas du tout pénétré. On n'y voit que des restes de forts, une douzaine au moins.

Que penser maintenant de la romanisation du pays avec les éléments dont nous venons de parler ?

Et d'abord quel rayonnement ont pu avoir à ce point de vue les cinq ou six villes municipales de la côte ? Les murailles qui les entouraient et les fortins qui en défendaient les approches nous disent assez que ces villes ont plutôt songé à se défendre qu'à entreprendre la conquête morale des indigènes redoutés.

Elles devaient à peu près être comme notre ville de Bougie après l'établissement de la France en Algérie. Occupée en 1833, elle resta bloquée jusqu'en 1847, année où la garnison osa enfin faire au dehors des murs sa première promenade.

Les rares colons qui cultivaient leurs oliviers entre les vallées de l'O. Sebaou et de l'O. Isser étaient trop peu nombreux pour avoir la moindre influence autour d'eux. Du reste, absence complète d'inscription relative à des Romains.

Quant à ceux qui avaient pénétré à l'intérieur du massif, ils devaient être également une quantité négligeable relativement à la masse de la population qui les entourait.

Du reste les deux ou trois villes situées, elles aussi, à l'intérieur, ne paraissent pas avoir résisté aux terribles tempêtes qui se sont déchaînées autour d'elles.

Ainsi, par exemple, Bida et Tigisi [1], mentionnées par l'Itinéraire d'Antonin existaient peut-être dès le IIIe siècle. Cependant, on ne les voit pas du tout citées, au IVe siècle, lors de la guerre de Firmus, ce qui permet de supposer qu'elles étaient détruites, car si elles avaient été debout, il est à croire que le général Théodose s'en fût servi comme points d'appui ou de refuge contre les rebelles.

Mais fussent-elles toujours restées debout, que pouvaient cinq ou six centres de coloniation à l'intérieur, huit ou dix à l'extérieur [2]

1. Ruha n'étant mentionnée que par la carte de Peutinger (393 ou 435) n'a probablement été fondée qu'après la guerre de Firmus (372-375).

2. Il n'est pas sans intérêt de dresser, en face des centres de colonisation romaine, la liste de ceux que la France a établis soit en dehors, soit en dedans du massif. En 1902, il y en avait 4 sur le littoral : Port Gueydon, Tigzirt,

pour la romanisation d'un massif montagneux, de difficile accès, et resté en armes jusqu'aux derniers temps de la puissance romaine en Afrique ?

Tet est en effet le vrai point de vue auquel il faut se placer si l'on veut se faire une idée exacte de la romanisation de la Kabylie. Ce massif montagneux qui a été appelé *Mons Ferratus* probablement parce que la lime romaine n'a pas pu l'entamer complètement, étant resté fermé à l'influence civilisatrice de Rome, n'*a pas pu* être romanisé.

Pour se convaincre de la légitimité de cette conclusion il suffit de se rappeler le peu que l'archéologie et l'histoire nous font connaître de cette région.

En 225 et 265, les princes indigènes reconnus par Rome entre l'Isser et le Sebaou, sont encore si peu romanisés qu'ils n'ont même pas de prénom latin.

Y en avait-il alors à l'intérieur du massif qui avaient fait au moins comme eux, acte de soumission ? On ne peut le savoir. L'épigraphie de cette région n'a encore donné aucune inscription du IIIe siècle.

Mais à ce moment-là même un événement considérable était sur le point de bouleverser le pays. On croit, en effet, apercevoir la disparition de ses premiers habitants les Nababes [1] et leur remplacement par un autre peuple appelé Quinquegentiens.

Zaouia, Dellys. — Sur le flanc oriental du massif, 7 : Bougie, La Réunion, El Kseur, Il Malen, Si Aïch, Akbou, Tazmalt. — Sur le flanc occidental, 6 : Bois Sacré, Et Tnin, Isserville, Bordj Menaïel, Haussonvillers, Camp du Maréchal. — A l'intérieur, entre le Sebaou et la mer, 10 : Takdempt, Ben Nchoud, Ouled Keddache, Rebeval, Horace Vernet, Dar Beida, Tamda, Freha, Azazga, Yakouren ; entre le Sebaou et la grande chaîne, 11 : Mirabeau, Bou Khalfa, Tizi Ouzou, Mekla, Fort National, Michelet, Boghni, Pirette, Dra el Mizan, Beauprêtre, Tizi Renif.

Sans doute aucune de ces localités n'a eu l'importance de Rusuccuru, par exemple. Malgré cela, l'œuvre de la France en Kabylie laisse loin derrière elle, semble-t-il, celle de Rome. Et cependant où en est la « francisation » réelle du pays ? Si nous n'avions ni les écoles, ni les hôpitaux, ou dispensaires, serait-elle même commencée ? Or, rappelons-nous que Rome n'y a jamais eu ni ces écoles, ni ces dispensaires... Qu'a donc pu être la « romanisation » de ce même pays, surtout si l'on songe qu'en 375, la guerre de Firmus l'a prouvé, cette romanisation n'était même pas commencée.

1. Les Nababes sont le seul peuple connu de Pline qui ne mentionne en Césarienne que les Macurèbes et les Nababes, séparés par l'Ubar (Isser). L'Inscription de Diar Mami (*C. I. L.*, VIII, 9906) paraît se rapporter à un *princeps* de cette tribu : *Nababo*. — La Table de Peutinger les place au S. du *Mons Ferratus*. Cf. Tissot, *Géogr.*, I, p. 452, 463.

Que se passe-t-il donc sur les frontières de la Maurétanie ? Une grande invasion a eu lieu en 253-254. Elle a franchi le *limes* du côté d'Auzia, après avoir probablement pris et détruit la ville de Rapidi [1]. Elle a étendu ses dévastations jusque dans la Numidie [2].

A ce moment les Romains vainqueurs eux-mêmes ne connaissent pas encore le nom de ceux qu'ils ont battus. Ils se contentent de mettre sur leur bulletin de victoire retrouvé à Aïn bou Dib : *ob barbaros cæsos ac fusos.*

Une autre prise d'armes a lieu en 259-260. Les troupes romaines battent encore ces barbares. Mais cette fois ils les connaissent. Sur de nouveaux bulletins de victoire ils mettent leur nom : ce sont des *Bavares*, des *Quinquegentiani* et des *Fraxinenses* [3].

Y a-t-il quelque lien de connexion entre les troubles de 253 et ceux de 259 ? Cagnat qui regarde les premiers comme « le résultat d'une de ces poussées de Barbares comme il s'en produisait de temps en temps au Sud du territoire romain [4] » ne voit au contraire, dans les seconds qu'une simple révolte d'anciens habitants du pays [5].

Pour nous, nous serions incliné à voir dans les troubles soit de 253, soit de 260, avec Masqueray [6] et Jullian [7] une seule et même prise d'armes et dans les Barbares, divers groupes d'envahisseurs qui se suivent, en quête d'un pays à occuper [8].

1. Les murailles de cette ville ont été détruites, puis réparées par Dioclétien (*C. I. L.*, VIII, 20836). On peut supposer que la ville n'a été prise que dans le soulèvement de 290, mais on peut supposer aussi, avec Masqueray (*Bull. de Corr. Afric.*, I, p. 255) qu'elle l'a été plus tôt, lors de l'invasion de 260. Cf. l'insc. 9045 = épitaphe de P. Ælius Primianus defensor provinciæ suæ, A. P. 216 = 255.

2. C'est probablement pour racheter les chrétiens prisonniers des barbares que saint Cyprien fit faire à Carthage une collecte qui produisit 100.000 sesterces : *Epist.* S. Cypr., LXII, p. 698, de l'édit Hartel.

3. *C. I. L.*, VIII, 2615, 9047.

4. *Armée Romaine*, p. 54-55.

5. *Armée Romaine*, p. 58.

6. *Bull. de Corr. Afric.*, I, p. 255.

7. *Bull. des Antiq. Afric.*, 1884, p. 275.

8. Les auteurs anciens mentionnent plusieurs de ces mouvements de peuplades, se dirigeant du Sud vers le Nord : Pline (*H. N.*, V, 1, 2) nous montre les *Autololes* et les *Baniures* remontant vers le Nord et s'emparant des territoires des Maures et des Massessyliens.

Ptolémée compte les *Bacuates* parmi les tribus de la Marmarique (*Geogr.*, IV, 5, 21.), tandis que l'Itinéraire d'Antonin nous montre au moins une fraction de ce peuple dans le nord de la Tingitane : *A Tingi Mauretania, id est*

De prime abord, on trouve inadmissible qu'en plein IIIe siècle des envahisseurs soient assez hardis et surtout assez heureux pour pénétrer à travers le *limes* fortifié et aller s'établir en pleines possessions romaines.

Mais cette hypothèse devient vite acceptable [1], quand on songe à l'état où se trouvait alors la Numidie et la Maurétanie : La *legio III^a Augusta* qui, depuis l'an 25 était le bouclier de tout le pays, avait été licenciée en 238. Sans doute, quelques détachements de légions de Germanie, la *XXII^a Primigenia*, la *I^a Minervia* [2] vinrent en Afrique pour la remplacer ; mais ils résidèrent en Mautétanie, à *Cartennas* (Tenès) probablement [3]. Sans doute encore la frontière n'avait pas dû être dégarnie des autres corps de troupes auxiliaires ; mais il suffisait que le nom redouté de la *III^a Augusta* ne parût plus à craindre pour légitimer un coup d'audace.

De fait c'est en 253 que l'invasion a lieu.

La *III^a Augusta* est sur le point de rentrer dans ses quartiers de Lambèse, mais elle n'y est pas encore puisque ce n'est qu'à la fin de cette même année qu'on l'y voit [4].

ubi Bacuates et Macenites barbari morantur. Julius Honorius place les *Vacuates* sur les bords de la Moulouia.

De fait une Insc. de Ténès nous montre cette tribu faisant irruption jusque sur le territoire de cette ville (*C. I. L.*, VIII, 9663).

Enfin les *Ilasguas*, que Maximien Hercule va combattre en 297 au fond de la petite Syrte, ne sont autres que les *Leuathai* que Procope place en Tripolitaine (*De Bello Vand.*, II, 21) et que Ptolémée mentionne sur le Nil, sous le nom de *Rouaditai*. (Lib. IV, c. 5, Edit. Müller, p. 693.)

Cf. TAUXIER, *Rev. Afric.*, 1863, p. 219, etc. ; CREULY, *Rev. Arch.*, Nlle série, 1861, III, p. 51 ; DE LARTIGUE, *Monogr. de l'Aurès*, p. 118.

1. La trouée une fois faite à Rapidi, l'envahisseur a bien pu pénétrer par les cols du S-E. et de l'E., puisqu'à la même époque d'autres envahisseurs y ont pénétré par le Nord, défendu pourtant très solidement par les municipes fortifiés de Rusuccuru, Iomnium, Rusazus, etc.

Nous savons en effet que vers 265—remarquons cette date et rapprochons-la de celles indiquées plus haut, — les débris d'une invasion franque en Gaule, la seule qui ait traversé la Méditerranée vinrent échouer sur les côtes d'Afrique. Elle est signalée en ces termes par AURELIUS VICTOR (*De Cæsaribus*, cap. 33.) « ... Francorum gentes, direptâ Galliâ Hispaniam possiderent, vastato ac pæne direpto Tarraconensium oppido, nactisque in tempore navigiis, pars in Africam permearet. »

Ces Francs auraient été la souche des Beni Fraoucen actuels qui, du reste se disaient d'origine française, même avant la conquête par la France, comme l'ont affirmé deux indigènes à Charvériat (*A travers la Kabylie*, p. 118).

2. Cf. CAGNAT, *Armée Rom.*, p. 272, etc.

3. *C. I. L.*, VIII, 9655, 9656, 9658, 9659.

4. CAGNAT, *l. c.*, p. 55, 171.

Les envahisseurs peuvent donc sans trop de difficulté franchir la frontière et chercher quelque pays qui leur convienne.

A cette nouvelle, il est vrai, des troupes arrivent, la *III^a Augusta* elle-même accourt avec le légat C. Macrinius Decianus à sa tête. Les barbares sont battus à diverses reprises ; mais ils ont eu le temps de s'enfoncer dans les massifs montagneux du Nord d'où l'on ne pourra les déloger. Et puis, qu'importe à Rome leur établissement dans ces montagnes qu'elle n'occupe pas et où aucun de ses colons n'aura à souffrir de dommages. Il suffit qu'ils se soumettent, paient l'impôt et consentent à recevoir un *præfectus*.

C'est peut-être ainsi que se passèrent les choses pour les Quinquagentiens.

Après avoir été battus par C. Macrinius Decianus [1] on les voit disparaître de la scène ; les Bavares et les Fraxinenses restent seuls aux prises avec les troupes romaines [2]. Pendant 30 ans, ils ne font plus parler d'eux.

Dans l'hypothèse où ils seraient des envahisseurs, on s'explique très bien qu'après être passés par la brèche de Rapidi, ils se sont jetés sans tarder derrière la muraille du Mons Ferratus et aient employé ces trente années à s'y établir et à s'y fortifier.

Il faut croire que les premiers habitants, les Nababes, ont été alors absorbés par les nouveau-venus, car leur nom disparaît des documents historiques ; désormais on ne connaît plus que les Quinquegentiens, qui, sous le nom de Mauri Gensani, sont probablement désignés sur la liste de Vérone, laquelle date de la fin du III^e siècle [3]. Ils sont mentionnés en outre par plusieurs auteurs du IV^e et du V^e siècle : Eusèbe [4], Eutrope [5], Aurelius Victor [6], Orose [7], Julius Honorius [8], Ethicus [9], le Géographe de Ravenne [10].

1. *C. I. L.*, VIII, 2615.
2. *C. I. L.*, VIII, 9047.
3. SEECK, *Notitia Dignitatum*, p. 252.
4. *Chron.*, p. 187, Edit. Schœn.
5. *Breviarium Hist. Rom.*, IX, 22-23.
6. *Cæs.*, XXXIX, 22.
7. *Hist.*, VII, 25.
8. *Géogr. latini minores.* Edit. Riese, p. 47. Il les nomme entre Saldæ et Rusuccuru.
9. *L. c.*, p. 89.
10. Le *Quintas* qu'il place entre Vabar et Saldæ rappelle peut-être les Quinquegentiens. Cf. *Passio S. Typasii*, dans les *Analecta Bollandiana*, IX, p. 116-118.

Vers 289, les troubles recommencent : toujours du côté d'Auzia où un pont est détruit, puis réparé par Aurelius Litua [1].

S'agit-il encore d'envahisseurs ? Il semble bien, car les *Babari transtagnenses* [2] qu'Aurelius Litua va arrêter et battre au delà du Chott el Hodna sont, selon toute vraisemblance, l'arrière-garde que les Bavares avaient laissée sur les Hauts Plateaux, lors de leur première invasion 253-260 [3].

Cette fois, les Quinquegentiens se mêlent à la lutte. Malgré les succès qu'Aurelius Litua remporte sur eux [4], il ne peut en venir à bout. Il faut que l'empereur Maximien Hercule vienne en personne les combattre et même en déporter un certain nombre en d'autres parties du pays [5].

Après ses victoires (297-298), Maximien prit ses précautions contre les sauvages habitants du Mons Ferratus. Il fit établir des greniers à Tubusuptu [6] afin d'assurer le ravitaillement des troupes chargées de les tenir en respect.

Les défaites subies dans cette terrible guerre ne paraissent pas avoir réduit à une complète tranquillité ces indomptables monta-

1. *C. I. L.*, VIII, 9041. C'est à cette date que Cagnat rapporterait la destruction des murs de Rapidi : *Ephem. Epigr.*, V, 956 ; *Arm. Rom.*, p. 59, note 3.

2. *C. I. L.*, VIII, 9324.

3. Deux inscriptions signalent une invasion de Bavares du côté de *Regias* (Arbal), après l'année 339 (*C. I. L.*, VIII, 21630, 21644). Des épitaphes tumulaires mentionnent également plusieurs de leurs victimes : *vi Bavarum* (*C. I. L.*, VIII, 2615, 9047, 9324 ; *Bull. d'Oran*, 1882, p. 205, 270, n° 119 ; *Bull. des Antiq. Afric.*, n° 54).

Une Insc. d'Affreville relate une victoire remportée par le gouverneur de la province, au III^e^ siècle, sur la *gens Bavarum Mesegneitisium* (*C. I. L.*, VIII, 21486), peut-être les *Macenites Barbari* que l'Itin. d'Ant. mentionne avec les Bacuates, près de Tanger : *A Tingi Mauretania id est ubi Bacuates et Macenites barbari morantur* (p. 1).

En voyant ces Bavares sur les limites de la Numidie et de la Maurétanie, sur le Hodna, le Chélif, le Rio Salado, ne dirait-on pas que ce peuple envahisseur, une fois arrivé sur les Hauts Plateaux, se sera divisé en plusieurs fractions et aura envahi à diverses époques les plus riches régions de l'Afrique romaine.

C'est peut-être à ces Barbares qu'on doit attribuer la destruction de *Tanaramusa castra* (Mouzaïaville) dont Constance II (337-361) fait relever les murailles *nova mœnia* (*C. I. L.*, VIII, 9282).

4. *C. I. L.*, VIII, 8924.

5. *Tu ferocissimos Mauritaniæ populos inaccessis montium jugis et naturali munitione sedentes expugnasti, recepisti transtulisti.* Incerti Panegyricus Maximiano et Constantino, en 307.

6. *C. I. L.*, VIII, 8836, de l'an 304.

gnards, car nous voyons, sous le règne de Constantin en 328, un des *præfectis V...* c'est-à-dire un des officiers placés auprès des chefs de tribus pour les surveiller, bâtir une forteresse à Aguemmoun Oubekkar [1], près de Bou Atelli.

Remarquons, à propos de cette inscription, que ce *præfectus* a encore un nom indigène : Masaisilen. Cependant, il a sur ses collègues du *Castell. Tulei* de 225, 265, l'avantage de porter un prænomen latin, celui de l'empereur régnant, comme c'était l'usage [2] : M. Aurelius.

Il y a là une indication : les chefs indigènes de la Kabylie commencent donc à se rapprocher un peu de leurs vainqueurs et à prendre au moins ce léger vernis de civilisation qu'est le nom romain.

A la même époque vivait un autre chef kabyle « Flavius Nuvel ex præpositis equitum armigerorum juniorum, filius Saturnini, viri perfectissimi, ex comitibus... pronepos Flori, ex comitibus » [3].

Cette famille était probablement mieux romanisée encore que celle de M. Aurelius Masaisilen, puisque le père et le grand'père de Flavius Nuvel portaient un nom latin et exerçaient un commandement dans l'armée romaine.

Ce Nuvel habitait auprès de Rusguniæ (Matifou-Lapérouse).

Est-ce le même que Nubel, père de Firmus [4]? Rien ne le prouve. Au contraire, car tandis que le Nuvel de Rusguniæ descend d'une famille romanisée, à prénoms latins, Nubel semble n'en pas avoir ; son fils aîné seul en porte un : Firmus, mais tous ses autres enfants connus n'ont qu'un nom indigène: Sammac, Mazuca, Dius, Gildon, Mascizel, ce qui n'aurait pas eu lieu si sa famille eût été romanisée depuis deux ou trois générations.

Quoiqu'il en soit, Firmus a certainement eu une éducation toute romaine. Peut-être même a-t-il passé quelques années auprès du gouverneur de la province, comme Juba II, ce modèle des *reges inservientes* en avait passé à Rome même. On sait en effet que la politique impériale consistait à donner aux fils aînés des grandes

1. *C. I. L.*, VIII, 9010.

2. Cf. l'Insc. de M. *Aurelius Vasefan, vir perfectissimus*, autre chef indigène, à moitié romanisé, retrouvée à Ammi Moussa (*C. I. L.*, VIII, 9725 = 21531) ; *Mausoleum... Aurelius Nucfu... præfectus gentis Madicum*, inscription trouvée à Miliana : *C. I. L.*, VIII, 9613.

3. *C. I. L.*, VIII, 9255.

4. « *Nubel velut regulus per nationes mauricas potentissimus.* » AMM. MARCELLIN, XXIX, 5. Il est mort vers 370.

familles indigènes une éducation aussi romaine que possible, comme aujourd'hui on les attire au lycée d'Alger ou même à la capitale [1].

Mais ce vernis de civilisation donné à quelques fils de chefs a-t-il pu, à l'époque où nous sommes arrivés, 370, promouvoir d'une façon efficace, la romanisation des tribus qui leur étaient soumises ?

C'est une question qui a son importance. Nous touchons, en effet à la fin de la période romaine. Soixante ans seulement nous séparent de l'arrivée des Vandales.

Si en ce moment nous arrivons à constater que la masse des indigènes de la Maurétanie, et de la Kabylie en particulier, est barbare et sauvage, elle le sera encore dans 50 ans, car un peuple ne change pas dans un laps de temps si court. Il sera donc prouvé que la puissance romaine a disparu de l'Afrique en laissant les indigènes de la plus grande partie du pays presque aussi « *barbari* » que lorsqu'elle s'y est établie.

L'étude d'Ammien Marcellin nous racontant la guerre de Firmus contre le général Théodose, nous donnera peut-être une réponse suffisamment complète à ce point de vue. S'il y a en effet à regretter bien des lacunes dans le récit des opérations militaires de cette campagne, nous y trouvons des détails intéressants sur les indigènes, sujets ou alliés de Firmus.

Comme c'est là le point de vue qui nous intéresse, nous allons y insister un peu, laissant de côté le récit des faits de guerre, expliqués du reste et commentés par beaucoup d'auteurs [2].

Ammien Marcellin qui raconte cette guerre au cours des livres XXVIII, 6. 26, XXIX, 5. 2, et suiv., XXX, 7. 10 de son histoire mentionne 14 tribus indigènes :

D'abord les 5 tribus des Quinquegentiens : les *Iesalenses* [3], les

1. Rome essayait ainsi de faire pénétrer sa civilisation ou du moins son influence, par le haut, dans la masse des indigènes.

Dans les beaux temps du royaume arabe, ce fut aussi le moyen adopté. Par l'enseignement secondaire donné aux fils des grands chefs, on devait transformer l'Algérie. Ce système n'a pas donné de brillants résultats. Le nombre des élèves musulmans était de 263 en 1879 ; il est tombé à 145 en 1884, à 101 en 1887 ; il s'est relevé à 111 en 1888. — Cf. CHARVÉRIAT, *A travers la Kabylie*, p. 121, note 1.

2. DUREAU DE LA MALLE, *Recherches sur l'histoire de la partie de l'Afrique septentrionale...*, p. 54 et suiv.

L. LACROIX, *Histoire de la Numidie et de la Maurétanie...*, Paris, 1844, in-8°, p. 84, etc.

BERBRUGGER, *Epoques militaires de la Grande Kabylie*, p. 216.

3. XXIX, 5, 44, 47, 50. Ils habitaient, d'après Poulle, le pays actuel des Zouaoua : *Rec. Const.*, XIII, p. 706.

Isaflenses [1], les *Jubaleni* [2], les *Massinissenses* [3], les *Tyndenses* [4], les *Mazyces* [5], les *Dauares* [6] (Bavares), les *Abanni* [7], les *Caprarienses* [8],

1. XXIX, 5, 40, 51, 53. Peut-être les ancêtres des Flissas : BERBRUGGER, *l. c.*, p. 218 ; CAGNAT, *l. c.*, p. 56, 79 ; VIRÉ, *Rec. Const.*, 1898, p. 28 ; GSELL, *Atl. Arch.*, f. 5, n° 78.

2. XXIX, 5, 44. Ils paraissent avoir occupé les montagnes de Palestro car Théodose s'étant enfoncé dans leur pays et ayant été obligé de reculer se replia sur le *cast. Audiense* (Auzia ?). C'est la tribu de Nubel et de sa famille.

3. XXIX, 5, 11. L'historien les mentionne avec les *Tyndenses*, dans la région de Tubusuptu et du *fundus Petrensis* au N.-E. de Mlakou : *C. R. Acad. des Insc.*, 1901, p. 170.

Ce sont probablement les ancêtres des Msisna, qui sont au confluent de l'O. Akbou et de l'O. Sahel : CARETTE, *Etudes sur la Kabylie*, p. 374 ; BERBRUGGER, *l. c.*, p. 222 ; POULLE, *Rec. Const.*, VII, p. 137.

La ville de Lamfoct était dans les environs : « *Lamfoctense oppidum.., inter gentes positum ante dictas* (*Massinissenses* et *Tyndenses*). (AMM. MARC., XXIX, 5, 13).

4. XXIX, 5, 11. Ils auraient occupé le territoire actuel des Fenaïa, des Bᵗ Oughli et des Aït Ameur : BERBRUGGER, *l. c.*, p. 222 ; POULLE, *l. c.*, XIII, p. 706.

5. AMM. MARC., XXIX, 5, 17, 21, 25, 26, 51.

Ils sont placés par Ptolémée non loin de Zucchabar et d'Oppidum novum, dans le pâté montagneux de l'Ouarsenis. (L. IV, 2, 5, p. 603 de l'édit. de Müller.) Ils y étaient encore à l'époque de la guerre de Firmus, car on a découvert à Miliana une inscription mentionnant un *præfectus gentis Madicum* (*C. I. L.*, VIII, 9613). Cf. *Bull. Arch. Com.*, 1887, p. 156, n° 682. Ils habitaient peut-être, encore le massif des Beni Abbès ou des Bibans.

Cette tribu puissante devait déborder sur les Hauts Plateaux. On sait qu'elle a incarné au Vᵉ siècle toutes les tribus de sa race, puisque la Cosmographie d'Ethicus (I, 5, 2) appelle les indigènes : *gentes mazicas multas*.

Aujourd'hui encore, les Berbères du Sahara (Touareg) et du Maroc s'appellent *Imazighen*, pluriel de *Amazigh* (libre).

6. AMM. MARC., XXIX, 5, 33. Ils paraissent avoir donné leur nom au massif du Babor et du Tababor.

7. AMM. MARC., XXIX, 5, 37. Suivant TISSOT (I, p. 465), leur nom se serait perpétué sous celui des Aït Abenn ou Ouled Taben qui habitent aujourd'hui le Bou Taleb et le massif des Mâdid.

Ammien Marcellin les dit voisins des Ethiopiens : « *Æthiopum juxta agentium.* » De fait, le *Nigris* (Oued Djedi) séparait d'après PLINE (*H. N.*, V, 4) la Gétulie de l'Ethiopie : « *Tota Getulia ad flumen Nigrin qui Africam ab Æthiopia dirimit.* »

8. Ils étaient voisins des *Abanni* : « *Caprariensibus Abannisque eorum vicinis* (AMM. MARC., XXIX, 5, 37). Dans ce cas, les *montes Caprarienses* sont peut-être les Bibans ou Portes de Fer d'aujourd'hui, zône montagneuse entre le Bou Taleb et le Djurjura.

les *Musones* [1], les *Baiurœ* [2], les *Anastomates* [3], les *Cafaues* [4], et les *Cantauriani* [5].

Si l'on veut maintenant se faire une idée de l'état social dans lequel se trouvaient encore la plupart de ces peuplades, on n'a qu'à noter quelques-unes des expressions dont se sert Ammien Marcellin, quand leur nom se rencontre sous sa plume.

D'abord ce ne sont tous que des barbares : Barbares, ces *Tyndenses* et ces *Massinissenses* qui cependant depuis près de 4 siècles, étaient en contact avec Tubusuptu colonie d'Auguste [6]; barbares ces *Musones* pillards et assassins; barbare ce ramassis de peuples différents par la langue et les mœurs « *dissonas cultu et sermonum varietate nationes plurimas* » que Cyria, sœur de Firmus, est parvenue à grouper auprès de son frère à force d'argent; barbares, ces *Isaflenses* qui, habitant entre l'O. Sebaou et l'O. Isser, avaient également été en relation avec Rome de très bonne heure [7]; barbares enfin ces *Jesalenses* auxquels l'historien donne l'épithète de *gens fera*, de même que le panégyriste de Maximien Hercule avait appelé les Quinquegentiens en 307 *ferocissimos Mauretaniae populos* [8].

Vraiment, y a-t-il dans Tacite parlant des Germains et des Bretons, dans Ammien Marcellin parlant des Quades et des Sarmates, des expressions plus fortes pour peindre l'état de barbarie où se trouvaient encore tous ces peuples.

Et notons-le bien, il s'agit des indigènes de la Césarienne centrale et orientale puisque les belligérants de 372-375 habitaient depuis les montagnes de Cherchel et d'Orléansville jusqu'à celles du Bou Taleb en Numidie.

1. Amm. Marc., XXIX, 5, 33. Ils devaient être également dans le voisinage des *Caprarienses* et des *Abanni*, car la Table de Peutinger les place entre *Sitifi* et *Ad Oculum marinum*. C'est du reste après avoir placé des garnisons dans les villes de la Sitifienne que Theodose *petit gentem Musonum*. Ne pas les confondre avec les Musunii que les inscriptions nous montrent avoir habité entre Theveste et Thelepte. Voir p. 48.

2. Amm. Marc., XXIX, 5, 27. Peut-être les *Baniuri* de Ptolémée (*Géogr.*, IV, 2) et de Pline (*H. N.*, V, 2). Ils semblent avoir habité les montagnes du Dahra, entre le Chélif et Cherchel, où l'on a trouvé deux épitaphes qui portent cet ethnique : *C. I. L.*, VIII, 9439; *Ephem. Epigr.*, V, p. 476, n° 1034.

3, 4, 5. Amm. Marc., XXIX, 5, 33.

6, 7. Ces réflexions n'ont toute leur valeur que dans le cas où les *Quinquegentiani* n'auraient pas été en 253-260 des envahisseurs, mais des révoltés. Dans l'hypothèse contraire, leur contact avec Rome, aurait été moins long, il est vrai, mais la région habitée par eux, n'en aurait pas moins été, avant leur arrivée, terre romaine et susceptible d'être romanisée.

8. Incerti panegyricus. Voir p. 155.

Et nous sommes en 375, un demi-siècle seulement avant l'extinction de la puissance romaine en Afrique !

Le récit d'Ammien Marcellin, en nous faisant constater l'état social très rudimentaire de ces tribus, nous permet en même temps de saisir l'état politique dans lequel ils se trouvent vis-à-vis de Rome :

Toutes ont leur roi. Les *Jubaleni* sont les sujets de Firmus. Les *Isaflenses* ont pour roi Igmazen. Les *Mazyces* paraissent divisés en plusieurs fractions dont chacune a son roi : *Bellen, Suggen, Masilla.*

Comme la tactique de Rome a toujours été de diviser pour régner, les chefs Mazyques comme les membres de la famille de Firmus se sont séparés en deux camps : les uns contre, les autres pour l'étranger, triste caractéristique du tempérament berbère que nous avons déjà constatée à propos de Syphax, Massinissa, Bocchus, etc.

A l'aide de tous ces petits détails glanés à travers le récit d'Ammien Marcellin, on peut voit la différence immense qui existe entre les indigènes de la Numidie centrale et ceux de la Maurétanie. En Numidie et, à plus forte raison en Proconsulaire et en Byzacène, ils sont complètement soumis, leur pays est divisé, morcelé, entre les nombreuses villes qui y ont été fondées. Le lot qui leur a été réservé a été soigneusement délimité.

Parqués dans ces sortes de concessions, ils se sont rapprochés de leurs vainqueurs et ont accepté plus ou moins parfaitement les us et coutumes romaines : c'est ainsi que la *gens Nattabutum* arrive à former d'abord une *civitas*, puis plus tard un *municipium* [1]. — La *gens Suburburum* obtient, elle aussi, sous les Antonins, le régime municipal [2].

En Maurétanie, rien de semblable : les chefs de tribus, qui portent même le titre de rois, comme Nubel, le père de Firmus, ont dû, il est vrai, accepter auprès d'eux un représentant de la puissance romaine appelé *præfectus gentis* [3], sorte de « chef de bureau arabe »

1. *C. I. L.*, VIII, 4836, 4826.

2. *C. I. L.*, VIII, 10335.

3. Plusieurs de ces præfecti nous sont connus par les inscriptions : *L. Calpurnius præfectus nationum Gœtulicarum sex quæ sunt in Numidiâ*, du Ier siècle (*C. I. L.*, V, 5267) ; *Tit. Flavius præf. gentis Musulamiorum*, époque de Trajan (*C. I. L.*, VIII, 5351) ; *Pollio, procurator ad curam gentium in Africa*, peut-être du IIe siècle (*C. I. L.*, VI, 3720) ; *M. Pomp. Vitellianus, proc. Aug. ad curam gentium*, du IIe siècle (*C. I. L.*, VIII, 9327) ; *T. Stat. Marianus præfect. G. M.* (*C. I. L.*, VIII, 8414) ; *L. Egnatuleius... præf. gentis Cinithiorum*, du IIe siècle (*C. I. L.*, VIII, 10500) ; *M. Furnius Donatus, ex præfectus gentis Masat...* de l'époque des Sévères, (*C. I. L.*, VIII, 9195) ; *Aurelius Nucfu, præfectus gentis Madicum*, à Miliana (*C. I. L.*, VIII, 9613) ; *Fericius*

chargé de retenir la tribu dans le devoir, de recruter des troupes auxiliaires [1] et peut-être de recueillir un certain tribut [2]. Mais à part cette marque de vasselage, ils sont maîtres chez eux. Pas de territoires dépecés, pas de terres confisquées, excepté toutefois probablement celles qui se trouvaient trop près des grandes villes fondées sur le littoral, ou sur le Chélif ; mais de véritables royaumes dont le chef est censé au service de l'empire avec toutes ses troupes pour lesquelles il reçoit une solde [3].

præf. mazic. qui pactisa avec les révoltés : AMM. MARC., XXIX, 5 ; deux autres *præfecti gentis Numidarum*, à Ad Sava (*C. I. L.*, VIII, 8414 = 20321) et à Thubursic. Numid., (*C. I. L.*, VIII, 4884).

Comme nous venons de le dire, le *præfectus gentium* était chargé de surveiller le *princeps gentis* ou chef indigène reconnu par Rome. Plusieurs de ces derniers nous sont également connus. Cf. *C. I. L.*, VIII, 9005, 9006, au cast. Tulei (Diar Mami) ; *C. I. L.*, VIII, 8826 = 20628 (milieu du IIIe siècle) à Sertei (Kh. Guidra) ; « decurio pr(inceps) ou pr(æfectus) gentis Numidarum » ; *C. I. L.*, VIII, 7061, à Cirta, le *princeps* des Saboïdes. Un prince des Baquates s'est appelé au commencement du IVe siècle, *Aurelius Canartha :* ORELLI, I, p. 143. Quant à ce prænomen Aurelius, cf. pp. 156, 160. Au camp de l'Harrach, à Tiklat, et à Toudja (Ain Seur, près Bougie), on a également trouvé mention d'un princeps (gentis ?) : *Rev. Afric.*, 1867, p. 333 ; 1861, p. 108 ; *C. I. L.* VIII, 8984.

Outre le *princeps gentis*, il y avait d'autres personnages qui portaient le nom de *princeps civitatis, loci, patriæ suæ :* par exemple à Guelâa bou Atfan, un princeps civitatis (*C. I. L.*, VIII, 4836) ; à Duperré, Berrouaghia, Tablat, un princeps loci (*C. I. L.*, VIII, 9643, 9234-9236 ; *Ephem. Epigr.*, V, 1060) ; à Quiza, un princeps patriæ suæ (*C. I. L.*, VIII, 9696,) ; a Marcouna, un flamen perpetuus et princeps (*C. I. L.*, VIII, 2429). Cf. *Rec. Const.*, XXVI, 1890-1891, pp. 369-370.

1. TAC., *Hist.*, II, 58. *Ingens Maurorum numerus per latrocinia et raptus apta bello manus ;* IV, 50 : *Pœnos auxiliares Maurosque in eam cœdem (Pisonis) delegerat.* Cf. MOMMSEN, *Hist. Rom.*, XI, p. 275, n° 2, de la trad.

Lucius Quietus, général de Trajan avait commencé par commander des troupes de cette sorte, qu'il avait levées lui-même dans la tribu dont il était le chef : DION CASS., *Hist.*, LXVIII, 32.

AMMIEN MARCELLIN, XXIX, 5, 8; 5, 44 ; *Dux... concitato indigena milite... ; Gens Jesalensium... voluntaria auxilia præstare spondens.*

2. J. MAURICE, *Bull. des Antiquaires de France*, 1894, p. 32, note 5.

3. A l'époque de la plus grande puissance romaine, on ne voit que des *principes* assistés des *præfecti*, que Rome leur impose et qui sont chargés de recruter chez eux des auxiliaires. Tels la *cohors Musulamiorum*, les *Alæ Gætulorum*, les *vexillationes Maurorum*. Cf. CAGNAT, *l. c.*, p. 331 ; *C. I. L.*, VIII, 2716.

Au fur et à mesure que la puissance romaine décline, le pouvoir de ces *principes* s'accroît, les liens de vassalité se relâchent ; leur peuple au lieu d'être un peuple sujet devient un peuple confédéré. Ce sont les *gentes fœderatæ* des Codes de Theodose et de Justinien. Au lieu de payer l'impôt, ils

Ces chefs fiers de leur puissance ont la prétention de s'associer à la vie publique romaine et d'occuper les plus hautes dignités tout en restant dans leur pays. Tel ce Nuvel de Rusguniæ fils et petit-fils *ex comitibus* [1], tel surtout Gildon *comes et magister utriusque militiæ* 386-396. Mais qui ne voit que ces *gentiles* [2], demi-barbares, demi-romains jouèrent souvent un rôle dissolvant soit en politique, soit en religion : révoltés et donatistes ; aussi est-ce parce qu'ils considérèrent les *gentiles* « comme un élément de troubles dans l'empire que Valentinien et Valens défendirent sous peine de mort les mariages entre les Romains ou provinciaux et les *gentiles* [3] ».

Firmus disparu, 375, les tribus révoltées se soumirent. Dix ans après, son frère, Gildon était pour ainsi dire à la tête de toute l'Afri-

s

sont déchargés de toute espèce de tribut, à raison des secours militaires qu'ils ont appelés à fournir. Non seulement cela, mais ils reçoivent par le gouverneur, comte d'Afrique, le paiement d'annones destinées à l'entretien de leurs troupes, qui sont censées au service de l'Empire : PROCOPE, *De Bell. Vand.*, II, 21.

Ces *gentes fœderatæ* peuvent être à l'intérieur des lignes romaines ou à l'extérieur, pour les garder et en défendre les approches contre les envahisseurs.

Notons cependant qu'il y avait, pour garder les frontières, le corps spécial des *limitanei*, pris soit parmi les vétérans, soit parmi les *gentiles* « *si potuerint inveniri* » dit le *Cod. Theod.*, VII, 15, 1. Ils avaient à leur tête des *præpositi limitis* sous le commandement supérieur des *duces limitis* (*C. I. L.*, VIII, 9025, 9755, 9790). Leurs chefs immédiats étaient les *præfecti* qui rappellent les *præfecti gentium* du Haut Empire : *Cod. Theod.*, XI, 30, 62.

Que les *gentiles* fussent ou non chargés de la garde de la frontière, leurs terres étant déchargées de tout impôt, comme celles des vétérans eux-mêmes, ils étaient toujours différents des *gentes fœderatæ*, tribus pour ainsi dire indépendantes, alliées et simplement unies à Rome par des traités, tandis que les *gentiles* étaient les sujets de Rome, dans les provinces : MOMMSEN, *Hermès*, 1889, p. 216. Cf. MAURICE, *l. c.*, p. 32-40, auquel nous avons emprunté la substance de cette note ; CAGNAT, *Armée Rom.*, p. 745.

On connaît par une lettre de saint Augustin une de ces tribus *fœderatæ* : les Arzuges, « *In Arzugibus, ut audivi, decurioni qui limiti præest, vel tribuno solent jurare barbari, jurantes per dæmones suos* etc. » *Epist.*, 47.

1. *C. I. L.*, VIII, 9255.

2. On appelle *gentiles*, comme nous l'avons dit plus haut, au Bas Empire, les barbares sujets de l'empire, mais restant sous la conduite de leurs chefs. C'est de ce terme *gentilis* que l'auteur de la *Passio Santæ Salsæ*, 13, stigmatise Firmus. Il était synonyme de païen, et est employé dans ce sens par Ausone, Prudence, etc. C'est aussi la réflexion que fait Cagnat, à propos du mot gentilis : « L'expression employée par le Code, dit-il, pour les désigner, prouve bien qu'à cette époque encore, ces tribus indigènes étaient païennes. On les appelle en effet gentiles. » *Arm. Rom.*, p. 745.

3. MAURICE, *l. c.*, p. 37 ; *Cod. Theod.*, III, 14, 1.

que en qualité de comte et maître des deux milices. Les indigènes durent être flattés de voir leur chef aussi puissant ; ils purent se croire, dit Cagnat [1], revenus à l'époque déjà lointaine de Jugurtha et de Juba. La romanisation du pays en fut-elle avancée ? Le nombre considérable de soldats qui, lors de sa révolte (396), se sont rangés sous ses drapeaux [2], ne permet guère de le supposer.

C'est ainsi que nous arrivons au commencement du Ve siècle avec une population indigène dont la masse, dans la plus grande partie de la Maurétanie du moins, a été complètement réfractaire à la civilisation romaine. *Elle n'a pas été romanisée, elle n'a pas pu l'être.*

La première partie de cette affirmation a été prouvée par tout ce qui précède. Quant à la seconde, l'état de guerres perpétuelles auxquelles nous avons fait maintes allusions dans le cours de ce travail en est l'explication toute naturelle.

Un peuple qui résiste les armes à la main sans les déposer jamais complètement n'est pas un peuple disposé à se laisser pénétrer par la civilisation de celui auquel il résiste ainsi à outrance.

Pour mettre en relief cet argument, sans toutefois entrer dans les détails historiques que ne comporte pas cette étude, nous allons donner ici, du moins autant que l'Histoire en a gardé le souvenir, la série des révoltes et des invasions qui ont ensanglanté les Maurétanies, ont découragé la colonisation dans ces provinces ou en ont arrêté l'essor.

Il est inutile de remonter aux guerres de Tacfarinas (24) et d'Œdemon (40). A ce moment, Rome n'occupe encore que les côtes de la Maurétanie ; les Maures et les Gétules de l'intérieur n'ont donc encore eu aucune relation de voisinage avec les colons romains.

Ce n'est qu'avec la période des Antonins que les armées impériales commencent à s'enfoncer vers l'Ouest. Hadrien (117-138) n'ayant pour ainsi dire plus rien à faire en Numidie dont Trajan [3] a achevé la conquête, se tourne vers la Maurétanie. Mais celle-ci se révolte, et il est obligé d'envoyer contre elle son meilleur général, Martius

1. *L. c.*, p. 85.

2. 70000, selon OROSE, VII, 36, 6.

3. S'il faut en croire une inscription qui fait mention d'un procurateur *pro legato* en Tingitane, cet empereur a eu à reprimer une révolte en cette province : *C. I. L.*, VIII, 9990. Cf. CAGNAT. *Armée Rom.*, p. 39.

Avant Trajan, aux environs de l'année 89, il y aurait eu, en Maurétanie, une révolte sur laquelle l'Histoire est muette. Elle est du moins mentionnée par une Inscription qui vient d'être retrouvée à Baalbek (Syrie) : *Mél. de l'Ec. Rome*, 1904, p. 340.

Turbo [1]. Quatre ans plus tard, en 122, la révolte recommence. D'après un texte peu clair de Spartien, elle aurait été dirigée par un ancien général de Trajan, Lusius Quietus. Le danger fut si redoutable qu'Hadrien alors en Espagne, dut, selon quelques auteurs, venir lui-même pour la réprimer [2].

Antonin le Pieux (138-161) veut en finir avec les Maures : il fait venir deux légions, l'une de Syrie, la *VI*[a] *Ferrata*, que l'on voit occupée en 145 à ouvrir une route stratégique à travers l'Aurès [3], et l'autre d'Espagne qui, commandée par Varius Clemens, prend les Maures à revers par la Tingitane et les force à demander la paix [4].

Cette guerre troubla le pays depuis la Tingitane jusque dans l'Ouest de la Numidie. Une inscription de cette époque nous apprend en effet qu'un ingénieur militaire de la III[a] Augusta envoyé officiellement à Bougie avec une escorte fut alors dévalisé et n'échappa qu'avec peine à la mort [5].

Sous Marc-Aurèle (161-180), nouvelle révolte, plus terrible que la précédente. On peut croire que l'armée romaine subit d'abord une défaite, car les Maures, libres de leurs mouvements purent traverser le détroit des Colonnes d'Hercule et allèrent mettre l'Espagne à feu et à sang [6].

Il est probable qu'il y a une relation entre cette révolte et une expédition envoyée par M. Æmilius Macer au Sud de la Maurétanie, soit pour couper la retraite des rebelles, soit pour maintenir les autres dans l'obéissance. Un des détachements de cette colonne opérant sur les Hauts Plateaux a en effet laissé un monument de son passage à Aflou, sur l'O. Agueneb. Il est daté de l'an 172 [7] Outre

1. « *Marcio Turbone, Judæis compressis, ad deprimendum tumultum, Mauretaniæ destinato.* » SPARTIEN, *Vita Hadriani*, 5.

2. « *Lusium Quietum sublatis gentibus Mauris quos regebat... exarmavit. — Germanis regem constituit, motus Maurorum compressit.* » SPARTIEN, *Vita Hadriani*, 12. Cf. CAGNAT, *Armée Rom.*, p. 39.

3. *C. I. L.*, VIII, 10230.

4. CAPITOLIN, *Vita Pii*, 5. « *Per legatos suos plurima bella gessit... Mauros ad pacem postulandam coegit.* » Cf. CAGNAT, *l. c.*

5. *C. I. L.*, VIII, 2728.

6. « *Cum Mauri Hispanias prope omnes vastarent, res per legatos bene gestæ sunt.* » CAPIT., *Vita Marci*, 21 ; « *Pro Bætica, Sardinia ei attributa est quod Bæticam Mauri populabantur.* » CAPIT., *Vita Severi*, 2.

7. *C. I. L.*, VIII, 9739 = 21567. Cf. DEMAEGHT *Bull. d'Or.*, 1881, p. 56-61 ; HÉRON DE VILLEFOSSE, *op. cit.*, 1882, p. 25.

Peut-être est-ce en prévision de ce soulèvement des indigènes des Hauts Plateaux que, cinq ans auparavant, en 167, il avait entouré de murs la ville de Rapidi (*C. I. L.*, VIII, 20834-20835).

cette invasion, peut-être y en a-t-il eu une autre sous Marc-Aurèle ou sous Commode (180-193) ; c'est du moins l'opinion de Cagnat [1]. Quoi qu'il en soit, nous savons que Commode eut de nouveau à réprimer une révolte des Maures [2] et c'est probablement pour réparer les ruines qu'elle avait amoncelées que nous voyons cet empereur construire ou restaurer des tours de défense du côté de Rapidi et d'Albulæ [3].

Avec les Sévères s'ouvre une nouvelle période pour l'Afrique. C'est sur l'initiative de Septime Sévère (193-211) que fut commencé ce fameux *limes* qui englobait le massif de l'Ouarsenis, ainsi que les montagnes de Mascara et de Tlemcen.

A cette occasion les Maures ont dû se soulever en Césarienne et en Tingitane car nous savons par deux inscriptions [4] que ces deux provinces ont été réunies par extraordinaire entre les mêmes mains qui ont eu le pouvoir administratif et militaire, ce qui, dit Cagnat [5], semble indiquer qu'il a fallu faire face à un grand danger.

Les Barbares auraient même de nouveau passé le détroit et envahi la Bétique [6].

C'est peut-être à cette date, peut-être aussi sous Marc-Aurèle ou Commode, que les Baquates qui habitaient entre Tanger et la Mouloüa ont fait une invasion jusque sous les murs de Cartennas (Tenès) [7].

Alexandre Sévère (222-235) continua l'œuvre de Septime Sévère ; mais il trouva encore devant lui les indomptables Berbères. Il dut en effet envoyer contre ceux de la Tingitane, du moins, son général Furius Celsus [8]. C'est peut-être pour les tenir en respect qu'il créa, en lui donnant son nom, la forteresse de Lalla Marnia [9].

Le laps de temps qui s'écoule entre le commencement de la

1. *Arm. Rom.*, p. 45.

2. CAPIT., *Vita Commodi*, 13. « *Victi sunt sub eo... per legatos, Mauri.* »

3. A 3 kil. de Sour Djouab (Masqueray) : « *securitati provincialium suorum consulens, turres novas instituit et veteres refecit operâ militum suorum* » (*C. I. L.*, VIII, 20816).

Insc. d'Aïn Temouchent (*Bull. d'Or.*, 1889, p. 86) : « *Burgis novis provincia munita miliaria conlapsa vetustate restituit.* » (*C. I. L.*, VIII, 8702).

4. *C. I. L.*, VIII, 9336, de 209 ; et 9371 de 210.

5. *L. c.*, p. 48.

6. *C. I. L.*, II, 4114 ; CAGNAT, *l. c.*, p. 48.

7. *C. I. L.*, VIII, 9663.

8. *Vita Alexandri*, 58. « *Actæ sunt res feliciter et in Mauretania Tingitana, per Furium Celsum.* »

9. *Numerus Severianus Alexandrianus Syrorum* : *C. I. L.*, VIII, 10468, 10469, 10470 ; *Bull. d'Or.*, 1898, p. 87.

période des Antonins et la fin de celle des Sévères, est appelé l'*âge d'or de l'Afrique* [1].

On vient de voir pourtant combien de sang a coulé dans les Maurétanies, pendant ces cent cinquante ans. Il n'y a pour ainsi dire pas un seul règne qui n'ait été signalé par une révolte.

Si tel a été l'âge d'or, que sera donc l'âge de fer, c'est-à-dire la période qui va s'ouvrir avec les Gordiens et continuer avec les règnes de Valérien, Dioclétien, etc ?...

La marche de Capellien sur Carthage n'a pas, il est vrai, ensanglanté la Maurétanie. Elle a été au contraire une sorte de revanche des Maures commandés par ce général qui ont pillé à leur aise les villes et les temples de la Numidie et de la Proconsulaire (238-240)[2].

Mais nous touchons à 253 [3]-260 [4]. C'est une série de terribles invasions qui commence et qui va continuer jusque sous Dioclétien (285-305) [5], Constantin (305-337) [6], et même Constance (337-350) [7].

Nous voulons parler des invasions des Bavares, des Quinquegentiens, etc., qui couvrent de ruines tout le pays qui s'étend de la Numidie occidentale jusqu'à Rapidi [8], Tanaramusa Castra (Mouzaïaville ou El Hadjeb), Manliana [9] (Affreville) et même Regiae [10] (Arbal). Inutile de revenir sur ce que nous avons dit de ces Barbares [11] ; il suffit d'avoir rappelé ici les principaux faits relatifs à

1. CAGNAT, *Arm. Rom.*, p. 165.

2. HERODIEN, VII, 9, 11. *Vita Maximini*, 19 ; *Vita Gordiani*, 15, 16.

3. *C. I. L.*, VIII, 20827.

4. Septime Sévère avait fait passer son *limes* à Grimidi, 35 kil. au Sud d'Aumale. Cf. *C. I. L.*, VIII, 20845, de 211-212.

Sous la poussée des Barbares, les troupes romaines ont dû se replier sur Auzia et s'y retrancher, car une inscription de 260 mentionne une *Vexillatio equitum Maurorum in territorio Auziensi prætendentium* (*C. I. L.*, VIII, 9047). Or, on sait que le mot « prætendentium » indique des troupes placées à la frontière et sur le pied de guerre : GSELL, *Atl. Arch.*, f. 24, Boghar, n° 155.

5. Il reconstruit les murs de Rapidi qui ont été détruits : *C. I. L.*, VIII, 20836.

6. Il fait bâtir en 328 une forteresse chez les Quinquegentiens de la Kabylie : *C. I. L.*, VIII, 9010 ; *Atl. Arch.*, f. 6, Fort National, 97.

7. Il rebâtit les murs de Tanaramusa castra : *C. I. L.*, VIII, 9282.

8. *C. I. L.*, VIII, 9041.

9. *C. I. L.*, VIII, 21486. Ælius Ælianus fit une razzia importante sur les Barbares qui s'étaient avancés jusque-là.

10. *C. I. L.*, VIII, 21630, 21644, après 339, « *prædasque omnes ac familias eorum abductas* ». Le gouverneur était d'après cette inscription « *Vir perfectissimus* ». Ce fait s'est donc passé à l'époque de Dioclétien. Cf. CAGNAT, *l. c.*, p. 291, note 13.

11. Voir pages 85, 123, 152-155, etc.

leurs invasions pour mieux saisir la série des désastres qui s'abattent sur la Maurétanie, dans la seconde moitié du IIIe siècle et au commencement du IVe.

Ces invasions ou ces révoltes qui s'échelonnent de 253 à 339 ont eu évidemment des intermittences [1]... Combien de temps celles-ci ont-elles duré ? On ne le sait pas. Tout ce que l'on peut non seulement conjecturer, mais encore affirmer, c'est qu'il y a eu pendant toute cette période un véritable état de guerre [2] ou du moins d'insécurité, pendant lequel la colonisation a dû être absolument impossible dans les Maurétanies.

Pendant cinquante ans, ces deux provinces respirent ; l'Histoire et l'Epigraphie n'y mentionnent en effet aucune prise d'armes.

Mais en 373-375 la révolte de Firmus [3] ensanglante de nouveau toute la Césarienne [4], Grande Kabylie et Hauts Plateaux. Le grand agitateur vaincu, la Maurétanie retrouve vingt ans de paix sous le Gouvernement de Gildon qui à son tour, en 378, pousse contre l'armée romaine, commandée par son frère Mascizel, 40.000, quelques-uns disent 70.000 barbares.

Nous sommes au seuil du Ve siècle.

Malgré tout, on ne peut nier que, à part les trois années qu'a duré la révolte de Firmus, et les quelques mois pendant lesquels Gildon a été en lutte ouverte contre Rome, la plus grande partie du IVe siècle et le premier tiers du Ve ont été relativement tranquilles.

Si cette longue période s'était écoulée dans une véritable paix quels progrès n'aurait pas pu faire la romanisation sur un peuple déjà entamé et compénétré sur plusieurs points par l'élément latin !

Mais on sait qu'alors a sévi le donatisme. Les indigènes plus ou moins chrétiens, enrôlés sous le nom de Circoncellions ont satisfait leur haine native de l'étranger, pillant les fermes des colons, tuant les propriétaires qui leur tombaient sous la main, couvrant en un mot les campagnes de ruines et de sang. La Numidie et la Mauré-

1. Par exemple, lorsque Maxence enrôla 40.000 Maures ou Numides pour les opposer aux Francs et aux Germains de l'armée de son rival : ZOZIME, *Hist.*, II, 12-14.

2. « *Hoc tempore... per universum orbem... gentes sævissimæ limites sibi proximos persultabant... Austuriani Mauricæque aliæ gentes Africam solito acrius incursabant.* AMM. MARC., XXVI, 4, 5.

3. Voir p. 156.

4. Voir pp. 158-159.

tanie ont été témoins de ces scènes sauvages pendant trois quarts de siècle !...

Il est donc facile de deviner à quel état a dû être réduit le pays.

Après les invasions extérieures, les révoltes intérieures ; après celles-ci la Jacquerie des Circoncellions ; avec tout cela, les exigences stupides du fisc dont nous dirons quelques mots plus loin, c'est plus qu'il n'en fallait pour arrêter l'essor de la colonisation et par conséquent de la romanisation du pays.

§ 4. Maroc.

Nous venons de parler surtout de la Césarienne.

Pour être fidèle au plan que nous nous sommes tracé nous allons terminer ce chapitre par quelques réflexions sur la Romanisation au Maroc.

Le limes créé au IIe ou au IIIe siècle, à l'intérieur de la Tingitane, avait donné à cette province, comme à la Césarienne, une sécurité beaucoup plus grande. La colonisation en avait profité pour s'avancer dans le pays plus hardie et plus entreprenante. Aussi voyons-nous cette province entrer à cette époque dans une voie de prospérité et presque de splendeur. A la place des *oppida* qui selon Pline existaient à *Rusaddir* (Melilla), *Volubilis* (Ksar Faraoun), *Thamuda* (Tetouan) etc., nous avons des municipes et des colonies. Parmi les colonies, en dehors de celles fondées par Auguste et Claude, nous pouvons citer : *Rusaddir* [1], *Sala* probablement, car quelques variantes de l'Itinéraire d'Antonin portent *Salacona*, ou *Salaconia* qui peut être une abréviation pour Sala colonia [2].

Volubilis a été au moins municipe [3]. Cette ville paraît avoir été très importante, si l'on en juge par les runies qui en restent, ruines malheureusement pillées au profit de Méquinez. Malgré cela [4], on y a découvert un bel arc de triomphe, une vaste basilique civile de plus de 43 mètres sur 25, un forum orné de statues, etc. ; de la Martinière y a ensuite fait une moisson abondante de dédicaces et

1. *Itin. d'Ant.*

2. Tissot, *Géogr. comparée de la Tingitane*, p. 95.

3. *C. I. L.*, VIII, 9994. Peut-être l'a-t-elle été, comme nous l'avons dit depuis l'époque de Claude.

4. Tissot, *l. c.*, p. 151-155.

d'épitaphes funéraires [1]. D'autres villes de l'intérieur devaient encore avoir une certaine importance : telles Gilda [2], Prisciana [3], Tabernæ [4], Banasa [5], etc.

Malheureusement sont venues pour cette province comme pour la Césarienne les invasions de 297.

Celles-ci paraissent même y avoir été plus dévastatrices, car si dans cette dernière, Rome a reculé, en Tingitane elle semble avoir tout abandonné, aucune des dédicaces retrouvées ne dépasse, en effet, l'époque des Antonins et des Sévères.

C'est de 158 qu'est la dédicace gravée par les *cultores domus Augustæ* [6]. C'est de 177 qu'est la dédicace à Commode trouvée à Banasa [7]. C'est de 216 qu'est l'arc de triomphe élevé à Volubilis en l'honneur de Caracalla et de Julia Domna.

Rien du IVe ni du Ve siècle. Seul le VIe ou le VIIe siècle a donné une lampe byzantine retrouvée à Volubilis.

Les fouilles n'ont pas, il est vrai, donné au Maroc, tout ce que l'on peut légitimement en attendre. Quoiqu'il en soit, jusqu'à ce que de nouvelles découvertes viennent contredire les résultats obtenus jusqu'ici, il semble acquis que le travail de la romanisation dans ce pays a été complètement étouffé à la fin du IIIe siècle ; qu'il n'a été repris que sur les côtes, au IVe, et que, en somme, il a bien plus complètement échoué qu'en Césarienne.

La statistique suivante bien que nécessairement incomplète pourra nous donner une idée assez juste de la romanisation

1. *C. R. Acad. Insc.*, 1887, p. 422 ; 1888, p. 357 ; *Bull. Arch. Com.*, 1888 p. 476 ; 1889, p. 137, 277 ; 1890, p. 134 ; 1891, p. 551, 586 ; *C. R. Acad. Insc., Séance du 25 sept.*, 1891. Il a même trouvé avec une épitaphe hébraïque, une épitaphe latine qui se lit de droite à gauche, comme les textes phéniciens : *Bull. Arch. Com.*, 1891, p. 551.

2. Déjà opulentes du temps de Méla : « *Quarum ut inter parvas, opulentissimæ habentur, procul a mari Gilda, Volubilis, Prisciana.* »

3. Les notations de la Table de Ptolémée placent cette localité en dehors du réseau des voies romaines, au N.-E. du massif montagneux du Zerhoum. Tissot, (*l. c.*, p. 165) proposerait de l'identifier avec une ville antique qui se trouvait entre l'O. Sbou et l'O. Ouargha, à la Koubba de Si Mohamed es Senoussi ; de la Martinière la placerait un peu plus à l'E., au Dj. Moulaï bou Cheta, N.-E. de Fez. Cf. Cagnat, *Armée Rom.*, p. 668.

Le même savant suppose que de Prisciana partait une route qui rejoignait la Césarienne par Taza et Oudjda : Cagnat, *l. c.*, p. 669.

4. Tissot, qui l'identifie avec Lalla Djilaliya, y a vu les ruines de faubourgs qui égalaient en étendue la ville proprement dite (*l. c.*, p. 137).

5. Tissot y a découvert une dédicace à Commode (*l. c.*, p. 143).

6. *C. R. Acad. des Insc.*, séance du 13 févr. 1891.

7. Tissot, *l. c.*, p. 143.

proportionnelle des diverses provinces de l'Afrique romaine.

La Proconsulaire et la Byzacène (Tunisie actuelle) se présentent avec une centaine de colonies ou de municipes, répartis surtout sur les côtes, dans les bassins de la Medjerda et de l'O. Miliane, ainsi que sur le Plateau intérieur.

La Numidie et la Maurétanie Sitifienne (département actuel de Constantine) avec une cinquantaine éparpillés le long du littoral, et surtout sur les Hauts Plateaux entre l'Aurès et le bourrelet montagneux de la côte.

La Maurétanie Césarienne avec moins de trente.

Des vingt villes à constitution romaine que l'on sait avoir existé dans la partie appelée aujourd'hui département d'Alger, la moitié se trouvait sur le littoral, quatre dans la vallée du Chélif, deux entre le Chélif et la plaine de la Mitidja ; deux en Kabylie, et deux seulement, sur la lisière du Tell et des Hauts Plateaux : Auzia (Aumale) et Rapidi (Masqueray).

Dans la partie, appelée aujourd'hui département d'Oran, sur sept villes municipales connues : trois sont sur le littoral, deux à quelques kilomètres de la mer ; et deux encore sur la lisière du Tell : Altava (Lamoricière) et Pomaria (Tlemcen).

En Tingitane sur sept colonies ou municipes, quatre sont sur le littoral ; Babba, Banasa et Volubilis seuls sont un peu à l'intérieur.

Bref, si la Tunisie et le département de Constantine sont représentés respectivement par 6 et par 3 douzièmes, le département d'Alger l'est avec moins de 2, et celui d'Oran ainsi que le Maroc avec moins de 1 douzième.

Une dernière remarque : En parcourant les listes des municipes données dans tout le cours de ce chapitre on a pu remarquer le nombre relativement considérable de ceux qui datent du III^e^ siècle.

Il ne faudrait pas croire que cette progression fût proportionnée à l'intensité même de la vie municipale et à une augmentation correspondante de population romaine ou romanisée.

Alors que Rome avait été, au commencement, parcimonieuse du « *jus Latii* » et n'avait donné le titre de municipe qu'à des centres qui le méritaient par le nombre de citoyens romains établis dans ses murs ou d'indigènes vraiment assimilés, au III^e^ siècle, le gouvernement impérial pressé d'argent, prodigue ce même honneur à des centres insignifiants. C'est ainsi que nous voyons Caracalla donner par un édit le titre et les droits de citoyens romains

à tous les habitants de l'empire qui étaient « sui juris », ou du moins à ceux qui vivaient dans les cités [1].

Dans cette naturalisation en masse Caracalla avait beaucoup moins en vue l'accroissement du peuple romain par l'accession de millions de citoyens, que l'augmentation des revenus de l'Empire. Chaque municipe, en effet, ayant une caisse où l'Etat puisait à pleines mains, plus les municipes étaient nombreux [2], plus nombreuses étaient également les caisses où il pouvait puiser. « C'est alors, écrit Poulle [3], qu'on vit dans tout l'Empire et particulièrement en Afrique qui en était une des plus riches provinces, cette abondante floraison de municipes qui marque la fin du IIIe siècle. Tous les *pagi* tant soit peu importants furent élevés au rang de municipes et reçurent alors le droit d'avoir leur *ordo decurionum.* »

Nous n'avons pas à dire ici comment, la charge d'édile devenant de plus en plus coûteuse et pesante, on essaya de s'y soustraire par tous les moyens possibles : démission, fuite, exil volontaire même ; comment les empereurs qui avaient intérêt à ce que cet état de choses se maintînt firent une foule de décrets pour obliger les citoyens riches ou même simplement aisés à accepter les charges municipales sous peine d'amendes, de confiscation, de prison même ; comment enfin l'Afrique romaine commença, à cette époque, à s'appauvrir et à se dépeupler [4].

Le fait est que la vie municipale dépérit de plus en plus dans le courant du IVe siècle et s'étiola dans quelques-unes des régions où, au IIIe siècle, elle avait donné les plus belles espérances.

Quoiqu'il en soit, essayons maintenant de voir à quel point du moins les 200 municipes connus ont exercé une influence assimilatrice sur les tribus indigènes qui les avoisinaient.

1. Mommsen, *Hermès*, 1881, pp. 474, 475.

2. Chaque édile, en entrant dans le Conseil municipal, devait payer 20.000 sesterces (2.400 fr. environ). Cf. *C. I. L.*, VIII, 6944, 6996, 7000, 7094-7098, 7963, 7981, 7990, 7991, 10867.

3. *Rec. Const.*, XXIX, 1894, p. 408.

4. Lactance, *De morte persec.*, VII, 21-23 ; cf. *Rec. Const.*, XVIII, 1876-1877, p. 482, etc.

CHAPITRE V

ASSIMILATION DES INDIGÈNES DE L'AFRIQUE ROMAINE

La question de la Romanisation de l'Afrique ne peut être traitée complètement par la seule étude des Ruines Romaines.

Il faut encore rechercher les restes berbères épars dans le pays. Si ceux-ci, tout en étant contemporains de la période romaine, se trouvent seuls dans une région, ils prouveront que cette région a été abandonnée au peuple antochthone; par conséquent que l'influence romaine ne s'y est, pour ainsi dire, pas fait sentir.

Si on les rencontre concomitamment avec des Ruines Romaines, ils nous diront qu'à côté des colons, il y a eu des indigènes qui ont été plus ou moins réfractaires à la civilisation des vainqueurs.

En tous cas, cette seconde étude complétera la première et, au besoin, la rectifiera.

Les restes berbères sont de plusieurs sortes : outre les inscriptions libyques, il y a les sépultures et les restes de villages ou d'abris fortifiés.

1° Sépultures. A côté des monuments mégalithiques proprement dits qu'on retrouve dans toute l'Afrique septentrionale depuis le Maroc jusqu'à la Tripolitaine, comme dans l'Europe occidentale et septentrionale : dolmens ou kbour el Djouhala (tombeaux des païens), menhirs ou pierres levées, il y a une autre classe de monuments funéraires qu'on peut appeler indigènes ou plus spécialement numides. Ce sont les tumulus qu'on subdivise en *chouchets* ou tombeaux en forme de fours cylindriques, recouverts d'une grosse dalle, et *basinas* ou buttes formées d'assises concentriques s'élevant en formes de pyramides à degrés [1].

Ces tombeaux couvrent littéralement l'Ouest et le Sud des départements d'Oran et d'Alger.

S'ils étaient tous de la période préhistorique, nous n'aurions pas à nous en occuper, car ils ne pourraient rien nous apprendre sur les indigènes de l'époque romaine.

1. El. Reclus, *Afr. sept.*, p. 377 ; Pallary, *Association française pour l'avancement des sciences*, Alger, 1881, p. 737 ; *l. c.*, Marseille, 1891, p. 602.

Mais il n'en est pas ainsi. Il est aujourd'hui prouvé et accepté par tous les savants qui se sont occupés de cette question que si quelques-uns de ces restes de la civilisation berbère qui s'échelonnent à travers plusieurs siècles peuvent remonter à une époque très reculée, d'autres datent non seulement de l'époque romaine, mais même quelquefois, d'une époque postérieure. Les populations qui ont bâti ces tombeaux, dit Pallary [1], s'échelonnent depuis l'âge des silex taillés et des haches polies jusqu'à la période de l'histoire écrite et même jusqu'aux temps modernes [2]. Du reste, ajoute Carton, il est facile de voir que les sépultures antiques des berbères se retrouvent encore en partie dans la simple caisse avec tumulus à peine apparent et quelquefois aussi avec enceinte de pierres, qui est leur mode de sépulture actuelle [3].

Qui ne voit que, lorsque nous pourrons constater dans un pays cette sorte de tombeaux en pleine période chrétienne, ou même après, il sera permis de conclure que la civilisation romaine n'a pas eu de prise sur les indigènes de ce pays, et que ceux-ci sont restés au milieu de leurs vainqueurs, avec leurs us et coutumes primitifs.

Partout où l'on retrouve des tombeaux, il y a eu évidemment des agglomérations d'habitants et, la plupart du temps des villages, lieux de refuges, etc.

Ceux-ci ont souvent disparu, on le conçoit. Des murs en mœllons ne sont pas faits pour résister aux siècles, et les ruines elles-mêmes disparaissent facilement.

Mais quelquefois aussi ces mêmes ruines se sont suffisamment

1. *Assoc. franc.*, Alger, 1881, p. 737. *Instruction pour les Recherches préhist. dans le N.-O. de l'Afrique*, Alger, 1909, p. 84.

2. « Des tribus berbères, dit El. Reclus, (p. 378) dressaient encore récemment des pierres dans leurs cimetières. Au commencement du XVII[e] siècle, quelques djemâas kabyles érigeaient un menhir auprès du lieu de leurs séances, afin de rappeler aux générations futures les décisions de l'assemblée. »

3. *Assoc. franc.*, 1897, p. 586.

Telle est aussi l'opinion de Govt, (*Rec. Const.*, XXIV, 1886-1887, p. 69-70. Voici ce qu'il écrit à propos des sépultures mégalithiques des Oulad Hannèche, au N. du Hodna : « En dépit du Coran et des pratiques de l'Islamisme, le mode des sépultures à dolmen ou mégalithiques s'est perpétué dans certains pays notamment chez les Oulad Hannèche, où il se pratique encore actuellement au moins dans ses parties essentielles. »

De son côté le cap. Bernard qui faisait partie de la première mission Flatters a également signalé les similitudes existant entre les sépultures actuelles des Chaamba et les sépultures mégalithiques du pays des Touareg, (*Rev. Arch.*, IV, p. 206).

conservées pour permettre, grâce aux objets qui y sont enfouis, de les attribuer à l'époque romaine.

Il sera même quelquefois facile de constater au-dessus des ruines de villages romains, celles de villages indigènes, perchés comme des nids d'aigle, sur les pics voisins. Les habitants de ces derniers travaillaient pour les colons qui habitaient en bas, dans la vallée, n'apprenant de la langue du vainqueur que ce qu'il fallait pour les rapports nécessaires avec lui ; et gardant jalousement, du reste, leurs coutumes et leur langue.

N'est-ce pas ce qui a lieu la plupart du temps en Algérie? Le colon français, espagnol ou maltais exploite une propriété plus ou moins vaste. Rarement, il sait suffisamment l'arabe ou le berbère pour pouvoir diriger son personnel indigène, dans sa propre langue. La langue usitée est alors une sorte de sabir qui suffit strictement au premier pour commander, au second, pour comprendre les ordres donnés. La plupart du temps, c'est tout ce qui constitue le rapprochement entre les deux races.

Aujourd'hui, avec l'école, la langue du vainqueur tend à se répandre de plus en plus ; avec elle, le reste vient facilement car la langue est, avec la religion, le véhicule le plus rapide d'une civilisation qui veut s'imposer ; mais Rome n'a jamais eu, elle, le souci de civiliser l'indigène. Ceux qui, par intérêt ou amour-propre se sont rapprochés d'elle n'ont pas été repoussés, loin de là, mais petit en a été le nombre, relativement à la masse. C'est ce qui est résulté de l'étude des ruines romaines, c'est aussi la conclusion qui se dégagera de celle des restes berbères [1].

1. « A l'époque romaine, a dit Carton, à propos de Bulla Regia, dans la Proconsulaire, les riches indigènes poussés par leurs intérêts à flatter le conquérant et à se confondre avec lui, avaient adopté les noms et les mœurs de celui-ci ; les pauvres, les villageois surtout avaient gardé les traditions. » *Bull. arch. Com.*, 1892, p. 69.

Dans une étude approfondie sur la question qui nous occupe, Charveriat est arrivé à la même conclusion : « Comment croire, dit-il, à l'assimilation d'une race qui, les armes à la main, protesta jusqu'au bout contre la domination étrangère ?

Ce n'est point seulement la persistance des révoltes qui rend manifeste l'échec final de Rome. Un fait plus universel encore démontre que, si la civilisation romaine eut dans les villes de brillants foyers, elle ne pénétra pas le cœur même du pays : ce fait, c'est que la langue latine n'est jamais devenue la langue dominante... Rome n'ayant pas mieux réussi à imposer sa langue qu'à prévenir les insurrections, il est permis de soutenir qu'elle ne réalisa pas l'assimilation des indigènes. » *De l'assimilation des indigènes dans l'Afrique romaine*, Alger, 1886, p. 21.

§ 1. Tunisie.

Nous avons dit que la Proconsulaire et la Byzacène, (Tunisie actuelle) ont été, de toutes les provinces romaines, avec une partie de la Numidie, les mieux romanisées.

Est-ce à dire que les indigènes de ce pays sont arrivés en majorité à l'assimilation ?

Trois régions au moins de la Tunisie sont encore peuplées aujourd'hui par des tribus berbères : la Kroumirie, les montagnes centrales entre Tébessa et Mactar, et celles qui, au Sud, bordent la Tripolitaine. Ces dernières sont les seules dont les habitants, les Ourhamma, parlent encore berbère [1]. Les populations des deux autres régions montagneuses (Kroumirs et Hanencha) sont arabisées, bien qu'elles aient conservé les usages de leur race.

Or il est à remarquer que ces tribus berbères qui ont su plus ou moins complètement résister à l'assimiliation arabe, depuis dix ou douze siècles, semblent avoir également résisté à l'assimilation romaine bien plus complètement encore.

La Kroumirie [2] peu habitée, il est vrai, à l'époque romaine, comme maintenant du reste, n'a guère été entamée par l'élément romain. Les colons préférèrent évidemment se porter sur les riches plaines de la Medjerda, qui coule au Sud, que d'essayer de défricher ces forêts sauvages peuplées de bêtes féroces [3]. Si ceux d'*Uchi Majus* (H. Douamès) établis dans le pays par Jules César, n'avaient pas encore, à l'époque d'Hadrien défriché les collines boisées qui entouraient leur ville[4], à combien plus forte raison ceux de Thabraca, Thuburnica, etc. ne s'attaquèrent-ils pas aux forêts situées dans leur voisinage.

Aussi constate-t-on qu'à part la ville importante de *Thabraca* (Tabarca) qui lui servait de débouché au Nord et les trois qui la bordaient au Sud ; *Bulla Regia* (H^m^ Darradji), Simitthu (Chemtou) et *Thuburnica* (Si Ali bel Kassem), le pays est resté à l'époque romaine, tout à fait berbère.

Et encore pour ces trois dernières villes faut-il se garder de toute exagération. A vrai dire, bien que chacune d'elles représentât une civilisation spéciale : Simitthu, fondée par les nombreux affranchis

1. El. Reclus, L'*Afrique sept^le^*, p. 189.
2. Winkler, *Bull. Arch., Com.*, 1891, p. 548 ; 1894, p. 369.
3. Pline, *H. N.*, V, 1, 1 ; Juvénal, *Satires*, X, v. 194.
4. Dr Carton, La *Lex Hadriana et son commentaire. Rev. Arch.*, 1893, I, p. 21.

ou esclaves de l'empereur, la ville romaine par excellence dans la région, Bulla Regia le grand boulevard de l'influence punique, et Thuburnica celui de l'influence indigène, chez toutes, même à Simitthu, l'élément indigène a dominé de beaucoup [1]. Quant à Thuburnica, les montagnes voisines étaient si peu romanisées qu'on n'y a pas trouvé une seule inscription latine, alors qu'on y a découvert de longues stèles, presque des menhirs libyques [2].

Plus au Sud, entre *Thibaris* (Thibar) et *Thucca* (Dougga) est le massif du Gorra. En constatant l'existence de 17 villes ou gros bourgs autour de cette montagne [3], dans un espace de 40 km. sur 15, avec des *coloniæ Marianæ* comme Thibar et Uchi Majus, on serait tenté de conclure à une romanisation complète du pays, et cependant, il n'en est rien. Le fond de la population, du reste fortement punicisée, est resté libyen. Les habitants descendants des constructeurs des tombeaux mégalithiques qui abondent dans les environs ont résisté à l'influence romaine. Jusqu'au IIIe siècle les *Sustritani* ont employé les caractères libyques et leur onomastique était alors encore en grande partie indigène [4].

Massif central.

Au centre de la Tunisie, se détache de la frontière algérienne une chaîne de montagnes qui, comme nous l'avons dit, se dirige du Sud-Ouest au Nord-Est jusqu'au fond de la presqu'île du Cap Bon.

Elle contient les cimes les plus élevées de la Tunisie et en même temps des plateformes entourées de falaises abruptes, qui ont dû servir de refuge à des tribus entières et à leurs troupeaux. Tel est le grand rocher sur lequel est bâtie la ville du Kef = *Sicca Veneria*, celui de Kalâa es Senam où la tribu actuelle des Hanencha garde ses approvisionnements et ses trésors ; telle, la dalle immense ou hamada de 25 km², sur laquelle est bâtie le village de Kessera = *Chusira* et qui est limitée de tous côtés par une brusque falaise [5].

1. Par le contenu de ces tombes, comme par le caractère de ses stèles, la nécropole de Simitthu est plutôt berbère et se rapproche tout à fait de celle de Thuburnica : *Bull. Arch. Com.*, 1908, p. 427.
Pour Bulla Regia, Cf. CARTON, *Bull. Arch. Com.*, 1892, p. 69.
2. CARTON, *Bull. Arch. Com.*, 1895, p. 341.
3. CARTON, *Découv. épigr. et arch.*, p. 18, 72, 311, 323.
4. CARTON, *Découvr. épigr. et arch.*, p. 320.
5. El. RECLUS, *l. c.*, p. 151.

La région des Kefs comme celle des hamadas a été parcourue par plusieurs savants [1] : tous y ont constaté la présence des mégalithes. D'après le capitaine Hilaire, cette région des Kefs ou Kalâas a été à l'époque romaine, une terre surtout berbère, dont les habitants jouissant d'une semi-indépendance ont conservé la possession de leur territoire. Leur habitude d'ensevelir sous mégalithe à même duré bien au delà de la période romaine ; elle n'aurait disparu que lors de l'acceptation définitive des rites islamiques. La preuve qu'il en apporte est la présence, dans un des tombeaux du Koudiat Sultan, à 8 km. Sud du Kef « d'une pièce arabe dans une sépulture libyenne qui ne paraît pas avoir été violée » [2].

Toute cette région au Sud du Kef tellement pauvre en inscriptions latines, qu'on n'en a trouvé que trois seulement entre Medeina = *Althiburos* et Thala [3] (*Thala*), a au contraire donné un grand nombre d'inscriptions libyques : on en a trouvé au Kef Souetir, à Mactar = *Mactaris*, Magraoua, Ksour, Thala, Koudiat Sultan, Ellez, etc.[4]. Dans cette dernière localité, on a découvert un fragment de dédicace à Dioclétien par un chef numide [5]. Ainsi donc, au commencement du IVe siècle, cette partie de la Byzacène était tellement arriérée que les indigènes de cette région étaient encore sous le gouvernement direct de leurs *principes*.

Ce sont peut-être les mausolées de deux de ces chefs qui ont été relevés entre Medeina et Thala. Leur achitecture est romaine, mais l'ignorance de la langue latine chez ceux qui les ont bâtis était telle « qu'on n'a même pas su, dit le capitaine Hilaire, mettre le nom des défunts » [6]. Evidemment c'était une terre toute berbère. Peut-être est-il permis de voir dans cette population restée inassimilée jusqu'à la fin de l'empire, les *barbari* dont se servit Hunéric pour conduire dans les déserts du Sud et de l'Ouest les catholiques qu'il avait réunis à Sicca et à Lares [7].

1. Espérandieu, *Bull. Arch. Com.*, 1890, p. 463, etc. ; Lieutenant Denis, *l. c.*, 1892, p. 154 ; 1893, p. 138; Hilaire et Renault, *l. c.*, 1898, pp. 314-330 ; Hilaire, pp. 363-366 ; Toussaint, *l. c.*, 1898, pp. 196-225 ; 1899, pp. 185-235, etc.
2. *Bull. Arch. Com.*, 1898, p. 324-329.
3. *Bull. Arch. Com.*, 1891, p. 527.
4. *Bull. Arch. Com.*, 1891, p. 529 ; 1898, p. CXXIV, 205, 314-330, 363.
5. Cf. Tissot, *Géogr.*, I, p. 458.
6. *Bull. Arch. Com.*, 1898 ; pp. 324-329.
7. « Congregantur universi in Siccensem et Larensem civitates, ut illuc occurrentes Mauri sibi traditas ad eremum perduxissent. » Vict. Vit., Persec. Vand., II, 28.

Région des Sebkha.

Au Sud du massif central, au delà de l'O. el Hatob qui l'entoure au Sud comme un fossé, est une vaste région où d'autres populations semi-indépendantes semblent avoir vécu et mené la vie nomade.

Voici comment Blanchet [1] qui l'a parcourue, décrit le pays : Nous le citons en le résumant : Au Sud du 36° la Tunisie s'avance en demi-cercle, dans la mer, entre les deux golfes de Hamamet et de Gabès.

Sur le littoral est une bande de 30 ou 40 km. appelée le Sahel. H. Rougga = *Bararus* est à 30 km. de la mer ; El Djem = *Thysdrus* et S[i] el Hani = *Vicus Augusti* à 40. C'était la région riche, par excellence, la province romanisée, parlant latin. Il en reste les plantations du Sahel, les bois épais autour d'El Djem et la race industrieuse et forte des Sfaxi.

Au delà, vivant toujours de l'olivier, mais groupée en centres moins considérables s'étendait une zone de villages dont nous avons retrouvé des traces autour de la Chebkha Cherita, et dans la Chebkha bou Tsadi. Les oliviers romains redevenus sauvages, y noircissent encore l'horizon de loin en loin.

Plus à l'Ouest, des fermes fortifiées, protégées par quelques castella, bâtis sur des hauteurs, abritaient les colons audacieux qui venaient s'établir dans le pays, ou les indigènes convertis au travail.

Plus loin enfin, dans la plaine ouverte, montés sur leurs chevaux rapides, des Numides parcouraient la contrée déserte de S[i] Ali ben Nasseur Allah, habitée aujourd'hui par les Zlass remuants et belliqueux.

Ainsi donc, en allant de l'Est à l'Ouest, après la zône des villes, celle des villages, puis celle des bordjs, enfin celle des nomades, dont on a trouvé de curieuses nécropoles romano-berbères à Haouch Taâcha, Sidi Amor, Kasr Maizra [2], H. Snab, etc.

J'ai pu relever, continue Blanchet [3], à H. Maghfoura une nécropole identique à celle de Haouch Taâcha. Je crois que l'on peut en conclure que ces cimetières isolés dans la plaine et que nous retrouvons sur toute la bande du désert qui longe le pied des montagnes étaient bien, il y a quinze siècles, ce que sont aujourd'hui les champs de repos de H. Snab. et de S[i] Amor.

1. *Association franc. pour l'avancement des sciences*, Tunis, 1896, p. 815.
2. SALADIN, fasc., I, 1882-1883, pp. 34, 43, 68.
3. *L. c.*, p. 811.

Plus on descend vers le Grand Chott, plus le pays semble être resté berbère. Chevarrier qui a visité le Bled Thala [1] à l'Ouest de la Sebkha en Nouail, a vu les ruines d'une ville libyenne qui avait existé antérieurement et peut-être conjointement avec une ville romaine située tout proche.

Rebord septentrional du Grand Chott.

La montagne dont les escarpements forment le bord septentrional du Chott Fedjedj est couverte de nécropoles indigènes dont l'usage, dit le cap. Zeil, [2] s'est perpétué chez les Berbères « jusque et pendant la domination romaine ».

Il en est de même des massifs montagneux au Nord de Tozeur. On n'y rencontre aucune trace de l'occupation romaine, mais les monuments préhistoriques et les sépultures d'origine berbère y abondent [3].

Tunisie méridionale.

Dans la Tunisie méridionale, entre le Grand Chott et la frontière de la Tripolitaine, il y a, comme nous l'avons vu, une chaîne de montagnes, le long de laquelle, à l'époque romaine, courait la ligne fortifiée du *limes*. Entre elle et la mer, le pays a été colonisé, mais pas assez pour être romanisé, car « les noms presque tous libyens des installations, voire même des stations des voies stratégiques confirment la prédominance de l'élément indigène dans l'œuvre de la colonisation » [4]. Quant aux indigènes qui habitaient le massif montagneux, ils n'ont pas été plus romanisés que leurs descendants actuels, les Ourghamma n'ont été arabisés. L'occupation de Rome n'a été chez eux que militaire [5].

Dans son voyage en Tripolitaine, de Mathuisieulx [6] a exploré le fond de la petite Syrte. Entre la mer et la chaîne de montagnes qui se développe en un vaste demi-cercle pour former la bordure du

1. *Archiv. des Miss.*, IIIe série, t. V, p. 245.
2. *Bull. Arch. Com.*, 1904, p. 353 ; Brigades topogr., *l. c.*, pp. 134, 347. Nous avons dit dans un chapitre précédent que les habitants de cette région à l'époque romaine étaient les *Nygbenii* : CAGNAT, *Acad. des Insc.*, 1909, p. 568-579.
3. TOUSSAINT, *Bull. Arch. Com.*, 1907, p. 309.
4. *Bull. Arch. Com.*, 1903, p. 404.
5. *Bull. Arch. Com.*, 1907, *l. c.*,
6. *C. R. Acad. des Insc.*, 1903, p. 467. Cf. *Mél. de l'Ec. de Rome*, 1904, p. 348.

plateau saharien, il n'y a pas trace de colonisation. Seule, la montagne a été cultivée, et là, comme près de Tatahouine et du bordj des Matmata on voit, par les traditions puniques qui s'accusent dans l'architecture des mausolées que la population indigène a été plus punicisée [1] que romanisée.

En somme, si nous jetons un coup d'œil général sur la Tunisie, nous constatons que les indigènes de cette région sont loin d'avoir été aussi assimilés qu'on le croirait tout d'abord.

Rome, dont la maxime était : *Parcere subjectis et debellare superbos*, paraît avoir été assez indifférente vis-à-vis des autochthones. Ils lui suffisait que l'impôt fût payé et que le pays restât soumis. Quant au reste, c'est-à-dire que l'indigène se rapprochât d'elle ou se tînt à l'écart sur ses montagnes, peu lui importait.

Voilà pourquoi, même en Tunisie, nous constatons, avec un certain étonnement, que le tiers, peut-être, de la population libyenne, c'est-à-dire celle qui a vécu loin des nombreux municipes qui couvraient le littoral, les riches vallées de la Medjerda et de l'O. Miliane, n'a pas été assimilé.

§ 2. Département de Constantine

Le département de Constantine peut être divisé en trois grandes régions :

1° Celle des montagnes côtières ;
2° Celle des Hauts Plateaux, jusqu'à l'Aurès ;
3° Celle du massif Aurasien et de ses dépendances.

1° Montagnes côtières.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que ces montagnes très sauvages pour la plupart n'ont pas été colonisées. Seules l'ont été les vallées d'accès à la mer : de la Seybouse, entre Guelma et Bône ; de l'O. Safsaf, entre Constantine et Philippeville ; de l'O. el Kebir, entre Mila et H. Merdja ; de l'O. Sahel entre Mlakou et Bougie.

Quant à l'intérieur des montagnes, l'occupation a été exclusivement militaire.

Dans le pâté montagneux qui, au Sud de Collo s'étend entre Djidjelli et Philippeville, les restes de villages indigènes sont rares. On n'en signale qu'un au Nord-Ouest de Collo, à El Habalet, où

1. *C. R. Acad. des Insc.*, 1894, p. 273 ; Gauckler, *Bull. Arch. Com.*, 1901, p. 290-295 ; Tribalet, *Bull. Arch. Com.*, 1901, pp. 284-287.

quelques pierres de taille romaines ont été retrouvées mêlées aux débris de cases indigènes en moellons.

Mais si les villages ont disparu, on a retrouvé plusieurs stations à dolmens [1], tumulus, etc., et à inscriptions libyques [2].

Aux environs d'El Ma el Abiod on a découvert une inscription qui mentionne un *præfectus gentis Salass(iorum)* [3]. Il est donc probable que cette tribu a habité dans ce massif montagneux.

Au Nord de Hammam Meskhoutine = *Aquæ Thibilitanæ* est le Djebel Taya dans les flancs duquel était la fameuse grotte dédiée à Bacax [4]. Cette région sauvage a dû être habitée dans l'antiquité par une nombreuse population. Elle est littéralement couverte de dolmens ; dans la seule nécropole de Roknia [5] on en compte plusieurs milliers [6].

Au Sud-Est de Bône est le massif des Beni Salah qui continue les montagnes de la Kroumirie.

La colonisation a pénétré assez nombreuse dans ses vallées et cependant le pays semble être resté complètement berbère. Ainsi par exemple, dans la petite ville de *Tenelium* (Kef Beni Fredj) on remarque bien quelques inscriptions latines [7], mais plusieurs aussi sont ou purement berbères [8], ou libyco-latines [9]. Ailleurs, à Kou-

1. *Atl. Arch.*, f. 1, *Cap Bougaroun*, nos 2, 3, 7.
Atl. Arch., f. 8, *Philippeville*, nos 3, 6, 18, 23, 25, 32, 39, 42, 44, 47, 51, 73, 88, 92, 121, 135, 149, 173.

2. *Atl. Arch.*, f. 8, *Philippeville*, nos 10, 128, 145, 146, 151, 158, 166, 202, 216, 217.

3. *C. I. L.*, VIII, 19923 ; *Rec. Const.*, XX, p. 54.

4. *C. I. L.*, VIII, 5504-5520.

5. Cf. GSELL, *Monuments antiques de l'Algérie*, I, pp. 18-23. Dans l'un de ces dolmens Féraud et Christy ont trouvé une médaille en bronze de l'impératrice Faustine, ce qui a fait dire à Bertrand (*Rev. Arch.*, VIII, 1863, p. 530) : « Si les observations ont été bien faites et si les tombeaux ouverts étaient réellement intacts, comme le croit M. Féraud, il faut admettre que ces monuments sont des monuments non d'une époque, d'un âge particulier, mais d'une race rebelle à toute transformation et à toute absorption, par les races supérieures. »
Cf. PELAGAUD, *La Préhistoire en Algérie*, Lyon, H. Georg, 65, rue de la République.

6. Entre l'O. Safsaf et l'O. Seybouse, quatre localités ont donné des Insc. libyques. Jemmapes, Camp du Dréan, Ascours (libyque et néo punique) et H. Ragouba. Cf. *Atl. Arch.*, f. 9, *Bone*, nos 37, 70, 81, 134.

7. *C. I. L.*, VIII, 5210, 5211 = 17392, 5212-5215, 5219 = 17394, 5221-5224, 17397-17398.

8. *C. I. L.*, VIII, 5225.

9. *C. I. L.*, VIII = 5209, 5216-5217, 5218 = 17393, 5220 = 17395.

diat el Batoum [1], à côté d'une centaine de dolmens, on voit des tombes taillées dans le roc, des fosses de forme anthropoïde, des sarcophages, et des pierres tumulaires avec inscriptions libyques et latines.

Chose intéressante, qui nous aide à dater l'époque de ces dolmens, on en a découvert un à Remel Tamzan dont la table porte une inscription latine, et dans la nécropole de Chabet el Mkous, une des pierres plantées qui sert à former l'enceinte circulaire des dolmens porte une inscription libyque [2].

Cette région est une de celles qui sont le plus riches en inscriptions libyques. Dix-sept localités en ont donné [3]. Dans chacune d'elles, on n'a pas découvert les restes des villages indigènes qui ont dû y exister autrefois ; l'emplacement de plusieurs a cependant été retrouvé, et on a constaté que la plupart du temps ils se trouvaient au-dessus de ceux des colons [4], comme cela se voit en Kabylie, par exemple, toujours distincts et absolument séparés. Preuve évidente que les deux races étaient loin de fusionner, mais vivaient séparées l'une de l'autre, n'ayant de relations que celles créées par le travail des uns au service des autres, pour la culture de l'olivier.

Du reste, dans tout le massif, il n'y avait pas une seule route proprement dite, puisqu'on n'y a trouvé aucune borne milliaire, mais rien que des pistes [5].

Affluents supérieur de la Medjarda et de l'O. Mellègue. Hauts Plateaux.

Au Sud de la zône montagneuse côtière se trouve la région la plus romanisée de la Numidie. On le comprend. C'est là que se trouvent Constantine, Guelma, Sétif, etc.

5225 a = 17396. Cf. REBOUD, *Rec. Const.*, 1875, p. 36-41 ; 1876, p. 33. *Rev. Afric.*, 1868, p. 238, etc., JUDAS, *Rev. Afric.*, 1868, p. 271.

Dans une des deux nécropoles, on voit des stèles avec des personnages, et, au pied de ces stèles, des tables avec creux hémisphériques imitant des plats.

1. *Atl. Arch.*, f. 9, *Bône*, n° 224.

2. *Atl. Arch.*, f. 9, *Bône*, n° 234. *Atl. Arch.*, f. 10, *Souk el Arba*, n° 26. *Bull. Arch. Com.*, 1887, pp. 454, 467.

3. *Atl. Arch.*, f. 9, *Bône*, nos 242, 243 ; f. 10, Souk el Arba, nos 15, 23, 25, 26, 38, 42-47, 73, 74-77, 81, 82, 85, 90-92.

4. MERCIER, Brigades topographiques de 1885 : *Bull. Arch. du Comité*, 1887, p. 468 ; *Atl. Arch.*, f. 10, *Souk el Arba*, nos 23, 32, etc.

5. *Atl. Arch*, f. 10, *Souk el Arba*, n° 6.

Si cependant nous essayons de nous rendre compte du degré d'assimilation des indigènes, on distinguera facilement sous ce beau vernis extérieur une race restée malgré tout, isolée dans son infériorité et, au fond, peu atteinte par la civilisation du vainqueur.

Commençons par l'Est. C'est la région des affluents supérieurs de la Medjerda, de l'O. Mellègue et de la Seybouse, où se sont élevés les municipes de *Naraggara* (S[t] Youssef), *Thagaste* (Souk Ahras), *Madauros* (Montesquieu), *Thubursicum Numidarum* (Khemissa), *Tipasa* (Tifech), *Thibilis* (Announa), *Gadiaufala* (Ksar Sbehi), Zattara (Kef bou Zioun), etc.

Ce qui frappe tout d'abord quand on étudie les ruines romaine de cette région, c'est la multitude de villes fortifiées, de forteresses et de fortins, épars à travers tout le pays. Toutes les grandes villes, comme Thagaste, Thubursicum Numidarum, Tipasa, Zattara ont leur enceinte, mais même de simples bourgs qui paraissent avoir eu une importance [1] tout à fait secondaire. Ainsi par exemple, on compte une douzaine de villes ou refuges avec enceinte, près de 60 forts, fortins ou postes romains [2], sans compter les forts bâtis plus tard par les Byzantins [3]. Et pour qu'on ne soit pas tenté de croire que tous ces fortins datent de l'époque de la conquête, ceux qui ont relevé toutes ces ruines nous en indiquent un certain nombre qui sont de basse époque [4], IV[e] ou V[e] siècle.

Qu'était donc cette population qui a nécessité un tel luxe de postes fortifiés pour se mettre à l'abri de ses attaques, et cela, non seulement au I[er] ou au II[e] siècle, mais au V[e], au VI[e] et au VII[e].

Evidemment, nous sommes en présence de populations irréductibles qui sont restées, en majorité, réfractaires à la civilisation romaine. Les nombreux colons qui sont venus s'établir parmi eux, car on ne peut nier que la colonisation romaine s'est établie là, sur ces Hauts Plateaux avec une certaine intensité, ne les ont guère dégrossies. Au IV[e] siècle et au commencement du V[e], elles ont

1. *Atl. Arch.*, f. 18, *Souk Ahras*, n[os] 19, 29, 69, 107, 124, 141, 180, 185, 193, 233, 297, 340, 376, 391. — f. 19, *Le Kef*, n° 73.

2. *Atl. Arch.*, *l. c.*, n[os] 6, 7, 10, 20, 28, 30, 33, 41, 42, 44, 70, 73, 84, 85, 88, 89, 94, 115, 123, 124, 128, 132, 173, 182, 189, 192, 194, 200, 201, 202, 204, 208, 212, 214, 215, 222, 225, 228, 229, 230, 231, 235, 245, 252, 268, 270, 271, 276, 312, 317, 327, 328, 330, 344, 412, 413, 433, 434, 493 — f. 19, *Le Kef*, n[os] 37, 80, 136, 155.

3. *Atl. Arch.*, *l. c.*, n[os] 135, 176, 206, 247, 249, 257, 399, 421, 442, 445, 449, 454 — f. 19, *Le Kef*, n° 73.

4. *Atl. Arch.*, *l. c.*, n[os] 145, 200, 201, 202, 208, 255, 478, 486.

donné les Circoncellions ; sous Gensérie et sous Hunéric, elles sont redevenues ces *barbari* qui avec ceux de la région de Medeina et de Thala [1], allaient chercher de l'autre côté du massif, à *Sicca Veneria* (Le Kef) et à Lares (Lorbeus) les troupes de martyrs que leur livrait le tyran vandale pour être conduites, probablement, vers les déserts du Hodna [2] et du Djerid.

Nombreux sont les restes qu'elles ont laissés de leur civilisation dans cette même région. On compte environ une trentaine de leurs nécropoles [3], soit avec dolmens, soit avec cercles concentriques ou même avec sarcophages comme à Guelâa d'Aïn Sultan, chez les Nattabuttes, ou tombes creusées dans le roc comme à H. el Aria, près de Tifech.

A toutes ces nécropoles ne correspondent pas des ruines de villages. Quelques-uns cependant ont été retrouvés. Ainsi à Guelâa es Serdouk, près d'Announa, sur un escarpement dominant la rivière, on voit les restes d'un mur d'enceinte et de quelques constructions grossières ; le rocher est rempli de crevasses jadis habitées [4]. On en a retrouvé d'autres à Hr el Hammam, chez les Nattabutes, à Kebour el Yehoud, à l'O. de Souk Ahras, à H. el Aria ou H. el Garça près de Tifech [5], à H. Meknassa, au N. de Zattara [6]. Les ruines de ce dernier provoquent la même réflexion que nous avons faite plus haut, à propos des villages numides du massif des Beni Salah : le soin que la race autochthone prenait de ne pas se mêler avec les colons apparait avec évidence. Dans cette localité, on distingue très bien les ruines du village romain, au pied occidental du fedj Sadlia. Quant au village berbère, il s'étendait au pied oriental du même fedj, sur deux rives de l'O. Mia.

Enfin 34 localités ont donné des inscriptions libyques [7] et une cinquantaine des latines ; mais si l'on songe que l'élément indigène bien plus ignorant et bien plus pauvre que les colons devait se servir beaucoup moins qu'eux du marbre et de la pierre, on conclura que

1. Voir p. 178.
2. *Pers. Vand.* II, 28.
3. *Atl. Arch.*, f. 18, *Souk Ahras*, nos 20, 31, 71, 125, 126, 185, 198, 200, 208, 210, 238, 249, 295, 316, 317, 325, 333, 337, 346, 351, 355, 359, 385, 390, 407 — f. 19, *El Kef*, nos 1, 37, 184.
4. *Atl. Arch.*, *l. c.*, no 121 ; *Rec. Const.*, XXVII, p. 57.
5. *Atl. Arch.*, *l. c.*, nos 208, 294, 390.
6. *Atl. Arch.*, no 226.
7. *Atl. Arch.*, nos 81, 104, 112, 148, 159, 185, 190, 200, 204, 218, 249, 261, 267, 283, 289, 294, 295, 297, 298, 316, 333, 337, 340, 344, 352, 356, 365, 391, 450 — f. 19, *El Kef*, nos 9, 11, 37, 42, 74, 80.

cette proportion même dans les inscriptions libyques et latines suppose dans la population autochthone une assimilation bien incomplète.

Un coin de la région qui nous occupe mérite une étude spéciale. C'est le pays des Nattabutes. Cette tribu libyenne que Ptolemée mentionne au Sud du mont *Audus* [1] (Aurès?), et qui a peut-être été transplantée à l'endroit où nous la voyons, occupait les rives de l'O. Cherf sous Marc-Aurèle et Verus.

Bien que voisine d'une région restée tout à fait sauvage, la Mahouna, où l'on a trouvé un grand nombre d'inscriptions libyques, et pas une seule latine, cette tribu s'est laissée apprivoiser. On voit en effet que la *civitas* établie à Oum Guerriguèche avait au IIIe siècle une certaine administration à la tête de laquelle était un *princeps gentis Nattabutum* [2].

Plus tard, sous Constantin [3], la *civitas* était devenue un municipe, preuve que la population s'était dans cet intervalle considérablement rapprochée du peuple vainqueur et avait suffisamment accepté ses coutumes et sa langue.

Ce résultat avait peut-être été amené par l'établissement sur son territoire d'une ville romaine que l'on croit être *Rotaria* [4] et qui devait se trouver à Renier (H. Loulou).

Malgré tout, dit Bernelle [5], les ruines d'habitations grossières qui ont été retrouvées dans tous les centres habités par cette tribu [6]

1. Cf. TISSOT, *Géogr.*, I, p. 453.

2. BERNELLE, *Bull. Arch. Com.*, 1892, p. 513-514. Une inscription de 209 (4826) est une dédicace faite par la *civitas Nattabutum*.

3. BERNELLE, *Rec. Const.* XXIX, 1894, p. 673.

4. Parmi les bornes retrouvées dans cette localité, deux au moins qui sont du IIIe siècle (*C. I. L.*, VIII, 22273 — 22275, a) portent à la fin l'indication : R. P. C. R. C. M. = R(espublica) c(ast.) R(otariensis ??) On en a retrouvé une autre avec ces mêmes sigles, à la Mechta el Hamza, à 2 kil., S. S. E. de Temlouka : *C. I. L.*, VIII, 10159 = 22270. On a voulu expliquer ainsi ces sigles : *Respublica civium Romanorum civitatis Nattabutum :* SCHULTEN, *Assoc. fr. pour l'avancement des sciences*, 1896, p. 827. Mais la dernière lettre n'est pas un N mais bien un M. (GSELL, *Atl. Arch.*, f. 18, *Souk Ahras*, nos 132, 149), Bernelle a lu Respublica civit. ou cast. Rotariensis..... (*Rec. Const.*, XXIX, 1894, p. 675-677). Nous préférerions cette lecture, car il semble que l'évêché de Rotaria était dans cette région. Cf. MESNAGE, *L'Afrique chrétienne.* Département de Constantine, Renier, p. 356. Du reste, une inscription de 207, retrouvée à Oum Krekèche ou Guerriguèche, porte *Respublica castelli R.* Cf. *Rec. Const.*, XXIX, p. 675.

5. *Bull. Arch. Com.*, 1892, p. 513-514.

6. Renier (H. Loulou), Temlouka, H. el Hammam, Bir el Hanacher, Guelâa bou Atfan, etc.

prouvent que, si ce peuple s'est rapproché de Rome, il n'est pas arrivé à son degré de civilisation. Du reste, sur les Inscriptions funéraires apparaissent de nombreux noms indigènes [1].

Hauts-Plateaux. Affluents supérieurs de l'O. el Kebir.

Si pour comparer la Numidie centrale, région de Constantine avec celle des affluents supérieurs de la Seybouse et de la Medjerda, nous comptons les localités qui, dans l'une et dans l'autre région ont donné des inscriptions latines, nous placerons la première bien avant la seconde. Celle-ci [2] en effet, comme nous l'avons vu n'en compte qu'une cinquantaine, tandis que celle-là arrive presque à la centaine (94) pour une superficie sensiblement moindre [3].

Cependant, si nous considérons les inscriptions libyques [4], les sépultures [5] et les ruines indigènes [6] qui ont été retrouvées en celle-là, on croit s'apercevoir que l'élément autochthone n'a été ni moins vivace, ni moins réfractaire dans la première que dans la seconde. Les montagnes qui sont vers l'Ouest la continuation de celles de Gadiaufala, Tipasa, Madauros et qui, au commencement de l'occupation romaine formaient probablement la limite de la Numidie et de la Gétulie sont littéralement couvertes de restes berbères : dolmens, cercles de pierres brutes, murs en pierres sèches et même de ruines de villages et de forteresses. Ainsi, près de Aïn el Bordj, à H. el Ksar [7], il y avait deux citadelles indigènes, dont l'une avait une double enceinte.

Au Sud de l'antique *Sila* (Aïn el Bordj), à Tirekbine [8], gros bourg indigène avec rempart et quelques débris d'architecture empruntée à l'art romain, inscription libyque. — Tout près, à Tameniat,

1. *C. R. Acad. d'Hippone*, 1893, p. XII.
2. *Atl. Arch.*, ff. 18, 19.
3. *Atl. Arch.*, f. 17.
4. *Atl. Arch.*, f. 17 nos 18 (punico-libyque), 41, 44, 59, 64, 66, 71, 99, 100, 101, 111, 144, 145, 152, 167, 172, 235, 277, 330, 417, 463.
5. *Atl. Arch.*, *l. c.*, nos 19, 71, 79, 89, 143, 152, 156, 164, 178-179, 183-184, 185, 278-280, 281-284, 303, 326, 327-328, 334-362, 418-419, 448, 451, 455, 457, 459, 460, 464, 482-485, 486, 492-493, 494, 495, 515-516. Sur le seul Dj. Fortas sont épars plus de 1.200 dolmens renfermant au moins 5.000 individus. CHABASSIÈRE, *Rec. Const.*, 1886-1887, p. 99.
6. Murs en pierres sèches, villages, fortins : 28-31, 33, 36, 43, 61, 67, 89, 172, 246, 382, 443, 444, 461, 462, 463, 479, 496, 498-499.
7. Nos 498-499 : MAUMENÉ, *Rec. Arch.*, 1901, II, p. 33 ; *Rec. Const.*, 1905, p. 194.
8. Nos 463-464 : *Rec. Const.*, XXXVIII, p. 26 ; XXXIX, p. 208.

restes d'une forteresse en pierres, à peine équarries [1]. — Près de Aïn Mlila, sur le Dj. Achach, deux enceintes, en grosses pierres ; murs en pierres sèches de 1.500 mètres de long [2]. Enfin, dans le voisinage d'Aïn Kerma, autre village berbère, murs en moellons, etc. [3].

Tous ces centres sont entourés de sépultures : dolmens, tumulus, etc., qui quelquefois portent sur eux la preuve de leur construction relativement récente : c'est ainsi que parmi les dolmens du Chabet el Louz [4], Maumené en a découvert un dont la table est une dalle d'ancien pressoir [5].

La ville de *Sigus* (Bordj ben Zekri) est entourée de sépultures mégalithiques dans lesquelles on a trouvé les mêmes preuves de leur peu d'ancienneté : dans l'une, une monnaie de l'empereur Domitien [6] ; dans une autre, au Redjel Safia, parmi les pierres employées à sa construction, une inscription latine mentionnant la dédicace d'un temple par un prêtre de Saturne [7]. Tout près de là gisait un linteau portant, semble-t-il, une dédicace à la déesse Virtus [8].

Si nous nous rapprochons de Constantine, nous voyons encore, sur le Dj. Tebtaba [9], sur une ligne de hauteurs disposées d'Ouest en Est, de nombreuses ruines berbères. Dans leurs tombeaux les corps sont tantôt repliés, et tantôt allongés. Cette dernière disposition du squelette indique, ce semble, les tombes les plus récentes, car, dans les premières on n'a trouvé que des monnaies numides [10] tandis que pour les secondes ont quelquefois été employées, comme à Mzara Thior [11], des pierres de taille romaines. Une de celles-ci était même un fragment d'épitaphe latine.

Enfin, nous trouvons encore des restes de villages indigènes, dans le D. Marchou, au Sud de Mila, et autour du Koudiat Zelakia, du

1. N° 462 : MAUMENÉ, *Rev. Arch.*, *l. c.*, *Rec. Const.*, XXXIX, 1905, p. 224.
2. N°s 443-444.
3. N° 382.
4. *Atl. Arch.*, f. 17, n° 464.
5. *Rev. Arch.*, 1901, II, p. 26-27.
6. CHABASSIÈRE, *Rec. Const.*, XXIV, 1886-1887, p. 108-109.
7. *C. I. L.*, VIII, 10859 = 19120.
8. *C. I. L.*, VIII, 5872 et p. 1826.
9. *Atl. Arch.*, f. 17, n°s 278-284.
10. THOMAS, *Compte-rendu du Congrès intern. des sciences anthropologiques à Paris*, 1878, p. 6-12.
11. *Atl. Arch.*, *l. c.*, THOMAS, *l. c.*, p. 23-24. 27-30 ; JULLIEN, *Association française pour l'avancement des sciences*, Alger, 1881, p. 1138. *C. R. Acad. Hipp.*, XVIII, p. 166 ; *Rec. Const.*, XXII, 1882, p. 216.

Kt Kabène etc. Vingt-deux localités de cette région ont donné des inscriptions libyques [1].

Il est évident que ce massif, bien qu'entouré de tous côtés de ruines romaines a été, à cette époque, un refuge et un abri pour tous ceux que n'attiraient pas les villes voisines de Milev, Cuiculum, Garba, etc.

Petite Kabylie.

Nous arrivons au Nord-Ouest du département de Constantine : c'est la Petite Kabylie. Dans le chapitre précédent, nous avons vu qu'en dehors du Massif proprement dit du Babor et du Tababor, la colonisation s'est avancée avec une certaine intensité dans les vallées fertiles arrosées par les affluents supérieurs de l'O. Agrioun et de l'O. el Kebir.

Cette colonisation a dû se faire comme partout, avec le secours de l'indigène.

A-t-elle établi entre les éléments autochthone et étranger une fusion des deux races suffisante pour préparer la romanisation du pays ? Non certainement, car les ruines nous disent clairement que les colons romains se sont tenus partout, vis-à-vis de l'indigène, sur la défensive et, pour ainsi dire, sur un pied de guerre perpétuel.

Non contents des forts nombreux qui les défendaient partout, ils se sont bâti des fermes qui souvent étaient de véritables forteresses [2]. Quelquefois les murs de ces demeures ont une épaisseur égale aux murailles des villes [3].

L'état d'esprit des indigènes vis à vis des colons semble bien avoir été réciproque. Ils n'ont pas, il est vrai, fui le pays quand les colons sont venus s'emparer de leurs vallées, témoins les ruines de leurs villages. On en retrouve encore 6 ou 7 [4] ; mais ils devaient être autrefois beaucoup plus nombreux si l'on en juge par leurs cimetières, qui abondent surtout entre Sétif, Périgotville et Djemila [5].

1. *Atl. Arch.*, f. 17, Constantine, nos 19, 41, 44, 59, 64, 70, 71, 99, 100, 101, 111, 126, 144, 145, 167, 172, 235, 277, 330, 331, 407, 461.

2. *Atl. Arch.*, f. 16, Sétif, nos 61, 62, 90, 97, 132, 140, 178, 190, 191, 198, 219 221, 275, 281, 410, 415, etc.

3, Les trois fermes retrouvées à 1.200 m. de Zahouane (*Atl. Arch.*, no 97), ont 1 m. d'épaisseur ; quelques propriétaires ne se sont pas contentés de donner à leur ferme une enceinte de plus d'un mètre de largeur. comme celle d'Ain Soltane (no 391). (Cf. nos 303, 348, 410, 415), quelquefois ils lui en ont donné jusqu'à deux, comme par exemple une des deux retrouvées à Aïn Regada (no 190).

4. *Atl. Arch.*, f. 16, Sétif, nos 25, 84, 190, 193, 205, 315, 412.

5. *Atl. Arch.*, f. 16 Sétif, nos 24, 26, 102, 178, 179, 190, 193, 206, 207, 217, 221, 224, 225, 267, 284, 406, 407, 408, 409, 410, 412, 413, 414, 415, 416, etc.

Celui d'El Goléa, découvert au Nord-Est du Dj. Anini, nous donne une idée de ce qu'étaient tous les autres : il est perché sur le haut d'un plateau à pic à l'Ouest, au Nord et à l'Est ; les murs en moellons de l'enceinte qui entoure encore le plateau, ont 1 m. 20 d'épaisseur ; à l'intérieur, l'espace circonscrit qui mesure environ 200 m. sur 150 contient encore des vestiges de constructions également en moellons.

Les habitants de ce village étaient à quelques kilomètres d'Horrea, dont le nom même atteste l'importance au point de vue agricole. Ils ont donc dû concourir, eux et tous leurs voisins, à la prospérité de la région. En ont-ils été romanisés pour cela ? Pas plus que nos Kabyles ne se francisent en allant travailler chez le colon d'en bas.

Plusieurs se sont enrichis au service des grands propriétaires romains ; eux ou quelques-uns de leurs *principes* nous ont laissé en dehors des bazinas et des tumuli ordinaires, de vastes tombeaux en pierres [1] : l'un d'eux situé à un kilomètre du village d'Aïn Regada [2], a 9 mètres de diamètre ; celui de Sedjra bel Ouifi [3] a 50 mètres de circonférence et 4 mètres de hauteur ; or, comme si la langue romaine était inconnue aux parents des défunts, aucun de ces tombeaux ne porte d'inscription, pas même celui de Kh. Agoub [4], qui est certainement de l'époque romaine, peut-être même d'une époque postérieure, puisqu'il est fait en pierres de taille empruntées à des ruines romaines [5].

En réunissant toutes ces données, on a donc l'impression que les indigènes de la petite Kabylie, même ceux qui, au Sud du massif ont été le plus mêlés aux maîtres du pays, ne se sont pas laissés entamer par la civilisation romaine, mais lui sont restés jusqu'au bout réfractaires.

Cette conclusion est du reste confirmée par deux documents historiques irréfutables. Le premier est une lettre de saint Augustin. Au commencement du Ve siècle, les incursions des indigènes de ces montagnes étaient encore fréquentes.

Le saint évêque parle de cette « *terra barbarica* » où avait été emmenée en esclavage la nièce même de l'évêque de Sétif : *nam de*

1. *Atl. Arch.*, *l. c.*, nos 178, 190, 193, 222.
2. *Atl. Arch.*, *l. c.*, no 190.
3. *Atl. Arch.*, *l. c.*, no 222.
4. *Atl. Arch.*, f. 16, Sétif, no 178.
5. Jacquot, *Rec. Const.*, XLI, 1907, pp. 88-89.

Sitifensi, ante paucos annos, Severi episcopi neptis sanctimonialis a barbaris ducta est [1].

Le second est de Procope [2] parlant des Maures chez lesquels Gélimer, vaincu par Bélisaire, 533, s'est réfugié. C'est probablement de ceux de la Petite Kabylie qu'il s'agit, puisque, d'après le récit de l'historien, le roi Vandale s'était enfui jusqu'à l'extrémité de la Numidie.

« Les Maures, dit-il, habitent été comme hiver des huttes où l'on étouffe. Ils couchent sur le sol, les plus riches se contentent de s'étendre sur une toison, quand ils l'ont sous la main. Ils ne changent pas de vêtements suivant les saisons ; en tous temps, ils ne sont vêtus que d'une tunique grossière et d'un vieux manteau d'une étoffe aussi rude. Ils n'ont ni pain, ni vin, ni quoique ce soit de bon. Le blé, l'épeautre, l'orge leur servent de nourriture, mais ils n'en font ni bouillie ni farine; ils mangent le grain tout cru à la façon des animaux. »

Voilà certes un portrait qui n'est pas flatté, et combien vrai, cependant, à part le dernier coup de pinceau qui paraît un peu exagéré. Mais comme on reconnaît bien et le gourbi enfumé qui ne défend le Kabyle ni contre le chaud, ni contre le froid, et le burnous crasseux, déchiqueté qu'on se passe de génération en génération !

Ainsi donc, on peut dire que jusqu'à la fin de la domination romaine la zône montagneuse qui s'appelle aujourd'hui Petite Kabylie a été une région de *Barbares*, incomplètement soumise, et dans quelques-unes de ses parties, restée en dehors de la civilisation romaine.

Le massif des B[i] Abbès ne contient pas de R. R. bien qu'il fût probablement habité autrefois comme de nos jours [3].

Celui des Bibans n'en contient pas davantage. Kh. el Achir était le dernier poste romain de ce côté, chargé de surveiller les deux régions [4].

Dans la dernière, au Sud de la chaîne des Bibans, autour de Mansourah, on a découvert 24 groupes de bazinas, tombeaux tronconiques en pierres sèches, généralement situés sur des sommets

1. *Epist.* CXI ; elle est de l'an 409.
2. *Bell. Vand.*, II, 6.
3. MERCIER, *Bull. Arch. du Comité*, 1885, p. 478.
4. On a trouvé à Kh. Achir, une épitaphe ainsi conçue : D. M. S. Ælia Mazica, Titi filia vixit XVI A. virgo. Le mot *Mazica* rappelle évidemment les *Mazices* (voir p. 158, 160). Titus Ælius aurait épousé une indigène et donné à sa fille le nom de la tribu à laquelle appartenait sa mère. Cf. *Rec. Const.*, VIII, 1864, p. 93.

ou dans des cols. Certains villages remontent apparemment à une haute antiquité [1].

On a découvert à travers les montagnes au Nord de Msila 47 endroits où se trouvent des sépultures indigènes en pierres sèches : bazinas ou chouchets [2]. Il y aurait un cimetière de chouchets à 12 ou 15 km. de la Kalâa des B[i] Hammad qui contiendrait environ 125 sépultures [3].

De tous les villages indigènes qui ont dû exister autrefois, un seul est signalé, c'est celui de Tihamimine. Au milieu de ses ruines, on a retrouvé une maison de construction romaine, peut-être celle du chef ou *princeps*.

Enfin le Dj. bou Taleb est, comme le Dj. Mâdid, couvert d'un très grand nombre de tombeaux indigènes [4] ; on y trouve également de nombreuses ruines berbères (habitations, fortins) [5].

Il est possible que ces montagnes aient été habitées au IV[e] siècle par les Abenni [6] d'Ammien Marcellin, les Ouled Taben actuels (?) [7] que l'historien de la guerre de Firmus dit être voisins des Ethiopiens [8]. D'après Pline, en effet, l'Ethiopie des anciens arrivait jusqu'à l'O. Djedi qui la séparait de la Gétulie (Hauts Plateaux) [9].

Nord de l'Aurès.

La région qui s'étend entre l'Aurès et les Chott semble avoir été bien peuplée dès avant la domination romaine, puisque plusieurs

1. *Atl. Arch.*, f. 16, *Akbou*, n[os] 40-64. Jacquot, *Rec. Const.*, XXXV, 1901, p. 99-100.

2. *Atl. Arch*, f. 25, Msila, n[os] 16-19, 26-27, 29-65, 77-81; *Rec. Const.*, VII, 1863, p. 52, 164; XXXVII, 1903, p. 241.

3. De Boysson, *Rec. Const.*, XIII, 1869, p. 621. Cet officier a trouvé dans un des tombeaux qui couvrent le plateau des Mâdid, des fragments de poteries en forme de gargoulette, et une boucle d'oreille de bronze semblable à celles que portent encore aujourd'hui les femmes kabyles, et à une autre trouvée par Féraud et Christy dans un dolmen des Bi Merzoug : *Rec. Const.*, 1869, p. 626; 1870, p. 337.

4. *Atl. Arch.*, f. 26, *Bou Taleb*, n[os] 7-12.

5. *Atl. Arch.*, f. 26, *Bou Taleb*, n° 13. Cf. Goyt, *Rec. Const.* XXIV, 1886-1887, p. 77-86; Robert, *l. c.*, XXXVII, p. 60.

6. XXIX, 5, 37.

7. Tissot, *Géogr.*, I, p. 465.

8. *Theodosius Caprariensibus Abannisque eorum vicinis... repedando dedit hostibus facultatem per indutias licet breves Æthiopum juxta agentium adminiculis augeri vel maximis.* Ammien Marcellin, XXIX, 5, 37.

9. *Tota Getulia ad flumen Nigrin qui Africam ab Æthiopia dirimit.* (*H. N.*, V, 4). Cf. Tissot, *Géogr.*, I, p. 17.

localités devenues ensuite villes romaines sont évidemment d'origine indigène. Telles, par exemple, Bagaï, Thamugadi, Lampsili, Lambafudi, Lambæsis, etc. Des monnaies numides ont été retrouvées en plusieurs endroits [1] ; Gsell a copié une inscription libyque à Seriana [2]. Quant aux tombeaux indigènes, ils abondent sur la lisière de l'Aurès et sur les petites montagnes qui s'en détachent. La plus grande agglomération se trouve au foum Ksantina, au sud de Timgad. Le Dj. bou Driesen et le Dj. Kharrouba qui se trouvent l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, sont devenus, dit Gsell, à une époque qui demeure indéterminée [3], de vastes nécropoles indigènes.

Il est facile de se rendre compte de ce qui a dû se passer, au moment où Trajan, résolu à coloniser le Sud de la Numidie, commença par encercler l'Aurès dans sa double route stratégique du Nord et du Sud.

La riche plaine vallonnée qui, de Théveste s'étend jusqu'à Zraïa, entre le front septentrional de l'Aurès et les Chott fut, de proche en proche, occupée par des villes telles que *Mascula* (Khenchela), *Thamugadi* (Timgad), *Lambœsis* (Lambèse), *Casæ* (El Madher), *Lamiggiga* (Pasteur), *Diana Veteranorum* (Aïn Zana), *Zaraï* (Zraïa) etc.

Qu'avaient à faire, devant cette invasion redoutable, les indigènes qui peuplaient alors le pays et qui ne pouvaient s'y opposer ? De nomades qu'ils étaient alors probablement, ils ont dû se faire sédentaires, puisque leurs anciens terrains de parcours leur étaient enlevés pour former les nouvelles communes. Quelques-uns créèrent, auprès des nouvelles villes romaines en formation, ces sortes de villages appelés « *Cannabenses* » tels qu'on en voit encore aujourd'hui auprès de quelques-unes de nos villes africaines [4]. Mais le grand nombre expulsé de ces terres dut se réfugier dans les montagnes voisines. C'est ainsi que nous voyons couverts de tombeaux berbères, tout près de Theveste, le Dj. Osmor, et, plus au Nord, le Dj. Dyr [5] ; près de Youks les Bains, le Dj. Mestiri ; autour de Mascula les Dj. Chettaïa, Djaâfa, Menchar et le Ras Aserdoun [6];

1. GSELL, *Mél. de l'Ecole de Rome*, 1893, p. 466.
2. GSELL, *Mél. de l'Ecole de Rome, l. c.*, p. 503.
3. Il est très probable, dit le même savant, que ces tombeaux sont en partie contemporains de l'époque romaine, en partie même postérieurs à cette époque : *Mél. Ec. Rome, l. c.*, p. 518.
4. Cf. El. RECLUS, *Afriq. sept.*, p. 413.
5. *Rec. Const.*, 1876-1877, p. 420.
6. JULLIEN, *Bull. de la Société des sciences*, Alger, XIII, p. 76; MASQUERAY, *Bull. de Corr. Afric.*, I, p. 268 ; *Rev. Afric.*, XXII, 1878, p. 265 ; 1893, p. 136

à l'Est de Bagaï, le Dj. Tafrent [1] ; au Sud de Timgad, le Dj. Kharrouba ; près d'El Madher, le Dj. bou Arif [2] ; au Sud-Ouest de Corneille, le Dj. bou Ari [3] etc., etc.

Sans doute, comme nous l'avons déjà fait remarquer plusieurs fois, par ces tombeaux, on touche à la préhistoire ; mais il est un fait également certain c'est que, étant les monuments d'une race, ils sont restés les mêmes avant, pendant et après la domination romaine, partout où les indigènes, réfractaires à la civilisation du vainqueur, se sont entêtés dans leur attachement aux coutumes de leurs ancêtres.

Ainsi, par exemple, au Sud-Est de Theveste, sur le sommet du Dj. Osmor, il y a eu à l'époque romaine, un village indigène, à deux enceintes concentriques [4].

Au Nord de cette même ville, dans le Dyr, au-dessus du village romain d'Aïn Gastal, était perché un village berbère fortifié. Peut-être y avait-il là des Musulames, car tout à côté, au fedj Afdala, on a trouvé une inscription fruste qui paraît indiquer des limites fixées par Hadrien, à cette tribu : *Imperatore H(adri)ano ... ... ano ... (M)us...* [5].

Au-dessous de Khenchela, sur le Chettaïa, le Djaâfa, le Ras Aserdoun, se trouvent les ruines de trois villages indigènes dont deux étaient fortifiés. Dans les murs en pierres brutes encore à leur place, on a retrouvé quelques pierres de taille romaines [6]. De même, sur le piton du Dj. Djaâfa, Kef Mchoucha, les gros blocs de rochers qui forment les murs de la forteresse berbère sont très bien ajustés [7].

Des restes romains ou à empreinte romaine retrouvés au milieu de ruines berbères nous ont permis de conclure que ces villages indigènes existaient à l'époque romaine.

D'autres restes nous autorisent même à supposer l'existence de nouvelles tribus berbères arrivées après la disparition de Rome et

1. Masqueray, *l. c.*, III, 1885, p. 103.
2. Poulle, *Rec. Const.*, XIII, 1869, p. 665.
3. Masqueray, *l. c.*, 1884, p. 222 ; *Revue de l'Afriq. franc.*, 1888, p. 340 ; Gsell, *Mél. de l'Ec. Rome*, 1903, p. 502.
4. De Bosredon, *Rec. Const.*, XVIII, p. 424.
Des tessons de poteries romaines ont été retrouvées au milieu des ruines : *C. R. Acad. d'Hipp.*, IV, p. 70 ; Duprat. *Rec. Const.*, XXIX, 1894, p. 543.
5. Gsell, *Atl. Arch.*, f. 29, *Thala*, n° 58.
6. *Atl. Arch.*, f. 28, n°s 138-144.
7. *Atl. Arch.*, f. 39, *Chéria*, n° 3. Cf. Masqueray, *Rev. Afric.*, XXII, 1878, p. 464 ; Vayssières, *l. c.*, XXXVII, 1893, p. 137.

installées au milieu des ruines romaines avec leur mode de sépulture mégalithique. Vayssière [1] a, en effet, trouvé à H. Mertoum cette sorte de sépulture, sous forme de dolmen, au milieu même des ruines de cette petite ville ; et de Bosredon [2] a constaté l'existence de dolmens mêlés à des cippes funéraires sur le flanc de la montagne qui domine H. Belfrouts. L'un de ces dolmens est même en pierre de taille. Comme on ne peut supposer que les Romains aient enterré leurs morts et surtout habité au milieu des sépultures indigènes, il faut conclure que ces dolmens ont été construits après eux, parmi leurs cippes funéraires, comme parmi les ruines de leurs maisons détruites.

A 3 kilomètres d'Aïn el Ksar, dit Gsell [3], on a recueilli dans une tombe, postérieurement à l'époque romaine, un bandeau d'argent aujourd'hui perdu, qui portait les images des dieux carthaginois Baal Ammon et Tanit, et divers symboles représentant les formes multiples revêtues par ces deux divinités. De la même sépulture provient une pendeloque d'argent avec la tête de Jupiter Ammon.

Nous n'avons pas à rechercher ici quelles sont les populations qui sont venues camper au milieu de ces ruines romaines, y bâtir leurs dolmens et y apporter leurs objets de culte en l'honneur de Jupiter Ammon. Cependant, on peut sans trop de témérité indiquer ces tribus berbères qui se ruèrent au VI^e^ et au VII^e^ siècle à l'assaut des possessions byzantines. Elles venaient des déserts de l'Est où le culte de ce dieu régnait depuis des siècles, et où, à cette même époque, Corippus nous montre Guenfan [4], un de leurs rois, allant demander à l'oracle d'Ammon le secret des futures destinées de son fils, Antalas.

Aurès.

En parlant de la romanisation de la région au Nord de l'Aurès, nous avons dit avec Gsell [5] que la création des nombreux municipes qui s'élevaient entre l'Aurès et les Chott n'avait pas eu pour résultat de romaniser profondément les indigènes [6], car « les ins-

1. *Rev. Afric.*, XXXVII, p. 136. Cf. *Atl. Arch.*, f. 39, *Chéria*, n° 107.
2. *Rec. Const.*, XIX, 1878, p. 23. *Atl. Arch.*, f. 39, *Chéria*, n° 248.
3. Gsell. *Mél. de l'Ec. de Rome*, 1894, p. 82. Cf. Berger, *Gazette Arch.*, 1879, p. 133-140, 222-229 et pl. 21 ; 1880, p. 18-31 ; Doublet et Gauckler : *Musée de Const.*, p. 52-53.
4. Corippus, *Johann.*, III, v. 81, etc.
5. *Mél. de l'Ec. de Rome*, 1893, p. 472.
6. C'est la grande tribu des Amamra qui occupe aujourd'hui le pays entre

criptions qu'on rencontre à quelques lieues de Timgad et de Khenchela étaient souvent rédigées d'une façon si absurde et si incorrecte qu'il était presque impossible de les comprendre. »

Si la romanisation a si peu réussi parmi les indigènes qui vivaient autour de ces grandes villes romaines, que dire de ceux qui ont vécu à l'intérieur du massif ?

De fait, on observe que les colons ont été excessivement timides pour s'enfoncer dans les vallées de l'Aurès. Gsell [1] a remarqué qu'ils se sont établis nombreux en avant des passages qui donnent accès dans le massif, mais qu'ils se sont en général arrêtés là. A 4 ou 5 kilomètres au Sud de la ville de Timgad, les ruines romaines cessent. Au delà, ce sont des ruines berbères. On dirait que les indigènes se sont retranchés en particulier aux deux principaux défilés qui, de ce côté, servent comme de portes pour entrer dans l'intérieur : le foum Taarest [2] et le foum Ksantina. Pour garder et défendre ce dernier ,il y a eu une véritable ville berbère, appelée aujourd'hui Ichoukkane [3].

Sur la lisière orientale de l'Aurès, le long de l'O. el Arab et de l'O. Bedjer, on saisit également l'existence de villages berbères. Comme la colonisation romaine est descendue le long de ces vallées, les indigènes ont eu soin de se percher sur les pics voisins, comme nous l'avons déjà constaté plusieurs fois, et comme ils font encore de nos jours. Masqueray signale plusieurs de leurs villages dans la montagne, au-dessus de la Zaouia des Bl Barbar [4].

L'intérieur de l'Aurès contient plusieurs cimetières berbères [5] mais peu de ruines de villages. On n'en a trouvé qu'un, bien apparent. Il se trouve au confluent de l'O. el Abiod et de l'O. Tkout. Là, il y a deux groupes de ruines (l'un aux Ouled bou Akkaz et

Khenchela et les Chott. Or sur dix fractions dont se compose cette tribu, deux passent pour descendre des Romains, trois seraient d'origine chaouia ou berbère et les autres, fondées par des marabouts, se seraient formées postérieurement à l'invasion musulmane. E. Reclus, *Afriq. sept.*, p. 381.

1. *Mél. l. c.*, p. 518.

2. *Atl. Arch.*, f. 27, *Batna*, n° 363 ; Rinn, *Rev. Afric.*, XXXVII, 1893, p. 307.

3. *Atl. Arch.*, f. 27, *Batna*, n° 357 ; Masqueray, *Bull. de Société de Géogr. de Paris*, 1876, p. 453-465 ; Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, I, p. 16; de Lartigue, *Monographie de l'Aurès*, pp. 49, 273; *Rec. Const.*, 1904, p. 273.

4. *Revue Afric.*, XXII, p. 42, etc. ; *Atl. Arch.*, f. 39, *Chéria*, nos 32, 60, 73, 81.

5. *Atl. Arch.*, f. 38, *Aurès*, nos 41, 57, 61-64, 68.

l'autre aux Ouled Abed), qui faisaient partie autrefois d'une agglomération considérable.

Partout ailleurs, elles ont disparu, les nouveaux habitants ayant bâti sur le même emplacement que les anciens, c'est-à-dire, sur les pitons plus ou moins imprenables échelonnés le long des vallées.

Malgré tout, Masqueray qui a exploré avec soin l'Aurès et les vallées qui le bordent à l'Est a pu en étudier assez pour arriver à cette conclusion [1]: Dans l'O. Bedjer les Berbères contemporains des Romains habitaient des villages séparés dans lesquels ils ont conservé leurs mœurs et leurs traditions. A part quelques rares unités comme le vétéran Julius Victor Amizza revenu mourir au pays en qualité de citoyen romain, ou comme cette Silia Monna dont la pierre sépulcrale gravée en bonnes lettres et formules romaines a été trouvée à El Hamra, la plupart des indigènes restent attachés à leur village et se contentent de cultiver les oliviers, épars sur les flancs de la montagne, au service des colons d'*en-bas*. « Les B[1] Barbar, ajoute ce savant, ne se souviennent pas d'une époque où leurs ancêtres auraient habité les belles maisons de pierre dont les débris jonchent le sol [2]. »

Les indigènes de l'O. Bedjer n'ont donc pas été assimilés. Malgré la colonisation assez intense qui s'est répandue dans toute la vallée, ils sont demeurés séparés des colons par les différences profondes de race, de coutumes et de langue.

Si cette conclusion est vraie pour cette vallée, que dire de celles de l'intérieur du massif où la colonisation a été beaucoup plus timide et plus tardive ?

Quant à la partie occidentale du département de Constantine, nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit dans le chapitre précédent.

Si maintenant l'on veut avoir une idée synthétique de l'assimilation des indigènes dans la région qui fut autrefois la Numidie et la Sitifienne, voici notre pensée :

Elle n'a été complète ou presque complète qu'aux environs de quelques villes, assez rares, de la côte et de l'intérieur : Cirta, Hippo Regius, Rusicade, Theveste, Mascula, Thamugadi, Lambæsis, Diana Veteranorum, Sitifi, etc.

Elle a été à peine ébauchée, dans la zone côtière, et encore dans les vallées seulement qui donnent accès à la mer.

1. *Rev. Afric.*, 1878, p. 44.
2. MASQUERAY, *Revue Afric.*, 1878, p. 46.

Elle a été nulle en petite Kabylie, dans le massif des Beni Abbès, des Biban, des Mâdid, du bou Taleb et l'intérieur de l'Aurès.

Dans tout le cœur de la Numidie où de nombreuses ruines romaines prouvent une colonisation parfois très intense, de Sétif à Tébessa, de Souk Ahras à Tobna, l'assimilation a pu se faire dans une proportion qu'il est impossible de déterminer. Toutefois, même dans les régions les plus riches en ruines romaines, on remarque plusieurs ilots ethniques qui se sont groupés dans les montagnes, et qui, sans se laisser attirer dans les villes romaines environnantes, ont résisté jusqu'au bout à leur influence, conservant jalousement leur langue et leurs coutumes.

Ces régions sont assez difficiles à circonscrire, mais elles n'en sont pas moins reconnaissables par l'existence de nombreuses ruines berbères, épitaphes libyques, et, au contraire, par la rareté et la mauvaise confection des épitaphes latines. Ce sont par exemple, les montagnes de la région de Duvivier et de Souk Ahras ; celles qui sont au Sud de Guelma, entre l'O. Cherf et le Nador ; la région montagneuse à l'Est du bou Merzoug, et à l'Ouest de Mila ; quelques petites chaînes projetées au Nord-Est et au Nord-Ouest par le massif de l'Aurès : Chettaïa, Tafrent, etc., etc.

En somme, on peut affirmer que, en dehors des plaines et des vallées fertiles où les colons se sont portés de préférence, toutes les montagnes ont été abandonnées aux indigènes. Ceux-ci laissés à eux-mêmes, libres de bouder dans leurs retraites ou de se rapprocher des vainqueurs, se sont pour la plupart renfermés dans leur isolement et sont restés à peu près ce qu'ils étaient auparavant.

§ 3. Départements d'Alger et d'Oran. (Maurétanie Césarienne).

La conclusion du chapitre précédent est que, même en Numidie, la masse des populations indigènes n'a pas été assimilée.

En Maurétanie Césarienne, où les vallées et les plaines fertiles sont en général moins accessibles, où la superficie occupée par les montagnes est beaucoup plus considérable, où la soumission a été plus tardive, l'occupation beaucoup plus incomplète, on conçoit que la colonisation a dû être beaucoup plus timide et incomparablement moins avancée que dans la province voisine.

C'est en fait ce qui a eu lieu. Tous ceux qui ont étudié cette question sont unanimes à affirmer que le caractère de l'occupation dans

les Maurétanies a été purement militaire. « A l'Est de l'Ampsaga, dit Tauxier [1], pour n'en citer qu'un seul, en ce moment, commençait la véritable colonisation militaire, ayant à se préoccuper sans cesse des révoltes toujours menaçantes des tribus indigènes. »

Aussi devons-nous nous attendre à trouver dans cette partie de l'Afrique des restes berbères d'autant plus nombreux que les R. R. le seront moins.

Département d'Alger : Dahra.

En parlant du Dahra, nous avons dit que, bien qu'entouré d'un côté par les villes romaines de la côte, et, de l'autre, par celles de la vallée du Chélif, ce massif montagneux n'avait été occupé que militairement.

Le nom des tribus indigènes qui l'habitaient est inconnu. On croit cependant, comme nous l'avons dit, que les Baniures et les Macourèbes s'y trouvaient. Quoiqu'il en soit, on y a découvert quelques villages antiques. Certains d'entre eux, comme celui de Yerroum [2], étaient aussi habités par des Romains, mais certains autres plus enfoncés dans la montagne, n'avaient pour habitants que des autochthones. On les trouve surtout du côté de Nekmaria et de Renault [3].

Voici ce que dit Pallary [4], de celui qui a été retrouvé à Aïn bou Keriche, à l'endroit appelé Benian Djouhala (ruines des païens). « Dans ces ruines, j'ai trouvé une hache plate en pierre polie, un bon silex taillé, de nombreuses poteries romaines et berbères, une plaque de marbre, des briques...

» Les maisons étaient bâties en carré, le sol était formé d'argile battue ; les murs étaient en pierre brute ; la pierre taillée était l'exception, car je n'ai vu qu'une seule pierre de taille à moitié recouverte par le sable.

» Il est hors de doute que nous sommes en présence d'un bourg berbère, contemporain de l'époque romaine. Il est hors de doute aussi que les habitants de ce bourg ont eu à leur disposition des objets fabriqués par les Romains, et qu'ils ont essayé de les imiter, comme en témoignent quelques poteries en argile locale, mal cuite, copiées sur les modèles romains.

1. *Rev. Afric.* 1864, p. 460. Cf. *l. c.*, 1866, p. 325.
2. *Atl. Arch.*, f. 12, *Orléansville*, n° 59.
3. *Atl. Arch.*, f. 12 n^{os} 3, 10, 105, 118, 126, 134.
4. *Assoc. franc. pour l'avancement des sciences, Carthage*, 1896, II, p. 766.

» La présence d'une hache en pierre polie, dans de pareilles circonstances prouve donc une fois de plus, qu'à l'époque romaine, les Berbères se servaient encore d'outils en pierre. »

Département d'Oran : Bassin de la Sikka.

A l'Ouest d'Oran, à Misserghin [1], dans le Dj. Merdadjou, près d'Arbal [2], sur le Tessala ; au Nord de Tlemcen, à Ouzidan, et en général dans tout le bassin de la Sikka, on a également trouvé des restes de villages berbères. Dans les deux maisons indigènes fouillées à Ouzidan, on a trouvé des poteries dont « la brique et le fini indiquent sûrement, dit Pallary, une origine romaine [3]. »

A 2 kilomètres au Nord de la station d'Ouzidan, à Brixi, le Dr Bleicher [4] a découvert, en 1875, une autre station numide, où il a mis au jour des poteries et un moulin romains.

Si des ruines de villages berbères se retrouvent dans des terres de colonisation où l'élément romain a été plus ou moins important, elles sont beaucoup plus nombreuses le long de la *prætentura* ou ligne de forteresses qui formait au Sud du Tell la limite des possessions romaines.

Hauts-Plateaux Algériens.

Là, il est facile de distinguer, tantôt en deçà, tantôt au delà, de cette ligne, des groupes ethniques dont on ne connaît pas le nom, mais qui devaient être ces *gentes fœderatæ* dont nous avons parlé. Elles concouraient à la défense du territoire en attendant qu'elles pussent l'envahir, lorsque les garnisons romaines établies dans le pays ne seraient plus assez fortes pour les arrêter.

Au Sud d'Aumale et de Masqueray, ainsi que sur le front Nord de la *prætentura* formée par les forteresses de Grimidi, Ced ed Djir, Aïn Touta, il y a eu un groupe important d'indigènes au milieu desquels la colonisation romaine n'a pas craint de s'avancer.

En effet, à côté d'une douzaine de petits villages agricoles, on

1. Pallary, *Assoc...* Besançon, 1893, p. 772.

2. Pallary, *Assoc.* Oran, 1888, p. 260 ; Mercier, *Bull. Arch. Com.*, 1885, p. 338.

3. Pallary, *l. c.*, Besançon, 1893, p. 660, etc. Cf. *l. c.*, Marseille, 1891, p. 612.

4. *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, X, 1875, p. 193-201.

distingue très bien les ruines de villes et de villages tout à fait indigènes : Menza bent es Soltan, Aïn es Safia, Yachir [1], Benia, etc.

Un des tumulus, au Sud-Ouest de Benia est fait de pierres taillées ; à S[t] Bakrouch près d'Aïn Touta, et à Aïn Oukseir, près de la Chellala des Adaoura on voit en même temps des traces de constructions romaines et indigènes.

Plus à l'intérieur des lignes romaines, entre Berrouaghia et Medéa, se trouvait une ville berbère avec une enceinte de 700 × 500 mètres, en moellons cimentés, de construction assez soignée. A l'intérieur avec des débris d'habitations également en moellons étaient épars plusieurs fragments de colonnes. Les Arabes l'appellent aujourd'hui Medina fouq el Gattar [2].

Un autre groupe de populations indigènes se trouvait aux environs de Boghar et de Letourneux, mais cette fois en dehors des lignes romaines. Vingt-cinq villages sont réunis sur le Dj. Nag en Nessa, le Dj. Kseub et le Dj. Azzeba. Un groupe de cinq autres villages se trouve plus au sud. Dans l'un d'eux appelé Ksar en Namous [3], on a retrouvé des poteries romaines. Du reste, on croit apercevoir dans les environs quelques restes de fermes établies à portée de ces villages [4].

Dans le premier groupe, au milieu des ruines du village indigène de S[t] Yacoub [5] se trouvaient des pierres bien taillées, dans plusieurs autres, des tessons de poteries romaines [6] et même en celui appelé Bou Taga, les ruines d'une église chrétienne.

Hauts-Plateaux Oranais.

Quelque nombreux qu'aient été les villages indigènes au Sud et à l'Ouest de la forteresse romaine de Boghar, ils l'ont été bien plus encore à l'O. du Sersou, entre Tiaret et Aioun Sbiba.

Au Nord de Tiaret, le long des affluents supérieurs de l'O. Riou, on voit des traces nombreuses de colonisation romaine dont nous avons parlé plus haut en détail.

Parmi elles, on distingue aussi celles de plusieurs villages indigènes, comme Bordj Konsou, el Kalâa, Medinet Achelaf, etc. Ce

1. Peut-être de l'époque berbère.
2. *Atl. Arch.*, f. 14, *Médéa*, n° 53.
3. *Atl. Arch.*, f. 24, *Boghar*, n° 53.
4. *Atl. Arch.*, f. 24 *Boghar*, n[os] 57, 59.
5. *Atl. Arch.*, f. 23, *Teniet et Had*, n° 43.
6. *Atl. Arch.*, f. 23, *Teniet el Had*, n[os] 45-63.

dernier paraît même, d'après la grandeur de ses ruines, avoir été une véritable ville [1].

A l'Ouest de Tiaret, des deux côtés de la Mina sont épars une dizaine d'autres villages [2] numides dont le plus célèbre est celui de Méchera Sfa [3] avec ses deux nécropoles païenne et chrétienne.

Au Sud de Tiaret, au contraire, on ne voit plus de ruines agricoles, ce ne sont que des forteresses [4] qui occupent les points stratégiques, destinées qu'elles sont à tenir en respect les populations très nombreuses qui occupaient toute la région et dont on voit les ruines de près de cent villages [5].

Ces petits centres berbères n'existaient peut-être pas tous à l'époque romaine ; Joli [6] pense que quelques-uns d'entre eux sont l'œuvre des Berbères refoulés par les envahisseurs arabes. C'est possible ; mais la plupart d'entre eux existaient probablement au Ve siècle, car plusieurs en portent la preuve dans leurs propres ruines. C'est ainsi que celui d'El Kerma a donné des poteries romaines et quelques pierres de taille [7] ; celui de Kh. bent Sarah [8], également, des pierres de taille ainsi que celui de Temordjanet [9] où l'on a même trouvé une inscription latine, dédicace à la victoire par quelque officier romain : *pro salute suâ et commilitonum* [10].

Du reste, c'est en face de Kh. bent Sarah, sur le Dj. Araoui et le Dj. Lakhdar que s'élèvent les fameux Djedar[11], tombeaux des princes indigènes qui, après la disparition de Rome, commandèrent à toutes ces populations, et se maintinrent jusqu'à l'époque arabe.

A l'Ouest de Tiaret, le long de la *prætentura*, jusqu'à *Pomaria* (Tlemcen), soit en deçà, soit au delà des lignes romaines constituées par *Cohors Breucorum* (Tagremaret), *Ala Miliaria* (Benian), *Lucu*

1. *Atl. Arch.*, f. 22, *Ammi Moussa*, nos 104, 105, 107 ((Medinet Achelaf.), 119, 220.

2. *Atl. Arch.*, f. 33, *Tiaret*, nos, 1, 2, 6, 7, 8, 9, 10.

3. R. DE LA BLANCHÈRE, *Voyage d'Etude en Maurétanie*, p. 38. *Bull. d'Or*, 1884, p. 288 ; HÉRON DE VILLEFOSSE, *Bull. d'Or.*, 1885, p. 188 ; *Bull. de la Soc. d'Ethnographie de Paris*, 1887, p. 62-63 ; *Matériaux pour servir à l'histoire de l'homme*, 1887, p. 451.

4. *Atl. Arch.*, f. 33, *Tiaret*, nos 34, 35, 36 ; f. 34, *Chellala*, nos 26, 27, 30.

5. *Atl. Arch.*, f. 33, *Tiaret*, nos 37, 65, 80, 83-98, etc.

6. *Bull. Arch. Com.*, 1900, p. CLXV.

7. *Atl. Arch.*, f. 34, *Chellala*, nos, 3, 4.

8. *Atl. Arch.*, f. 33, *Tiaret*, no 80.

9. *Atl. Arch.*, f. 33, *Tiaret*, no 130.

10. *L. c.*, no 130.

11. DE LA BLANCHÈRE, *Voyage d'Etude*, p. 77-99 = *Archiv. des Miss. scient.*, 3e série, X.

(Timziouine), *Caput Tasaccora* (Chanzy), *Altava* (Lamoricière, s'échelonne encore une multitude de villages indigènes dont un grand nombre, la plupart peut-être, devaient exister à l'époque romaine.

Bien que l'occupation paraisse exclusivement militaire, on remarque, à quelque distance au Nord de Lucu, cinq exploitations agricoles [1] groupées sur les deux rives de l'O. Berbour, à proximité du bourg indigène de Kersout ou Ksar ben es Soltan.

A part les groupes d'habitations de ces courageux colons, toutes les autres ruines sont des restes de villages et de bourgs indigènes quelquefois assez importants comme Ouizert, Kolia, Drâ er Ramel, Kerkab, Hammar Tadjemout, Ain Soltan, Magraoua [2] etc.

Dans plusieurs d'entre eux, on trouve quelques restes romains. Ainsi à Ouizert, au milieu des maisons indigènes en grosses pierres non taillées, on a trouvé une maison de construction entièrement romaine ; peut-être celle du chef de village [3]. A Kolia, une citerne également de construction romaine [4] ; à Dra er Remel, un fragment d'inscription impériale [5] ; à Aïn Soltan [6], plusieurs habitations romaines.

Tous ces villages sont à l'intérieur du *limes* ; mais en dehors, vers le Sud, il y en avait d'autres et beaucoup plus nombreux. Autour de Saïda et d'Aïn el Hadjar, on en compte plus de 50, parmi lesquels Tidernatin [7] a donné un socle de colonnette, des pierres taillées et cimentées ; el Beyazi [8], des pierres taillées également, Foural [9], quelques monnaies ; Mtalsa des poteries[10]. Autour de Tirman, Bossuet, et Bedeau, 18 autres parmi lesquels Telagh [11] a donné des monnaies et Aïn el Kherba [12] des poteries romaines.

Les ruines de villages berbères qui environnent Sebdou sont au nombre d'une quarantaine. Dans aucun on n'a découvert quoi que ce soit de romain, bien que plusieurs fussent à proximité des villes

1. *Atl. Arch.*, f. 32, *Mascara*, nos 41-45 ; De la Blanchère, *l. c.*, p. 30.
2. Cf. De la Blanchère, *l. c.*, p. 24, 31, 43.
3. *Atl. Arch.*, f. 32, *Mascara*, no 29.
4. *Atl. Arch.*, f. 32, *Mascara*, no 95.
5. *C. I. L.*, VIII, 9744.
6. *Atl. Arch.*, f. 32, no 119.
7. *Atl. Arch.*, f. 43, *Saïda*, nos 62-63.
8. *Atl. Arch.*, f. 43, *Saïda*, no 100.
9. *Atl. Arch.*, f. 43, *Saïda*, no 91.
10. *Atl. Arch.*, f., 43, *Saïda*, no 157.
11. *Atl. Arch.*, f. 42, *Sebdou*, no 129.
12. *Atl. Arch.*, f. 42, *Sebdou*, no 132.

importantes d'Altava et de Pomaria. Se trouvant à l'extrémité de la Césarienne, peut-être étaient-ils dans une complète indépendance vis-à-vis de Rome et n'avaient-ils aucune relation avec les autorités qui résidaient dans ces deux villes.

Si, quittant la *prætentura*, nous descendons plus au Sud à travers les steppes des Hauts Plateaux, nous rencontrons aussi des ruines de nombreux villages.

Là encore on trouve quelques restes qui portent le cachet de la civilisation et de la main-d'œuvre romaines. Ainsi, par exemple, à Taguine [1], sur l'O. Touil, cours supérieur du Chélif, on a découvert des monnaies ; à Bordj el Hammam [2], au Nord-Ouest du Zahrez Chergui, un chapiteau en pierre orné d'une rosace à relief plat, enfermée dans un cercle ; à Zenina [3], une maison de chef, construite à la manière romaine et dans les ruines de laquelle se voyaient des monnaies, des poteries, des restes de moulin ; à Gueddid, Charef, Kh. Taftaf, el Hadj Mohamed ben Haouas, Aïn Mahbet, Aïn Smara, Aïn Msekka, Aïn Noumsène, Maalba, quelques pierres de taille [4].

Tous ces restes romains doivent être du IIIe siècle, époque où les forteresses de Djelfa et d'Aïn el Hammam dominaient encore la contrée. Mais on sait qu'à la fin du même siècle, lors de la grande révolte de 297, le limes de Septime Sévère a été reporté plus au Nord, et ces forteresses ont dû être abandonnées.

Au delà des Hauts Plateaux, sur la lisière du désert, coule l'O. Djedi avec son affluent l'O. Itel.

Dans les vallées de ces deux rivières, a habité un peuple berbère qui paraît avoir gardé son indépendance et qui cependant a emprunté quelque chose à la civilisation romaine. Blanchet qui a exploré toute la région a découvert six de ses nécropoles avec plus de 300 tombes. Le type d'architecture de quelques-unes rappelle, dit-il, le Medracen de la province de Constantine et les Djedar oranais.

Près de ces nécropoles étaient des ruines de villages avec enceinte fortifiée : Kef Makallah, bou Guemoula, bou Kedim, etc.

1. *Atl. Arch.*, f. 45, *Zenina*, n° 73.

2. *Atl. Arch.*, f. 35, *Guelt es Stel*, n° 52.

3. *Atl. Arch.*, f. 45, n° 152. C'est près de là, dans le Dj. Serdoun, qu'on a découvert des gravures très grossières de chameaux, autruches, serpents, etc., sur des blocs de grès.

4. *Atl. Arch.*, f. 45, n° 133 ; f. 46, *Djelfa*, nos 24, 53, 45, 95, 103, 112, 128, 152.

Dans toutes ces constructions, ajoute ce savant, il n'y a rien qui rappelle une origine romaine ; tout au plus peut-on y voir le travail de constructeurs qui ont vécu dans quelques villes romaines et y ont travaillé.

Nous sommes en présence, conclut-il, de ruines berbères de l'époque romaine. Il y avait là un peuple berbère sédentaire assez frotté de civilisation pour élever des ouvrages militaires très sérieux et très solides, qui vécut vers la fin de l'empire et plus tard au VI[e] et au VII[e] siècles [1].

§ 4. Maroc. (Maurétanie Tingitane).

Les travaux accomplis pendant ces dernières années par les brigades topographiques, et celui que M. Gsell vient d'achever, dans son Atlas Archéologique, m'ont permis d'étudier, avec les R. R. les restes berbères de l'Antique Césarienne.

Le Maroc est encore trop inabordable pour permettre à des brigades topographiques de le parcourir et de relever les ruines romaines et berbères qui peuvent s'y trouver.

Quoiqu'il en soit, nous pouvons émettre une opinion que des travaux subséquents ne viendront pas démentir, nous en sommes convaincu : l'inassimilation des indigènes de la Tingitane a été bien plus complète encore que celle des Maures de la Césarienne, étant donné que l'occupation romaine y a été bien plus précaire et bien plus timide.

Au moment où l'Itinéraire d'Antonin fut composé [2], du moins l'exemplaire que nous avons (IV[e] siècle), les tribus les plus voisines de Tingi (Tanger) étaient encore des barbares [3].

A ce moment le *limes* suit pour ainsi dire le littoral, et tout l'intérieur est, comme nous l'avons expliqué, abandonné aux Maures.

Sans doute, quelques tribus limitrophes des grands centres romains ont dû, là comme ailleurs, accepter la domination romaine. De la Martinière [4] a trouvé un texte de l'époque de Marc Aurèle qui mentionne une conférence entre le Procurateur de la Tingitane

1. *Bull. Arch. Com.*, 1899, p. 139-142.

2. Livret des étapes militaires qui a dû exister dès les premiers temps de l'Empire et être mis à jour de temps en temps, c'est à-dire refait successivement par les soins de l'administration romaine. L'exemplaire que nous avons, semble être du règne de Constantin, 312-337.

3. *A Tingi Mauretania, id est ubi Bacuates et Macenites barbari morantur. Itin. d'Ant.*, p. 1.

4. Cf. Chapitre précédent, pp. 168-170.

et un chef de tribu : *princeps gentium :* sans doute, encore des *civitates* se sont formées chez celles qui eurent le plus de rapports avec les colonies ou les municipes voisins ; l'Anonyme de Ravenne qui est des derniers temps de l'empire dit qu'il y en avait plusieurs aux environs des Colonnes d'Hercule [1]. Mais tout cela ne prouve pas l'assimilation de ces tribus, et là plus qu'en Césarienne, nous sommes en présence d'un peuple dont la masse a certainement été réfractaire à la civilisation romaine.

1. *In qua Mauretania Gaditana plurimas civitates fuisse legimus.* (III, 11). Cf. TISSOT, *Géogr. comp. de la Tingitane*, p. 168.

CONCLUSION

Nous sommes arrivé à la fin de notre enquête, car le présent travail n'est que cela. Laissant à d'autres le soin de faire l'histoire du pays, nous n'avons eu qu'un but : chercher quelle a été l'influence exercée par Rome sur le peuple indigène, et par le fait même le degré d'assimilation auquel elle l'a élevé.

Pour atteindre ce but il a été nécessaire de rappeler les étapes que Rome a parcourues dans l'annexion, l'occupation et la colonisation du pays.

Mais étant donné la tendance du peuple berbère [1] à se scinder en une infinité de tribus indépendantes et souvent ennemies, il a été nécessaire d'étudier l'une après l'autre les diverses régions de l'Afrique, constater en chacune, les ruines romaines, s'il y en a, en chercher le caractère militaire ou agricole, etc.

Là où ne se trouvent pas de ruines romaines, on découvre au contraire, la plupart du temps, des ruines berbères avec cimetières et inscriptions libyques.

Toutefois, ces cimetières et ces villages étant échelonnés le long des siècles depuis la préhistoire jusqu'au moyen âge, il a fallu dégager ceux que des restes romains retrouvés dans leurs ruines, indiquaient comme ayant été contemporains de l'époque romaine.

C'est ce que nous avons essayé de faire.

Que résulte-t-il de toute cette enquête ? Il semble qu'on est en droit de conclure :

Que la colonisation s'étant portée tout d'abord dans les régions qui ont été le plus vite soumises et occupées par les troupes romaines, plus on s'avance de l'Est vers l'Ouest, plus la romanisation décroît graduellement.

1. « La tendance au morcellement exagéré est une conséquence logique de la cupidité insatiable, de l'avarice raffinée de cette race passionnément vouée au culte de l'intérêt individuel, et qui croit lui trouver une puissante garantie dans une organisation dictée par l'esprit local le plus étroit. Il n'y a pas de patrie pour ces gens-là, en dehors du territoire de la déchra, laquelle se subdivise elle-même en un certain nombre de partis qui se disputent le pouvoir local avec acharnement, non pour le prestige attaché à l'exercice du commandement, mais pour les profits matériels et palpables qu'il permet de réaliser. » Berbrugger, *Rev. Afric.*, 1861, p. 140.

En Tunisie, tout le pays a été non seulement soumis, mais encore occupé et colonisé, à part les quelques réserves que nous avons faites en son lieu.

Dans le département de Constantine, tout a été soumis, mais non pas occupé, ni à plus forte raison colonisé. Tels, tous les massifs montagneux du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Sud. Toutefois, comme les plaines et les vallées fertiles égalent et dépassent même en superficie celle des montagnes restées aux *barbari*, on peut dire qu'une bonne moitié de ce département a connu la prospérité et la richesse de sa voisine de l'Est. Quant à l'assimilation des indigènes, cependant, je ne la crois pas obtenue dans cette proportion, loin de là, pour toutes les raisons exposées plus haut.

Dans les départements d'Alger et d'Oran, où l'expansion romaine a été beaucoup plus tardive, où le relief du sol est beaucoup plus montagneux, l'élément colonisateur, assez claisemé, du reste, n'a eu presque aucune influence sur la masse environnante. Tandis qu'en Numidie on voit certaines tribus s'élever au rang de *civitas* et même de *municipium* [1], on n'en trouve aucune en Maurétanie.

Cette constatation ne doit pas nous faire oublier cependant que, même dans cette province, l'œuvre de Rome n'a pas été absolument nulle, au point de vue qui nous occupe.

Nous avons dit que les environs de *Saldæ* (Bougie), de *Tubusuptu* (Tiklat), de *Rusuccuru* (Tigzirt) ont été très intensivement colonisés ; il n'est donc pas impossible que quelques tribus ou fractions de tribus aient été vraiment assimilées. Ainsi par exemple, près de Bougie, sur la rive droite de l'O. Soumame, une fraction de la tribu des Oulad Abd el Djebbar [2], appelée Aït Ali ou Rouma prétend descendre des anciens habitants. Cette fraction se compose de trois villages : Iril Ibezerad, Tiachachen et Aït Allaoua.

Dans la même région, le village d'Irzer el Kobla, de la fraction des Aït Ferguennis, chez les B[1] Immel, prétend descendre des chrétiens chassés de Tiklat [3].

Près de Djemâa Sahridj (Bida) une fraction des Fraoucen est appelée Ibida et passe pour être d'origine romaine [4].

Entre la mer et le Sebaou, les B[1] Ouagennoun se disent également romains pour la plupart [5].

1. Voir le ch. précédent, pp. 160, 186.
2. *Rev. Afric.*, 1861, p. 459.
3. *Rev. Afric*, 1861, p. 460.
4. Wolf, *Rev. Afric.*, IV, 1859-1860, p. 458.
5. Masqueray, *Les Cités*, p. 17, 114.

En présence de ces faits, une question se pose tout naturellement. Ces tribus qui se disent romaines descendent-elles de tribus romanisées ? Ne viennent-elles pas plutôt de Romains qui auraient fait souche ? Cette dernière hypothèse se vérifie en particulier pour les Oulad el Asker ou Fils de soldats, chez lesquels, d'après El. Reclus [1], le type romain se serait très bien conservé. On sait en effet que, lors des débacles immenses du Ve et du VIIe siècle, de nombreux colons romains, obligés de fuir, sont allés se mettre à l'abri à l'intérieur des montagnes voisines. Là, abandonnés à eux-mêmes, en petit nombre relativement à la masse berbère restée intacte, ils se sont mêlés aux indigènes.

En ce cas, et telle est probablement la vérité, les restes « roumis » en présence desquels nous nous trouvons, en certaines parties de la Kabylie ne le seraient pas par la « romanisation » de tribus indigènes [2], mais par la « berbérisation » de populations romaines.

Quoiqu'il en soit, il est évident que la romanisation du pays, par l'assimilation des indigènes, a complètement échoué [3].

Tous les savants qui ont étudié l'Afrique à ce point de vue, sont du reste unanimes à le déclarer. « Malgré cinq cents ans de soumission à Rome, dit Cagnat [4] et de rapports constants avec ses magistrats, ses soldats, ses colons, les Berbères n'ont jamais rien désappris, rien abandonné. Jusqu'au dernier jour, ils sont restés, du moins dans les parties retirées du pays, surtout dans les montagnes, organisés en tribus avec un chef et un conseil des anciens...

L'œuvre de Rome en Afrique n'a donc point été si achevée qu'elle soit parvenue à effacer toute distinction entre les différents habitants du pays. Derrière l'Afrique officielle ou semi-officielle... vit et prospère... une population nombreuse et active qui garde ses lois, ses usages, ses croyances et ne se rapproche de la civilisation romaine à laquelle sa nature est étrangement rebelle que dans les

1. *Afrique septle*, p. 380.

2. Voir plus haut, p. p. 160, 186.

3. Rien d'étonnant puisqu'elle n'a même pas été directement voulue ni poursuivie. Ecoutons sur ce point Frerot Leygonie, dans sa préface au livre de Charvériat. *A travers la Kalybie.* « Les Romains avaient-ils au moins tenté d'accomplir l'œuvre qui s'offre à nous ? Pas davantage. Ils avaient traité l'Afrique du Nord comme un riche terrain d'exploitation agricole ; ils en avaient fait le grenier de Rome ; ils y avaient bâti des cités de marbre, dont les débris épars sur le sol, ou mis au jour par les fouilles démontrent la prospérité fastueuse. Il ne semble pas qu'ils eussent jamais connu le dessein d'atteindre par la pénétration morale, jusqu'à l'âme des Berbères qui peuplaient leur riche province. » *Op. cit.*, p. LVII.

4. *Armée Rom.*, p. 775.

limites de ses besoins très restreints. Cette population, cinq siècles d'occupation et de protectorat ne sont pas parvenus à l'assimiler. »

Le savant africaniste Lacroix [1] ne pense pas autrement : « A chaque pas, dit-il, que j'ai fait dans le passé historique de l'Afrique septentrionale, j'ai été frappé de ce fait : les Romains, ce peuple si puissant, si habile, si formidable par sa civilisation et sa force conquérante ne s'est jamais assimilé les indigènes, dans le sens qu'on attache aujourd'hui à ce mot. Le Berbère des villes, des plaines et des vallées voisines des centres de colonisation fut absorbé par les conquérants, cela va sans dire, mais l'indigène du Sahara et des montagnes ne fut jamais pénétré par l'influence romaine. Après sept siècles de domination italienne, je retrouve la race autochthone ce qu'elle était avant l'occupation. Les insurgés qui au VI[e] siècle de notre ère se firent châtier par Solomon et Jean, dans l'Aurès, dans l'Edough et dans la Byzacène étaient les mêmes hommes que ceux qui combattaient 600 ans auparavant, sous la bannière de Jugurtha : mêmes mœurs, mêmes usages, même langue, même haine de l'étranger, même amour de l'indépendance, même manière de combattre. Les berbères d'Ammien Marcellin, de Procope, et de Corippus sont absolument les Berbères de Polybe, de Tite-Live, de Salluste, d'Appien et d'Hirtius. Cette population était restée intacte, imperméable, réfractaire à toute action extérieure. Je parle de la grande majorité des indigènes, car le nombre immense des insurgés qui tinrent en échec la puissance de Justinien après l'expulsion des Vandales et l'impossibilité pour les Romains [2] de rétablir leur autorité dans les parties occidentales de leurs anciennes possessions prouve clairement que ce fut, non point une faible partie, mais la grande masse des indigènes qui resta impénétrable [3]. »

Tel est l'avis de plusieurs autres savants : Berbrugger [4], Gsell [5], etc., etc.

1. Encouragé par le général Randon, il avait commencé un travail sur la colonisation romaine en Afrique. La mort l'a enlevé lorsqu'il venait de dépouiller 228 ouvrages latins, grecs, français, italiens, allemands et anglais et d'en extraire 2.000 feuilles de notes. *Rev. Afric.* 1863, p. 370. Quelques feuilles seulement ont vu le jour dans cette même revue.

2. C'est-à-dire Byzantins.

3. *Rev. Afric.*, 1863, p. 375.

4. *Epoques militaires de la Grande Kalybie*, p. 284.

5. Gsell, *Rev. Afric.*, 1894, p. 121.

Je l'avoue franchement, avant cette étude personnelle et, j'ose le dire, tout à fait consciencieuse, j'étais porté à croire à quelque exagération dans l'appréciation de ces savants. Aujourd'hui, je reconnais comme eux la faillite complète de la romanisation de l'Afrique.

C'est du reste la seule explication rationnelle de la disparition si rapide de la civilisation romaine en ce pays.

Comment admettre en effet que même un Gensériс ait pu, avec son armée de 60.000 ou 80.000 hommes submerger l'élément romain si celui-ci s'était appuyé sur la masse des indigènes et avait vraiment enfoncé ses racines dans le sol ?

La vérité est qu'en présence des Vandales envahisseurs et des Berbères soulevés ou simplement indifférents, les colons romains, dispersés à travers le pays, se sont trouvés une infime minorité.

Les armées de Boniface une fois vaincues, ils n'ont pu que se réfugier dans les nombreuses forteresses [1] de l'intérieur ou dans les villes de la côte ; mais n'étant pas soutenus, ils ont fini par succomber et disparaître [2].

Les Mazices de l'Ouarsenis en ont vite fini avec les colonies du Chélif, les indigènes du Dahra avec les villes de la côte, ceux des Hauts Plateaux avec Auzia et Rapidi ; les Quinquegentiens du mons Ferratus avec les cinq ou six municipes du littoral et les fortins de l'intérieur.

La disparition de tout élément romain était si complète de ce côté que, lorsque les Byzantins reprirent Sitifi et Cæsarea, ils ne purent communiquer par terre, mais furent obligés de prendre la voie de mer.

La Numidie était plus romanisée et par conséquent mieux armée. Toutefois, quand on songe que tous ces massifs montagneux, et le pays en est couvert, étaient encore remplis de tribus plus ou moins soumises, que pouvait la population romaine contre ces avalanches de barbares qui durent descendre à la fois de l'Aurès, des Mâdid, des Bibans, de la Petite Kabylie ? Ce fut un cercle de fer qui se referma sur elle en détruisant ces villes fameuses qui s'appelaient Mascula, Bagaï, Timgad, Lambèse, etc., etc.

1. Du reste, la plupart de ces forteresses étaient gardées par des contingents indigènes qui durent faire cause commune avec leurs compatriotes révoltés.

2. Du côté d'Altava et de Pomaria, ils se mirent sous la protection d'un roi indigène qui les compta parmi ses sujets : *Masuna rex gentium Maurorum et Romanorum* (*C. I. L.*, VIII, 9835).

Les indigènes s'étaient tellement enhardis que les Vandales eussent été certainement jetés par eux à la mer, si les Byzantins n'étaient venus les prévenir en 533.

Cette extinction rapide de l'élément romain en Numidie et en Maurétanie ne s'explique donc, encore une fois, que par la non-assimilation des indigènes [1].

Les riches, les commerçants qui se trouvaient à portée des côtes se sont enfuis emportant avec eux ce qu'ils avaient de plus précieux, comme les habitants d'Hippone, les reliques de saint Augustin ; les autres, qui ne furent pas massacrés, furent submergés dans la masse et se berbérisèrent [2], comme nous le voyons pour quelques fractions de tribus kabyles [3], et, au bout de quelque temps, il ne resta plus dans ces deux provinces que la nationalité berbère.

N'en aurait-il pas été autrement si la romanisation au lieu d'être

1. Il devait pourtant y avoir dans tout le pays un grand nombre de vétérans qui avaient été au service de l'empire et qui s'étaient plus ou moins romanisés. Mais probablement était-ce alors comme aujourd'hui. « Ce ne sont pas seulement, dit Charvériat (*op. cit.*, p. 129) les indigènes ayant passé par l'armée qui, comme je l'ai entendu dire bien des fois se hâtent, aussitôt rentrés chez eux de jeter au maquis tout leur bagage de civilisation. Les anciens élèves des écoles françaises et généralement tous les indigènes ayant fait mine de s'européaniser, reviennent, dès qu'ils le peuvent, à leurs anciennes habitudes. Instruction, idées modernes, éducation, propreté, ils rejettent tout ce qui leur donnait une tournure civilisée. En dépit des égards, et des soins dont ils ont été l'objet, ils redeviennent aussi ignorants, aussi fanatiques, aussi crasseux que par le passé. Les exemples à l'appui de cette assertion sont innombrables... »

2. Nous avons plusieurs exemples récents de berbérisation d'Européens. Ils peuvent aider à faire comprendre ce qui dut se passer pour les colons romains abandonnés de la Mère-Patrie à la suite des désastres de 430. En voici un que citent HANOTEAU et Letourneux, (*op. cit.*, I, p. 304). « Nous en connaissons un, (déserteur français) natif d'Angers, qui est établi près de Fort National, depuis plus de vingt-cinq ans. Amnistié après la conquête, il a renoncé à sa nationalité et préféré rester kabyle. A part un fort penchant à l'ivrognerie qu'il satisfait volontiers dans les cabarets du Fort, il a perdu toutes les habitudes de sa jeunesse et rien ne le distingue plus de ses nouveaux compatriotes. Il a des enfants qui ne savent pas un mot de français et nous sont aussi hostiles que le reste de la population. »

Charvériat raconte de son côté (*l. c.*, p. 118, note 3) comment une certain nombre d'enfants européens « s'arabisent ». Nous nous contentons de renvoyer simplement à cet auteur, en faisant observer que ce mode de « berbérisation » dut se présenter souvent pour les enfants issus des légionnaires établis, par exemple à Lambèse. Cf. WILMANNS, *Etude sur la camp et la ville de Lambèse.*

3. Voir plus haut, p. 209.

un vernis purement extérieur avait vraiment atteint le fond de la race indigène ?

Les colons de Trajan envoyés en Dacie forment aujourd'hui un peuple de 5 ou 6 millions d'habitants, et parlent une langue qui dérive du latin. Il en aurait été de même en Afrique si, du moins dans quelque région, l'âme berbère avait été latinisée. Elle ne l'a été nulle part, et voilà pourquoi nulle part, Rome n'a survécu à elle-même en Afrique.

Le même problème d'assimilation qui s'est posé pour Rome, se pose aussi pour la France, mais bien plus difficile et bien plus compliqué aujourd'hui qu'autrefois.

Rome n'avait devant elle qu'une seule race, à part toutefois les Carthaginois et les Afri ou indigènes punicisés, peu nombreux du reste, si on les compare à la masse des Autochthones, c'était la race libyenne ou berbère qui portait, il est vrai, plusieurs noms : Numides, Maures, Gétules, mais qui n'en était pas moins parfaitement homogène.

La France, elle, se trouve en présence de deux races absolument différentes : les Berbères descendants des Libyens et les Arabes [1].

Les dieux romains et les dieux indigènes n'ont eu aucune difficulté pour s'entendre [2]. Les deux races qui habitent aujourd'hui l'Afrique professent la même religion, laquelle érige en dogme la séparation sociale absolue entre eux et les Roumis, maîtres du pays.

En face du problème de l'assimilation proprement dite, Rome s'est dérobée. Elle s'est contentée d'avoir dans les tribus plus ou moins indépendantes un *princeps gentis* indigène, reconnu par elle et un *præfectus gentis* romain chargé de surveiller le précédent, d'enrôler des soldats pour les troupes auxiliaires et de recevoir le tribut. C'est à peu près tout ce qu'elle exigeait des « barbari » soumis à sa domination. Parmi eux, venait à elle, à ses coutumes, à sa civilisation, qui voulait; elle n'éloignait pas en général [3] les indigènes, pour la bonne raison qu'elle ne pouvait s'en passer ; mais elle ne cherchait guère non plus à les attirer, dans le sens propre du mot. Aussi comprend-on facilement l'insuccès absolu de la civilisation romaine sur le peuple berbère.

La France au contraire a, pour employer une expression vulgaire

1. Je laisse de côté les descendants des Turcs qui sont surtout à Alger et du reste en infime minorité.

2. *Revue Afric.*, 1871, p. 300 ; *Rec. Const.*, XXXII, 1898, p. 29.

3. Il semble cependant que plusieurs des territoires limités par Trajan, Hadrien, Septime Sévère etc. ont été de véritables « réserves indiennes ».

mais juste, pris le taureau par les cornes. Elle a mis explicitement dans son programme la question de l'assimilation des indigènes.

Elle a divisé tout le territoire algérien en deux sortes de communes : les communes de plein exercice qui correspondent à peu près aux municipes romains, et les communes mixtes [1] qui rappellent un peu la *civitas* [2].

Elle a conservé les divers rouages de l'organisation soit berbère, soit arabe, mais en s'efforçant de faire de tous ceux qui détiennent l'autorité à quelque degré que ce soit, de simples agents de sa propre administration, révocables à volonté.

Bien plus, elle n'a pas attendu, comme Rome, que l'indigène vînt à elle, pour lui enseigner sa langue. Elle est allée bâtir des écoles jusque dans ses villages, laissant même au gouvernement général, la faculté de rendre l'instruction « obligatoire » quand il le jugerait à propos [3].

A-t-elle mieux réussi que Rome dans cette fusion des races ? Beaucoup ne le pensent pas : « Ni le contact journalier avec des fonctionnaires français, dit Charveriat [4], ni la confiance témoignée, ni les services rendus, ne peuvent transformer des natures foncièrement rebelles. Tout comme l'Arabe, le Kabyle est de la race du chacal qui parait se résigner à la servitude, mais ne s'apprivoise jamais.

Il faut même noter que tous les indigènes, les plus hostiles sont ceux qui ont eu le plus de rapports avec les Français... »

Quoi qu'il en soit des résultats obtenus jusqu'ici, que penser de l'avenir ? Lorsque la France aura dominé en Algérie aussi long-

1. Cf. CHARPENTIER, *Cours de législation algérienne*, 1885 ; DEPEYRE, *Administration des Communes Mixtes*, 1881-1884.

2. La *civitas* indigène était administrée par les *XI primi* (*C. I. L.*, VIII, 7041, etc.) ; la commune mixte a une sorte de commission municipale, présidée par l'administrateur, sorte de *præfectus gentis*, et composée : 1° des adjoints indigènes ou chefs des différentes tribus se trouvant sur le territoire de la commune, et 2° de quelques membres français élus par les citoyens français qui habitent cette même commune : CHARVÉRIAT, *op. cit.*, p. 28, note 1.

L'existence de la *civitas* supposait un certain degré de romanisation, car chez les autres tribus non encore arrivées à ce degré, il n'y avait au nom de Rome, que le *præfectus gentis*, accrédité auprès du roitelet indigène. A ce point de vue, la France a donc une influence plus générale et plus complète sur tout le peuple autochthone que Rome ne semble l'avoir eue autrefois.

3. *Revue algérienne de législation, et de jurisprudence*, 1888, 3e partie, pp. 4, 13, 15. Cf. CHARVÉRIAT, *op. cit.*, p. 122 etc.

4. *Op. cit.*, p. 100.

temps que Rome en Maurétanie (40-430) la fusion des races sera-t-elle plus avancée que maintenant ?

Sans jouer au prophète, nous pouvons dire que si la France ne résout pas le problème religieux autrement qu'elle ne l'a fait jusqu'ici, elle ne sera pas plus avancée dans 4 ou 5 siècles que maintenant, supposé que l'Algérie n'ait pas eu auparavant son Genséric et son Boniface.

L'assimilation n'est pas un vernis extérieur. Pour un peuple, en assimiler un autre, c'est arriver jusqu'à son âme et lui infuser, pour ainsi dire, la sienne, c'est-à-dire ses goûts, ses pensées, ses amours. Or, une seule chose arrive jusqu'à l'âme d'un peuple et est capable d'y faire pénétrer ces sentiments : c'est la religion et la religion seule.

Il est donc aussi chimérique d'espérer assimiler un peuple dont le premier des préceptes moraux est la séparation irréductible d'avec le Roumi, que de vouloir unir dans un même vase de l'eau et de l'huile. Dans 50 ans, dans 100 ans, indéfiniment, tant que ces deux liquides existeront dans ce vase, il n'y aura que juxtaposition, jamais mélange. De même tant que les indigènes de l'Algérie seront ce qu'ils sont, il pourra y avoir soumission, jamais assimilation.

Pour façonner leur âme à la nôtre, il n'est besoin de recourir ni à la force, ni à l'intimidation. La charité chrétienne seule suffit.

Malheureusement on ne veut pas le comprendre. Après l'utopie du royaume arabe est venue l'islamisation « par ordre » des tribus berbères qui n'étaient pas assez musulmanisées [1].

On ne pensait pas qu'unifier dans le Coran deux peuples jusque là ennemis [2], était s'éloigner d'autant du but désiré que cette unification elle-même serait plus parfaitement atteinte.

De grandes erreurs [3] ont donc été commises, qui ont empêché jusqu'ici la « francisation » réelle du pays. Perpétuer ces erreurs

1. CHARVÉRIAT, *op. cit.*, p. 200.

2. Camille ROUSSET, *La Conquête de l'Algérie, Revue des deux Mondes*, 1er décembre 1888, p. 157.

3. Quelques esprits plus perspicaces commencent à les comprendre et veulent les réparer. Tel l'éminent gouverneur général de l'Afrique occidentale, M. Ponty, dans son discours au Conseil de gouvernement de l'Afrique occidentale française pour 1911. « C'est contre ce que j'ai appelé le cléricalisme musulman... que nous avons à nous défendre, à protéger nos populations noires... C'est un peu sous une inspiration du même ordre que... j'ai interdit l'arabe... dans la rédaction des jugements indigènes et dans la correspondance administrative. » *Bull. de l'Afrique franc.*, nº de juillet, 1911, p. 238.

ne peut évidemment que reculer d'autant le résultat désiré, car il est dans la nature des choses que les mêmes causes, dans les mêmes conditions données, produiront nécessairement les mêmes effets.

On nous pardonnera cette digression ; elle a été si naturellement amenée par le sujet lui-même et par le rapprochement de deux situations quelque peu semblables entre la Rome du V^e^ siècle et la France du XX^e^, que nous n'avons pas pu l'éviter.

Terminons par une dernière réflexion :

A la question d'une romanisation artificielle qui a disparu comme un vernis qu'on frotte et qui s'efface, se rattache celle de l'évangélisation du même peuple.

Qui sait si la « christianisation » des indigènes qui s'est, elle aussi, si vite effacée n'a pas été ce qu'a été leur « romanisation » ?

Mais ce n'est pas le moment de répondre. Ce sujet mérite du reste une étude spéciale que nous serons heureux de bientôt entreprendre, s'il plaît à Dieu.

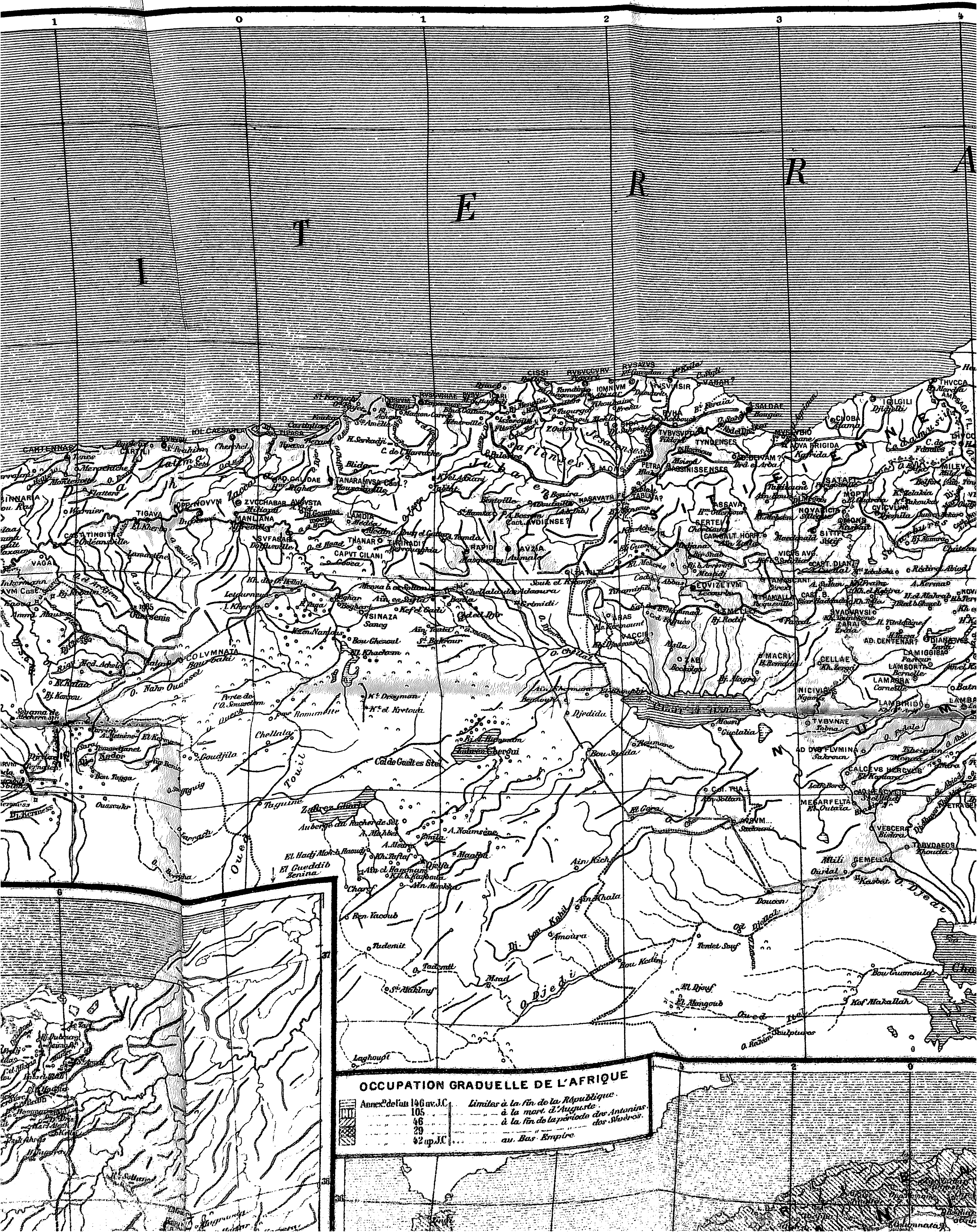

1
0
1
2
3
4
I
T
E
R
R
A
CARTENNAS
Tenes
CARTILI
IOL CAESAREA
Cherchel
TIPASA
Tipasa
Castiglione
ICOSIVM
Alger
RVSGVNIAE
Maison Carrée
CISSI
RVSVCCVRV
RVSAZVS
IOMNIVM
RVSVBISIR
VABAR ?
SALDAE
Bougie
Tikoubaine
TVBVSVPTV
Tiklat
TYNDENSES
CHOBA
IGILGILI
Djidjelli
THVCCA
AMPSAGA FL.
MILEV
Mila
Blida
Médéa
Miliana
Orléansville
TIGAVA
El Kherba
OPP. NOVVM
Duperré
ZVCCHABAR
AVGVSTA
MANLIANA
LAMDIA
TANARAMVSA Cast. ?
Mouzaïaville
SVFASAR
Dolfusville
THANAR
TIRINADI
Berrouaghia
CAPVT CILANI
RAPID
Masqueray
AVZIA
Aumale
Bouïra
Beni Mansour
Bordj bou Arreridj
Medjana
SERTEI
ASSAVA
NOVA RIGIDA
SATAFI
MOPTH
CVICVLVM
Djemila
MONS
SITIFI
Sétif
VICVS AVG.
CAST. DIANE
TAMASCANI
THAMALLA
Tocqueville
ZARAI
Zraïa
AD. CENTENAR ?
DIANA VES
LAMIGGIBA
LAMSORTA
LAMASBA
Corneille
LAMBIRIDI
LAMBA
Batna
NICIVIBVS
Ngaous
TVBVNAE
Tobna
AD DVO FLVMINA
Sakroun
CALCEVS HERCVLIS
El Kantara
AD HERCVLIS
MESARFELTA
El Outaïa
VESCERA
Biskra
TABVDAEOS
Thouda
GEMELLAE
Ouriat
Kasbat
ZABI
Bechilga
MACRI
H. Remada
CELLAE
Kh. Zerga
Msila
AVSVM
Sadouri
Bou Saâda
Djedida
Boghar
Boghari
VSINAZA
Saneg
Ouarsenis
COLVMNATA
Bourbaki
O. Nahr Ouassel
Tiaret
Chellala
Goudjila
Taguine
Zahrez Chergui
Zahrez Gharbi
Col de Guelt es Stel
Djelfa
Laghouat
Tademit
Msad
Amoura
Ain Khala
Ain Kich
Dj. bou Kahil
O. Djedi
Bou Kedim
Doucen
Teniet Souf
El Djouf
El Mangoub
Oued Itel
Kef Makallah
Bou Guemoula
O. Rahim Sculptures
N
U
M
I
D
I
A
OCCUPATION GRADUELLE DE L'AFRIQUE
Annex.on de l'an 146 av. J.C.
105
46
29
42 ap. J.C.
Limites à la fin de la République
à la mort d'Auguste
à la fin de la période des Antonins
des Sévères
au Bas Empire

ROMANISATION DE L'AFRIQUE, par le P. J. MESNAGE, des Pères

AFRIQUE ROMAINE

- Villes qui ont eu le titre de municipe.
- ——— " ——— " ——— colonie.
- Limite, au Haut Empire, entre la province d'Afrique et la Maurétanie C
- Limite entre les territoires administrés soit par le proconsul, soit par le légat
- Limite des provinces, au Bas-Empire : Sitifienne, Numidie, Proconsulaire, I

Nota: Pour les signes berbères, se reporter au carton : AFRIQUE INDIGÈNE.
Les parties teintées correspondent aux régions colonisées.

5 6 7

N É E

E

D

B

A

Nygbenii

Chott Pedjedj

Chott Djerid

Merazig

Matmata

Melghir